

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
DU PERSONNEL ET DE LA COMPTABILITÉ

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN FRANCE

ÉTUDE PUBLIÉE À L'OCCASION DE L'EXPOSITION DE 1900

TOME IV

ÉTABLISSEMENTS DIVERS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

FONDÉS PAR LES COMMUNES

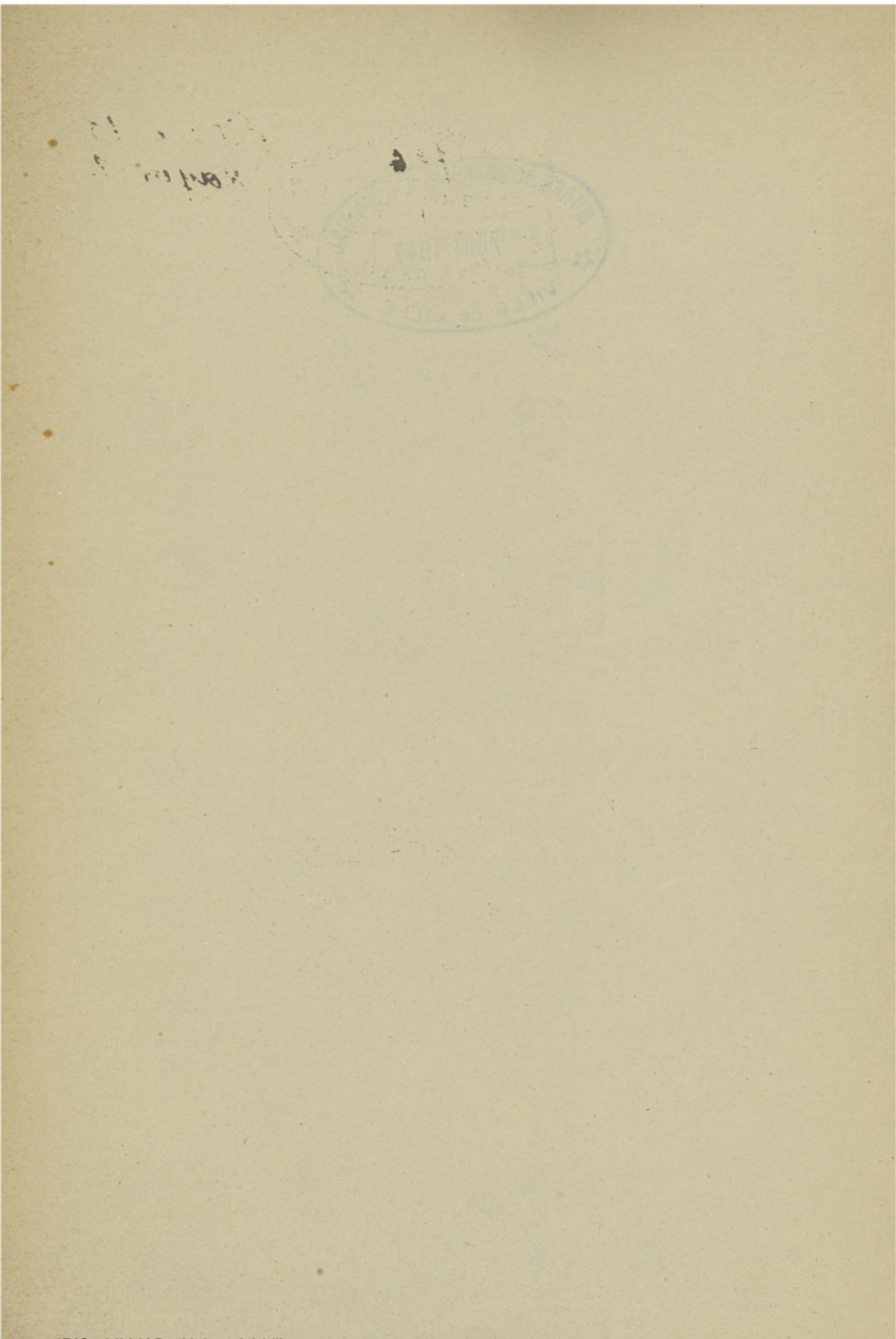
LES DÉPARTEMENTS, LES SYNDICATS PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS

(AIN À SAVOIE [HAUTE-])



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCC





*Vitrine 15
Rayon 2*

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN FRANCE

TOME IV

ÉTABLISSEMENTS DIVERS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
FONDÉS PAR LES COMMUNES,
LES DÉPARTEMENTS, LES SYNDICATS PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS.

(AIN À SAVOIE [HAUTE-])



*Manuscrit
1943*



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN FRANCE

TOME IV

ÉTABLISSEMENT DES ÉLÈVES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
DANS LES UNIVERSITÉS
LES ÉLÈVES DES ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET DES ÉCOLES
D'ARTS ET MÉTIERS

(Avec 2 planches illustrées)



no 2016 386101/-101461

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
DU PERSONNEL ET DE LA COMPTABILITÉ

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN FRANCE

ÉTUDE PUBLIÉE À L'OCCASION DE L'EXPOSITION DE 1900

TOME IV

ÉTABLISSEMENTS DIVERS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

FONDÉS PAR LES COMMUNES,

LES DÉPARTEMENTS, LES SYNDICATS PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS.

(AIN À SAVOIE [HAUTE-])



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCC

MINISTÈRE DE COMMERCE DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
DE RECHERCHE ET DE LA CONSTRUCTION

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN FRANCE

ÉTUDE FAITE À L'OCCASION DE L'EXPOSITION DE 1889

TOME II

ÉTABLISSEMENTS DITS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
PARIS ET DÉPARTEMENTS
LES DÉPARTEMENTS, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

(Avec 2 planches)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
1889

ETUDES DIVERSES
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le présent volume est dû à la collaboration de
MM. COURIOT et DELMAS, inspecteurs régionaux de l'Ensei-
gnement technique.

Le présent volume est dû à la collaboration de
M. Goussier et de M. L. Goussier, inspecteurs régionaux de l'Enseignement technique.

ÉTABLISSEMENTS DIVERS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

FONDÉS PAR LES COMMUNES,
LES DÉPARTEMENTS, LES SYNDICATS PROFESSIONNELS
ET LES PARTICULIERS.

AIN. — BOURG.

Institution Carriat. — École professionnelle municipale.

Caractère : municipal.

Destination : cours divers pour jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'institution Carriat, ou école municipale professionnelle et d'instruction primaire complémentaire, a été construite sur l'une des principales places de la ville de Bourg, en 1879-1880, à la suite d'un legs important qui a été fait, dans ce but, à la ville de Bourg, par M. Joseph-Marie-François Carriat, ouvrier joaillier, né à Bourg le 8 janvier 1810 et mort dans cette ville le 16 décembre 1875.

La ville de Bourg s'est imposé des sacrifices considérables pour ajouter au legs du généreux donateur les ressources qui ont permis d'édifier la belle école qui porte aujourd'hui le nom du fondateur.

L'école Carriat, dont les bâtiments se dressent sur la place du même nom, destinée à perpétuer le souvenir du

bienfaiteur, est l'œuvre de l'architecte Rochet ; son inauguration solennelle a eu lieu le 6 janvier 1882.

Cette institution a pour but de fournir à la population scolaire des deux sexes de la ville de Bourg une instruction professionnelle, commerciale, scientifique et artistique qui complète l'enseignement élémentaire des écoles communales. Selon le vœu du fondateur, elle laisse les connaissances professionnelles se développer dans le milieu même où se trouve l'enfant, c'est-à-dire à l'école communale, à l'atelier ou au magasin, mais elle les complète dans son enceinte, à certains jours et à certaines heures, en fournissant les moyens d'instruction, théoriques et pratiques, capables d'élever le niveau artistique, scientifique et technique de la population laborieuse de Bourg.

Les nombreux cours sont faits, soit par les professeurs du lycée de la ville, en ce qui concerne la littérature et les sciences, soit par les ouvriers les plus habiles de la cité, en ce qui touche aux travaux manuels.

Depuis son inauguration, l'institution Carriat n'a fait que prospérer. Son enseignement est, aujourd'hui, suivi par un grand nombre d'élèves studieux des deux sexes, avides de perfectionner et d'augmenter l'instruction qu'ils ont reçue à l'école primaire.

La faveur dont jouit l'école montre combien le besoin d'une semblable institution se faisait sentir dans le milieu industriel où elle est placée.

Administration. Installation matérielle. — L'institution municipale Carriat est placée sous le contrôle d'une commission administrative; elle occupe un vaste bâti-

ment, renfermant de nombreuses salles de cours et de dessin; elle possède des collections de plâtres, classiques et autres, ainsi que de nombreux modèles graphiques, des organes et pièces de machines et un cabinet de physique et chimie, muni des appareils de démonstration et des instruments nécessaires pour l'enseignement.

Les ateliers spéciaux de l'école, tous parfaitement distincts les uns des autres, sont les suivants :

Menuiserie. — 14 établis avec leur outillage.

Tours. — 14 tours avec leur outillage.

Ajustage. — 14 étaux limeurs avec leur outillage.

Forge portative et grande forge. — Outillage complet pour 8 élèves.

Modelage. — Matériel pour 60 élèves.

Coupe de pierre. — Outillage pour 12 élèves.

Couture, coupe de vêtements, lingerie, avec machines à coudre, etc.

L'enseignement de l'institution Carriat est donné à trois catégories d'élèves, savoir :

1° Cours complémentaire de garçons;

2° Divisions supérieures réunies des écoles communales de filles;

3° Cours libres pour apprentis, employés, etc., des deux sexes.

COURS COMPLÉMENTAIRE DE GARÇONS.

PROFESSEURS.	ENSEIGNEMENT.	HEURES.
M. LOUP, directeur de l'institution.	Dessin linéaire, dessin d'ornement, modelage, algèbre, histoire naturelle, calligraphie.	11
M. ROBELET, instituteur adjoint.	Français, histoire, géographie, instruction civique, morale, droit usuel, récitation, arithmétique, géométrie, comptabilité, lecture expliquée, allemand.	22
M. FEBVE, professeur au lycée.	Physique et chimie.	2
M. ÉCOCHARD.	Musique vocale.	2
M. GAUTHIER.	Gymnastique et exercices militaires.	1
M. BILLAUDY, maître ouvrier de la ville.	Menuiserie.	8
M. MAGNENAND, maître ouvrier de la ville.	Tour.	8
M. MERLE, maître ouvrier de la ville.	Ajustage.	8

LEÇONS FAITES AUX DIVISIONS SUPÉRIEURES DES ÉCOLES COMMUNALES DE FILLES.

PROFESSEURS.	ENSEIGNEMENT.	HEURES.
M. FEBVE.	Chimie ménagère.	2
M ^{me} PIN, maîtresse couturière.	Lingerie, coupe de vêtements.	4
M. ÉCOCHARD.	Musique vocale.	2
M. LOUP.	Dessin et modelage.	3

COURS LIBRES POUR APPRENTIS ET EMPLOYÉS, ETC.

PROFESSEURS.	ENSEIGNEMENT.	HEURES.
<i>1° Cours spéciaux pour dames et demoiselles.</i>		
M ^{me} PIN.....	Coupe et assemblage de vêtements.....	2
M ^{me} GUILLEMIER.....	Lingerie, broderie.....	6
M. LOUP.....	Dessin, modelage.....	2
<i>2° Cours spéciaux pour hommes et jeunes gens.</i>		
M. LOUP.....	Dessin industriel, modelage..	10
M. BILLAUDY.....	Menuiserie, ébénisterie.....	4
M. MAGNEAUD.....	Tour.....	4
M. MERLE.....	Ajustage et forge.....	6
M. BILLAUDY.....	Dessin au trait.....	2
M. ÉCOCHARD.....	Musique instrumentale (instruments à vent).....	4
<i>3° Cours mixtes, c'est-à-dire recevant simultanément les élèves des deux sexes.</i>		
M. CHANEL, professeur au lycée.....	Arithmétique.....	2
	Comptabilité.....	2
M. JEANNIN, professeur au lycée.....	Français.....	2
	Géographie, histoire.....	1
M. DUISIT.....	Anglais.....	2
M. DIERINGER.....	Allemand.....	2
M. LOUP.....	Calligraphie.....	1
M. ÉCOCHARD.....	Musique vocale.....	2
M. DEMONT.....	Violon, instruments à cordes.	3

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899 PAR ANNÉE
ET PAR SECTION.

	HOMMES.	FEMMES.
1. Cours complémentaire.	41	..
2. Division supérieure des écoles de filles.	36
3. Cours libres.	281	158
TOTAUX.	322	194
TOTAL GÉNÉRAL.	516	

NOMBRE DES ÉLÈVES À CHAQUE COURS LIBRE.

COURS.	GARÇONS.	FILLES.	TOTAUX.
Coupe de vêtements	20	20
Lingerie.	56	56
Dessin.	113	52	52
{ modelage	113
{ industriel.
Menuiserie.	28	..	28
Tours.	11	..	11
Ajustage.	23	..	23
Dessin au trait.	10	..	10
Musique instrumentale.	18	..	18
Arithmétique { 1 ^{re} année	19	10	29
{ 2 ^e année.	11	3	14
Comptabilité { 1 ^{re} année	10	7	17
{ 2 ^e année	11	4	15
Français.	21	21	42
{ 1 ^{re} année
{ 2 ^e année	18	17	35
Histoire, géographie.	18	13	31
Allemand.	29	15	44
{ 1 ^{re} année
{ 2 ^e année	11	2	13
Anglais.	18	5	23
{ 1 ^{re} année
{ 2 ^e année	10	3	13
Calligraphie.	48	32	80
Musique vocale.	41	20	61
Violon	26	5	31

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS
PENDANT LES SIX DERNIÈRES ANNÉES.

ANNÉES.	COURS COMPLÉ- MENTAIRE.	DIVISION SUPÉRIEURE des écoles de filles.	COURS LIBRES.		TOTAUX.
			HOMMES.	FEMMES.	
1894.....	55	49	422	161	687
1895.....	58	59	392	203	712
1896.....	67	40	344	279	730
1897.....	58	42	349	236	685
1898.....	48	30	375	249	702
1899.....	46	38	336	197	617

Budget. — L'enseignement de l'institution Carriat est donné gratuitement, grâce au revenu du legs Carriat, porté en recettes et en dépenses au budget de la ville de Bourg de 1899 pour 15,723 fr. 20.

Ce crédit n'est jamais complètement dépensé; chaque année, quelques économies sont réalisées : elles forment actuellement une réserve de 5,789 fr. 61.

L'État fournit le traitement du directeur comme directeur du cours complémentaire et celui de l'instituteur adjoint pour ce même cours.

Récompenses. — Diplôme d'honneur à l'Exposition scolaire de Bourg (1883).

AISNE. — FARGNIERS.

Association polytechnique de Fargniers.*Siège social : École publique, laïque, communale.**Caractère : privé, association particulière.**Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — L'Association polytechnique de Fargniers, par Tergnier (Aisne), rattachée à l'Association parisienne, a été fondée en 1895; elle a pour but principal de répandre et de propager l'instruction à l'aide de cours spéciaux du soir, s'adressant aux adultes, et au moyen de conférences populaires.

L'enseignement est orienté vers les applications industrielles, la plupart des jeunes gens qui fréquentent les cours du soir étant occupés dans les ateliers du chemin de fer du Nord, à Tergnier.

Les cours sont gratuits et suivis par des élèves âgés de 13 ans au moins.

Administration. — La composition du bureau pour l'année 1899 est la suivante :

Présidents d'honneur. — M. MAGUIN, conseiller général de l'Aisne, à Charmes. — M. GRÉGOIRE, docteur, conseiller d'arrondissement, à Tergnier.

Président. — M. DUCOIN, maire de Fargniers.

Vice-président. — M. BERLEMONT, adjoint au maire de Fargniers.

Directeur des cours. — M. CARLIER, directeur d'école à Fargniers.

Secrétaire. — M. DÉJENTE, instituteur.

Membres du conseil. — MM. RÉMY, CARPENTIER, DEMILLY, DUFOUR, membres du conseil municipal.

Installation matérielle. — L'installation matérielle est suffisante. Les cours se font dans la salle de la première classe de l'école des garçons, qui est spacieuse et suffisamment aérée, ses dimensions sont les suivantes : longueur, 9 mètres; largeur, 5 m. 30; hauteur, 4 m. 10.

Programmes. — Les cours spéciaux du soir durent en moyenne, de novembre à février. Ils ont lieu deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi, de 7 heures et demie à 9 heures et demie, soit quatre heures par semaine.

Des conférences populaires, avec projections lumineuses, sont faites, chaque semaine, pendant la période des cours.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEUR.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. CARLIER (LOUIS).	Mathématiques, calcul usuel et pratique, comptabilité.	1
<i>Idem</i>	Géométrie et dessin géométrique ..	1/2
<i>Idem</i>	Langue française, rédaction	1 1/2
<i>Idem</i>	Histoire et géographie	3/4
<i>Idem</i>	Instruction civique	1/4

Matériel d'enseignement. — Le local, son chauffage et l'éclairage sont fournis par la commune; le directeur de l'école de garçons a pris gracieusement à sa charge les

faux frais résultant de l'enseignement qu'il donne gratuitement.

Effectif des élèves. — 23 élèves fréquentaient régulièrement ce cours au 1^{er} janvier 1899.

AISNE. — SAINT-QUENTIN.

Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

Caractère : privé.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — La Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne, créée en 1868, eut d'abord son siège à Fervaques (Palais de justice), dans de modestes locaux mis à sa disposition par la municipalité.

Elle fut déclarée d'utilité publique par décret en date du 23 novembre 1876.

Son but est d'introduire les progrès qui peuvent être utilement apportés dans le commerce de la région et dans les industries agricoles et manufacturières du département.

Ses moyens d'action consistent dans la propagation des meilleures méthodes et des procédés nouveaux, dans la vulgarisation des économies et des perfectionnements applicables aux principales industries du département,

enfin dans le développement de tout ce qui peut contribuer à améliorer le sort des ouvriers.

Grâce à la générosité de plusieurs bienfaiteurs et notamment de M. Antoine Lécuyer, qui lui donna une somme de près de 100,000 francs, la Société put acheter, en 1883, le vaste local dans lequel elle se trouve actuellement installée.

Dès l'année 1873 la Société créa, tant à Saint-Quentin qu'à Bohain, une école d'apprentissage de tissage.

En 1884, la Société industrielle fonda un *musée commercial* qui possède actuellement d'importantes collections d'échantillons de tissus, broderies diverses, dentelles, etc. ; ces collections offrent aux industriels, commerçants et dessinateurs de la région, des renseignements très précieux.

C'est dans le cours de cette même année (1884) que fut fondée l'école professionnelle régionale, dont le but est de former de bons ouvriers et des contremâtres pour les diverses industries locales.

Administration. — La Société est administrée par un conseil dont le bureau est le suivant :

Président. — M. G. SÉBASTIEN, rue Charles-Picard, 16, à Saint-Quentin.

Vice-président. — M. A. BERLAN, rue Racine, 6, à Saint-Quentin.

Trésorier. — M. A. BAUDRÉ, rue Le Serurier, 5, à Saint-Quentin

Secrétaires. — MM. Édouard COGNE, rue Calixte-Souplet, 41 ; et E. LEBLANG, boulevard Victor-Hugo, 21, à Saint-Quentin.

Archiviste. — M. Paul AUBERT, rue Sainte-Anne, 52, à Saint-Quentin.

Des comités spéciaux s'occupent plus particulièrement

de l'organisation de l'enseignement et des questions se rattachant aux industries suivantes :

Filature et tissage. — Broderie et lingerie. — Dessin décoratif industriel. — Chimie et industries agricoles. — Physique et mécanique. — Économie politique et sociale. Arts appliqués à l'industrie.

Des commissions administratives sont chargées de l'organisation et du contrôle des cours de l'école professionnelle régionale et des cours de tissage de Bohain.

La Société est placée sous le haut patronage d'un comité et d'un conseil de perfectionnement.

Organisation de l'enseignement. — La Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne a créé un grand nombre de cours professionnels, régulièrement suivis par plus de 2,000 élèves.

Elle a organisé notamment les enseignements suivants :

Cours de tissage théorique et pratique. — École d'apprentissage de tissage mécanique. — Cours de broderie mécanique. — Lingerie. — Langue anglaise et langue allemande. — Mécanique pratique. — Physique. — Chimie. — Sucrierie. — Chauffage. — Dessin d'ornement et de fleurs. — Dessin décoratif applicable aux rideaux et à la broderie. — Mise en carte pour rideaux et tissus divers. — Dessin. — Mise en carte pour broderies. — Dessin industriel et géométrie appliquée. — Cours de l'école professionnelle régionale et cours professés à Bohain (tissage, dessin et comptabilité).

La durée des études varie avec la nature et l'importance des matières enseignées.

Cette durée d'études est la suivante dans les spécialités ci-dessous mentionnées :

Tissage mécanique, broderie, lingerie : 2 mois à un an.

Tissage théorique, langues étrangères, mécanique, physique, chimie, chauffage, sucrerie : 2 années ;

Dessin décoratif (ornement et fleurs), dessin, mise en carte pour broderies, mise en carte pour rideaux et tissus divers, dessin industriel et géométrie appliquée : 2 à 5 ans ;

École professionnelle régionale (travail du fer et du bois) : 3 années ;

Les cours de l'école professionnelle ont lieu tous les jours, de 7 heures du matin en été, et de 8 heures en hiver à 7 heures du soir.

L'enseignement est gratuit. Les élèves sont externes.

La journée de travail comprend généralement 6 heures de travail manuel et 4 heures d'enseignement théorique.

Nul ne peut être admis à l'école professionnelle, créée sous le patronage de la Société industrielle de Saint-Quentin, s'il n'est âgé de 12 ans au moins ; exception n'est faite que pour les candidats pourvus du certificat d'études primaires. D'autre part, les candidats à l'école ne doivent pas être âgés de plus de 16 ans.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
Tissage { théorique et pratique.	21	21	„
{ mécanique.	42	„	„
Broderie mécanique.	60	„	„
Lingerie.	48	31	„
Mécanique pratique.	1 1/2	„	„
Physique et chimie.	2 1/2	„	„
Cours.. { de chauffage.	1 1/2	„	„
{ de sucrerie.	1 1/2	„	„
Dessin décoratif (ornements et fleurs).	18	18	12
Mise en carte pour rideaux et tissus divers.	24	6	„
Dessin-mise en carte pour broderies.	24	7 1/2	„
Dessin industriel et géométrie appliquée.	6	6	6
Cours.. { de stéréotomie.	4	„	„
{ de sculpture et modelage.	4	„	„
École professionnelle (travail du fer et du bois).	60	60	60
Tissage de Bohain.	1	1	„
Dessin de Bohain.	1	1 1/2	„
<i>Enseignement commercial.</i>			
Comptabilité commerciale.	1 1/2	„	„
Langue { anglaise.	3	3	„
{ allemande.	3	3	3

PROFESSEURS.	NATURE DE L'ENSEIGNEMENT.	HEURES DE LEÇONS par semaine.	EFFECTIF des ÉLÈVES au 1 ^{er} janvier 1899.
M. C. GRIMONPREZ...	Tissage { théorique et pratique... mécanique... }	42	112
M. DEFRÉMONT.....		42	12
M. A. LEFÈVRE.....		60	16
M ^{lle} BERTAUX.....	Lingerie.....	31	1064
M ^{lle} CHIAPPARI.....	Lingerie.....	48	45
M. E. VILLIER.....	Mécanique pratique....	1 1/2	21
M. ÉCHINARD.....	Physique et chimie....	2 1/2	23
M. MOREAU (Gustave).	Chauffage des machines à vapeur.....	1 1/2	26
M. THIÉRY.....	Sucrerie indigène.....	1 1/2	21
M. PATEN (Lucien)..	Dessin décoratif (orne- ment, fleurs).....	48	67
M. BAS-LABERGRIS..	Mise en carte pour ri- deaux et tissus divers.	30	45
M. CASIER (J.).....	Dessin-mise en carte pour broderies.....	31 1/2	48
M. MALGRAS.....	Dessin { architectural.. de mécanique.. de géométrie.. de stéréotomie.. }	6	29
M. DOLIGNON.....		6	33
M. MONGIN.....		6	57
		4	12
M. LECLERC.....	Tissage (Bohain).....	2	63
M. CROIZÉ.....	Dessin industriel (Bohain)	2 1/2	67
M. BAUDOT.....	Comptabilité commerciale	1 1/2	19
M. DECLERCK.....	Langues { anglaise..... allemande... }	6	48
MM. RAUGEL et MAIL- LET.....		9	77
M. COIN.....	Sculpture et modelage..	4	21
<i>École professionnelle régionale.</i>			
M. VILLIER (E.), di- recteur.	Dessin-croquis.....	30	} 3 ^e année : 10
MM. FÉRY et LE- PREUX.	Enseignement classique..	14	
M. GRIMONPREZ.....	Tissage théorique et pra- tique.....	1	
M. LEFÈVRE-ROUSSEAU.	Modelage et menuiserie .	36	} 2 ^e année : 24
M. HYNDERICK.....	Mécanique ajustage.....	36	
M. MONARD.....	Forge.....	36	} 1 ^{re} année : 41
M. DUROIS.....	Tours.....	36	
M. BERTRAND.....	Gymnastique.....	2	

Installation matérielle. — Le local occupé par la Société industrielle est situé au centre de la ville de Saint-Quentin ; il comprend d'importants bâtiments à plusieurs étages, affectés à ses cours ou à ceux de son école professionnelle et renfermant notamment : une bibliothèque, un musée commercial, des salles de dessin et d'exposition de travaux d'élèves, des salles de cours et des ateliers spéciaux pour la mise en carte des rideaux, pour le tissage, l'ajustage, la menuiserie, le modelage, la sucrerie, etc. ; une machine à vapeur et un moteur à gaz, ce dernier, de 25 chevaux, fournissent la force motrice et l'éclairage dans tous les locaux.

Matériel d'enseignement.

Tissage. — Métiers à tisser à la main, ourdissoir, différents systèmes de Jacquard, d'armures, de métiers mécaniques les plus récents, etc.

Broderie. — Métiers à broder de différents systèmes, machines à enfiler les aiguilles, etc.

Lingerie. — Machines à coudre, machines à broder Bonnaz, etc.

Langues étrangères. — Ouvrages, publications, journaux anglais et allemands.

Mécanique, chauffage et sucrerie. — Appareils en coupe, machines de sucrerie (réductions), tableaux de différentes machines-outils, machines à vapeur et appareils de sucrerie.

Physique et chimie. — Laboratoires et instruments.

Cours de dessin. — Albums de dessin de tous genres, modèles en plâtre, en bois, en fer, collections d'échantillons du musée commercial, fleurs naturelles.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE RÉGIONALE. — L'outillage est varié et suffisant pour instruire 100 élèves; il comprend tous les outils à main et les établis pour mécaniciens et menuisiers, les machines-outils, machines à percer, tours à fileter ou ordinaires pour métaux et pour bois, étaux-limeurs, machines à raboter, meules, etc.; les foyers des forges sont soufflés au moyen d'un ventilateur, et une machine à vapeur de la force de 15 chevaux actionne les transmissions ainsi que celles du tissage mécanique.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	de l'État (commerce et beaux-arts)	14,800 ^f 00 ^c
		du département.....	4,000 00
		de la ville de Saint-Quentin....	20,200 00
		de la chambre de commerce.....	2,700 00
		des particuliers.....	2,200 00
Cotisations.....		12,250 00	
Bourses communales.....		900 00	
Produits divers.....		4,254 15	
Prix offerts.....		2,975 35	
Dons.....		2,000 00	
Excédent des dépenses sur les recettes.....		8,638 35	
TOTAL.....		<u>74,918 45</u>	

Dépenses.

Personnel... {	enseignant.....	28,613 ^f 75 ^c
	administratif.....	3,740 00
Matériel et dépenses diverses.....		21,782 65
Achat de prix, médailles et prix en argent.....		6,260 75
Entretien du mobilier et du matériel.....		3,110 45
Impôts, assurances, intérêts.....		3,827 40
Local (agrandissements).....		7,583 45
TOTAL.....		<u>74,918 45</u>

Récompenses et sanction des études. — Un certificat d'études professionnelles est délivré aux élèves qui ont subi un examen de sortie satisfaisant.

Ce certificat, très apprécié dans la région, leur permet de se placer avantageusement dans l'industrie.

Des concours et des examens annuels donnent également lieu à des récompenses proportionnées aux mérites des élèves.

La Société a fondé, en outre, un grand nombre de prix et médailles destinés à récompenser les perfectionnements apportés dans l'industrie.

Récompenses. — 1876. Exposition internationale de Philadelphie : prize medal.

1878. Exposition universelle de Paris : médaille d'or.

1882. Exposition industrielle de Saint-Quentin : grand diplôme d'honneur.

1888. Exposition scolaire de Laon : diplôme d'honneur.

1889. Exposition universelle de Paris : médaille d'or.

1892. Exposition des arts de la femme, Paris : diplôme commémoratif.

1893. La Capelle : diplôme d'honneur, médaille de vermeil et objet d'art.

ALLIER. — MONTLUÇON.

École municipale professionnelle Salicis.

Siège social : Montluçon.

Caractère : public, communal. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'École professionnelle Salicis a été créée, en 1884, dans le but de donner à des jeunes gens de 10 à 14 ans les éléments de l'enseignement industriel.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Monsieur le Maire, président d'honneur; l'Inspecteur primaire, et cinq membres de la municipalité.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans deux salles destinées l'une au travail du bois, l'autre au travail du fer; les ateliers sont actionnés par un moteur à gaz de 5 chevaux.

Date d'ouverture des cours : commencement d'octobre.

Date de fermeture des cours : 15 août.

Programme. — Pièces diverses exécutées par les élèves suivant croquis fournis par le directeur.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. BOUTILLON..	Mécanique.....	2	4	8
M. SARTIN.....	Assemblage et traits de charpente...	2	4	8

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Totaux.
1895.....	160
1896.....	170
1897.....	175
1898.....	180
1899.....	230

Récompenses. — 1885. Concours régional de Moulins : médaille d'argent.

1889. Exposition universelle de Paris : médaille de bronze.

1893. Concours régional de Montluçon : croix et diplômes d'honneur.

ALLIER. — YSEURE.

École professionnelle et ménagère d'Yzeure (Allier).

Caractère : départemental, communal.

Destination : jeunes filles.

Historique et but. — Cette école a subi diverses trans-

formations; elle a été fondée le 7 juin 1887 comme école de réforme; le 1^{er} septembre 1889, elle fut transformée en école professionnelle, et depuis le 25 décembre 1891, elle est demeurée école exclusivement professionnelle.

Son but est de mettre les pupilles de l'Assistance publique en état de se suffire à elles-mêmes, par l'exercice de certaines professions, au moment où, parvenues à leur majorité, elles échappent à la tutelle morale et légale de l'Administration.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

L'enseignement primaire est donné conformément aux programmes des écoles communales.

L'enseignement professionnel est distribué dans des ateliers répartis comme suit :

- Atelier préparatoire de couture;
- Atelier de lingerie;
- Atelier de confection;
- Atelier de corsets;
- Atelier de broderie;
- Atelier de repassage;
- Travaux de ménage, buanderie et cuisine.

Les élèves ont, chaque jour, quatre heures de classe et cinq heures d'atelier ou de travail ménager.

M ^{me} DE FEUARDENT.....	Directrice.
M ^{lles} COURAUD.....	Institutrice.
LAPIERRE.....	<i>Idem.</i>
SURLEAU.....	<i>Idem.</i>
COLIN.....	<i>Idem.</i>
LECLANCHÉ.....	<i>Idem.</i>
MOUTHIEZ.....	<i>Idem.</i>
M ^{mes} BRAGGIO.....	Maitresse d'atelier.
NANALHIER.....	<i>Idem.</i>

M ^{lles} ARNAUD.....	Maîtresse d'atelier.
BOUCHER.....	<i>Idem.</i>
BÉRAUD.....	Professeur de chant.
M ^{me} FOURNIER DES CORATS.....	Professeur de dessin.
M ^{me} NOISET.....	Maîtresse repasseuse.
M ^{mes} FOUR.....	Lingère.
CHASSAT.....	Buandière.
BOUTRY.....	Maîtresse-cuisinière.

Matériel d'enseignement. — Les ateliers ont à leur disposition tout le matériel nécessaire pour les démonstrations et les applications.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Enfants assistés.....	245
Moralement abandonnés.....	52
TOTAL.....	<u>297</u>

La répartition des élèves dans les ateliers est la suivante :

Atelier préparatoire.....	50
Lingerie.....	80
Corsets.....	50
Confections.....	54
Broderie.....	22
Cuisine.....	15
Buanderie.....	18
Repassage.....	9
TOTAL.....	<u>298</u>

Budget. — Les dépenses de cet établissement se résument ainsi qu'il suit :

Personnel.....	37,466 ^f 96 ^o
Matériel et dépenses diverses.....	229,450 62
TOTAL.....	<u>266,917 58</u>

Si on déduit les produits des travaux des élèves et de l'exploitation du domaine.....

	<u>56,022 08</u>
--	------------------

on voit que l'école laisse à la charge de la ville de Paris une dépense annuelle de.....

	<u>210,895 50</u>
--	-------------------

ALPES (HAUTES-). — GAP.

Cours professionnels.

Caractères : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La création de ces cours remonte au 5 novembre 1888, et est due à l'initiative privée. Une souscription publique, faite par les soins du Comité de patronage, produisit 613 francs et permit de faire face aux premiers frais d'installation.

Chacun s'intéressait à une œuvre appelée à rendre de réels services :

1° La municipalité s'engagea à fournir le local (une des grandes salles de l'école laïque), le chauffage et l'éclairage;

2° On trouva quatre professeurs (bois, fer, modelage, dessin) pouvant donner leur temps sans rémunération;

3° Le conseil général, dès l'année suivante, vota la somme de 500 francs;

En 1890, le Ministère du commerce accorda aux cours une subvention de 500 francs et le département éleva son allocation annuelle au chiffre de 800 francs.

Au début, chaque élève payait 2 francs par mois. Aujourd'hui, les cours sont gratuits et les maîtres ouvriers touchent 1 franc par heure.

En 1894, par suite des besoins du service de l'instruction primaire, l'atelier dut être transféré dans le local qu'il occupe actuellement.

But poursuivi :

1° Les jeunes gens qui se préparent à l'École des arts et métiers trouvent, grâce à ces cours, le moyen d'apprendre ce qui leur est nécessaire de savoir au point de vue du travail manuel;

2° On poursuit le but indiqué par M. Salicès : « Cet enseignement n'est pas un apprentissage de métier . . . ; il peut, tout au plus, raccourcir l'apprentissage, l'élève possédant à sa sortie de l'école certaines connaissances techniques élémentaires, certaine sûreté de l'œil et une habitude suffisante de manier les principaux outils . . . » ;

3° La fréquentation de l'atelier permet de juger des dispositions de l'enfant et de lui donner des conseils salutaires sur le choix d'un métier.

L'enseignement est fréquenté :

1° Par les élèves du cours complémentaire ou autres élèves de l'école communale pourvus du certificat d'études primaires ;

2° Par plusieurs élèves du lycée ;

3° Par quelques élèves de l'école annexée à l'école normale d'instituteurs ;

4° Par des jeunes ouvriers de la ville et des amateurs (adultes).

Administration. — La composition du bureau est la suivante pour l'année 1900 :

Président. — M. le docteur BLANC, rue de Provence, 5.

Vice-président. — M. MEUNIER, négociant, rue Carnot, 15.

Secrétaires. — MM. CHAUDIER, architecte, rue Carnot, 47, et
SIBOURD, négociant, avenue d'Embrun.

Directeur des cours. — M. MAUZAN, professeur au lycée.

Organisation de l'enseignement. — Les cours se font dans un local qui comprend deux pièces : l'une pour le travail du bois et l'autre pour le travail du fer, leur superficie totale est de 80 mètres carrés.

Date d'ouverture des cours : fin octobre.

Date de fermeture des cours : fin juillet.

Programmes. — La durée des études est de deux ans.

Les élèves de 2^e année ont quatre heures d'atelier par semaine et ceux de 1^{re} année deux heures.

Il y a deux sections :

1^o Celle du bois ;

2^o Celle du fer.

L'enseignement est donné par deux maîtres ouvriers, sous la surveillance du directeur.

Tous les élèves suivent le cours de dessin industriel.

Programme de la section du bois. — Raboter, assembler, mortaiser, construire de petits meubles, tels que bancs, tables, etc.

Programme de la section du fer. — Buriner, limer, ajuster, tarauder, en résumé apprendre à manier les principaux outils pour le travail du fer à froid.

Dessin. — Faire le croquis, sur le carnet d'atelier, des objets que les élèves doivent ensuite construire, soit en bois, soit en fer.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. GUIGUES.....	Travail du fer.....	2	4
M. MEYER.....	Travail du bois.....	2	4
M. MAUZAN.....	Dessin industriel.....	2	2

Matériel d'enseignement.

1° *Travail du bois.* — L'atelier possède 15 établis de menuisier avec tous leurs accessoires : varlope, riflard, rabot, guillaume, trusquin, marteau, mètre, équerre, maillet, etc., et en plus, certains outils communs à tous les élèves, tels que scies, presses, mouleurs, meule, etc.

2° *Travail du fer.* — 9 étaux d'ajustage avec leurs accessoires; en outre, enclumes, perceuses, machines à tarauder, tenailles, etc.

3° *Bibliothèque.* — Ouvrages techniques.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{ER} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.		
	Totaux.	Bois.	Fer.
1895.....	36	22	14
1896.....	32	20	12
1897.....	40	24	16
1898.....	38	24	14
1899.....	32	19	13

BUDGET.

Subventions	{ de l'État.....	500 ^f 00 ^c
	{ du département.....	800 00
TOTAL.....		<u>1,300 00</u>
Professeurs.....	554 ^f 00 ^c	
Loyer.....	360 00	
Assurances.....	6 35	
Fournitures diverses (matières premières).....	313 10	
Entretien du matériel.....	46 25	
Chauffage.....	6 80	
Frais de bureau.....	1 00	
Prix.....	12 50	
TOTAL.....		<u>1,300 00</u>

Sanction et contrôle de l'enseignement. — En fin d'exercice, il est attribué un prix au meilleur élève du travail du bois et un prix également au meilleur élève du travail du fer. En 1890 et en 1891, il a été remis à l'élève qui s'est le plus distingué un livret de caisse d'épargne.

ARDÈCHE. — ANNONAY.

École municipale de dessin.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

L'école municipale d'Annonay a été créée, en 1878, en vue de développer chez les jeunes gens qui la fréquentent le goût du beau, de contribuer à l'éducation artistique de l'œil et de la main, d'enseigner le dessin à un point de vue essentiellement pratique et de l'orienter vers les applications aux diverses professions et industries.

L'école fut réorganisée en 1882 et transférée dans une annexe de l'établissement scolaire des Cordeliers; depuis cette époque, elle n'a cessé d'être fréquentée par un grand nombre d'adultes, travaillant pour la plupart dans les usines et ateliers de la région.

Son enseignement s'adresse plus particulièrement aux lithographes, aux marbriers ornemanistes, aux peintres décorateurs, aux serruriers, aux mécaniciens, aux ferblantiers, aux chaudronniers, aux menuisiers modeleurs, aux ébénistes, aux charpentiers et aux tailleurs de pierre.

Le matériel de l'enseignement de l'école est celui de toutes les écoles de dessin.

Les cours s'ouvrent le 15 octobre et se ferment au milieu de juillet; la durée des études est donc de neuf mois exactement.

Les leçons ont lieu les lundi, mardi, vendredi et samedi de chaque semaine, de 7 h. 1/2 à 9 heures du soir.

L'école comprend deux cours : l'un pour l'ornement et l'imitation, et l'autre pour le dessin géométrique et ses applications.

Chaque cours se compose de trois sections, suivant l'âge et la force des élèves.

L'enseignement est collectif dans la mesure du possible.

Les dépenses entraînées par l'école municipale de dessin d'Annonay s'élèvent à 2,400 francs, dont un tiers est à la charge de l'État, le surplus est payé par la ville.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	
		Dessin d'or- nement.	Dessin géo- métrique.
M. JACOB (Fr.).....	Dessin d'ornement et d'imitation d'après le plâtre; travaux de composition; exercices de modelage..	6	"
M. BOURRETTE (J.-P.)...	Dessin géométrique; croquis cotés et épures.....	"	6

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours de dessin	{	d'ornement et d'imitation.....	42
		géométrique.....	56
TOTAL.....			98

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1893-1894.....	22	20	2	#
1894-1895.....	25	18	3	4
1895-1896.....	20	15	4	1
1896-1897.....	21	17	2	2
1897-1898.....	24	16	5	3

ARDÈCHE. — AUBENAS.

Cours municipal de dessin industriel.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours municipal de dessin industriel d'Aubenas a été créé en vue de développer chez les ouvriers le goût artistique, tout en leur donnant, avec la connaissance spéciale du dessin, des notions techniques appropriées à leurs professions.

Il a été fondé, pour les adultes (hommes), sur l'initiative de la Société de conférences et d'instruction populaire d'Aubenas et avec le concours de la municipalité.

Ce cours a été ouvert en janvier 1898, et le succès qu'il a obtenu a déterminé le conseil municipal d'Aubenas à en prendre les frais à sa charge; la Société de conférences et d'instruction populaire continue, cependant, à

subventionner le cours, en assurant la gratuité des fournitures et en contribuant aux frais du matériel nécessaire à l'enseignement.

Organisation de l'enseignement et programmes. —
Directeur-professeur du cours : M. DUPLAND (Émile). L'enseignement est donné dans une salle spacieuse et bien aménagée dépendant de l'hôtel de ville d'Aubenas.

Les cours s'ouvrent, chaque année, vers le 15 octobre et se ferment à la fin de mars.

Les élèves sont subdivisés en cinq sections, travaillant simultanément; dans chaque section, les élèves reçoivent un enseignement spécial, propre à chacune d'elles, et un enseignement général sur les principes du dessin géométrique, considéré comme une préparation indispensable à l'étude du dessin industriel.

Il est donné dans les cinq sections un *enseignement simultané* portant sur :

1° Les principes fondamentaux de dessin géométrique (constructions diverses et raccordements);

2° L'étude des moulures diverses et des différentes manières d'en tracer les profils, la construction des diverses échelles employées en dessin;

3° Les plans de projections et leurs applications (croquis cotés d'après nature et épures d'après ces croquis).

4° Les notions élémentaires d'architecture.

L'enseignement technique, spécial à chaque section, est donné de la manière suivante :

PREMIÈRE SECTION.

Tailleurs de pierre et marbriers. — Principes de la coupe

des pierres (murs droits, en talus, etc.); étude de la plate-bande, du plein cintre, de l'arc surbaissé, de l'arc rampant; étude de quelques monuments funéraires; maisons d'habitation, etc.

DEUXIÈME SECTION.

Mécaniciens et serruriers. — Notions sur la résistance des matériaux; des vis et boulons, clefs; principes du filetage; rivets et rivures, clavettes, volants et poulies, engrenages, etc.

TROISIÈME SECTION.

Menuisiers et charpentiers. — Assemblages divers et leur emploi; relevés de moulures et corniches; lambris et portes, devantures, escaliers en bois, charpentes, etc.

QUATRIÈME SECTION.

Plâtriers-peintres. — Moulures pour plafonds, pochoirs et poncis divers; étude de quelques alphabets pour engnes, monogrammes, etc.

CINQUIÈME SECTION.

Ferblantiers-zingueurs. — Principes du développement: applications aux principaux solides; coupes par des plans divers; intersections des solides dans les cas simples; pénétrations, couvertures métalliques, etc.

Les cinq sections travaillent ensemble quatre heures et demie par semaine, réparties en trois séances de une heure et demie chacune.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

1° Une collection de huit modèles d'architecture en plâtre (don de l'École des beaux-arts);

2° Une collection d'assemblages en bois achetée par la ville ;

3° Une collection de petits modèles (pour la fonderie) et d'outils d'ajusteur fournie par l'École nationale d'arts et métiers d'Aix ;

4° Cinq albums de dessin (don du Ministère du commerce et de l'industrie) ;

5° Des modèles d'enseignement simultané, créés par le directeur-professeur des cours.

Sanction des études. — Le cours avait, au 1^{er} janvier 1899 : sur 56 élèves inscrits, 45 élèves présents.

Des concours doivent être institués entre les élèves des diverses sections, à la fin de chaque année.

Un jury spécial constatera les progrès obtenus dans l'enseignement.

Le premier concours a eu lieu le 31 mars 1900 ; il a été suivi d'une exposition des travaux et d'une distribution de prix.

Budget. — Les frais du cours municipal de dessin industriel d'Aubenas s'élèvent à 1,472 fr. 20 ; ils sont presque entièrement à la charge de la ville ; la Société de conférences et d'enseignement populaire d'Aubenas alloue au cours une subvention de 200 francs.

ARDÈCHE. — PRIVAS.

École de dessin.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours de dessin ont été créés en 1885 par M. Bonnard (Étienne) et autorisés par le recteur de l'Académie de Grenoble.

Par délibération en date du 28 août 1887, le conseil municipal a pris à sa charge les frais d'éclairage et de chauffage. Enfin, en mars 1893, le conseil municipal a affecté un crédit de 400 francs au traitement du professeur. Depuis cette époque, les cours ont continué sans interruption.

Le but poursuivi par cet enseignement est de répondre aux vues de deux catégories de jeunes gens :

- 1° Ceux qui sont à l'école;
- 2° Ceux qui en sortent.

Les premiers poursuivent un but éducatif et se préparent soit aux écoles professionnelles, soit aux écoles supérieures, soit à l'école normale.

Les seconds s'initient aux ressources du dessin pour l'appliquer à l'exercice de leurs professions (menuisiers, plâtriers, mécaniciens, ferblantiers, bijoutiers, etc.).

Cette école est en somme un trait d'union entre l'école proprement dite et l'atelier.

Elle est administrée depuis sa fondation par le professeur qui l'a créée.

Les exercices ont lieu dans une salle suffisamment spacieuse; le matériel, outre les établis et les chaises, comprend une série de modèles confectionnés par le professeur lui-même et ses meilleurs élèves.

Les cours ont lieu du commencement d'octobre à fin juillet, les mardi et vendredi de chaque semaine. Le dessin et le modelage constituent la base de l'enseignement. Les élèves ont en somme quatre heures de cours par semaine.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Ébénistes	1
Ménuisiers	3
Plâtriers	2
Ferblantiers	1
Mécaniciens	3
Bijoutiers	2
Employés	3
TOTAL des professions diverses	<u>15</u>
Collège	9
École laïque	9
École annexe	2
École des Frères	2
TOTAL des élèves	<u>23</u>

Soit un total de 37 élèves.

Budget. — Les seules ressources de l'école consistent dans la subvention de 400 francs votée par la ville depuis 1893 et destinée à payer le professeur, fondateur du cours.

Récompenses.

Médaille d'or à l'Exposition de Lyon 1894.

Médaille d'or à l'Exposition de Bordeaux 1895.

ARDENNES. — CHARLEVILLE.

Cours municipal de dessin.

Siège social : École primaire supérieure.

Caractère : public, communal.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours municipal de dessin de Charleville a été créé le 28 juillet 1887, mais n'a en réalité fonctionné qu'à partir de 1888, c'est-à-dire un an après. Le nombre des leçons s'est accru peu à peu et au fur et à mesure de l'augmentation des ressources.

Les cours constituent comme un enseignement complémentaire du soir mis à la portée des apprentis et jeunes ouvriers de façon à perfectionner leurs connaissances théoriques; ils s'adressent principalement aux forgerons, ajusteurs, serruriers, mouleurs, menuisiers, peintres, décorateurs, etc.

Administration. — Ce cours est dirigé par l'Administration municipale, sous le contrôle d'un comité de perfectionnement formé de six conseillers municipaux.

Installation matérielle. — L'Enseignement est donné le soir dans une salle de dessin de l'école primaire supérieure.

Programmes.

DESSIN INDUSTRIEL.

1^{re} année. — Principes, croquis cotés d'organes simples.

2^e année. — Étude d'organes de machines, ferrures, menuiserie.

3^e année. — Machines, ensemble et détails, ferrures de wagons, quincaillerie et ferblanterie, menuiserie de bâtiment.

DESSIN D'ORNEMENT.

Ornement, décoration, modelage.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. CAMPIN . . .	Dessin industriel (1 ^{re} année)	3
M. CAHEN . . .	Dessin industriel (2 ^e et 3 ^e années réunies)	3
M. BERMYN . . .	Dessin d'ornement (1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e an- nées réunies)	4 1/2

Matériel d'enseignement. — Il comprend des modèles de dessin d'ornement, des plâtres, des modèles de stéréotomie, des organes et éléments de machines et ferrures de wagons; plus un matériel complet pour le dessin industriel et d'ornement.

BUDGET.

Nature des recettes.

Subventions	{	de l'État	700 fr.
		de la ville	1,300
TOTAL			<u>2,000</u>

Nature des dépenses.

Personnel	1,400 ^f 00 ^e
Chauffage, éclairage, entretien	178 08
Distribution de prix	200 00
Fournitures aux élèves indigents	3 55
Reliquat	218 37
TOTAL	<u>2,000 00</u>

ARDENNES. — MOHON.

Ateliers de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.*Caractère* : privé, association particulière.*Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours professionnels créés par la Compagnie de l'Est, à Mohon, ont pour but de donner aux enfants des ouvriers de la compagnie, à la sortie de l'école primaire, des connaissances théoriques et pratiques leur permettant de se former dans un métier ; c'est en réalité une école d'apprentissage, et les jeunes gens deviennent par la suite de bons ouvriers, des contre-

maîtres, des chefs d'équipe ou d'ateliers qui trouvent à s'occuper à la compagnie ou à l'atelier.

Administration. — Ces cours sont placés sous la surveillance de la compagnie qui les administre.

Installation matérielle. — Les cours théoriques se font dans une salle spéciale où se trouvent les collections et les tableaux, et le travail manuel a lieu dans les ateliers de la compagnie.

Programmes. — L'instruction professionnelle des apprentis est donnée par des chefs ouvriers qui travaillent avec eux, leur enseignant la façon de se servir des outils et tous les détails de leur profession.

Outre l'apprentissage du métier qu'il a choisi, chaque apprenti est mis à même d'acquérir les données élémentaires sur les diverses autres professions les plus habituellement en contact direct avec la sienne propre.

L'emploi du temps des apprentis comprend :

- 1° L'apprentissage du métier qu'il se propose d'exercer ;
- 2° L'initiation au travail manuel des métiers connexes ;

3° Des cours lui permettent de compléter son instruction primaire, particulièrement en ce qui concerne le dessin.

La durée de l'apprentissage est de trois années ; au bout de ce temps, l'apprenti passe aide-ouvrier et est utilisé à des travaux divers lui permettant de se perfectionner dans

son métier, jusqu'au moment de son départ pour le service militaire.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
<i>Enseignement technique.</i>		
M. FARON	Dessin	6
M. METVELIN	Orthographe	3
M. FROSSART	Écriture	1
M. WINTER	Géométrie, mécanique, cours industriel	5
M. PIRAUX	Arithmétique	4
<i>Enseignement professionnel.</i>		
M. SANDRAS	Tours et travail du fer	"
M. MOHLER	Charronnage	"
M. JACOB	Peinture	"
M. RENAULT	Ajustage	60
M. PERRIER	Menuiserie	60
M. LECOMTE	Forges	"
M. HALLET	Fonderie	"
MM. VERRAUX et PONCELET	Sellerie-garnissage	"
M. PLEUTIN	Tour à bras	"

Matériel d'enseignement. — Au point de vue professionnel, chaque apprenti a à sa disposition tous les outils dont il peut avoir besoin :

Un petit tour à pied pour métaux ;

Un tour à bois ;

Une forge à main ;

Un tour à chariot.

Sont affectées spécialement aux apprentis, au point de vue technique, des collections diverses :

- Couleurs en poudre;
- Essences des bois;
- Assemblages utilisés en menuiserie et charpente;
- Échantillons des cassures des diverses sortes de fers et d'aciers;
- Minerais des métaux usuels;
- Organes principaux du matériel roulant;
- Modèles en bois des principales figures géométriques; coupées de façon à bien montrer leur assemblage;
- Système métrique;
- Tableaux coloriés;
- Frein Westinghouse;
- Cartes géographiques.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} année.....	14
2 ^e année.....	11
3 ^e année.....	11

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

	ÉLÈVES sortis.	CARRIÈRES industrielles.
1894.....	9	9
1895.....	8	8
1896.....	9	9
1897.....	8	8
1898.....	8	8

Budget. — Les frais de cette école sont entièrement supportés par la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

ARDENNES. — MONTHERMÉ.

École manuelle d'apprentissage.

Siège social : école primaire supérieure.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Ces cours ont été créés en 1891 et ont été annexés à l'école primaire supérieure; ils sont destinés spécialement à former des ouvriers mécaniciens.

Organisation de l'enseignement. — Pour l'ajustage, le tour, la forge et le modelage, les cours se font dans les ateliers; quant à la partie théorique, elle s'enseigne dans les classes, en commun, avec les élèves des sections générales.

L'année scolaire est la même que celle de l'école primaire supérieure.

Programmes. — Programmes officiels du Ministère du commerce pour les écoles pratiques.

Travaux pratiques : depuis les éléments jusqu'aux machines simples; tours, perceuses, ventilateurs, montures de meules lapidaires, moteurs à pétrole.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. ROUSSEAUX...	Langue française.....	2 3/4	2
<i>Idem</i>	Histoire et géographie.....	2	2
MM. PÉRARD et VANSCHOOR.	Mathématiques.....	4 1/4	4 3/4
<i>Idem</i>	Comptabilité.....	1	1
M. CLÉMENT.....	Physique et chimie.....	2	2
<i>Idem</i>	Hygiène industrielle.....	1 h. en commun.	
<i>Idem</i>	Dessin industriel.....	3 3/4	3 3/4
M. BÉGUINET.....	Travaux manuels.....	28	29

Matériel d'enseignement.

Appareils. — Les principaux appareils pour l'enseignement des sciences physiques.

Collections. — Une collection de modèles de dessin industriel et quelques collections d'histoire naturelle.

Bibliothèque. — Quelques ouvrages techniques offerts par le Ministre du commerce.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{ER} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT		Totaux.
	industriel.	général.	
1895.....	9	46	55
1896.....	10	33	43
1897.....	12	26	38
1898.....	13	40	53
1899.....	14	22	36
1900.....	22	20	42

BUDGET.

<i>Nature des recettes.</i>		
Subventions	{ de l'État.....	2,400 fr.
	{ de la ville.....	500
TOTAL.....		<u>2,900</u>
<i>Nature des dépenses.</i>		
Chef d'atelier.....		1,800 fr.
Entretien : charbon, fer, acier, etc., matériaux de toute nature.....		1,100
TOTAL.....		<u>2,900</u>

Récompenses.

Exposition de Charleville : diplôme d'honneur.

Exposition universelle d'Anvers : travaux de forge, médaille d'argent; travaux d'ajustage, médaille de bronze; et enseignement professionnel, médaille de bronze.

Exposition de Mézières : diplôme d'honneur.

ARDENNES. — NOYERS-PONT-MAUGIS.

Orphelinat de Pont-Maugis.

Caractère : privé, fondation particulière.

Destination : jeunes filles.

Historique et but. — Fondé en 1872 par M. Adolphe Rannet, filateur à Pont-Maugis, cet orphelinat a continué

à fonctionner sous la surveillance de MM. Lemaire et Dillies, successeurs du fondateur. Il a pour but de recueillir les enfants de la classe ouvrière et de leur donner, en même temps que les connaissances du ménage, de la cuisine, de la couture et du jardinage, un enseignement primaire ainsi qu'une éducation industrielle qui se fait dans la filature même sous la forme d'apprentissage.

Administration. — Cet établissement appartient exclusivement aux propriétaires de l'usine et est à ce titre administré par eux.

Installation matérielle. — L'orphelinat est installé dans des bâtiments faisant partie de la filature.

Organisation de l'enseignement. — La durée des études est de sept ans et le programme est en harmonie avec le but mentionné plus haut.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. TAFFIN	Travail industriel	36
DES SŒURS	Travaux de ménage	24
UNE SŒUR	Travail intellectuel	

Effectif des élèves au 1^{er} janvier. — L'effectif total des élèves au 1^{er} janvier était de 66.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ELLES ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES	
		COMMERCIALES.	DIVERSES.
1896.....	8	//	8
1897.....	9	2	7
1898.....	7	3	4

Budget. — Cet établissement étant absolument privé est complètement à la charge de MM. Lemaire et Dillies.

ARDENNES. — SEDAN.

Collège Turenne.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Il a été créé au collège Turenne une chaire de cours pratiques (4^e mod. B), avec préparation aux examens des Écoles des Arts et Métiers, dans le but de retenir dans l'établissement un certain nombre d'élèves se destinant à l'industrie et au commerce.

Cette préparation a été complétée par l'enseignement du travail manuel donné dans un atelier du fer, installé le 1^{er} octobre 1898, où sont réunis les élèves se destinant à entrer dans les écoles des arts et métiers et les jeunes

gens qui veulent acquérir une certaine habileté dans les travaux de forge, d'ajustage et de montage.

Organisation de l'enseignement. — L'enseignement est donné au collège Turenne dans les salles de classe et dans un atelier spécial dépendant de l'établissement.

Programmes. — *Cours pratiques* (4^e mod. B) : français, allemand, arithmétique, notions élémentaires de géométrie, de physique et de chimie; dessin, comptabilité, écriture.

Les cours ont lieu, le mardi et le jeudi, de 8 heures à midi. Les travaux manuels sont effectués sous la direction d'un contremaître.

Budget. — Cet enseignement coûte annuellement à la ville de Sedan, qui l'a pris entièrement à sa charge, une somme de 2,500 francs.

ARDENNES. — SEDAN.

Cours municipal de dessin aux adultes.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — En mai 1888, le conseil municipal de Sedan créait, avec le concours et l'autorisation de l'État, un cours public et gratuit de dessin géométrique et artistique à l'usage des adultes.

A cette même date, deux professeurs recevaient leur nomination de l'autorité compétente.

Dès le début, l'enseignement du dessin géométrique était divisé en trois parties se rapportant respectivement au bois, à la pierre et au fer. Cette division avait paru très rationnelle; elle répond, en effet, aux trois catégories d'industries dans lesquelles le dessin est d'un usage constant. Mais ces sections avaient les mêmes heures de classe, grave inconvénient qu'on essaya de faire disparaître l'année suivante en doublant le nombre des cours. (L'État et le conseil municipal ayant doublé leurs subventions.)

Néanmoins, la création d'une seconde année d'études obligeait encore à réunir pendant une même séance des élèves de force et d'aptitudes différentes.

Grâce aux encouragements et à la sollicitude éclairée du Gouvernement (subvention supplémentaire de 300 francs accordée par le Ministère du commerce), on a pu grouper les jeunes gens par catégorie de même valeur et leur donner un enseignement collectif rationnel.

Le dessin d'imitation a subi les mêmes phases que le dessin géométrique.

Administration. — Le cours est administré par le maire, assisté d'un conseil de surveillance composé comme il suit :

- 1° Le maire, *président*;
- 2° L'adjoint, chargé des beaux-arts;
- 3° Cinq membres pris dans le conseil municipal;

4° Cinq membres pris en dehors du conseil municipal.

Le conseil se réunit régulièrement :

1° Dans la première semaine qui précède l'ouverture des cours (vers le 15 octobre), pour arrêter la liste des élèves admis et régler le programme des cours ;

2° Vers la fin de la période scolaire, pour examiner les travaux des élèves et attribuer les diplômes de mérite.

En outre, le comité visite régulièrement les cours.

Organisation de l'enseignement. — Les classes de dessin du collège ont été aménagées dans le double but de servir à l'enseignement des adultes et des élèves du collège. Ces classes sont au nombre de deux : l'une, pour le dessin géométrique ; l'autre, pour le dessin d'imitation. Outillage parfait, éclairage excellent : rien ne manque à ces deux salles que la municipalité, en présence du développement considérable pris par le nouvel enseignement, a voulu doter du matériel le plus complet et le plus moderne.

Outre ces deux classes, deux grandes salles contiennent :

L'une, le musée du dessin géométrique ; l'autre, les collections relatives au dessin d'imitation : enfin, un atelier sert en commun aux deux enseignements pour l'exécution pratique de leurs travaux de coupe des pierres, de sculpture et de moulage.

Date d'ouverture des cours : 20 octobre ;

Date de fermeture des cours : 20 mars.

Programmes.

DESSIN GÉOMÉTRIQUE.

Section du fer. — Notions de géométrie pratique et théorie des projections. Levé de machines. Notions sur la transmission et la transformation des mouvements. Tracé des engrenages, cames et excentriques. Cours de construction. Organes simples. Résistance. Machine à vapeur.

Section du bois. — Cours complet de menuiserie. Menuiserie du bâtiment. Tracés divers. Calibres. Divers genres d'escaliers. Ébénisterie. Charpente.

Section de la pierre. — Levé de bâtiments. Cours de construction. Architecture. Cours complet de stéréotomie et taille des principaux appareils.

DESSIN D'IMITATION.

- 1° Dessin élémentaire et perspective ;
- 2° Ornement ;
- 3° Figure ;
- 4° Composition décorative ;
- 5° Le cours est complété par des exercices pratiques de modelage, de moulage et de sculpture.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année
M. REGNIER.....	Levé de machine. Transformation et transmission de mouvements.....	1 1/2	"	"
<i>Idem</i>	Cours de construction. Étude de la machine à vapeur. Visite aux usines.....	"	2	"
<i>Idem</i>	Tracé des engrenages, cames et excentriques, etc.....	"	"	2
<i>Idem</i>	Stéréotomie, coupe des pierres.....	2	2	"
<i>Idem</i>	Menuiserie et charpente.	1 1/2	2	"
<i>Idem</i>	Architecture.....	2	2	"
THÉÂTRE.....	Dessin élémentaire et perspective.....	4	"	"
<i>Idem</i>	Ornement.....	"	4	4
<i>Idem</i>	Figure.....	"	"	4
<i>Idem</i>	Composition décorative.	"	6	"
<i>Idem</i>	Modelage.....	"	6	"
<i>Idem</i>	Sculpture.....	"	"	2

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement, outre le mobilier spécial (tables à dessin, tableaux noirs, armoires spéciales pour les modèles autographiés et les travaux d'élèves, système d'éclairage, etc.), comprend :

1° Un musée de mécanique renfermant environ 1,500 pièces diverses : éléments constitutifs de la ma-

chine à vapeur, machines-outils, métiers à tisser, etc. (Cette collection a été recueillie par le professeur de dessin géométrique en faisant appel à la générosité des industriels de la contrée.) — On y voit encore des appareils de coupe des pierres exécutés par les élèves, sous la direction du professeur, ainsi que de nombreux travaux de charpente et de menuiserie ;

2° Pour le dessin d'imitation, le cours possède environ 50 plâtres (ornement). Il a, en outre, à sa disposition, la collection de modèles en plâtre du collègue (ornement et figure) ;

3° Un atelier parfaitement outillé pour les travaux de coupe des pierres, de modelage, de sculpture et de moulage ;

4° Enfin, une bibliothèque très complète d'ouvrages techniques, concernant les divers enseignements de l'école et provenant, en partie, de l'État, mais surtout des libéralités de la municipalité et du conseil municipal en faveur de l'enseignement industriel.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{ER} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT			TO-TAUX.
	INDUSTRIEL.		ARTIS-TIQUE.	
	Totaux.	Moyenne par cours.		
1895.....	85	14	4	89
1896.....	98	16	6	104
1897.....	105	18	6	111
1898.....	126	21	8	134
1899.....	157	26	8	165

BUDGET.

Recettes.

Subventions.	{ de l'État.....	1,366 ^f 35 ^c
	{ de la ville.....	3,050 98
TOTAL.....		<u>4,417 33</u>

Dépenses.

Professeurs..	{ de dessin géométrique.....	1,616 35
	{ de dessin d'imitation.....	1,333 65
Matériel et fournitures.....		723 19
Chauffage et éclairage.....		150 00
Frais d'impression.....		72 00
Prix et médailles.....		514 34
Dépenses diverses.....		207 80
TOTAL.....		<u>4,617 33</u>

Sanction des études. — Il a été institué un diplôme de mérite qu'un jury de trois membres, pris dans le comité de surveillance, décerne aux élèves méritants, sur le vu des travaux accomplis en cours de scolarité et après examen oral approfondi passé sur les diverses matières des cours.

Des récompenses nombreuses, consistant en livres, médailles, instruments de dessin, outils d'atelier, sont remises, le jour de la distribution des prix, aux élèves qui en sont jugés dignes. Ces prix sont offerts par les Ministères des beaux-arts et du commerce, la ville de Sedan, la chambre de commerce et un grand nombre de particuliers.

ARDENNES. — SEDAN.

École municipale de tissage.*Siège social : Sedan.**Caractère : public. — Destination : jeunes gens, jeunes filles.*

Historique et but. — L'école a été fondée en mai 1881 pour former des dessinateurs de tissus et des échantillonneurs. Tout d'abord, la durée des études n'était que de deux ans; elle a été portée à trois années en 1885. Enfin, en 1889, fut créé, pour les jeunes filles, un cours de raccommodage, qui a été annexé à l'école.

Administration. — L'école est administrée par un comité de direction composé de la façon suivante :

Président. — M. Jules ROUSSEAU, membre de la chambre de commerce et du tribunal de commerce de Sedan ;

Vice-président. — M. P. DELHOTEL, industriel, conseiller d'arrondissement ;

Secrétaire. — M. E. CUNIN, industriel ;

Membres. — MM. J. STACKLER, industriel, maire de la ville de Sedan ; TELLIER, PÉLÉRAUX et LECOMTE, conseillers municipaux, industriels.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours ont lieu dans un bâtiment à trois étages, affecté autrefois à l'enseignement primaire et situé place de l'Isle, au centre de la ville.

Les cours commencent au début du mois d'octobre et se ferment au milieu du mois d'août.

L'enseignement se subdivise en cours techniques et en cours pratiques. Les programmes sommaires des cours de l'école municipale de tissage de Sedan peuvent se résumer comme suit :

Cours technique.

Armures fondamentales.
 Analyses et composition des tissus. Montages.
 Armures dérivées et composées. Liages d'envers.
 Brefs et dessins. Tables des armures. Décompositions.
 Façonnés. Tissus double face. Rentrages.
 Titrage des fils. Connaissance des laines.
 Notions sur la fabrication, les nuancages, etc.

Cours pratique.

Ourdissage. Montage des chaînes. Rentrage des lames et des peignes. Piquage des cartons. Empoutage du Jacquard. Tissage à la main. Foulage et dégraissage.

Matériel d'enseignement.

- 28 métiers à tisser (métiers à la main) ;
- 2 ourdissoirs ;
- 1 métier à bobiner ;
- 3 tableaux quadrillés ;
- 1 métier à crocheter ;
- 1 métier à rentrer les Jacquards ;
- 1 métier à rentrer les lames ;

- 1 planche à fouler ;
- 1 dévidoir ;
- 1 pèse-fil ;
- 1 collection de dessins et armures ;
- 1 collection de tissus échantillonnés.

Une bibliothèque, fondée par l'Association amicale des anciens élèves de l'école et lui appartenant, est annexée à celle-ci ; ses ouvrages sont mis gratuitement à la disposition des élèves des trois années.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
M. ROMBUISSON...	Tissage, théorie.	10	12	12	4
<i>Idem</i>	Tissage, pratique	8	8	8	6
M ^{me} MICHEL....	Raccommodage..	12	„	„	„

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	MOYENNE par cours.
1895.....	41
1896.....	40
1897.....	41
1898.....	41
1899.....	43

BUDGET.

—

Recettes.

Subventions .	{	de l'Etat.....	2,000 fr.
		de la ville de Sedan.....	5,000
TOTAL.....			<u>7,000</u>

Dépenses.

Personnel enseignant.....	3,500 fr.
Matériel et dépenses diverses.....	4,500
TOTAL.....	<u>7,000</u>

ARIÈGE. — LAVELANET.

Cours industriel pour la fabrication drapière.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique, but et programmes. — Ce cours a été fondé, en 1896, par délibération du conseil municipal de Lavelanet, pour donner aux jeunes ouvriers, aux employés des fabriques et aux industriels eux-mêmes, les connaissances théoriques indispensables et des notions techniques en rapport avec le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans les industries de la région.

Cet enseignement fonctionne, depuis le mois d'octobre 1896, grâce aux subventions accordées par la commune.

La durée des études est d'un an, mais on voit fréquemment les élèves redoubler leur année de cours.

Les connaissances enseignées peuvent se résumer, dans leurs grandes lignes, de la façon suivante : matières premières pour la fabrication, étude spéciale des laines, teinture, filature, ourdissage, tissage, théorie des tissus, foulage, apprêts.

Installation matérielle. — Les cours ont lieu dans une des salles du rez-de-chaussée de l'école des garçons; une salle spéciale est, en outre, aménagée au deuxième étage pour les démonstrations au métier.

L'éclairage et le chauffage sont fournis par la ville de Lavelanet.

Le matériel d'enseignement comprend :

Un petit métier Jacquard et ses accessoires pour les démonstrations ;

Un tableau quadrillé pour l'étude et la notation des brefs, rentrages, etc ;

Le mobilier nécessaire (bancs, tables, etc.) fourni par l'école des garçons ;

Les échantillons des matières premières à étudier, les étoffes à déteisser et les fils pour les démonstrations au métier, procurés par le professeur.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEUR.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
M. MAGNA (Léopold), directeur de fabrique.	Fabrication en général pour tout ce qui ne concerne pas le tissage.....	1 1/2
	Tissage (théorie).....	1
	Tissage (pratique).....	1

Effectif. — 23 élèves suivent régulièrement les cours, dont les frais représentent, pour la commune de Lavelanet, une dépense annuelle de 600 francs.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES EMBRASSÉES.		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1897.....	8	4	2	2
1898.....	11	7	3	1

AUBE. — BAR-SUR-SEINE.

Cours municipal de dessin.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Les cours municipaux de dessin de Bar-sur-Seine comprennent une section destinée aux jeunes gens et un cours fait pour les jeunes filles. Ce dernier n'est pas orienté vers les applications professionnelles; il a pour but d'enseigner l'ornement en général et de permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour l'obtention des brevets de l'enseignement primaire.

Les cours destinés aux jeunes gens ont pour objet d'enseigner le dessin d'ornement, et ce n'est qu'au moment où les élèves ont acquis une certaine habileté qu'ils se spécialisent, en se consacrant plus particulièrement, soit à l'étude du dessin d'ornement et de ses applications, notamment à la verrerie de table, soit à l'étude du dessin géométrique appliqué à la construction (charpente, serrurerie, etc.).

Ce cours a été créé en 1882, et il se fait dans deux salles de l'école primaire supérieure, affectées, l'une au dessin d'ornement et, l'autre, au dessin géométrique.

Ces salles ont chacune une surface de 42 mètres carrés environ.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les programmes de l'enseignement, confié à M. Damoiseau, professeur, qui affecte quatre heures par semaine au dessin d'ornement et huit heures au dessin géométrique, tiennent, dans leurs grandes lignes, dans le résumé suivant :

1° COURS DE DESSIN (Jeunes filles). — Les matières enseignées sont celles inscrites dans le programme officiel de l'enseignement primaire.

Les élèves sont réparties en trois sections, correspondant aux 1^{re}, 2^e et 3^e années de dessin.

2° COURS DE DESSIN (Jeunes gens). — *Ornement*. — Le programme suivi est le même que pour les jeunes filles, mais l'étude de l'ornement est poussée jusqu'au dessin académique (tête, etc.). Ce cours comprend également trois sections, qui correspondent à trois années d'études; il renferme, en outre, une section spéciale d'application de l'ornement à la décoration du verre, section qui a été créée en 1898.

Dessin géométrique. — Le programme suivi a pour but, ainsi qu'il a été dit, d'enseigner les applications du dessin géométrique à la serrurerie et à la mécanique.

Matériel d'enseignement. — Le matériel est celui qui sert à l'enseignement du dessin dans l'école primaire supérieure de la ville de Bar-sur-Seine.

Ce matériel comprend une série de plâtres (collection officielle) pour le dessin d'ornement, et une série de modèles graphiques pour le dessin géométrique. Un grand

nombre de modèles pour le dessin géométrique sont fournis par les ateliers de l'école.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899
PAR ANNÉE ET PAR SECTION.

Jeunes filles (ornement).	}	1 ^{re} année.....	16
		2 ^e année.....	9
		3 ^e année.....	3
		TOTAL.....	28
Jeunes gens.....	}	Enseignement général (ornement).....	17
		Ornement industriel.....	6
		Géométrie.....	6
		TOTAL.....	29

Soit au total : 57 élèves.

STATISTIQUE
DES JEUNES GENS SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES EMBRASSÉES.		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1893-1894....	20	7	6	7
1894-1895....	31	8	5	18
1895-1896....	10	5	2	3
1896-1897....	19	7	4	8
1897-1898....	15	6	3	6

Les charges entraînées par le fonctionnement de ce cours sont de 1,000 francs et sont supportées, par moitié, par l'État et par la ville de Bar-sur-Seine.

AUBE. — NOGENT-SUR-SEINE.

Cours municipal de dessin de Nogent-sur-Seine.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Le cours public de dessin de Nogent-sur-Seine a été fondé, en 1892, par la Société de dessin, autorisée elle-même par arrêté préfectoral du 18 août 1879.

L'enseignement donné dans ce cours a pour but d'encourager et de développer l'étude du dessin et d'aider les jeunes gens, à la sortie de l'école, à choisir une profession.

L'étude du dessin est plus particulièrement dirigée vers les applications aux industries locales : carrosserie, fabrique de pianos, broserie, fabrique de jouets, construction mécanique, etc.

L'enseignement est donné dans une salle du groupe scolaire de l'école communale de Nogent-sur-Seine, pièce construite et aménagée spécialement en vue de l'étude du dessin.

Le cours se subdivise en deux parties :

Le cours de *dessin industriel*, ayant lieu deux fois par semaine, du 1^{er} octobre au 31 mai de chaque année scolaire, chaque leçon est de une heure et demie;

Et le cours de *dessin ornemental*, divisé lui-même en

trois sections, à chacune desquelles est consacrée une heure et demie de leçon par semaine.

Les différents cours, dont il vient d'être question, sont fréquentés exclusivement par les garçons; les cours destinés aux jeunes filles sont uniquement des leçons de dessin ornemental et se font deux fois par semaine. La durée des séances est de une heure et demie.

Le cours de *dessin industriel* enseigne les premiers éléments de mécanique (tracés des outils, assemblages d'après des modèles) et les applications à la menuiserie et à l'architecture.

Dans le cours de *dessin géométrique* sont exposées les notions élémentaires de géométrie et sont enseignés les tracés des figures, ainsi que la représentation des objets par les projections et le lavis.

Enfin, le *dessin d'ornement* comporte, en dehors de l'ornement proprement dit, l'étude de la perspective et les applications à la décoration et à la composition.

Le matériel d'enseignement comporte les modèles graphiques et en relief des collections officielles, et, en outre, des publications relatives à la serrurerie, à la menuiserie, des modèles de mécanique et des assemblages de menuiserie fournis par la Société des dessinateurs de Nogent-sur-Seine.

Professeurs. Cours de dessin d'ornement pour les jeunes filles : M^{lle} Léa Menneret.

Cours industriel et cours géométrique et ornemental pour les garçons : M. Faye (Jules).

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899
PAR ANNÉE ET PAR SECTION.

Cours de jeunes filles.	1 ^{re} année.....	7
	2 ^e année.....	3
TOTAL.....		10
Cours industriel.....	Mécanique.....	8
	Menuiserie.....	8
	Architecture.....	4
TOTAL.....		20
Cours géométrique....	1 ^{re} année.....	9
	2 ^e année.....	4
TOTAL.....		13
Cours d'ornement.....	1 ^{re} année.....	12
	2 ^e année.....	5
TOTAL.....		17

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

	ÉLÈVES sortis.	CARRIÈRE industrielle.
1896.....	4	4
1897.....	4	4
1898.....	6	6

BUDGET.

Recettes.

Subventions.	de l'État.....	400 fr.
	de la ville de Nogent-sur-Seine.....	400
Cotisation de la Société de dessin de Nogent-sur-Seine..		100
TOTAL.....		900

Dépenses.

Personnel.....	400 fr.
Entretien, réparation d'appareils, distribution de prix...	260
Éclairage et chauffage.....	200
Fournitures aux élèves.....	40
	<hr/>
TOTAL.....	900
	<hr/>

AUBE. — TROYES.

Cours d'allemand et d'anglais.

Caractère : public — *Destination* : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Les cours de langues vivantes de la ville de Troyes ont été créés à la suite d'un legs, fait par M. Jaillant-Deschainets à cette ville, par son testament en date du 30 mars 1849, d'une rente de 6,880 francs, dont 4,000 francs devaient être affectés à la fondation de deux chaires de langues vivantes au collège de cette ville.

En 1863, ces cours furent transformés en cours publics et transférés à l'hôtel de ville, où l'enseignement est encore donné.

Les cours d'allemand et d'anglais, ainsi créés, sont placés sous le contrôle de la municipalité de Troyes. Ils sont subdivisés chacun en cours élémentaire et en cours supérieur; les cours supérieurs comprennent eux-mêmes deux degrés, le degré le plus élevé étant destiné aux élèves qui veulent pousser plus avant l'étude des langues.

Les cours d'allemand et d'anglais ont eu lieu en 1898-1899, quatre fois par semaine.

Professeurs : MM. Vonderheyden et Nida.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1900.

		ALLEMAND.	ANGLAIS.
Cours. .	{ élémentaire.	57	45
	{ supérieur.	74	35
TOTAL.....		131	80

AUBE. — TROYES.

Cours de chimie et de physique et Cours de comptabilité et de législation commerciale.

Caractère : privé, chambre de commerce.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La chambre de commerce de Troyes a fondé, en 1868, des cours de chimie et physique; en 1878, elle ouvrit un second cours gratuit de droit commercial, mais, en raison du petit nombre d'élèves que ce dernier enseignement intéressait, il fut remplacé, en 1888, par un cours de comptabilité et de législation commerciale.

Le but de l'enseignement de la chambre de commerce est de donner, aux jeunes gens qui se destinent à la teinture et au blanchiment, les connaissances techniques nécessaires, et le cours de comptabilité est destiné à former

de bons employés qui trouvent facilement à se placer, dans l'industrie et dans le commerce de la région.

Ces deux cours sont rétribués par la chambre de commerce.

Installation matérielle. — Les cours de physique et de chimie se font dans les salles de chimie du lycée affectées à l'enseignement donné par la chambre de commerce.

Tous les appareils du lycée sont à la disposition du professeur de la chambre de commerce pour l'exposition de ses leçons, et, par réciprocité, les instruments appartenant à la chambre de commerce sont utilisés par les professeurs du lycée pour l'instruction de leurs élèves.

Le cours de comptabilité se fait dans une des salles de la chambre de commerce, spécialement affectée à cet usage.

Organisation de l'enseignement et programmes. — L'enseignement de la comptabilité et de la législation commerciale ne diffère en rien des programmes élémentaires en usage pour cette sorte d'enseignement.

La durée des études est de deux ans.

En ce qui concerne le cours de physique et de chimie, le programme est arrêté, chaque année, par le professeur et soumis à l'approbation de la chambre de commerce.

Il comprend en chimie : les métalloïdes, les métaux, les industries s'y rattachant, les falsifications des substances alimentaires; en physique, l'électricité et ses applications.

C'est donc surtout au point de vue des applications dont

ils sont l'objet que ces cours peuvent rentrer dans la classe de l'enseignement technique.

Le nombre d'heures consacrées par année à ces cours est de 34 ; le cours de comptabilité compte ordinairement 76 heures par année.

Le cours de comptabilité est suivi par 28 à 30 élèves et le cours de physique et chimie par 80 élèves environ.

AUBE. — TROYES.

École française de bonneterie.

Siège social : rue de Paris, 22.

*Caractère : privé, association particulière,
chambre de commerce. — Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — L'école a été fondée en 1888 par la chambre de commerce et la chambre syndicale des fabricants de bonneterie et des industries qui s'y rattachent, ayant leur siège à Troyes, par la chambre syndicale de la bonneterie de Paris, et surtout avec l'aide et sous le contrôle de l'État et du conseil général de l'Aube.

D'abord encouragée par le conseil municipal de Troyes, qui la subventionna, cette école, depuis 1896, ne reçoit plus d'encouragements de la Ville, mais grâce aux subsides de la chambre syndicale de la bonneterie, l'école continue à rendre encore de grands services à l'industrie de Troyes, en formant de bons contremaîtres et des directeurs de fa-

brique; le but de cette école n'est pas en réalité de former des ouvriers.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. Emmanuel BUXTOFF, membre de la chambre de commerce de Troyes.

Vice-président. — M. A. MORTIER, vice-président de la chambre de commerce.

Secrétaire-trésorier. — M. Jules HERBIN, membre de la chambre de commerce.

Commissaires de la Société anonyme de l'École française de bonneterie. — MM. Gustave MASSON, ancien fabricant de bonneterie, trésorier de la Chambre de commerce, et Cl. MAROT, manufacturier.

Organisation de l'enseignement. — Les bâtiments, situés rue de Paris, 22, mesurent, pour la partie où se font les cours, à rez-de-chaussée : longueur, 45 mètres ; largeur, 7 m. 50 ; hauteur, 5 m. 40.

Les salles de cours et les ateliers sont bien éclairés et convenablement aérés.

L'Administration de l'école n'est que locataire de l'immeuble.

Date d'ouverture des cours : commencement d'octobre.

Date de fermeture des cours : commencement d'août.

Programmes. — *1^{re} division.* — Notions élémentaires de filature du coton et de la laine ; technologie de la fabrication de la bonneterie et visites d'usines.

Notions résumées d'algèbre élémentaire, y compris les équations du second degré et leur discussion.

Complément du cours de géométrie élémentaire.

Cinématique, aussi complète que possible; précautions générales à prendre dans le fonctionnement des machines.

Notions de mécanique industrielle : travail mécanique, travail d'inertie, composition et décomposition des forces, leviers, moment des forces par rapport à un point, par rapport à un plan; moment d'inertie, frottement, résistance des matériaux.

Géométrie descriptive élémentaire et applications.

Notions générales de physique industrielle; notions élémentaires sur les applications industrielles de l'électricité.

Générateurs et moteurs à vapeur, moteurs à gaz, moteurs à pétrole, moteurs hydrauliques.

Dessin industriel, d'après croquis pris par les élèves ou suivant des données particulières.

Travaux pratiques à l'atelier de fabrication de bonneterie et à l'atelier d'ajustage.

Notions très élémentaires d'enseignement commercial.

2^e division. — Technologie élémentaire des textiles; premiers principes de filature et de tissage; premiers principes de technologie de la fabrication de la bonneterie.

Géométrie élémentaire; arithmétique, y compris les progressions et les logarithmes.

Dessin géométrique, croquis et dessins d'organes de machines.

Travaux pratiques à l'atelier de fabrication de bonneterie et à l'atelier d'ajustage.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. L. SIMON, directeur de l'école.	Technologie de la filature, du tissage et de la fabri- cation de la bonneterie...)	#	} 2 quelque- fois 3
<i>Idem</i>	Mathématiques appliquées à l'industrie.....	#	11
<i>Idem</i>	Dessin industriel.....	#	6
<i>Idem</i> , avec l'aide d'un ouvrier moniteur.	Travaux pratiques à l'atelier d'ajustage.....	#	10
M. J. GOUTIN.....	Travaux pratiques à l'atelier de fabrication de bonne- terie.....	#	14
M. L. SIMON.....	Technologie élémentaire des textiles, premiers prin- cipes de la filature, du tissage et de la fabrication de bonneterie.....)	#	} 2 quel- quefois 3
<i>Idem</i>	Mathématiques.....	4	#
<i>Idem</i>	Histoire et géographie.....	1	#
<i>Idem</i>	Dessin.....	6	#
M. J. GOUTIN.....	Travaux pratiques à l'atelier de bonneterie.....	20	#
M. L. SIMON, avec l'aide d'un ouvrier mo- niteur.	Travaux pratiques à l'atelier d'ajustage.....	10	#
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. L. SIMON.....	Notions élémentaires de comptabilité, définition des termes ordinaires du commerce et des effets de commerce.....)	#	} Quelques leçons à la fin de l'année.

Matériel d'enseignement. — Un atelier de fabrication de bonneterie possédant un matériel d'une valeur de 22,072 fr. 65 centimes.

Un atelier d'ajustage, trop rudimentaire, ne comportant, comme gros outillage, que des étaux, une forge, un tour à pédale et une machine à percer à bras, 2,029 fr. 65.

Ouvrages composant la bibliothèque, d'une valeur marchande d'environ 350 francs.

Matières premières (coton pour fabrication de bonneterie); valeur variable au 1^{er} janvier 1899 : 520 francs.

L'école emploie en outre des métiers qui lui sont prêtés et qui ont une valeur approximative de 2,330 francs; elle possède une collection d'échantillons de bonneterie de fabrication allemande et d'autres échantillons d'une valeur marchande totale d'environ 250 francs.

Nombre des élèves au 1^{er} janvier. — Le total des élèves varie suivant les années, de 14 à 18, il se répartit par moitié environ dans chaque division.

Les jeunes gens sans fortune sont admis gratuitement, et quatre d'entre eux (six avant le retrait de la subvention municipale) reçoivent, à la suite d'un concours et sous le nom de *bourse de séjour*, 200 francs la première année et 250 francs la seconde. Les bourses de séjour sont destinées à permettre aux familles de subvenir aux besoins des titulaires pendant leurs études à l'école et sont une compensation pour ces jeunes gens de la perte du salaire qu'ils pourraient trouver en se plaçant dans l'industrie.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	3,000 ^f 00 ^c
	du département.....	2,000 00
	de la ville de Romilly-sur-Seine.....	250 00
	des membres des syndicats profession- nels.....	4,730 00
	de la chambre de commerce.....	2,500 00
	des particuliers.....	350 00
	Recettes diverses.....	1,075 00
	Insuffisance.....	117 25
	TOTAL.....	14,022 25

Dépenses.

Personnel.....	8,376 ^f 85 ^c
Loyer et service des eaux.....	3,025 20
Assurance.....	70 95
Gaz (éclairage et moteur).....	541 95
Matériel scolaire.....	161 05
Chauffage.....	401 00
Actes de société.....	104 20
Achats de coton.....	190 00
Prix et médailles.....	34 65
Entretien du matériel et des bâtiments.....	154 55
Bourses de séjour.....	400 00
Imprimés, publicité et menus frais.....	561 85
TOTAL.....	14,022 25

Sanction des études. — Des examens ont lieu à la fin de chaque semestre, en présence du conseil d'administration, ils portent sur toutes les matières enseignées.

Un élève, reconnu trop faible à la fin de la première année, n'est pas admis en première division.

Les élèves qui subissent avec succès les épreuves de fin d'études reçoivent un diplôme d'ancien élève de l'école française de bonneterie.

AUBE. — TROYES.

École municipale gratuite de dessin, d'architecture
et de mathématiques appliquées.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'école municipale gratuite de dessin, d'architecture et de mathématiques appliquées est un des plus anciens établissements destinés à développer l'étude des divers genres de dessin, en vue de leurs applications aux arts et à l'industrie; elle a, en effet, été fondée en 1773.

En 1775, M. de Bruneval, seigneur de Montceaux et receveur des gabelles à Troyes, donna, par testament à cette ville, sa maison, sise rue de la Levrette, pour y installer les cours et pour loger les professeurs.

Par les lettres patentes de février 1779, l'école fut érigée en « École Royale de Dessin, de Mathématiques et des Arts. »

En l'an v, les cours paraissent avoir été interrompus et remplacés par ceux de l'École Centrale.

En l'an XIII, l'École de dessin fut organisée et prit le nom d'École impériale des arts.

Sous la Restauration et les régimes suivants, l'école resta exclusivement municipale.

En 1868, on rétablit le cours de mathématiques qui avait cessé d'être professé depuis longtemps.

Enfin, en 1879, l'école fut divisée en deux sections :

1° *Section artistique*, comprenant l'enseignement des divers genres du dessin d'imitation, de la peinture et du modelage.

2° *Section industrielle*, comprenant l'enseignement de l'architecture, de la construction des bâtiments et des travaux d'art, de la construction des machines, du dessin géométrique, du lavis (rendus d'architecture et de machines, etc.), de l'arithmétique, de la géométrie, de la géométrie descriptive, de la stéréotomie, de la perspective, et de la mécanique élémentaire.

Dès 1877, des cours professionnels de mécanique, de coupe des pierres, de charpente et de menuiserie, avec ateliers spéciaux, avaient été annexés à l'école de dessin ; ils furent rattachés à la section industrielle en 1879, lors de la division de l'école en deux sections ; mais, depuis le commencement de l'année scolaire 1884-1885, ces cours, transférés dans de nouveaux locaux, constituent une école professionnelle indépendante de l'école de dessin.

En 1879, un cours de dessin pour les jeunes filles a été créé et rattaché à la section artistique.

L'école est administrée par M. le maire de Troyes, secondé par un directeur pour la section artistique (cours des garçons), une directrice pour la section artistique

(cours des filles) et un directeur pour la section industrielle.

Depuis deux ans, les fournitures de crayons et de papier sont faites gratuitement aux élèves.

La rentrée des classes a lieu, chaque année, le deuxième lundi d'octobre; les cours se terminent entre le 20 et le 25 juillet, et la distribution des prix se fait entre le 10 et le 15 août.

Installation matérielle. — Les salles de l'école, au nombre de 7, sont réparties entre le rez-de-chaussée, le premier et le second étage d'un immeuble, déjà ancien, situé rue Boucherat et contenant aussi une école primaire de filles. Deux salles sont disposées en amphithéâtre pour les cours oraux.

Toutes les salles sont éclairées au gaz.

Dans la section artistique, les élèves ont à leur disposition un tabouret bas et un tabouret haut ou un support pour appuyer leur carton.

Les modèles, destinés aux divers groupes d'élèves, sont portés par des meubles spéciaux; les autres sont accrochés.

Dans la salle industrielle, les élèves ont à leur disposition des tables à dessin fixes et des tabourets élevés.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Ainsi qu'il vient d'être dit, l'école est divisée en deux sections :

1° La *section artistique*, subdivisée en cours de garçons et cours de filles.

2° La *section industrielle*.

Les cours d'arithmétique et de géométrie (garçons) sont communs aux élèves de la section artistique et aux élèves de la section industrielle ;

La durée des études n'est pas limitée; les élèves sont répartis en divisions suivant leur force, leur profession ou la spécialité qu'ils ont adoptée.

L'enseignement est collectif autant que possible.

Section artistique. — La section artistique comprend les cours de dessin d'imitation pour les garçons et le cours pour les filles.

1° Pour les garçons, les cours ont lieu le soir de 7 heures $\frac{1}{2}$ à 9 heures $\frac{1}{2}$, les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine;

2° Pour les filles, les séances ont lieu le matin, de 10 heures à midi, les mardi et jeudi de chaque semaine.

Le programme des cours est établi d'après les programmes officiels; il comprend depuis les éléments du dessin jusqu'à la figure d'après nature.

Section industrielle. — A la section industrielle correspondent :

1° L'enseignement élémentaire de l'architecture, de la construction des machines et du dessin géométrique en général;

2° L'enseignement de la géométrie descriptive et de

ses applications, celui de la perspective, de la mécanique élémentaire, de la géométrie et de l'arithmétique.

Les cours ont lieu, le soir, de 7 heures $1/2$ à 9 heures, les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine.

PROGRAMMES ET EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	ÉLÈVES par COURS.	JOURS des COURS.
<i>Section artistique.</i>			
COURS DES GARÇONS.			
M. ROYER.....	Modelage et peinture d'après nature, composition décorative	7	Lundi. Mardi.
<i>Idem</i>	Dessin d'après la bosse. Académies, bustes et masques.	8	
M. HENRY.....	Ornement { 1 ^{re} division... d'après { 2 ^e division... la bosse. { 3 ^e division...	20	Mercredi. Vendredi. Samedi.
<i>Idem</i>		23	
<i>Idem</i>		27	
<i>Idem</i>	Cours élémentaire et modèles muraux	16	Le soir de 7 h. $1/2$ à 9 h. $1/2$.
M. ROYER.....	Paysage d'après nature....	3	
COURS DES FILLES.			
M ^{lle} ROBILLOT...	Dessin d'après la bosse. Académies, bustes et masques.	25	Mardi. Jeudi.
<i>Idem</i>	Ornement { 1 ^{re} division... d'après { 2 ^e division... la bosse. { 3 ^e division...	10	
<i>Idem</i>		14	
<i>Idem</i>		15	
<i>Idem</i>	Croquis d'après nature, figure, fleurs, paysages.	17	Le matin de 10 h. à midi.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	ÉLÈVES par COURS.	JOURS des COURS.
<i>Section industrielle.</i>			
MM. BAUELLE et CAUMEAU...	<i>Architecture</i> (1 ^{re} division). — Dessins d'après relevés. Rendus. Projets élémentaires. Relevés de monuments. Notions d'architecture et de construction.	8	
<i>Idem</i>	<i>Architecture</i> (2 ^e division). — Dessins sur relevés, etc.	9	
<i>Idem</i>	<i>Dessin de machines</i> (1 ^{re} division). — Dessin d'organes et de machines entières. Rendus, projets élémentaires, notions de construction des machines.	12	
<i>Idem</i>	<i>Dessin de machines</i> (2 ^e division). — Dessin d'organes de machines d'après relevés et d'après croquis au tableau.....	15	
<i>Idem</i>	<i>Dessin de machines</i> (3 ^e division). — Relevés et dessins d'organes très simples.	20	Lundi.
<i>Idem</i>	<i>Lavis</i> . — Théorie et pratique du lavis.....	8	Mardi.
<i>Idem</i>	<i>Dessin géométrique</i> (1 ^{re} division). — Exécution de dessins géométriques dans lesquels entrent des lignes droites et des circonférences. Carrelages, mosaïques, vitraux, etc. Relevé et représentation géométrale de solides géométriques et d'objets usuel ^s	18	Mercredi.
<i>Idem</i>	<i>Dessin géométrique</i> (2 ^e division). — Emploi des instruments pour le tracé des lignes droites et des circonférences. Emploi de la règle, du compas, de l'équerre, du rapporteur. Carrelages, vitraux, parquetage, etc.	21	Vendredi.
			Samedi. Le soir, de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	ÉLÈVES par COURS.	JOURS des COURS.
M. BAUDALLE....	<i>Géométrie descriptive.</i> — Ombres, coupe des pierres et perspective.....	12	Lundi. 7 h. 1/2 à 9 h.
<i>Idem</i>	<i>Géométrie dans l'espace</i> et premiers éléments de géo- métrie descriptive.....	18	Mercredi et samedi. 7 h. 1/2 à 9 h.
M. CAUMEAU....	<i>Géométrie plane</i>	24	Mardi et vendredi. 7 h. 1/2 à 9 h.
M. LAROCHE....	} <i>Arithmé- tique.</i> }	Cours supérieur.	Lundi et vendredi. 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2.
M. MOREZ.....		Cours élémen- taire.....	Mardi et samedi. 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Matériel d'enseignement. — *Section artistique.* Les modèles employés sont ceux de la collection officielle, complétés par les nombreux plâtres que possédait l'école avant la mise en vigueur des programmes actuels.

Section industrielle. La collection des modèles employés comprend la plupart des modèles en plâtre de la collection officielle, une partie des machines ou organes de machines de la même collection et des machines ou organes prêtés par des ateliers ou par des industriels.

Des assemblages en bois et de nombreux solides géométriques en bois ou en plâtre servent pour les cours de géométrie et de géométrie descriptive.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

DÉSIGNATION.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES			
		INDUS- TRIELLES.	ARTIS- TIQUES.	DIVERSES.	
1893-1894.					
Section artistique	Garçons.	60	15	8	37
	Filles ..	50	„	4	46
Section industrielle.....	59	20	7	32	
1894-1895.					
Section artistique	Garçons.	55	17	7	31
	Filles ..	49	„	4	45
Section industrielle.....	58	24	9	25	
1895-1896.					
Section artistique	Garçons.	62	16	12	34
	Filles ..	52	„	7	45
Section industrielle.....	60	23	8	29	
1896-1897.					
Section artistique	Garçons.	59	15	14	30
	Filles ..	54	„	6	48
Section industrielle.....	61	22	8	31	
1897-1898.					
Section artistique	Garçons.	65	16	12	37
	Filles ..	58	„	7	51
Section industrielle.....	63	24	9	30	

BUDGET.

Recettes.

Subvention de la ville de Troyes 12,900^f 00

Dépenses.

Personnel 8,400^f 00^e

Matériel et dépenses 4,169 50

Excédent des recettes 330 50

TOTAL 12,900 00

Récompenses :

Médaille de vermeil à l'Exposition scolaire de Troyes
en 1876;

Diplôme d'honneur à l'Exposition scolaire de Troyes
en 1883;

Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889.

AUBE. — TROYES.

École municipale de menuiserie, charpente,
coupe de pierre et mécanique.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Ces cours ont été créés en 1885,
en vue de former de bons ouvriers menuisiers, charpen-

tiers tailleurs de pierre et mécaniciens, capables de lire et de comprendre les plans et de bien exécuter, par suite, les travaux qui leur seraient confiés.

Tout d'abord installés dans la Halle aux grains, où ils fonctionnèrent jusqu'en 1894, ces cours furent transférés, à cette date, dans l'école maternelle de la rue Arnaud, par suite de la démolition du bâtiment de la Halle aux grains.

L'enseignement est placé sous la direction de M. Vermot, architecte municipal.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les programmes du cours de menuiserie comportent : du dessin, des levés de pièces, des tracés d'épures et le travail manuel du bois.

Le cours de charpente comprend les mêmes exercices graphiques et pratiques et la coupe des bois.

Enfin le cours de coupe de pierre a pour but de développer chez ceux qui le suivent la connaissance de la stéréotomie.

Il n'y a pas de durée fixe pour les études : les élèves suivent les cours autant qu'ils le désirent ; ils sont toujours libres de redoubler leur année d'études. Il y a cent séances par an, d'octobre à Pâques.

Les bois, les outils nécessaires pour leur travail et les saumons de plâtre, en ce qui concerne le cours de coupe de pierre, sont fournis gratuitement par la municipalité.

Les élèves doivent se munir, à leurs frais, des fournitures de papier et des instruments de dessin dont ils ont besoin pour reproduire les formes des objets, pièces et assemblages à représenter.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES PAR SEMAINE.
M. HERVY, menuisier...	Dessin, relevés, tracé des épures et exécution....	4 leçons de 2 heures.
M. COTTENET, charpentier.	Tracé des épures, exécution à petite et à grande échelle.....	<i>Idem.</i>
M. A. VERMOT.....	Étude d'appareil, épures, exécution à petite et à grande échelle, appareil et coupe.....	<i>Idem.</i>
M. GOUÉ, mécanicien...	Dessin et travail manuel..	<i>Idem.</i>

Ces cours sont à la charge de la ville de Troyes; les frais de direction et du personnel enseignant sont de 2,700 francs; les consommations de matières premières montent à 1,200 francs par an; le total de la dépense annuelle est ainsi de 3,900 francs.

AUDE. — CARCASSONNE.

Cours professionnels de la Bourse du travail.

Siège social : Halle aux grains (Grand'Rue).

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — La Bourse du travail de Carcassonne a créé à la fin de l'année 1897, un cours de charpente et un cours de menuiserie; au mois de mai 1898,

elle fonda un cours de coupe pour ouvriers tailleurs d'habits. Ces trois cours fonctionnent régulièrement et sans interruption; ils ont pour but de donner aux apprentis un complément d'instruction en vue de leur profession respective et de perfectionner les jeunes ouvriers en leur permettant d'acquérir, avec les notions théoriques, une sûreté de main suffisante.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

- MM. ROQUES (Prosper), rue Barbès, 7.
 BONHOMME (Louis), rue Trivalle, 43.
 LAURENS (Jules), quai Riquet.
 ALÈS (François), impasse Fortuné, 28.
 PORTAL (Antoine), boulevard Barbès, 65.
 RAJOL (Louis), rue de la Digue, 29.
 GUILLALMOU (Xavier), petite côte de la Cité, 64.
 RÉGIS, rue de la République, 68.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans une salle spéciale dépendant de la Bourse du travail.

Date de l'ouverture des cours : 1^{er} novembre;

Date de la fermeture des cours : 1^{er} juillet.

Programmes.

Charpente. — Géométrie, charpente ordinaire, charpente avec raccords, charpente, torse et escaliers.

Menuiserie. — Dessin linéaire, géométrie, coupes et constructions.

Tailleurs d'habit. — Coupe, grandes pièces, gilets, pantalons, etc.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. RAJOL (Louis)	Charpente	3	3
M. PORTAL (Antoine)	Menuiserie et ébénisterie	3	4
M. ROQUES (Prosper)	Cours de coupe	3	#

Matériel d'enseignement. — Petite bibliothèque de livres techniques renfermant les ouvrages suivants : *Traité théorique et pratique* (Mazerolles), *l'Art de la menuiserie* (Roubo), *Traité théorique et pratique de l'ébénisterie* (Roubo), *Étude des cinq ordres* (Vignole), *Le Plâtre* (Perrot), *Traité de la peinture en bâtiment* (Fleury), *Vignole des menuisiers*, *Cours de géométrie descriptive* (Roubo), *Tanneurs-corroyeurs* (Roret), *Méthode de coupe* (Huppertz), etc.

Tables à dessin, tableau noir, compas, règles, équerres, T mobile, T fixe, boîtes de compas pour professeurs, planches, encre de chine, punaises, etc.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1900.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Totaux.	Moyenne par cours.
1898	39	25
1899	31	19

BUDGET.

<i>Recettes.</i>	
Subvention de la ville de Carcassonne	200 fr.
<i>Dépenses.</i>	
Personnel.....	182 fr.
Matériel et dépenses diverses.....	18
TOTAL.....	200

AUDE. — CARCASSONNE.

Cours d'espagnol.

Caractère : public, municipal. — *Destination* : deux cours pour les jeunes gens, un cours pour les jeunes filles.

Historique et but. — Ces cours sont faits depuis 1885, en vue de propager la connaissance de la langue espagnole dans le midi de la France.

Le conseil municipal de la ville de Carcassonne a pris à sa charge tous les frais de cet enseignement qui fonctionne sous sa surveillance.

Professeur : M. Antolin Llarena, rue du Vingt-Quatre Février, 44, à Carcassonne.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — AIX.

École professionnelle Clergue.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'école professionnelle Clergue a été fondée le 7 novembre 1898 en vue de préparer :

- 1° Au certificat d'études les enfants de 6 à 12 ans;
- 2° Aux écoles d'arts et métiers, des apprentis mécaniciens et des contremaîtres de Cluny les élèves de 13 à 17 ans;
- 3° A divers examens et notamment aux écoles supérieures de commerce reconnues par l'État.

Installation matérielle. — L'installation comprend, indépendamment de deux salles d'études et de cinq classes, un atelier pour le travail du fer et un autre pour le travail du bois.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES PAR SEMAINE.
M. CLERGUE (François)..	Français.....	10 1/2
<i>Idem</i>	Mathématiques.....	6
M. AMPHOUX (Camille)..	Mathématiques.....	9
<i>Idem</i>	Dessin.....	9
M. MOREAU.....	Histoire et géographie ...	7 1/2
<i>Idem</i>	Littérature.....	4
M. AVIOTTE (Lucien)....	Atelier.....	10

Le département des Bouches-du-Rhône accorde 1,900 francs de bourses annuelles à l'école qui renferme un internat et un externat.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — AIX.

École professionnelle Dombre-Marbec.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens. ³

Historique et but. — La création de cette école remonte à l'année 1845. Elle a été fondée par feu M. J. Dombre. A la mort du fondateur, survenue le 1^{er} février 1884, l'institution a été laissée au directeur actuel, M. Marbec (Laurent-Théodore), Ingénieur des Arts et Manufactures, ancien élève de l'école d'arts et métiers d'Aix et de l'École centrale de Paris.

L'enseignement a pour but de préparer les jeunes gens aux écoles du Gouvernement et aux carrières industrielles.

Programmes de l'enseignement. — *Première année.*
PRÉPARATION À L'ÉCOLE DES CONTREMAÎTRES DE CLUNY :

Mathématiques : Arithmétique, algèbre, géométrie plane, géométrie dans l'espace. — *Dessin* : Ornaments, architecture, lavis, épures de dessin linéaire, organes de ma-

chines. — *Français* : Langue française, lettres et narrations. — *Écriture*. — *Atelier*. — *Géographie et Histoire*.

Deuxième année. PRÉPARATION AUX ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET AUX ÉCOLES D'APPRENTIS MÉCANICIENS :

Mathématiques : Règle à calcul, géométrie descriptive, algèbre (compléments et logarithmes), cinématique, trigonométrie; revision des cours de première année. — *Dessin* : Épures de géométrie descriptive, épures de cinématique, croquis d'atelier, perspective. — *Français* : Langue française, lettres et narrations. — *Écriture* : Tenue de livres. — *Histoire et Géographie*. — *Atelier*.

Troisième année. PRÉPARATION À L'ÉCOLE CENTRALE DE PARIS, À LA MARINE, AUX PONTS ET CHAUSSÉES, ETC.

Mathématiques : Géométrie analytique, calcul (différentiel et intégral), mécanique, physique et chimie, histoire naturelle; revision des cours de première et de deuxième années. — *Dessin* : Dessin de machines d'après croquis, calculs de pièces, arpentage et nivellement. — *Français* : Rédaction, rapports. — *Législation industrielle et commerciale*. — *Histoire et Géographie*. — *Atelier*.

Matériel d'enseignement. — Un atelier d'ajustage est annexé à l'école.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
Mathématiques.....	15	13	18
Dessin.....	6	8	18
Français.....	12	12	6
Écriture.....	3	3	„
Histoire et géographie.....	6	6	„
Atelier.....	6	6	6

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
M. MARBEC.....	Mathématiques et dessin.....	12
M. PESETTI.....	Dessin.....	6
M. SAINT-GORGON..	Mathématiques.....	9
M. PALENC.....	<i>Idem</i>	6
M. SAUZE.....	<i>Idem</i>	6
M. JAUBERT.....	Style, français, histoire et géographie.	6
M. HUMEAU.....	Mathématiques.....	10
M. CHAUDIÈRE.....	Atelier.....	30
M. BARDY.....	Écriture et français.....	18

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899

1 ^{re} année.....	54
2 ^e année.....	42
3 ^e année.....	5
TOTAL.....	<u>101</u>

Le conseil général des Bouches-du-Rhône alloue

chaque année 8,200 francs de bourses départementales à l'école Dombre-Marbec.

Récompenses. — 1863. Paris, Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie : médaille d'or.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — AIX.

École professionnelle Fabre.

Siège social : rue de l'Aigle-d'Or, 7.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cette école fut créée, en 1868, par le père du directeur actuel, M. Albert Fabre. A la mort du fondateur, en 1889, elle fut transformée en établissement secondaire, après avis favorable du Conseil académique et du Conseil supérieur de l'instruction publique.

L'école Fabre, qui reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes, prépare plus spécialement aux écoles nationales d'arts et métiers et aux diverses administrations publiques des ponts et chaussées, de la marine, ainsi qu'aux différents baccalauréats.

Installation matérielle. — L'école est actuellement située dans un vaste local industriel qui a été approprié en vue de ses besoins.

Des ateliers ont été convenablement installés, renfermant des étaux, forges, machines, etc., en vue de la préparation aux divers examens dont il a été question.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les programmes des cours sont orientés vers les exigences des examens spéciaux que veulent subir les élèves.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
<i>Section industrielle.</i>				
Mathématiques préparatoires, élémentaires ou spéciales...	10	10	12	10
Dessins divers (ornement, mécanique, croquis).....	6	7	8	9
Atelier (fer, forge et bois)....	4	7	10	18
Français (dictée, style, littérature).....	20	15	12	7
Physique.....	"	1	2	3
Chimie.....	"	1	1 1/2	2 1/2
Histoire et géographie.....	5	5	4	2
Mécanique.....	"	"	2 1/2	6 1/2
<i>Section commerciale.</i>				
Mathématiques.....	10	10	12	14
Français (dictée, style, littérature).....	15	14	11	10
Comptabilité et droit usuel...	4	4	4	4
Histoire et géographie.....	6	6	8	6
Dessin.....	6	6	8	8
Langues vivantes (anglais, italien).....	4	4	6	6
Physique.....	"	1	2	3
Chimie.....	"	"	1	2 1/2

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. FABRE (Albert)..	Mathématiques et sciences physiques.	24
M. VIGIER.	Dessin et croquis.....	9
M. ESPINOUBE.	Français, littérature et anglais. ...	12
M. LAUTARD.....	Histoire, géographie.....	14
M. BERTON.	Chef d'atelier.....	18

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Classes	primaires.....	10
	supérieures.....	11
Candidats aux écoles commerciales et industrielles. ...		9
Enseignement secondaire.....		5
TOTAL.....		35

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	20	7	7	6
1895.....	22	9	8	5
1896.....	25	8	8	9
1897.....	21	9	7	5
1898.....	24	7	8	9

Il est attribué à l'école, à titre de bourses départementales, une allocation annuelle de 2.700 francs, par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, en vue de la préparation aux écoles d'arts et métiers.

Récompenses. — 1882. Exposition de Bordeaux : médaille de bronze.

1882. Exposition d'Avignon : médaille d'argent.

1882. Exposition de Draguignan : diplôme supérieur.

1884. Exposition de Nice : médaille d'argent.

1885. Exposition de Montpellier : deux prix (médailles de vermeil).

1886. Marseille : médaille d'argent.

1887. Aix : médaille d'argent.

1896. Exposition nationale de Montpellier : diplôme d'honneur.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — AIX.

École Saint-Éloi.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — L'école Saint-Éloi a été fondée, le 1^{er} octobre 1892, en vue de former des élèves pour les écoles d'arts et métiers, de Cluny, des mécaniciens de la flotte et à l'effet de préparer aux carrières industrielles.

Installation matérielle. — Les locaux dans lesquels se font les cours se composent de cinq grandes salles auxquelles est annexé un vaste atelier où les élèves viennent, par section, se livrer au travail manuel.

Organisation de l'enseignement. — Les études sont réparties en trois cours : le premier est subdivisé lui-même en trois sections et chacune d'elles forme une classe particulière.

Les professeurs se succèdent auprès de leurs élèves et font faire, sous leur surveillance, les études et les travaux d'application.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.				
	1 ^{re} ANNÉE.	2 ^e ANNÉE.	3 ^e ANNÉE.		
			3 ^e section.	2 ^e section.	1 ^{re} section.
Instruction religieuse et morale.....	6	6	6	6	6
Écriture.....	4	2	1	1	1
Orthographe et grammaire.....	10	6	4	3	3
Littérature et histoire littéraire.....	"	1	2	3	3
Composition française..	6	6	4	4	4
Histoire et géographie générales.....	4	4	4	4	4
Tenue des livres.	"	"	"	1	1
Arithmétique théorique et pratique.....	10	10	9	8	6
Algèbre.....	"	4	6	6	6
Géométrie.	6	8	10	10	10
Trigonométrie, géométrie descriptive et mécanique.	"	"	"	"	2
Chimie, physique et histoire naturelle.	1	2	1	1	1
Dessin linéaire et d'ornement.....	9	9	12	12	12
Travaux pratiques....	9	9	13	13	13

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. ISOARD (Hilarion), directeur.	Trigonométrie descriptive, méca- nique et tenue de livres.....	8
M. BLIEUX (Jean)...	Géométrie, algèbre, arithmétique, chimie, histoire naturelle.....	27
M. DONADIEU (Léon).	<i>Idem</i>	27
M. MONIÉ (Henri)...	<i>Idem</i>	27
M. AIRAUD (Henri)...	<i>Idem</i>	27
M. GIROLAMO (Côme).	<i>Idem</i>	27
M. FORNÉRIE (Jean).	Orthographe, écriture, littérature, dessin, histoire et géographie... ..	27
M. DÉCLARY (Achille).	<i>Idem</i>	27
M. BAUMEL (Jean) ..	<i>Idem</i>	27
M. RANGUIS (Léon)...	<i>Idem</i>	27
M. SOIN (Théodore).	<i>Idem</i>	27
M. AUDIBERT (Louis).	Travaux pratiques, ajustage et forge.	30

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899

PAR ANNÉE ET PAR SECTION.

3 ^e année.....	36
2 ^e année.....	32
1 ^{re} année. { 3 ^e section.....	30
{ 2 ^e section.....	26
{ 1 ^{re} section.....	24
TOTAL.....	<u>148</u>

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES	
		INDUSTRIELLES.	DIVERSES.
1894.....	25	15	8
1895.....	27	16	11
1896.....	25	16	9
1897.....	35	19	6
1898.....	37	24	13

Budget.— Le budget de l'école s'élève à 85,000 francs. Il est exclusivement soutenu par la rétribution scolaire demandée aux familles des élèves.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — MARSEILLE.

Association polytechnique (section de Marseille).

Siège social : boulevard Dugommier, 3.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but.— Bien que portant le nom d'*Association polytechnique (section de Marseille)*, l'Association polytechnique de Marseille est une société ayant son autonomie complète et absolue; elle n'a d'attache avec

l'Association polytechnique de Paris que par le patronage que celle-ci lui accorde, ainsi qu'elle le fait d'ailleurs pour toutes les associations polytechniques de province.

Cette société a été fondée en 1896 et fonctionne régulièrement depuis cette époque; elle est calquée en grande partie sur l'Association polytechnique de Paris et, comme cette dernière, constitue un enseignement complémentaire du soir comprenant à la fois des cours techniques et des cours d'enseignement général; des conférences sont également faites sur des sujets variés. Ces conférences constituent un groupement spécial qui porte le nom d'*Université populaire de Marseille*.

Administration. — La composition du bureau est la suivante pour 1899 :

Président. — M. DE MONTRICHER.

Vice-présidents. — MM. CAILLOL DE PONCY, VINCENS et BARTHELET.

Trésorier. — M. DUMAS.

Secrétaire général. — M. VAUTRAVERS.

Secrétaire. — M. POUSSEL.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans les locaux suivants :

École communale supérieure de garçons, rue Puget;

École communale supérieure de garçons, rue Présen-
tines;

École communale supérieure de filles, rue des Bergers;

Préfecture, salle du conseil de revision;

Société scientifique et industrielle, salle de conférences ;

École de médecine.

Date d'ouverture des cours : 15 novembre.

Date de fermeture des cours : 6 mai.

Programmes. — 1° *Hygiène générale. Génie et plomberie sanitaire.* — Hygiène de la maison. — Distributions d'eau. — Voie publique. — Égouts. — Filtration et stérilisation des eaux.

2° *Mécanique appliquée.* — Moteurs en général (vapeur, gaz, pétrole). — Notions sur les moteurs électriques.

3° *Chimie appliquée à l'hygiène.* — Constitution chimique de l'animal et du végétal. — Classification des aliments. — Eaux, végétaux, condiments, boissons.

4° *Perspective.* — Dessin géométrique. — Cours et exercices pratiques au tableau.

5° *Médecine et petite chirurgie.* — Premiers soins en attendant le médecin. — Formation d'infirmiers et d'infirmières laïques.

6° *Mathématiques élémentaires.* — Arithmétique. — Algèbre.

7° *Sténographie et machine à écrire.*

8° *Photographie.*

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. DE MONTRICHER.....	Hygiène générale.....	1	„
D ^r ROUSSY.....	Médecine pratique.....	1	„
M. POUSSEL.....	Mécanique.....	1	„
M. ESTÈVE DE LAROQUE..	Dessin géométrique. . .	1	„
M. VARANGOD.....	Mathématiques.....	1	„
M. CAILLOL DE PONCY...	Photographie.....	1	„
D ^r NEPVEU.....	Microbes et maladies. . .	1	„
M. DOMERGUE.....	Chimie.....	1	„
M. BRENIER.....	Mathématiques.....	1	„
M. SARDIN.....	Physique.....	1	„
M. DUBS.....	Electricité.....	Suspendu	moment ^l .
M. VAUTRAVERS.....	Sténographie.....	1	1

Enseignement général. — Il est fait, en outre de ces différents cours, des leçons appartenant à l'enseignement général.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT				GÉNÉRAL.
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		
	To- taux.	Moyenne par cours.	To- taux.	Moyenne par cours.	
1897.....	176	25	15	18	144
1898.....	207		18		158
1899.....	209		33		197

BUDGET.

Recettes.

Subventions.	{	du département.....	200 ^f 00 ^e
		de la ville de Marseille.....	600 00
Cotisations..	{	Membres actifs (53).....	265 00
		Membres divers payants (3).....	300 00
		Membres non payants (profes- seurs, 24).....	„
TOTAL.....			<u>1,365 00</u>

Dépenses.

Gratifications.....	77 ^f 00 ^e
Location de chaises et divers.....	100 00
Fournitures d'imprimés, papeterie, impression de programmes, etc.....	307 40
Prix décernés à l'Association des anciens élèves de l'école de la rue Puget.....	12 00
Diplômes, volumes, médailles.....	88 80
Timbres-poste, frais d'encaissement.....	47 80
Bibliothèque, frais de bureau.....	161 05
Excédent de recettes.....	<u>570 95</u>
TOTAL.....	<u>1,365 00</u>

BOUCHES-DU-RHÔNE. — MARSEILLE.

Chambre syndicale des fabricants bijoutiers et joailliers.*Siège social : rue des Quatre-Potimiers, 3.**Caractère : privé, syndicat professionnel.**Destination : adultes hommes et jeunes gens.*

Historique et but. — La chambre syndicale des fabricants bijoutiers et joailliers, fondée en 1876, a inau-

guré, en 1899, des concours de capacité entre ouvriers et apprentis, en vue de développer l'instruction, l'habileté professionnelle et le goût de ceux-ci. Le succès de cette première épreuve et les bons résultats qu'elle a donnés ont décidé les organisateurs à instituer des concours de ce genre chaque année.

Des récompenses sont attribuées aux lauréats des concours, conformément au classement établi par un jury chargé d'examiner les travaux des concurrents.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — MARSEILLE.

Cours professionnels de la Bourse du travail.

Siège social : Bourse du travail, rue de l'Académie.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens et jeunes filles, ouvriers et ouvrières.

Historique et but. — Les cours professionnels qui se font à la Bourse du travail de Marseille constituent un ensemble d'enseignement des plus importants. Ces cours comprennent :

1° Des cours généraux organisés par le comité même de la Bourse du travail et destinés aux ouvriers et apprentis de toutes les corporations;

2° Des cours spéciaux organisés par chaque syndicat

et destinés plus spécialement aux adhérents de ces corporations respectives; ces derniers cours, d'ailleurs, restant placés, comme les cours généraux, sous la direction du comité de surveillance des cours professionnels constitués à la Bourse du travail.

Les matières enseignées sont les suivantes :

1° *Cours généraux.*

- 1° Géométrie élémentaire et industrielle;
- 2° Électricité pratique et théorique;
- 3° Coupe et assemblage pour dames.

2° *Cours spéciaux ou des syndicats.*

- 1° Carrosserie et charronnage (chambre syndicale des ouvriers carrossiers);
- 2° Chauffe et conduite d'appareils à vapeur (chambre syndicale des chauffeurs-mécaniciens);
- 3° Coiffure (chambre syndicale des ouvriers coiffeurs);
- 4° Comptabilité, sténographie et dactylographie (chambre syndicale des employés de commerce);
- 5° Conférences, promenades (syndicat des ouvriers jardiniers);
- 6° Confiserie, pâtisserie (chambre syndicale des ouvriers pâtisseries-confiseurs);
- 7° Cordonnerie (chambre syndicale des ouvriers cordonniers);

8° Coupe militaire (chambre syndicale des ouvriers et ouvrières aux fournitures militaires);

9° Coupe et taille d'habits (chambre syndicale des ouvriers tailleurs);

10° Filetage et mécanique pratique (chambre syndicale des ouvriers ajusteurs-mécaniciens);

11° Forgerons (chambre syndicale des ouvriers forgerons);

12° Lithographie (chambre syndicale des ouvriers lithographes);

13° Marbrerie (chambre syndicale des marbriers réunis);

14° Peinture (chambre syndicale des ouvriers peintres en bâtiment);

15° Peinture décorative (chambre syndicale des ouvriers peintres et arts décoratifs);

16° Serrurerie et ferronnerie d'art (chambre syndicale des ouvriers serruriers);

17° Stéréotomie (chambre syndicale des tailleurs de pierre);

18° Tracé de charpente (chambre syndicale des ouvriers charpentiers);

19° Notions sur les diverses fabrications (chambre syndicale des ouvriers liquoristes);

20° Menuiserie (Chambre syndicale des ouvriers menuisiers).

Organisation de l'enseignement. — Ces divers cours sont plus ou moins régulièrement professés selon les ressources budgétaires de chaque syndicat, la bonne volonté et l'assiduité des auditeurs, ils ont lieu à la Bourse du travail, dans différentes salles qui leur sont spécialement affectées soit comme salle de cours, soit comme bureau de syndicat. Ils durent généralement pendant l'année entière, quelques-uns, cependant, sont suspendus durant un à deux mois à l'époque des vacances scolaires.

Programmes. — Les programmes des cours généraux sont appropriés aux connaissances qui peuvent être données aux ouvriers des différentes professions; en particulier, le cours de coupe et assemblage rend des services non seulement aux ouvrières qui se destinent à faire leur état de couturières et lingères, mais encore aux femmes d'ouvriers qui acquièrent les connaissances utiles à la bonne administration de leur ménage.

Les programmes des cours particuliers à chaque syndicat sont appropriés aux connaissances utiles à chaque profession, ils sont modifiés au fur et à mesure des besoins nouveaux et mis en harmonie avec la force des élèves qui les suivent.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend, en dehors des tables, tableaux, planches, équerres, un certain nombre de modèles et une bibliothèque technique, le tout appartenant à la Bourse du travail. Différents syndicats sont propriétaires d'un certain

nombre d'objets se rapportant à leurs professions respectives.

Nombre des élèves au 1^{er} janvier. — Les élèves qui suivent les cours généraux sont en moyenne et par leçons de 20 à 25; quant à ceux des cours spéciaux, ils varient de 10 à 20.

Budget. — Les cours généraux sont entretenus par l'administration centrale de la Bourse du travail qui reçoit des subventions de l'État, du département, de la ville ou des particuliers; quant aux cours spéciaux, ils sont faits, aux risques et périls de chaque syndicat, qui en fait les frais et reçoit, en outre, de l'administration centrale de la Bourse du travail une allocation annuelle, variable suivant la nature du cours, mais dont le montant se rapproche de 250 francs par chaque nature de cours organisé.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Il n'existe pas, à proprement parler, de sanction uniforme pour les différents cours organisés. Toutefois, depuis peu, l'Administration centrale de la Bourse du travail, d'un côté, et certains syndicats, d'un autre côté, constituent des jurys mixtes comprenant, d'une part, des industriels de la région et, de l'autre, des contremaîtres et ouvriers d'usines. Ces jurys, après concours, délivrent des certificats d'aptitude qui permettent de constater les connaissances acquises aux cours et facilitent le placement des ouvriers.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — MARSEILLE.

**Cours commerciaux gratuits du soir
de la Société pour la défense du commerce.**

Siège social : rue Cannebière, 12.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans; auditeurs hommes âgés de plus de vingt-cinq ans.

Historique et but. — La création des cours commerciaux gratuits du soir de la Société pour la défense du commerce a été votée par l'assemblée générale des membres de la société, le 22 juillet 1885. Ces cours, ouverts le 18 novembre de la même année, n'ont fait que prospérer depuis leur fondation.

Les professeurs sont choisis parmi ceux de l'école supérieure de commerce,

L'enseignement, rigoureusement gratuit, est donné dans les locaux de ladite école, mis gracieusement à la disposition de la société, contre le seul remboursement des frais d'éclairage, de chauffage et de service.

Tout employé dans une maison de commerce ou d'une administration peut se faire inscrire.

En 1886-1887, la société a ouvert des cours supérieurs pour l'étude des langues vivantes et de la comptabilité.

Sur la demande de M. le Ministre de la guerre, MM. les Officiers et Sous-Officiers de la garnison sont admis à suivre les cours.

A dater de cette époque, des prix en argent, dont la valeur varie entre 15 et 100 francs, sont remis aux lauréats, sous forme de livrets de la caisse d'épargne.

En 1891. — Création d'un cours de droit commercial.

En 1892. — Dédoublément des cours d'anglais et de comptabilité.

En 1894. — Création d'un cours de calligraphie.

En 1895. — Établissement d'un droit d'inscription de 3 francs par cours. Les élèves sont moins nombreux, mais les défections, en fin d'année, sont bien inférieures à celles des années précédentes.

En 1897. — On distribue, pour la première fois, aux lauréats des médailles de bronze.

En 1898. — Le cours de droit commercial, qui jusqu'à ce jour avait été réservé aux employés, est transformé en conférences et s'adresse en même temps aux chefs de maison.

L'année 1899 s'annonce comme particulièrement prospère; on a atteint le chiffre de 566 élèves inscrits.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. ESTRINE (Lucien).

Vice-présidents. — MM. RICHARD (Louis) et FRAISSINET (Albert).

Trésorier. — M. GAZELLE (Joseph).

Secrétaire. — M. MONOD (Albert).

Archiviste-bibliothécaire. — M. FOURNIER (Paul).

Organisation de l'enseignement. — Les locaux affectés aux cours sont les suivants :

1° Local de l'École supérieure de commerce, 182, rue Paradis.

2° Siège de la Société pour la défense du commerce, rue Cannebière, 12, pour le cours de droit commercial seulement.

Date d'ouverture des cours : 15 octobre.

Date de fermeture des cours : 15 juin.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. BUSSEY.....	Correspondance commerciale.....	1	„
<i>Idem</i>	Bureau commercial.....	1	„
M. PELLETIER.....	Calligraphie.....	2	„
M. MAURY.....	Comptabilité.....	1 1/2	1
M. FRAISSE.....	Sténographie.....	1	1
M. DELAHAYE.....	Français.....	1	„
M. CARREYRE.....	Anglais.....	2	1
M. HABERER.....	Allemand.....	2	1
M. ESTARICO.....	Espagnol.....	1 1/2	1
M. FURITANI.....	Italien.....	1 1/2	1
M ^e ROLLAND.....	Droit commercial.....	1	„

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT commercial.	
	To- taux.	Moyenne par cours.
1895.....	616	37
1896.....	612	36
1897.....	422	25
1898.....	486	29
1899.....	532	32

BUDGET.

—

Recettes.

Subventions.	{	de l'État (Ministère du commerce)...	1,000
		du département.....	1,000
		de la ville de Marseille.....	1,000
		de la Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille.....	200
		des particuliers.....	7,545
Insuffisance.....		852	
TOTAL.....			11,597

Dépenses.

Personnel...	{	enseignant.....	6,900
		administratif.....	1,800
Chauffage et éclairage.....		600	
Publicité et distribution de prix.....		877	
Achat de prix et médailles.....		1,420	
TOTAL.....			11,597

Sanction des études. — A la fin de chaque année des concours permettent de classer les élèves, auxquels il est attribué, par ordre de mérite, des médailles et des livrets de caisse d'épargne.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — MARSEILLE.

Cours de mécaniciens de la Chambre de commerce
de Marseille.

Siège social : rue Paradis, 182.

Caractère : privé (Chambre de commerce).

Destination : jeunes gens.

Directeur des cours : M. PÉRI, lieutenant de vaisseau en retraite.

Historique et but. — Les cours de mécaniciens, créés par la Chambre de commerce en 1887, s'adressent aux jeunes gens qui se préparent à la marine de l'État ou à la marine marchande et plus spécialement aux services techniques; par la suite, ces cours ont été destinés également aux jeunes ouvriers désireux d'entrer dans l'industrie privée.

Ils ne comptaient, au début, qu'une année d'études, et deux sections : Castellane et Joliette.

En 1894, les succès obtenus par les élèves ayant dépassé de beaucoup les espérances qu'on avait conçues, la chambre de commerce, pour donner un nouveau témoignage de bienveillance et d'encouragement aux jeunes ouvriers, établit deux années d'études, et par suite deux cours : un *cours élémentaire* et un *cours supérieur*. Enfin, en octobre dernier, elle a décidé la création d'une nouvelle section aux Chartreux, annexe qui donne déjà de très bons résultats.

Les cours de mécaniciens sont administrés par la chambre de commerce.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les cours ont lieu à l'école supérieure de commerce, à l'école communale de la rue de l'Évêché et à l'école communale du Chemin-des-Chartreux.

Date d'ouverture des cours : commencement d'octobre.

Date de fermeture des cours : 15 juillet.

École supérieure de commerce.

Cours supérieur. — Sciences. — Théorie des machines.
— Conduite des machines.

Cours élémentaire. — Mathématiques. — Théorie des machines. — Conduite des machines.

École de la rue de l'Évêché.

Cours supérieur. — Sciences. — Théorie des machines.
— Conduite des machines.

Cours élémentaire. — Mathématiques. — Théorie des machines. — Conduite des machines.

École du Chemin-des-Chartreux.

Cours supérieur. — Sciences. — Théorie des machines.
— Conduite des machines.

Cours élémentaire. — Mathématiques. — Théorie des machines. — Conduite des machines.

Les cours de dessin, d'histoire et de français ont lieu le dimanche matin à l'école supérieure de commerce (ces cours sont destinés aux auditeurs des trois écoles).

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		Cours Élémen- taire.	Cours Supé- rieur.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. AUDIBERT	Français	1	"
M. CHAIX	Histoire et géographie . .	1	"
MM. RÉMY et DUPRIX . . .	Mathématiques	1 1/2	"
MM. BOMPAR et PIC	Théorie des machines . . .	1 1/2	"
MM. WOLFF et BOMPAR . . .	Conduite des machines . .	1 1/2	"
M. ESQUERRÉ	Dessin	2	"
M. AUDIBERT	Français et rapports de mer	"	1
M. CHAIX	Histoire et géographie . .	"	1
M. MAURRY	Sciences mathématiques .	"	1 1/2
M. HENRIGY	Théorie et description de machines	"	1 1/2
M. BOULAN	Conduite et entretien de machines	"	1 1/2
M. ESQUERRÉ	Dessin	"	2
<i>Idem</i>	Croquis	"	2

Le matériel d'enseignement comprend une bibliothèque et différentes pièces de machines.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL		
	TOTAUX.	SUPÉRIEUR.	ÉLÉMENTAIRE.
1895.....	189	44	145
1896.....	187	63	124
1897.....	202	73	129
1898.....	223	70	153
1899.....	230	72	158

BUDGET.

Recettes.

Subventions. {	de l'État.....	6,000 fr.
	de la chambre de commerce.....	14,000
	des particuliers.....	1,925
Droits d'inscription.....		900
TOTAL.....		<u>22,825</u>

Dépenses.

Honoraires des professeurs, répétiteurs et personnel administratif.....	20,245
Frais d'entretien de matériel, de fourniture de dessin, éclairage, bibliothèque, etc.....	2,100
Récompenses accordées aux élèves s'élevant à la somme de.....	480
TOTAL.....	<u>22,825</u>

Récompense. — Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889.

Sanction des études. — Vers la fin du mois de juillet de chaque année a lieu dans la salle d'honneur de la

chambre de commerce, au palais de la Bourse, la distribution solennelle des récompenses. Les familles des adhérents y sont admises, et les autorités civiles et militaires invitées.

Pour entretenir l'émulation et encourager les élèves, les cahiers sont vérifiés, visés et annotés régulièrement par les professeurs, des notes d'interrogations et de composition sont données, des examens écrits et des examens oraux sont passés à la fin de l'année scolaire à la suite desquels des certificats d'études sont délivrés aux élèves du cours supérieur qui ont obtenu un minimum de 570 points, enfin des récompenses sont attribuées aux lauréats (étuis de mathématiques, ouvrages, livrets de la caisse d'épargne).

Un carnet de correspondance, qui donne les notes de la tenue des cahiers, d'interrogations, de compositions, ainsi que le nombre de leçons auxquelles l'élève a manqué, est remis par l'appariteur aux parents mêmes de l'élève, ceux-ci doivent le viser après en avoir pris connaissance; ce carnet a pour but de tenir les familles et les patrons au courant des notes obtenues par son titulaire.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — MARSEILLE.

École professionnelle Roux.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Créée à Aix en 1843 et transférée à Marseille en 1850, cette école a été dirigée par

M. Roux père de 1843 à 1860, et par M. Roux Valéray, fils, de 1860 à 1891, date à laquelle elle a cessé de fonctionner.

L'école avait pour but de préparer les jeunes gens au concours d'admission de l'école des arts et métiers d'Aix, aux examens d'élèves mécaniciens de la Marine et aux emplois de conducteurs des Ponts et chaussées.

Organisation de l'enseignement. — 1° *Programme* : Mathématiques; arithmétique, géométrie, algèbre, géométrie descriptive, trigonométrie; éléments de chimie, de physique et de mécanique; français, histoire et géographie; dessin : ornement, machines et croquis; description et conduite de machines; travaux manuels : forge, ajustage, tours, menuiserie et modèles;

2° *Durée des études* : trois ans.

Emploi du temps. — Tous les jours : 1 h. 1/2 de mathématiques, de physique ou de chimie; 2 heures de dessin; 1 heure de français, d'histoire ou de géographie plus 2 heures de travaux manuels pour les élèves de 1^{re} année, 3 heures pour ceux de la 2^e année et 4 heures pour ceux de la 3^e année.

Le personnel se composait du directeur, de trois professeurs, de deux chefs d'atelier et d'un maître d'études.

Une centaine d'élèves fréquentaient l'école, dont 50 internes.

Subventions. M. Roux recevait :

1° Une subvention de l'État (en 1871, 2,500 francs; en 1872, 2,000 francs; de 1873 à 1875, 1,500 francs; de 1876 à 1880, néant; de 1881 à 1886, 1,000 francs);

2° Une subvention départementale moyenne de 1,500 francs (de 1874 à 1891);

3° Une subvention communale de 2,000 francs, de 1875 à 1878; de 3,000 francs, de 1879 à 1883; de 4,000 francs, de 1884 à 1888, date de la suppression.

La subvention de l'État était donnée à titre d'encouragement et les deux autres pour l'entretien des boursiers.

Le matériel d'enseignement comprenait :

1 machine à vapeur de deux chevaux, 2 tours parallèles, 1 raboteuse, 1 machine à percer, 25 étaux, 2 forges, 10 établis et leurs accessoires.

Une moyenne de 10 élèves par an étaient reçus aux différents examens et concours.

Récompense. — 1878. Exposition universelle : mention honorable.

Causes de la disparition. — Suppression des subventions de l'État et de la ville de Marseille.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — MARSEILLE.

Société académique de comptabilité (section de Marseille).

Siège social : cours Lieutaud, 37.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — La section de Marseille de la Société académique de comptabilité a été fondée, en 1883,

par M. Méric, avec l'appui du conseil général des Bouches-du-Rhône, qui mit à sa disposition des salles de cours et qui, dès l'origine, dota d'une subvention l'institution nouvelle.

A partir de 1889, la chambre de commerce de Marseille voulut s'intéresser à l'œuvre accomplie par la société en lui accordant des médailles et des encouragements.

En ce qui concerne le but de la section marseillaise de la société académique de comptabilité, il est le même que celui que poursuit la société parisienne, à la notice de laquelle le lecteur pourra se reporter.

Les cours de la société ont lieu à la préfecture des Bouches-du-Rhône (salle du conseil de revision, rue Sylvabelle, 2), et à l'école communale (rue Puget, 25).

Ils commencent dans la deuxième quinzaine d'octobre et prennent fin en juin.

Programmes. — Les matières enseignées comprennent les cours suivants :

Comptabilité théorique et pratique (deux années), bureau commercial et tenue de livres, arithmétique commerciale, changes et arbitrages, droit commercial, droit maritime, législation industrielle, science économique, sténographie, dactylographie, correspondance commerciale, législation fiscale, langues vivantes (allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien).

Les cours de langues sont divisés en cours élémentaires et cours supérieurs et durent une année chacun; seul, le cours d'arabe a une durée d'une année.

NOMBRE DES PRÉSENCES AU 1^{er} JANVIER.

	TOTAUX.	MOYENNE par cours.
1895.....	252	45
1896.....	217	62
1897.....	287	73
1898.....	316	76
1899.....	338	80

BUDGET.

—

Recettes.

Subventions	du département.....	100 ^f 00 ^e
	de la ville de Marseille.....	1,000 00
Déficit.....		529 60
TOTAL.....		<u>1,629 60</u>

Dépenses.

Déficit de l'exercice précédent.....	458 ^f 25 ^e	
Réouverture, affiches, frais divers, imprimés.....	121 35	
Secrétaire.....	600 00	
Frais de salles.....	450 00	
TOTAL.....		<u>1,629 60</u>

Sanction des études. — Examens annuels, diplômes de comptable et certificats divers.

Jury d'examen pris en dehors de la société, composé de membres de la chambre de commerce, du tribunal de commerce, du conseil municipal et du conseil général, d'un syndic de faillites et de deux professeurs ou experts comptables.

CHARENTE. — ANGOULÈME.

Cours professionnels de la Bourse du travail.

Siège social : rue de Genève, 29-31.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Bourse du travail, créée le 1^{er} février 1893 par le groupement des syndicats ouvriers de la ville d'Angoulême, a organisé, à partir du 1^{er} octobre 1895, des cours professionnels destinés surtout aux apprentis et aux jeunes ouvriers métallurgistes, menuisiers, tailleurs de pierre et peintres. Des cours avaient été également organisés pour les carrossiers, mais ils ont été suspendus, en 1898, par suite de la disparition de la chambre syndicale de cette corporation.

Il est fait face aux frais de l'enseignement au moyen de prélèvements opérés sur les subventions du conseil général de la Charente et du conseil municipal de la ville d'Angoulême, allocations dont la plus grande partie est consacrée à l'entretien des cours.

Administration. — Ces cours sont administrés par le comité général de la Bourse du travail, composé comme suit :

Secrétaire général. — M. CHOLLET, rue des Trois-Notre-Dames, 27.

Secrétaire adjoint. — M. MAURIN, rue du Cheval-Blanc, 18.

Trésorier. — M. SANTERRE, rue Fontchaudière.

Trésorier adjoint. — M. FEUGLET, rue Fontaine-du-Lizier.

Archiviste-bibliothécaire. — M. GUITARD, rue de Genève, 29-31.

Organisation de l'enseignement. — Les locaux des cours comprennent :

1 salle pour les cours de menuiserie et de mécanique (cours théoriques) ;

1 salle pour le travail pratique de forge, ajustage et tour ;

1 salle de moulage et fonderie ;

1 salle de coupe des pierres ;

1 salle de peinture en bâtiment.

Date de l'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : 31 mars.

Programmes. — *Cours théoriques.* Principes de géométrie, dessin linéaire, notions de physique, technologie, mécanique, notions d'électricité, stéréotomie, menuiserie (meubles et bâtiment).

Cours pratiques. Forge, ajustage, tournage, moulage et fonderie, coupe des pierres, peinture en bâtiment.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. LAVAL	Géométrie, dessin linéaire, physique, technologie, mécanique.	4
M. SANSARLAT	Cours théorique de menuiserie, dessin et géométrie.	4
M. VIGNAUD	Atelier de moulage et fonderie.	4
M. LABONNE	Atelier de forge, ajustage et tour.	4
M. SARTON	Cours de stéréotomie et atelier de coupe des pierres.	4
M. VACHER	Atelier de peinture en bâtiment.	4

Matériel d'enseignement. — *Enseignement théorique* : Tableaux et chevalets, petite machine démonstrative, tableau de sonneries électriques, modèles de dessin, ouvrages et livres classiques d'enseignement.

Enseignement pratique : 1 forge, 1 enclume, 1 machine à percer à main, 2 étaux, petits outils divers de forge, ajustage et tour; châssis de moulage, 1 four à fondre au creuset, petite poche et outils divers de moulage.

Bibliothèque : Environ 30 ouvrages de mécanique, menuiserie, charpente, fonderie, serrurerie et professions diverses.

Petite collection de coupes de pierres exécutées par les élèves et quelques pièces de machines en réduction.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.	
	TOTAUX.	Moyenne par cours.
1895.....	120	20
1896.....	130	22
1897.....	150	25
1898.....	110	19
1899.....	96	16

BUDGET.

—

Recettes.

Subventions	{ du département de la Charente.....	1,000 fr.
	{ de la ville d'Angoulême.....	2,500
Total.....		<u>3,500</u>

Dépenses.

Concierge	600 fr.
Location	1,700
Frais de bureau, imprimés.....	500
Achat de matériel et entretien.....	300
Chauffage et éclairage.....	400
	<hr/>
TOTAL.....	3,500
	<hr/>

Récompenses. — 1896. Exposition nationale de Rouen : médaille d'argent avec diplôme pour modèles de coupe des pierres;

1896. Même exposition : médaille de bronze pour objets de carrosserie.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Le contrôle de l'enseignement est opéré par un délégué du comité général de la Bourse du travail, de service chaque semaine.

Les professeurs établissent eux-mêmes le classement de fin d'année, sans concours, ni examens.

Les élèves reçoivent des diplômes et des prix consistant en livrets de caisse d'épargne, médailles, outils appropriés à leur profession et ouvrages techniques.

CHARENTE. — ANGOULÊME.

École supérieure professionnelle
annexée à l'école normale d'instituteurs d'Angoulême.

Siège social : Angoulême.

Caractère : public, départemental.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cet établissement a été ouvert au mois d'octobre 1891; il reçoit les enfants de 12 à 15 ou 16 ans et a pour but de leur apprendre un métier, tout en complétant leur instruction générale.

L'école renferme deux sections : l'une industrielle, l'autre commerciale. L'enseignement général est assez développé dans l'école qui est en réalité une école primaire supérieure doublée d'une école professionnelle.

Administration. — L'École fonctionne sous le contrôle d'une commission de surveillance et de perfectionnement nommée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans une partie des locaux de l'école normale d'instituteurs.

Date de l'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : 31 juillet.

Programmes. — L'enseignement technique est donné :

1° Dans les cours industriels ou commerciaux;

2° A l'atelier.

Les travaux d'atelier comprennent :

1° *Bois* : menuiserie, tour, modelage, mécanique;

2° *Fer* : ajustage, forge, tour;

3° *Stéréotomie*.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>				
M. LEMOY.....	Sciences physiques et naturelles.....	2	2	2
M. BOUYER.....		1	1	1
MM. BOURDEVAIRE et GUILLIEN.		4	4	4
M. GUIARD.....	Technologie ou méca- nique.....	1	1	1
M. GUIARD et 4 contremaitres.	Travail d'atelier.....	13	18	20
M. GUIARD.....	Dessin industriel.....	6	6	6
<i>Enseignement commercial.</i>				
M. GILBERT.....	Comptabilité et tenue de livres.....	3	3	1
M. DURAND.....	Langue allemande....	2	2	3
M. ROBERT.....	Langue anglaise.....	2	2	3
M. DANTON.....	Langue espagnole....	2	2	3
MM. BOURDEVAIRE et BOUYER.	Mathématiques.....	4	4	4
M. AUBIN.....	Géographie commer- ciale.....	1	1	1
M. DARGEOU....	Calligraphie.....	3	3	1
M. GILBERT.....	Marchandises.....	3	4	6
Idem.....	Législation commer- ciale.....	//	1	1
Idem.....	Économie politique..	//	1	1
Idem.....	Dessin.....	2	2	2
Idem.....	Machine à écrire, co- pie de lettres, auto- copiste.....	//	2	3

Enseignement général. — Le nombre d'heures consacrées, chaque semaine, à l'enseignement général est le même pour les élèves des années correspondantes, dans la section commerciale et dans la section industrielle.

Pour les élèves de 1^{re} année (commerce et industrie),
10 heures;

Pour les élèves de 2^e année (commerce et industrie),
8 heures;

Pour les élèves de 3^e année (commerce et industrie),
8 heures.

L'enseignement artistique est représenté par l'enseignement de la musique, à raison de 2 heures par semaine, et l'enseignement du modelage à la section commerciale, 1 heure par année; le dessin céramique, 1 heure pour la 3^e année.

L'éducation physique est l'objet de 1 heure de gymnastique.

Matériel d'enseignement. — Les appareils du cabinet de physique de l'école normale d'instituteurs, ainsi que ses collections sont mis à la disposition de l'école professionnelle qui possède en outre un commencement de musée technologique et commercial.

Quelques ouvrages techniques composent la bibliothèque à l'usage des maîtres et des élèves.

Les ateliers sont pourvus de quarante étaux, de machines-outils, établis et de l'outillage indispensable à des ajusteurs et à des forgerons. Les machines-outils sont actionnées par un moteur à vapeur d'une force de 4 chevaux.

L'entretien et le renouvellement du matériel sont à la charge du département.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT					
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		GÉNÉRAL.	ARTISTIQUE.
	TOTAUX.	Moyenne par cours.	TOTAUX.	Moyenne par cours.		
1895.....	66	22	57	19	123	57
1896.....	64	21	54	18	118	54
1897.....	63	21	57	19	120	57
1898.....	68	23	60	20	128	60
1899.....	78	26	46	15	124	46

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	11,900 fr.
	du département.....	8,730
	de la ville d'Angoulême.....	2,800
	de la chambre de commerce.....	400
Rétributions scolaires.....		25,950
Bourses. ...	départementales.....	2,550
	communales.....	1,000
	diverses.....	425
TOTAL.....		53,755

Dépenses.

Personnel.....	25,450 fr.
Frais de nourriture et d'entretien des élèves, des maîtres internes et du personnel domestique.....	24,665
Dépenses d'atelier.....	2,300
Fournitures classiques.....	850
Dépenses diverses.....	50
Excédent des recettes.....	440
TOTAL.....	53,755

Récompenses. — 1893. Exposition régionale d'Angoulême : diplôme d'honneur;

1895. Exposition internationale de Bordeaux : diplôme d'honneur.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — A la fin de chaque année scolaire, les élèves subissent un examen à la suite duquel ils sont déclarés aptes à passer dans la division supérieure. Ceux reconnus insuffisants redoublent les études de l'année précédente.

A la fin de la troisième année, un diplôme de fin d'études est accordé aux élèves, après examen (diplôme d'études industrielles pour les uns, d'études commerciales pour les autres).

En outre, les élèves se présentent généralement au certificat d'études primaires supérieures et quelquefois au brevet élémentaire. Néanmoins la préparation à ces examens n'étant pas le but de l'école, il n'est pas permis aux élèves de négliger les cours qui n'y conduisent pas directement.

CHARENTE. — COGNAC.

Cours professionnel de la Bourse du travail de Cognac.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours professionnels de la Bourse du travail sont de création toute récente; les dates

respectives de fondation sont les suivantes : cours des menuisiers, des cordonniers et des tailleurs de pierre (1898); cours des apprentis tonneliers (1899). Le but est de compléter les connaissances théoriques des ouvriers de ces diverses corporations et de faciliter l'apprentissage à des enfants de familles nécessiteuses.

Ces cours sont administrés directement par le syndicat de la Bourse du travail.

Installation matérielle. — L'enseignement est donné dans trois salles de la Bourse du Travail.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Le programme des études comprend les notions indispensables aux ouvriers des diverses corporations.

Le nombre des leçons est de deux par semaine pour les menuisiers et les cordonniers, et de six pour les tailleurs de pierre et les apprentis tonneliers; en outre, ces derniers travaillent comme apprentis pendant la journée.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. MAIRE.	Menuiserie.	4
M. GRANDLAT.	Cordonnerie.	4
M. THIOULET.	Coupe de pierre.	12
M. CHAUVIN.	Tonnellerie.	48

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1900.

Cordonnerie.....	20
Menuiserie.....	15
Coupe de pierre.....	30
Tonnellerie.....	2

CHARENTE. — COGNAC.

Cours complémentaire de Cognac.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours complémentaire de Cognac a été créé, par arrêté ministériel du 22 juin 1882, dans le but de préparer les meilleurs élèves des écoles primaires à l'industrie et au commerce.

Depuis cette époque, les programmes, plusieurs fois révisés, ont été plus particulièrement orientés vers l'enseignement industriel et commercial.

Le cours complémentaire a, en réalité, pour but de fortifier et d'étendre les connaissances acquises à l'école primaire, sans jamais perdre de vue qu'il s'agit de former des ouvriers capables et de bons employés de commerce.

Administration. — Un comité de patronage, composé

de vingt-sept membres, choisis principalement dans le commerce et l'industrie, s'occupe de placer les élèves qui ont terminé leurs études et de les surveiller.

Installation matérielle. — Le cours complémentaire et l'école élémentaire comptent 450 élèves, dont 87 suivent le cours complémentaire.

Les locaux sont neufs, vastes, bien aérés, très bien éclairés et bordent une cour plantée de fort beaux arbres.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Le programme des cours complémentaires répond aux besoins des carrières industrielles et commerciales :

1° Matières préparant à l'industrie :

Français, dessin, géométrie, calcul, travail du bois, travail du fer, modelage, sculpture, tournage ;

2° Matières préparant au commerce :

Français, calligraphie, sténographie, comptabilité, calcul, géographie, anglais, allemand.

Les études durent deux années au moins, et les élèves sont répartis en deux sections.

Tous les ans, le comité distribue des récompenses aux meilleurs élèves.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. ITHURBIDE.	Français.	4	4
M. PRÉVOST.	Dessin.	3	4
<i>Idem.</i>	Géométrie.	2	2
<i>Idem.</i>	Calcul.	2	2
M. BERNARD.	Travail du bois.	4	4
M. ANDRÉ.	Travail du fer.	4	4
M. PRÉVOST.	Sciences.	1	1
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. PRÉVOST.	Comptabilité.	2	2
M. ITHURBIDE.	Français.	3	3
M. PRÉVOST.	Calcul.	2	2
M. ITHURBIDE.	Géographie.	2	2
M. PRÉVOST.	Calligraphie.	1	1
M. ITHURBIDE.	Sténographie.	1	1
<i>Idem.</i>	Anglais.	3	3
<i>Idem.</i>	Allemand.	3	3

Matériel d'enseignement. — Le matériel servant à l'enseignement donné au cours complémentaire est complet et en bon état : très belle salle de dessin ; atelier très bien éclairé, avec un outillage neuf permettant à 50 élèves de travailler en même temps.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

Première année.	47
Deuxième année.	40
TOTAL.	<u>87</u>

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	21	11	6	4
1895.....	36	17	15	4
1896.....	29	18	9	2
1897.....	40	17	17	6
1898.....	40	23	14	3

BUDGET.

—

Recettes.

Subventions	{	de l'État.....	2,500 fr.
		de la ville de Cognac.....	1,700
TOTAL.....			<u>4,200</u>

Dépenses.

Personnel.....	<u>4,200 fr.</u>
----------------	------------------

Tous les ans, le comité distribue des récompenses aux meilleurs élèves.

Récompenses.— 1889. Exposition universelle de Paris : médaille d'argent ;

Exposition de Tours : médaille d'argent ;

Exposition de Lyon : médaille d'argent ;

1893. Exposition d'Angoulême : médaille de vermeil ;

1895. Exposition de Bordeaux : médaille de bronze ;

Exposition de Cognac : médaille d'or.

CHARENTE. — COGNAC.

Cours du soir entretenu par la Société amicale
des anciens élèves du cours complémentaire.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — La Société amicale des anciens élèves du cours complémentaire, dans le but de former, pour le commerce de Cognac, des sujets capables, a fondé, en 1891, des cours du soir qui ont très régulièrement fonctionné depuis cette époque.

Les cours entretenus par la Société amicale visent plus particulièrement la préparation au commerce et forment des employés capables de rendre des services à l'étranger.

Organisation de l'enseignement et programmes. — L'enseignement a lieu, le soir, dans les locaux du cours complémentaire.

Ces cours sont destinés à compléter les études commerciales; ils portent sur :

L'anglais, l'allemand, la sténographie, la calligraphie, la comptabilité, la tenue des livres.

L'enseignement est donné toute l'année, de 8 heures à 10 heures du soir.

Les élèves, tous employés de commerce, sont répartis en deux sections : les débutants et les anciens.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSAGRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. ITHURBIDE	Anglais	4	4
<i>Idem</i>	Allemand	4	4
<i>Idem</i>	Sténographie	1	1
M. POUCHAT	Calligraphie	1	1
<i>Idem</i>	Tenue de livres	1	1
<i>Idem</i>	Comptabilité	1	1

Matériel d'enseignement. — Les anciens élèves, qui fréquentent les cours d'enseignement commercial du soir, se réunissent dans les salles du cours complémentaire, où ils trouvent un matériel confortable, sont très bien éclairés et chauffés à la vapeur.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1889.

	PRÉSENTS.	INSCRITS.
Première section	16	22
Deuxième section	20	25
TOTAUX	36	57

Statistique des élèves. — Pendant les cinq dernières années, de 1894 à 1898, la moyenne des auditeurs, ayant fréquenté les cours du soir (commerce), a été de 35 à 45. La société a facilité aux meilleurs élèves un séjour à l'étranger : 4 sont allés en Allemagne, 4 en Angleterre, 1 en Danemark.

Les jeunes gens, à leur sortie, se placent dans le commerce.

Budget. — Les dépenses, occasionnées par ce cours, s'élèvent à la somme de 750 francs et sont couvertes par les souscriptions des sociétaires.

Récompenses. — 1895. Exposition de Bordeaux: médaille de bronze.

Sanction des études. — Le comité de patronage étend son action sur les anciens élèves employés dans le commerce et dans l'industrie.

Lorsqu'un membre de l'association se trouve sans travail, ou à la recherche d'un emploi, ses camarades lui viennent en aide pour le placer le plus vite possible; personne ne manque à ce devoir de solidarité et il est très rare de voir un sociétaire inoccupé.

CHARENTE. — COGNAC.

La «Philanthropie cognaçaise», association des voyageurs et des employés de commerce et de l'industrie.

Siège social : Cognac.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cette société est une société de secours mutuels formée entre voyageurs et employés de

commerce ; elle a été fondée en 1896, et ses statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral en date du 4 juillet.

Son but est de donner des secours, en cas de maladie, et de répandre, parmi ses membres, des connaissances pouvant leur rendre des services dans l'exercice de leur profession.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. Armand NOULAUD, rue de la Rochefoucauld, 18.

Vice-présidents. — MM. Alexis ROSE, avenue Victor-Hugo, et Noël FRICOUT, rue des Bonnets.

Secrétaire. — M. Alban GUILLIEU, rue Neuve-Saint-Martin.

Secrétaire adjoint. — M. Albert QUANTIN, rue Lazare-Carnot.

Trésorier. — M. Pierre BARDEAU, avenue Victor-Hugo, 99.

Trésorier adjoint. — M. Marcel MONGIN, rue des Champs-du-Château.

Bibliothécaire-archiviste. — M. Henri LATASTE, rue de Beillaut, 2.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans une salle située rue de la Demi-Lune. Ils commencent au début du mois de novembre et prennent fin vers le 15 août.

Ils sont d'ordre exclusivement commercial, eu égard à leur destination.

Le tableau ci-dessous de l'emploi du temps donne à la fois l'indication des matières enseignées et le temps affecté à l'étude de ces matières.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. MARTIN.....	Anglais.....	1	1
M. BIERCK.....	Allemand.....	1	1
M. MAUVEZIN.....	Espagnol.....	1	1
M. ROUHAUD.....	Comptabilité.....	1	1
M. LAVAL.....	Sténographie.....	1	1
M. VERGER.....	Dactylographie.....	1	1

Les présences moyennes aux cours, à la date du 1^{er} janvier, dans les trois dernières années, sont les suivantes :

1897.....	18 élèves.
1898.....	10
1899.....	20

Un embryon de bibliothèque est annexé aux cours.

Une distribution de prix a lieu à la fin de chaque année scolaire, permettant d'attribuer des récompenses aux deux élèves les plus méritants de chaque cours.

BUDGET.

Recettes.

En caisse au 1 ^{er} janvier.....	577 ^f 35 ^c .
Subvention du département.....	30 00
Cotisations des membres	
{ honoraires (126).....	2,155 00
{ actifs (90).....	1,976 00
{ associés (4).....	67 50
{ stagiaires (39).....	144 50
Produit des amendes, des annonces faites dans le Bulletin, de la vente des insignes et des droits d'entrée.....	302 65
Retrait de la caisse d'épargne.....	1,500 00
TOTAL.....	<u>6,753 00</u>

Dépenses.

Frais de gestion, loyer.....	353 ^f 55 ^c
Honoraires des médecins.....	196 50
Indemnités aux malades.....	422 00
Frais funéraires.....	450 00
Allocations aux professeurs chargés des cours....	465 00
Frais divers.....	388 55
Versement à la Caisse des dépôts et consignations au compte de retraites.....	1,250 00
Versement à la Caisse des dépôts et consignations en compte courant.....	2,750 00
Solde restant en caisse.....	477 40
TOTAL.....	6,753 00

CHARENTE-INFÉRIEURE. — LA ROCHELLE.**Cours de dessin linéaire et industriel.**

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Ce cours a été créé vers 1869, sous le patronage de la municipalité, en vue de compléter et de fortifier les connaissances en dessin, acquises dans les écoles communales, et de permettre aux ouvriers intelligents de comprendre le langage de l'architecte et de l'ingénieur ; ce cours ne comportait au début que l'enseignement du dessin artistique ; vers 1875, les élèves furent répartis en deux subdivisions consacrées, l'une au cours de dessin d'imitation, l'autre au cours de dessin linéaire ; mais les leçons étaient données pour les deux subdivisions aux mêmes heures et dans le même local par deux professeurs différents. Le nombre d'élèves s'étant accru, on sépara complètement les deux cours, et l'école de dessin linéaire industriel fut transférée dans les locaux de l'école communale Bompland.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Le programme des cours est conforme aux programmes officiels en vigueur dans les écoles primaires et dans les écoles primaires supérieures.

Le cours est collectif pour le plus grand nombre des

élèves de 1^{re} et de 2^e années, c'est-à-dire qu'il est fait au tableau par le professeur et comprend l'enseignement du dessin linéaire et du croquis coté d'objets usuels, suivant les programmes officiels.

Les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e années, possédant ces connaissances, sont distribués par spécialités (mécaniciens, maçons, tailleurs de pierre, menuisiers et charpentiers), et un enseignement, propre à ces groupements, leur est donné, facilité d'ailleurs par les cours autographiés du professeur.

Les cours ont lieu le mardi, le mercredi et le jeudi de chaque semaine; ils ont une durée de une heure et demie; ils commencent vers le 15 novembre et se prolongent jusqu'au 15 mars de l'année suivante.

Les élèves suivent généralement les cours deux et trois ans après leur sortie des écoles.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement se compose de :

Modèles en relief, en bois et en plâtre ;

Assemblages de menuiserie, modèles de pièces de machines, petits modèles de portes, fenêtres, treuils, papiers, etc., objets de quincaillerie et de serrurerie ;

Modèles en plâtre pour la coupe des pierres ;

Cours autographié de dessin par M. Deforge ;

Sujets de concours donnés aux examens des écoles des Arts et Métiers, de Cluny et des écoles professionnelles ;

Divers modèles de cours de dessin industriel.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES. Professeur : M. Léon DEFORGE. Surveillant : M. DORIS.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
Cours collectif : éléments du dessin linéaire, de la méthode des projections et croquis cotés	20	20	#
Croquis d'après les modèles en relief	20	20	20
Dessin linéaire à l'aide d'instruments d'après les croquis pris par les élèves et dessins réduits ou augmentés à l'échelle d'après des modèles graphiques	32	32	52

Effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899. — Le nombre des élèves inscrits au 1^{er} janvier 1899 a été de 101 ; sur ce nombre, 70 ont suivi très régulièrement les cours.

10 élèves sont en 3^e année, 25 en 2^e et 35 en 1^{re} année.

EFFECTIF DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

1893-1894	125
1894-1895	90
1895-1896	91
1896-1897	76
1897-1898	97

La moyenne des élèves ayant suivi les cours pendant les cinq dernières années est ainsi de 95 environ ; leurs spécialités sont les suivantes :

Mécaniciens, ajusteurs, forgerons, fondeurs	50
Menuisiers, charpentiers	20
Ferblantiers, couvreurs, plâtriers, divers	10
Maçons et tailleurs de pierres	15

Le cours est entièrement à la charge de la ville de la Rochelle et figure à son budget pour la somme de 645 francs.

Récompense. — Cet enseignement a obtenu à l'Exposition universelle de 1889 une médaille de bronze.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — ROCHEFORT.

Cours de dessin industriel et artistique.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Cet enseignement, dont la création remonte à l'époque où furent établis les cours d'adultes à Rochefort-sur-Mer, prit à l'origine le nom de *cours de dessin d'adultes* jusqu'en 1895, date où il fut licencié, n'étant que peu fréquenté.

En 1896, à la suite d'une pétition des habitants de la ville, le cours de dessin fut rétabli ; il prit alors le nom actuel de *cours de dessin industriel et artistique*.

L'enseignement a pour but de préparer les élèves aux examens du dessin, en vue de leur admission dans les écoles civiles et militaires et spécialement aux écoles de maistrance de la marine ; il forme aussi des dessinateurs pour ce même service, etc.

Installation matérielle. — Le cours a lieu dans une

classe communale (*extra muros*), qui est aménagée de tables et de bancs destinés aux enfants.

Le matériel étant peu propre à l'enseignement du dessin, on a disposé, autour de la salle, une banquette à hauteur d'appui, munie de tiroirs et d'armoires.

L'installation est encore insuffisante, étant donné le nombre d'élèves qui fréquentent le cours.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Le programme de l'enseignement, dont est chargé M. Dupleiche, professeur, comprend :

- 1° Un cours de dessin géométrique ;
- 2° Un cours de dessin linéaire appliqué à la charpente, à la coupe de pierre et à l'ébénisterie, etc. ; les élèves doivent exécuter en relief, dans la mesure du possible, tous les objets traduits préalablement sous forme d'épures ;
- 3° Un cours théorique de machine à vapeur avec démonstrations au tableau et sur la machine ;
- 4° Un cours de modelage et de moulage d'après nature ;
- 5° L'ornement et la décoration d'après la plante vivante ;
- 6° L'étude de la tête et de l'académie ;
- 7° Un cours de perspective ;
- 8° Un cours d'anatomie artistique ;
- 9° La physique et la chimie industrielles.

L'enseignement est divisé en trois années :

1^{re} année. — Année préparatoire ;

2^e année. — Année de fin d'études ;

3^e année. — Année indépendante.

Le cours se subdivise en sept sections ou spécialités correspondant sensiblement aux subdivisions ci-dessus énoncées :

1° Les mécaniciens ; 2° les tailleurs de pierre ; 3° les charpentiers et menuisiers ; 4° les peintres ; 5° les ferblantiers ; 6° les sculpteurs ; 7° les dessinateurs de navires.

Le matériel d'enseignement se compose, en dehors des modèles en relief (plâtres), d'une machine à vapeur.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
La théorie de la machine.....	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Le dessin géométrique et linéaire.....	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Le modelage et le moulage.....	7 1/2	7 1/2	7 1/2
La coupe des pierres.....	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Le trait en charpente et en menuiserie..	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Le tracé du navire en bois et du navire en fer.....	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Physique et chimie industrielles.....	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Perspective.....	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Anatomie artistique.....	7 1/2	7 1/2	7 1/2

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Peintres sculpteurs.....	13
Ouvriers du bois, charpentiers.....	10
Tailleurs de pierres.....	5
Ferblantiers.....	5
Photographes.....	4
Mécaniciens.....	69
TOTAL.....	<u>105</u>

Le nombre d'élèves sortis en 1898 a été de 30.

Pour la plupart, les jeunes gens se placent dans l'industrie et dans les établissements de la marine et du génie militaire.

La dépense occasionnée par le fonctionnement de ce cours est de 500 francs; elle est supportée entièrement par la ville de Rochefort-sur-Mer.

Récompense. — Le cours a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition de Rochefort-sur-Mer en 1898.

CHER. — BOURGES.

**Cours de dessin professionnel pour les apprentis
et jeunes ouvriers du syndicat patronal de l'ameublement.**

Siège social : école primaire, rue de Paradis.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Ces cours professionnels ont été fondés par la chambre syndicale patronale de l'ameublement le 15 janvier 1890, dans le but de donner aux apprentis de la corporation l'instruction professionnelle nécessaire pour former des ouvriers habiles et contribuer, de cette façon, à lutter contre la concurrence étrangère ; le but également poursuivi par la chambre syndicale est de relever par l'instruction la condition morale et matérielle du travailleur et de lui faire comprendre que la concurrence doit exister seulement dans une loyale émulation.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. BEDEAU, tapissier, rue Mirbeau.

Vice-président. — M. LUXORE, miroitier-doreur, rue des Arènes.

Trésorier. — M. CORDIER, ébéniste, rue Mirbeau.

Secrétaire. — M. ROBIN, ébéniste, rue Mirbeau.

Secrétaire adjoint. — M. LELARGE-LECLERC, ébéniste, rue Mirbeau.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu le soir à l'école primaire, ancienne salle municipale de dessin.

La durée des études est de trois années.

Date d'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : 1^{er} juillet.

Programmes. — Les matières de l'enseignement portent sur la géométrie, l'exécution de plans pour la construction du meuble, l'ornement dans les divers styles, la coupe pour les tapissiers, le dessin à vue à l'aide de modèles en relief.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
M. PELLOILLE .	Géométrie.	8	#	#	#
<i>Idem.</i>	Dessin linéaire . .	8	8	8	8
<i>Idem.</i>	Dessin d'orne- ment.	8	8	8	8
M. BEDEAU . . .	Coupe pour ten- tures.	8	8	8	8

Matériel d'enseignement. — Tables, tréteaux, portemodèles, cours d'ébénisterie et de menuiserie de Roubo, de tapisserie de Lenoir, châssis formant fenêtre, maquettes en bois et en plâtre, divers ouvrages et textes de tapisserie, de sculpture et d'ébénisterie.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.	
	TOTAUX.	Moyenne par cours.
1895.....	25	7
1896.....	26	8
1897.....	24	7
1898.....	25	7
1899.....	23	7

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{ de l'État.....	200 fr.
	{ du département.....	50
	{ de la Ville de Bourges.....	250
	{ de la chambre de commerce.....	50
	{ des associations diverses.....	30
	{ du syndicat de l'ameublement.....	100
TOTAL.....		680

Dépenses.

Personnel...	{ enseignant.....	200 fr.
	{ administratif.....	50
Fournitures de papier, molleton, toile-coton, boîtes de mathématiques, maquettes en plâtre, chauffage, médailles, diplômes, imprimés, timbres, etc.....		430
TOTAL.....		680

Récompense. — Exposition de Bourges (mai 1897) : médaille d'or grand module, Vierzon (Juillet 1899) diplôme d'honneur.

Sanction des études. — Le contrôle apporté à l'ensei-

gnement consiste dans une surveillance de la municipalité de Bourges et des membres du syndicat.

Des concours ont lieu, chaque année, et sont jugés par des professeurs de la ville et d'anciens négociants en ameublement.

CHER. — VIERZON.

Association philotechnique.

Siège social : place du Château.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : adultes, jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'Association philotechnique de Vierzon a été fondée, en octobre 1895, par M. Réau, directeur de l'école publique de Vierzon, dans le but de donner aux jeunes gens un complément d'éducation, au même titre que les autres sociétés d'enseignement populaire. En même temps qu'elle perfectionne l'instruction, l'association constitue une sorte de patronage destiné à resserrer davantage les liens de camaraderie qui doivent exister entre les jeunes gens sortis de l'école primaire.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. RÉAU, 1, place du Château.

Vice-président. — M. PINAULT, rue Gustave-Flourens.

Secrétaire. — M. BRAY, rue de Bas-de-Grange.

Trésorier. — M. RENAULT, rue de GROSSOUS.

Comptable. — M. SÉBAULT, rue Neuve.

Archiviste-bibliothécaire. — M. FLEURET, rue des Changes.

Organisation de l'enseignement. — Tous les cours, conférences et réunions ont lieu à l'école de la place du Château; ils durent toute l'année.

Programmes. — 1° *Enseignement industriel.* Arithmétique et géométrie pratique, algèbre, problèmes appliqués aux opérations industrielles (machines et outils, serrurerie, fabrication du verre et de la porcelaine); sciences physiques et naturelles (applications aux industries locales); cours spécial de céramique (fabrication de la porcelaine); modelage, dessin industriel (serrurerie, mécanique), croquis de pièces mécaniques et mise au net; dessin d'imitation appliqué à la céramique (porcelaine et majolique, poteries du Berry, terres cuites, verreries de Vierzon; peinture sur porcelaine.

2° *Enseignement commercial.* Calligraphie, comptabilité, problèmes d'arithmétique appliquée au commerce, législation et économie politique, correspondance commerciale, géographie commerciale.

3° *Enseignement général.* Français, arithmétique, géométrie, histoire, droit usuel, etc.

4° *Enseignement artistique.* Musique vocale et instrumentale, dessin d'ornement, diction.

5° *Éducation physique.* Gymnastique, exercices physiques, tir, jeux, promenades scientifiques et industrielles.

6° Conférences publiques et lectures populaires (chaque samedi).

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. LANOUX.	Mathématiques.	2	2
M. RÉAU.	Physique.	2	2
M. JULLIAN.	Sciences naturelles.	2	2
M. ENGUEHARD.	Dessin industriel.	2	2
M. THÉVENEAU.	Dessin industriel.	2	2
M. LAGRAVE.	Dessin industriel et peinture sur porcelaine.	2	2
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. RÉAU.	Comptabilité.	2	„
M. LANOUX.	Mathématiques.	2	„
M. BISSOUDRE.	Géographie commerciale.	2	„
<i>Idem.</i>	Calligraphie.	2	„
M. RÉAU.	Économie politique et législa- tion.	2	„

Matériel d'enseignement. — L'Association possède dans le salon de la société un musée historique et géographique, scientifique, industriel et commercial comprenant plus de 4,000 échantillons.

Elle a fixé l'histoire de la civilisation au moyen d'albums et de collections diverses : volumes, monnaies, objets nom-

breux, montrant les progrès réalisés depuis les temps les plus reculés dans l'industrie, le commerce, les arts, les sciences, l'agriculture, l'alimentation et le vêtement, les expositions.

L'Association philotechnique de Vierzon a acquis les appareils et produits nécessaires à l'enseignement du tir, de la gymnastique, au développement des exercices physiques et à l'étude de la musique instrumentale (harmonie « La Philotechnique »), des sciences physiques et naturelles; elle a organisé des jeux de plein air et d'appartement. Elle a ouvert une salle de lecture et de conversation dans laquelle 27 journaux et revues industrielles, commerciales, littéraires et scientifiques sont mis gratuitement à la disposition du public. La bibliothèque comprend 740 volumes pour prêts à domicile.

Cette société possède, en outre, des vues et des appareils pour projections lumineuses; une scène et des décors construits et peints par les membres de l'Association.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT						TOTAUX.	
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		GÉNÉRAL.	ARTISTIQUE.		PHYSIQUE.
	TOTAUX.	Moyenne par cours.	TOTAUX.	Moyenne par cours.				
1895.....	34	28	15	12	47	30	45	52
1896.....	48	41	21	17	51	36	57	78
1897.....	53	48	23	20	68	43	61	92
1898.....	59	51	26	24	79	45	83	114
1899.....	65	57	31	27	94	52	110	133

BUDGET.

—

Recettes.

Subvention de la ville de Vierzon.....	100 ^f 00 ^c	
Cotisations..	{ Membres actifs (128).....	192 50
	{ Membres honoraires (64).....	320 00
	{ Membres associés (32).....	„
	{ Membres non payants (40).....	„
Recettes diverses (bals, fêtes, loteries, ventes, etc.).	1,350 00	
Déficit payé par M. Réau, président.....	234 50	
TOTAL.....	<u>2,197 00</u>	

Dépenses.

Professeurs.....	360
Tir (produits nécessaires).....	100
Appareils de gymnastique.....	70
Bibliothèque (achat de volumes).....	75
Cours-conférences (appareils).....	100
Produits pour l'enseignement des sciences.....	50
Papier à dessin, planchettes, etc.....	180
Fournitures classiques.....	30
Bons de présence, récompenses.....	80
Théâtre (scène, décors) et travaux manuels.....	140
Service de projections lumineuses.....	72
Instruments de musique.....	940
TOTAL.....	<u>2,197</u>

Récompenses. — L'Association a obtenu un certain nombre de diplômes et médailles dans les concours régionaux.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Il n'existe pas de contrôle, spécial à l'enseignement. Toutefois, à la fin de chaque année, il est fait une série de concours qui permettent de distribuer aux concurrents des diplômes et des prix consistant en volumes, médailles, objets d'art, etc. Il est attribué également des certificats d'aptitude.

CÔTE-D'OR. — DIJON.

Cours professionnel de la Bourse du travail.*Siège social : Bourse du Travail.**Caractère : privé, syndicat professionnel.**Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — La fondation des cours professionnels de la Bourse du travail est toute récente; cet enseignement a été créé, en effet, en 1899, il comprend des cours de taille d'habits, de cordonnerie, de menuiserie, d'ébénisterie, de charpente, de coupe de pierre et de métallurgie.

Ces cours sont administrés par une délégation de la Bourse du travail et par une commission comprenant des professeurs.

107 élèves les ont fréquentés durant la première année.

Une distribution de prix a lieu au mois de mai.

CORRÈZE. — BRIVE.

École municipale de dessin.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Créée sur la proposition de l'inspecteur de l'art du dessin de la région, cette école a été inaugurée en 1882, et a pour but de préparer les élèves aux Écoles des Beaux-Arts, des Arts et Métiers et aux professions industrielles.

Administration. — La direction des études est confiée à une commission de surveillance et de perfectionnement comprenant, comme président, le maire, quatre membres nommés par l'inspecteur de l'enseignement et le secrétaire principal de la mairie.

Installation matérielle. — Les cours ont lieu dans l'ancienne chapelle congréganiste, qui est très vaste, et divisée en deux salles.

Organisation de l'enseignement et programmes. —
Le programme comprend :

Le dessin de figures géométriques, à main levée, au tableau et sur le papier, les éléments de perspective pratique.

Le dessin, d'après les grands maîtres, à la bosse fragmentaire.

L'étude de l'antique, de la nature et de l'histoire générale de l'art.

Le dessin linéaire comprend :

Un cours de géométrie fait en vue des besoins professionnels et de ses applications aux tracés de charpente, de serrurerie et de coupe de pierre.

Le cours de modelage comprend :

L'étude de l'antique, la plante et le modèle vivant.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSAGRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. DUBOIS (Barthélemy).	Éléments de géométrie.	10	„	„
<i>Idem</i>	Charpente, menuiserie, serrurerie.....	„	10	„
<i>Idem</i>	Organes de mécanique.	„	„	10
M. CASTET (Maurice).	Dessin à main levée; perspective pratique.	10	„	„
<i>Idem</i>	Dessin d'après les grands maîtres....	„	10	„
<i>Idem</i>	Étude de l'antique, de la nature et de l'histoire générale de l'art.....	„	„	10
DAUTREMENT (Jean)	Étude de la plante et de la composition décorative.....	10	10	10

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement renferme tous les accessoires, modèles, tables, etc., nécessaires à l'enseignement du dessin.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Imitation	51
Linéaire.....	32
TOTAL	83

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES	
		INDUSTRIELLES.	DIVERSES.
1894.....	10	8	2 (École de Cluny).
1896.....	11	10	1 (École des Arts et Métiers).
1898.....	8	7	1 (École de Saumur).

BUDGET.

Nature des recettes.

Subventions	{	de l'État.....	1,500 fr.
		de la ville de Brive.....	3,000
TOTAL			4,500

Nature des dépenses.

Personnel	2,650 fr.
Location du local	1,000
Entretien.....	500
Fournitures aux élèves.....	150
Prix.....	200
TOTAL	4,500

CORRÈZE. — TULLE.

École professionnelle de Souilhac-Tulle.*Caractère* : public, communal.*Destination* : garçons et jeunes gens.

Historique et but. — Le conseil municipal de Tulle, qui désirait donner dans les écoles communales un commencement d'enseignement professionnel, avait songé à établir, dans chacune d'elles, des ateliers d'apprentissage qui devaient être occupés par les enfants à la sortie de l'école et même, à certaines heures, pendant leur scolarité.

Par suite de la proposition de l'Association des anciens élèves de l'école de Souilhac de participer aux frais d'organisation, au cas où l'on choisirait pour cet usage celle de Souilhac, le Conseil municipal, en 1893, décida d'établir dans cette dernière, un cours manuel d'apprentissage; à cet effet, un local spécial fut construit. Le but de l'enseignement donné dans ces cours est de fournir aux jeunes gens qui sortent des écoles primaires, un commencement d'enseignement professionnel en rapport avec les connaissances nécessaires à l'apprentissage.

Administration. — Cette école est administrée par la municipalité, sous le contrôle d'une commission technique, composée des meilleurs ouvriers de la localité, et chargée de veiller à l'instruction technique des adultes, sous la direction de M. Massonie, directeur de l'école.

Installation matérielle. — Les cours professionnels sont installés dans des locaux, construits spécialement par la municipalité et annexés à l'école. Ils comprennent : 1 atelier d'ajustage, 1 de menuiserie, 1 forge et 1 salle de dessin.

Organisation de l'enseignement et programmes. — L'enseignement professionnel est donné à quatre-vingts élèves, divisés en deux sections. La durée des études est de deux ans environ. Les cours ont lieu les mercredi et jeudi de chaque semaine de 3 à 5 heures du soir. Chaque section comprend des élèves forgerons, des élèves ajusteurs et tourneurs, des élèves menuisiers.

Les maîtres, chargés de l'enseignement technique, sont pris parmi les meilleurs ouvriers de la manufacture d'armes de Tulle, et sont payés par l'Association des anciens élèves. Les croquis et la mise au net des dessins, reproduisant les objets à construire dans l'atelier manuel, se font dans la salle de dessin.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. MASSONIE..	Enseignement général	2	2
M. SOULIÉ. . . .	Dessin industriel	2	2
M. VARIÉRAS. . .	Forge	2	2
M. VAUJOUR. . . .	Ajustage et tour	2	2
M. TEYSSIER . . .	Menuiserie	2	2

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

- 1° Une forge avec tous ses accessoires;

2° Un atelier d'ajustage renfermant : 4 établis, 26 étaux, 1 tour parallèle à métaux et tous leurs accessoires;

3° Un atelier de menuiserie avec 6 bancs de menuisiers, 1 tour à bois et ses accessoires;

4° Une salle de dessin comprenant : 6 tables à tréteaux, des tableaux noirs, 1 bibliothèque, 1 estrade pour les maîtres, des bancs et des chaises.

Effectif des élèves. — 80 élèves, divisés en deux sections égales, suivaient les cours au 1^{er} janvier 1899.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	20	12	5	3
1895.....	38	20	10	8
1896.....	40	23	7	10
1897.....	36	18	10	8
1898.....	45	25	12	8

BUDGET.

Nature des recettes.

Subventions du département.....	50 ^f 00 ^c
Cotisations.....	790 00
Excédent des dépenses.....	573 50
TOTAL.....	1,413 50

Nature des dépenses.

Personnel.....	557 ^f 00 ^c
Matériel et dépenses diverses.....	856 50
TOTAL.....	1,413 50

CREUSE. — FELLETIN.

École municipale de Felletin.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'école municipale de dessin de Felletin a été créée par décret ministériel du 21 avril 1884, dans le but de seconder et de faire prospérer l'industrie dominante de la localité, qui est la tapisserie.

L'enseignement s'adresse principalement aux enfants, sortant des écoles communales, et à quelques jeunes apprentis menuisiers, serruriers, décorateurs ou tapissiers.

Les cours ont lieu au 2^e étage du bâtiment de l'école communale et dans deux salles distinctes pour les jeunes gens et pour les jeunes filles.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours de dessin sont placés sous la direction de M. L. Boucheron et comprennent deux sections dont les programmes sont les suivants :

Section des jeunes gens.

- 1^o Dessin géométrique élémentaire;
- 2^o Relevé géométral, tracé des ombres;
- 3^o Éléments du dessin d'art, figures géométriques, ornement, d'après le plâtre, et autres objets usuels d'après nature;

- 4° Dessin d'après l'antique (tête et fragments);
 5° Plante d'après nature.

Section des jeunes filles.

Étude du dessin d'art et notamment :

- 1° Ornement d'après le plâtre;
 2° Étude de la tête d'après l'antique;
 3° Étude des objets usuels d'après nature;
 4° Plante d'après nature.

Les deux sections comprennent trois divisions, savoir :
 deux divisions élémentaires et une division supérieure.

La durée des études est de trois ans.

Les élèves se placent pour la plupart dans l'industrie régionale de la tapisserie; quelques-uns vont à Paris.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

	JEUNES FILLES.	JEUNES GENS.
1894-1895	39	27
1895-1896	37	38
1896-1897	34	30
1897-1898	35	30
1898-1899	40	26

Les frais entraînés par le fonctionnement de ce cours sont de 1,700 francs par an, dont la charge est supportée jusqu'à concurrence de 900 francs, par l'État, de 600 fr. par la municipalité et de 200 francs par le département.

DORDOGNE. — PÉRIGUEUX.

Cours professionnels du Syndicat
des ouvriers périgourdins.*Siège social : rue Kléber, 20.**Caractère : privé, syndicats professionnels.**Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — Les travailleurs (patrons et ouvriers) périgourdins ont créé, en juin 1891, un syndicat mixte ayant pour but et pour résultat de maintenir l'union entre patrons et ouvriers de tous les corps d'état du bâtiment.

Bien que chaque corporation ait constitué un syndicat affilié à la Bourse du travail, le syndicat des ouvriers périgourdins est resté indépendant et s'est consacré exclusivement au fonctionnement de ses cours professionnels, s'adressant à la fois aux ouvriers syndiqués ou non syndiqués.

Administration. — La composition du bureau pour l'année 1899 est la suivante :

MM. BOURDEILLETTE, rue Bourdeilles, EYSSALET (J.), place Belegme; MORVAU, place du Quatre-Septembre; VILATTE, rue du Terme-Saint-Sicaire.

Secrétaire. — M. DUSSAUX, rue Kléber, 25.

Organisation de l'enseignement. — Les ateliers du secrétaire, situés rue Kléber, 25 et 27, à Périgueux, sont mis à la disposition des élèves. Ils y trouvent l'outillage et les matériaux nécessaires, ainsi que le chauffage et l'éclairage. Le directeur met, en outre, gracieusement à leur disposition sa bibliothèque.

Date d'ouverture des cours : 15 septembre.

Date de fermeture des cours : 15 mars.

Programmes. — Les matières de l'enseignement sont les suivantes :

Arithmétique, géométrie, architecture, travail du bois, du fer, de la pierre et du ciment.

Études de stéréotomie appliquées à l'appareil des pierres de taille, du bois de charpente et de menuiserie et aux fers.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
MM. AUDEBERT et HIROUDEAU.	Pierre de taille et ap- pareil.	12	12	12	12
M. VAUDOU. . . .	Bois, charpente et me- nuserie.	12	12	12	12
MM. BERGAMÉL et CONNAUGLE.	Fers.	12	12	12	12

Nombre des élèves au 1^{er} janvier. — Ces cours sont suivis, chaque année, par une moyenne de 20 élèves.

BUDGET.

Recettes.

Subvention unique de l'État en 1900.....	300 fr.
Déficit soldé supporté gracieusement par M. Dussaux, secrétaire.....	405
TOTAL.....	<u>705</u>

Dépenses.

Cinq chefs à 15 francs.....	75 fr.
Primes et encouragements.....	100
Éclairage.....	150
Chauffage.....	100
Pierre et plâtre.....	50
Bois.....	50
Fer.....	50
Charbon.....	30
Outillage.....	100
TOTAL.....	<u>705</u>

Récompenses. — 1895. Exposition de Bordeaux :
diplôme de médaille d'or.

DRÔME. — VALENCE.

Association polytechnique.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : adultes des deux sexes.

Historique et but. — L'Association polytechnique de Valence a été fondée le 1^{er} octobre 1896; elle a pour but, comme l'Association de Paris, de donner l'enseignement sous toutes ses formes aux adultes.

L'inauguration de la section de Valence a été faite solennellement, au mois d'avril 1897, par une conférence du docteur Brouardel, président de l'Association parisienne, sur le Congrès de Venise, conférence à laquelle assistaient toutes les notabilités politiques du département et, en particulier, M. Émile Loubet, alors président du Sénat et du conseil général de la Drôme.

Administration. — Le comité de patronage est ainsi composé :

Le préfet de la Drôme;

Le maire de Valence.

L'inspecteur d'académie;

Le président de la chambre de commerce.

Installation matérielle. — Le local dans lequel se font les cours de l'association est une école de la ville.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Chaque professeur règle le programme de son cours comme il l'entend et suivant la force de ses élèves.

Les cours ont lieu une fois par semaine, de 8 heures et demie à 9 heures et demie du soir, et du 1^{er} octobre au 31 mai de chaque année.

Parmi les cours professés à l'Association polytechnique de Valence, ceux qui ont un caractère professionnel sont ceux : de comptabilité, de dessin linéaire et d'architecture, de langues anglaise, allemande, espagnole et italienne; de sténographie et de dactylographie.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement est assez défectueux, en raison des ressources modestes dont dispose l'association, l'enseignement étant complètement gratuit.

Effectif des élèves. — 600 élèves, dont 100 jeunes filles environ, fréquentent les cours de l'association; le nombre des inscriptions est allé sans cesse en augmentant, depuis la fondation de l'association.

Budget. — L'association ne dispose que d'un budget de 400 francs pour faire face aux frais de publicité des cours et de distribution des prix; ses ressources consistent en une subvention de 200 francs accordée par la ville de Valence et en deux allocations, de 100 francs chacune, attribuées par le conseil général de la Drôme et par la chambre de commerce de Valence.

EURE. — BERNAY.

Association polytechnique de Bernay.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Une section de l'Association polytechnique a été fondée à Bernay, en octobre 1898, sur l'initiative de M. Mardelet, ingénieur.

Les cours de cette section ont lieu du mois d'octobre à fin mars; ils sont placés sous le patronage de la municipalité, sous le contrôle d'un comité et sous la direction d'un délégué chargé d'organiser les cours.

L'association a principalement pour but de fournir un complément d'instruction pratique aux jeunes gens des deux sexes appelés à en profiter.

Les cours sont complétés par des conférences hebdomadaires.

Délégué de la section. — M. A. HERBERT, professeur de philosophie au collège de Bernay.

Installation matérielle. — Les conférences et les cours de comptabilité ont lieu dans une grande salle de l'hôtel de ville;

Les cours de dessin, dans une salle de l'école municipale de la rue des Fontaines.

Le cours de musique, dans la salle affectée aux réunions de la musique municipale.

Programmes. — Les seuls cours présentant un caractère professionnel, parmi ceux professés par l'association, sont ceux de dessin, de comptabilité, de géographie coloniale et d'allemand; les autres cours développent les matières de l'enseignement général.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel.</i>		
M. DAUSATS.....	Dessin.....	2
<i>Enseignement commercial.</i>		
M. ZICRI.....	Comptabilité.....	1
MM. DEVAUX et TILLON.	Géographie coloniale.....	4
M. CRIMLER.....	Allemand.....	1

Effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899 :

Cours	{	de dessin.....	30
		de musique.....de	60 à 80
		de comptabilité.....de	15 à 20
		d'allemand.....de	15 à 20

Les conférences réunissent de 50 à 120 personnes en moyenne.

Budget. — Les dépenses, s'élevant à 900 francs, sont couvertes par le budget municipal.

EURE-ET-LOIR. — ANET.

École pratique d'horlogerie.

Caractère : privé, fondation particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cette école, fondée en 1877, par M. Alfred Beillard, est dirigée, depuis cette époque, par son fondateur. Le but poursuivi est de donner aux jeunes gens des connaissances théoriques et pratiques suffisantes pour leur permettre d'exercer utilement l'art de l'horlogerie et de contribuer, dans la mesure du possible, au progrès de cette industrie.

Installation matérielle. — Les travaux pratiques se font dans deux ateliers qui servent également de salles de cours.

Organisation de l'enseignement et programmes. — La durée complète de l'apprentissage et des études est de trois ans et demi.

Les travaux pratiques comprennent :

1^{re} année. Travail du tour et de la lime, exécution des divers outils ;

2^e année. Construction d'un mouvement de régulateur à demi-seconde ;

3^e année. Construction d'un mouvement de montre ou de chronomètre.

Les élèves sont en outre exercés aux réparations de toutes les pièces d'horlogerie.

Les cours théoriques ont lieu deux fois par semaine, savoir :

1^o Les jeudis : dessin et géométrie, éléments de physique, cosmographie et mécanique;

2^o Les samedis : cours d'horlogerie, histoire de la mesure du temps, engrenages, calcul des rouages, théorie du pendule, etc.

Professeurs. — MM. Beillard, Émile Herzog et Toury.

Matériel d'enseignement. — Il comprend un outillage complet, ainsi que des appareils de démonstration; une bibliothèque complète d'ouvrages relatifs à l'horlogerie, un musée comprenant les documents, estampes, autographes se rattachant à l'histoire de l'horlogerie, et une collection de mécanismes et de mouvements de montre, depuis le xvi^e siècle jusqu'à nos jours.

Effectif des élèves. — La moyenne est de 20 élèves environ. Ils sont recrutés dans les divers départements et même à l'étranger.

Budget. — Les frais de cette école sont couverts par les rétributions scolaires des élèves, cette rétribution s'élève à 300 fr. pour chacun d'eux. L'école a reçu des subventions de l'État en 1882, 1884 et 1893.

Récompenses. — 1878. Exposition universelle : médaille de bronze.

1888. Exposition de Bruxelles : médailles d'argent.

1889. Exposition universelle : deux médailles d'argent.

EURE-ET-LOIR. — CHARTRES.

Chambre syndicale des entrepreneurs spéciaux du bâtiment.

Siège social : place des Halles, 19, à Chartres.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Le syndicat des entrepreneurs du bâtiment de la ville de Chartres, créé le 28 mai 1895, a pensé qu'il servirait utilement les intérêts corporatifs en organisant des concours annuels d'apprentis des industries du bâtiment, en vue de relever le niveau intellectuel et les connaissances pratiques des ouvriers employés par ses membres.

Il a constitué, en conséquence, des concours d'apprentis dont l'organisation se perfectionne, tous les ans, par suite de l'expérience acquise.

La chambre syndicale exige que les apprentis, inscrits pour les concours, suivent les cours municipaux de dessin ou des cours particuliers faits chez les patrons.

Administration. — La composition du bureau, pour l'année 1899, est la suivante :

Président. — M. HERVÉ, entrepreneur de fumisterie.

Vice-président. — M. TURQUIN, entrepreneur de peinture.

Trésorier. — M. PRÉVOST, entrepreneur de menuiserie.

Secrétaire. — M. CAILLEAUX, entrepreneur de charpente.

Président de la commission d'expertise. — M. Édouard LAURENT.

Programme des concours :

- 1° Dessin exécuté pendant l'année et présenté;
- 2° Travail exécuté pendant l'année et présenté;
- 3° Travail imposé et exécuté le jour du concours (temps accordé : 4 heures);
- 4° Examen technique oral; croquis au tableau; questions ayant trait à l'exécution rationnelle de travaux professionnels.

Coefficients	{	de la 1 ^{re} partie.....	1 points.
		de la 2 ^e partie.....	1
		de la 3 ^e partie.....	4
		de la 4 ^e partie.....	2
Note maximum.....			10
Maximum.....			80

NOMBRE DES APPRENTIS AYANT CONCOURU.

Concours	{	de 1896.....	37
		de 1897.....	50
		de 1898.....	67
		de 1899.....	75

BUDGET.

Nature des recettes.

Subventions	{	du département.....	25 ^f 00 ^c
		de la ville de Chartres.....	50 00
		de la chambre de commerce.....	45 00
		des syndicats professionnels.....	10 00
		des particuliers.....	236 00
Caisse d'épargne (livrets).....		50 00	
Différence couverte par le syndicat des entrepreneurs du bâtiment.....		239 15	
TOTAL.....		<u>655 15</u>	

Nature des dépenses.

Les frais du concours, médailles, livrets de caisse d'épargne, volumes distribués en prix aux concurrents, se sont élevés en 1899 à.....	<u>655^f 15^c</u>
--	---------------------------------------

Sanction et contrôle du concours. — Les opérations du concours annuel sont placées sous le contrôle d'un comité de direction et d'organisation constitué en jury professionnel et donnant des notes aux candidats.

Le classement est déterminé par le nombre de points obtenus.

Les concurrents sont répartis par profession, et il est tenu compte de leur nombre d'années d'apprentissage.

Les récompenses, décernées chaque année à la suite du concours, consistent en médailles, livrets de caisse d'épargne, volumes divers et surtout ouvrages professionnels et techniques, quelques instruments (pochettes, boîtes de compas, outils); des diplômes indiquant le classement ou des mentions sont remis aux apprentis qui sont jugés dignes de les recevoir.

FINISTÈRE. — BREST.

Cours gratuits d'enseignement professionnel.*Siège social : Recouvrance.**Caractère : privé, association particulière.**Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — Ces cours furent créés vers 1836 par les trois frères Rossel, dont l'un, Victor, devint, en 1836, député de Brest.

Sauf une interruption de courte durée, l'enseignement s'est poursuivi jusqu'à ce jour; réorganisés en 1877, les cours ont repris leur ancienne prospérité.

L'enseignement est donné par des maîtres de la marine et par des instituteurs. Les résultats obtenus sont remarquables, particulièrement en dessin.

Avant cette fondation, il avait existé à Brest, de 1825 à 1837, des cours de mécanique et de géométrie appliquées aux arts. Ces cours, institués sous les auspices de la Marine, eurent à l'époque un succès très notable; ils étaient destinés aux ouvriers des professions civiles et maritimes. Les cours de Recouvrance leur ont fait suite et leurs fondateurs se sont inspirés des programmes des premiers cours d'arts et métiers.

L'enseignement des cours professionnels de Recouvrance s'adresse plus spécialement aux apprentis et aux ouvriers de l'arsenal qui veulent acquérir des connais-

sances approfondies de leur métier et qui se préparent à l'École de maistrance.

Installation matérielle. — L'enseignement théorique est donné dans les salles de classe d'une école communale, le cours de dessin, dans le local d'une école maternelle.

Les cours ont lieu pendant l'hiver, à 8 heures du soir. La durée des études n'est que d'une année.

Les cours de dessin sont les plus fréquentés.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel.</i>		
M. LE ROUX ..	Géométrie	4
M. LE DUC ...	Géométrie appliquée.....	4
M. TIRLOT....	Dessin	4
<i>Enseignement général.</i>		
M. DANOUËL ..	Français.....	3
M. GOURIOU ..	Arithmétique et algèbre.....	3
<i>Enseignement commercial.</i>		
M. LAMANDÉ...	Géométrie descriptive.....	1

Matériel d'enseignement. — Une collection intéressante de modèles de dessin : bateaux, charpentes, escaliers, etc., est utilisée pour l'enseignement.

Effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899. — Les cours d'enseignement général étaient suivis par 60 auditeurs.

Le cours de dessin, plus fréquenté, avait un effectif de 80 élèves.

La plupart des élèves sont déjà employés à l'Arsenal.

BUDGET.

Nature des recettes.

Subvention de la ville de Brest..... 1,200 fr.

Nature des dépenses.

Personnel..... 800 fr.

Matériel et dépenses diverses..... 400

TOTAL..... 1,200

GARD. — ALAIS.
—**Cours complémentaire d'enseignement professionnel.**

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Cet établissement a été créé en 1891 ; il ne comprenait, à l'origine, qu'une division ; une 2^e année a été organisée en avril 1896. Le but de l'enseignement est de donner aux élèves, pourvus du certificat d'études primaires, un complément d'instruction générale, avec un commencement d'instruction professionnelle d'apprentissage.

Administration. — Les cours, créés par la municipalité, sont administrés par elle.

Installation matérielle. — L'enseignement est donné dans des locaux plutôt insuffisants, qui demanderaient à être mieux éclairés, et complétés par une salle de dessin.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les programmes des cours se rapprochent de très près de ceux des écoles primaires supérieures, avec quelques heures d'atelier en plus et une langue vivante en moins.

La durée des études est de deux ans.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. FABRE....	Morale.....	1	1
<i>Idem.</i>	Langue française.....	5	5
<i>Idem.</i>	Écriture.....	1	1
<i>Idem.</i>	Histoire et géographie.....	3	3
M. JEANJEAN ..	Mathématiques.....	4	5
<i>Idem.</i>	Physique et chimie.....	2	2
<i>Idem.</i>	Histoire naturelle et agricul- ture.....	2	2
<i>Idem.</i>	Dessin.....	3	3
M. DELZANGLE.	Travaux manuels (menuiserie, modèles).....	8	6
M. LATAPY....	Gymnastique.....	1	1
M. BONNAUD...	Chant.....	1	1
M. BONDURAND.	Ajustage et forge.....	1	1
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. JEANJEAN ..	Comptabilité et tenue des livres.....	1	1

* **Matériel d'enseignement.** — Le matériel d'enseignement technique comprend : 22 étaux ; 2 forges portatives ; un tour parallèle à métaux ; une machine à percer pour l'atelier de fer ; 6 étaux de menuiserie et leur outillage ; un tour à bras pour l'atelier de bois.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} année.....	32
2 ^e année.....	14
TOTAL.....	<u>46</u>

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	22	16	3	3
1895.....	21	9	3	9
1896.....	25	13	4	8
1897.....	23	12	8	3
1898.....	24	7	8	9

BUDGET.

Nature des recettes.

Subvention de la ville d'Alais..... 2,200 fr.

Nature des dépenses.

Personnel..... 2,000

Matériel et dépenses diverses..... 200

TOTAL..... 2,200

GARD. — NÎMES.

Cours supérieurs d'adultes.

Siège social : École pratique d'industrie et de commerce.

Caractère : public (État). — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours supérieurs d'adultes furent créés et organisés au mois de décembre 1898. Ils commencèrent à fonctionner, dès le mois de janvier 1899, et furent clôturés au mois de mai de la même année.

Ces cours ont été réouverts au mois de novembre de l'année scolaire 1899-1900 sur les mêmes bases que celles de l'année précédente.

Ils s'adressent aux jeunes gens et aux adultes qui désirent poursuivre leur instruction professionnelle, soit au point de vue industriel, soit au point de vue commercial.

Comme on pourra le voir plus loin, par l'examen des programmes, l'enseignement ne comprend que des cours offrant un caractère nettement pratique, de telle sorte que les auditeurs puissent trouver l'application immédiate des connaissances qu'ils ont acquises.

Les auditeurs appartiennent aux situations sociales les plus diverses : ce sont d'anciens élèves de l'École pratique, entrés dans le commerce ou dans l'industrie, des em-

ployés de commerce, qui n'ont pas pu bénéficier de l'enseignement de l'école, donné pendant le jour, des ouvriers d'élite qui, après leur journée de travail, s'imposent l'obligation de consacrer quelques heures par semaine à leur instruction technique.

Un certain nombre de ces auditeurs ne fréquentent les cours supérieurs qu'après avoir suivi d'abord les cours de la Bourse du travail, conçus dans le même esprit que les cours du soir de l'École pratique, mais avec des programmes plus élémentaires.

Les professeurs de l'École pratique, au nombre de cinq, collaborent, d'ailleurs, depuis 1896, aux cours de la Bourse du travail, et ce dernier enseignement tend à devenir la pépinière des auditeurs des cours supérieurs d'adultes.

Les cours de l'école sont administrés par le directeur de l'École pratique de commerce et d'industrie de Nîmes, et le bureau de l'Association des anciens élèves de l'École pratique remplit les fonctions de comité de patronage.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu à l'École pratique de commerce et d'industrie.

Date d'ouverture des cours : commencement de novembre.

Date de fermeture : fin mars.

Programmes. — Chaque professeur adapte son enseignement à la capacité moyenne des élèves qui composent la classe. Il s'inspire de leurs besoins et de leurs désirs.

D'une manière générale, on peut dire, cependant, que

ce sont les programmes de l'école pratique qui guident les professeurs. Le professeur s'en inspire et les suit autant que le permettent la force et l'aptitude des élèves, et c'est l'école du jour qui sert de type à l'école du soir.

Dans l'élaboration de son programme et dans son enseignement, le professeur ne perd pas de vue qu'il s'adresse à des jeunes gens ou à des hommes qui ont à gagner leur vie, et qui voient dans l'institution des cours d'adultes le moyen de s'élever et de se perfectionner dans leur profession.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel.</i>		
M. BERTRAND....	Mathématiques.....	1
M. MAZELPEUX...	Géométrie descriptive.....	1
M. YÉNY.....	Mécanique.....	1
M. MAISONNEUVE.	Électricité industrielle.....	1
M. MARTIN.....	Lecture de dessins.....	2
M. GIBERT.....	Technologie appliquée à la menuiserie.....	2
MM. CAZALET et VERDIER.	Technologie appliquée aux travaux d'ajustage, serrurerie et tour...	2
M. SEGUIN.....	Sculpture sur bois et sur pierre....	2

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
<i>Enseignement commercial.</i>		
M. JEUNOT.	Commerce et comptabilité	2
M. PEYRON	Arithmétique commerciale	1
<i>Idem.</i>	Économie commerciale	1
M. CLAVEL.	Géographie commerciale.	1
M. FOURETIER ...	Langue anglaise.....	2
M. CHAPPELLIER...	Langue espagnole.....	2
MM. PERRIN et TOUZELY	Surveillance	5 séances.

Enseignement général. Budget. — L'enseignement du soir est enfin complété par des conférences faites par les professeurs de l'école à la Société « l'Économie populaire » de Nîmes. Cette société, fondée par des personnes très honorables de Nîmes, appartenant au commerce et à l'industrie, se propose de donner un enseignement aux adultes au moyen de causeries, suivies de discussions amicales. Très fréquentées par un public d'élite, ces conférences ont atteint le but que les fondateurs s'étaient proposé.

Les professeurs de l'École pratique de commerce ont prêté leur gracieux concours à cette œuvre d'éducation populaire, et plusieurs font des conférences sur divers sujets ayant trait à leur enseignement.

NOMBRE D'ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.		ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.		TOTAL.
	Total.	Moyenne par cours.	Total.	Moyenne par cours.	
1899.....	41	7	53	20	94

Budget. — Ces cours sont entièrement à la charge du budget de l'État qui leur accorde une subvention annuelle de 1,000 francs.

GARD. — NÎMES.

**Cours techniques des syndicats professionnels
de la Bourse du Travail.**

Siège social : rue Pavée, 14.

Caractère : privé. — Destination : ouvriers et ouvrières.

Historique et but. — Les cours professionnels de la Bourse du travail de Nîmes ont été créés en 1894, sauf celui de coupe de vêtements, fondé en 1887. Ils ont pour but de compléter et de développer les connaissances techniques de l'ouvrier.

Ces cours fonctionnent parallèlement à ceux qui ont été

organisés avec la collaboration de l'École pratique de commerce et d'industrie de Nîmes.

Administration. — Le conseil d'administration est composé de trois délégués de chacun des syndicats siégeant à la Bourse du travail.

La composition du bureau de l'année 1900 est la suivante :

Secrétaire général. — M. Théophile RANCEL, typographe, 4, rue Sainte-Catherine.

Secrétaire-greffier. — M. Henri GAILLARD, cordonnier, rue Pavée, 14.

Trésorier. — M. Louis RANCOULE, typographe, 2, place Saint-Charles.

Bibliothécaire-archiviste. — M. Victorien BRUGUIER, coupeur d'habits, rue Sainte-Ursule.

Un administrateur-président, choisi parmi les membres du conseil, est désigné tous les mois par l'assemblée générale.

Organisation de l'enseignement et programmes. — L'enseignement est donné dans les locaux de la Bourse du travail du 15 octobre au 15 avril.

Les cours, au nombre de dix-neuf, répondent d'une façon très complète aux besoins professionnels.

Il paraît intéressant de reproduire ici leurs programmes-sommaires.

Cours de dessin linéaire, de géométrie descriptive et de

stéréotomie. — I. Étude des polyèdres et de leurs éléments :

1° Représentation pure et simple des polyèdres par leurs projections ;

2° Sections planes et développement des pyramides et des prismes ;

3° Intersections de solides.

II. Projections de la circonférence et des trois corps ronds.

III. Étude des surfaces courbes : 1° sections planes et développement des cônes et des cylindres ; 2° intersection des cônes, des cylindres.

IV. Surface hélicoïdale.

V. Application à la charpente, la menuiserie, la coupe des pierres et la mécanique.

Cours pratique de dessin et peinture. — Ce cours est accompagné de notions d'art données oralement aux élèves.

Cours de coupe de vêtements pour hommes. — La durée du cours est de trois années ; l'enseignement est progressif.

Méthode d'enseignement. — 1^{re} année : de la prise des mesures : du pantalon, du gilet, du veston et de la manche ; tracé des pièces désignées ci-dessus ; des différentes formes et attitudes, avec raisonnement à l'appui.

2° année : 1° démonstration des mesures prises afférentes à chaque pièce;

2° tracé du corsage, de la jaquette, ses jupes et ses transformations;

3° de la redingote, ses jupes et ses différentes formes.

3° année : 1° de la prise des mesures;

2° tracé de l'habit de cérémonie et de soirée, ses basques et ses différentes formes;

3° tracé du dolman, du grand manteau, de la pèlerine et du capuchon;

4° tracé du corsage de dames, de la jaquette et de ses différents genres.

A la fin de chaque période de cours et pour chaque division, il est fait une démonstration des différentes attitudes comparées, telles que voûtée, renversée et droite, ainsi que des défauts à l'essayage de la pièce et des retouches dénommées *poignards*.

Un mannequin, à positions variables, sert à l'essayage, aux démonstrations et à la coupe des vêtements.

Cours de patronage pour la chaussure. — Ce cours est partagé en deux divisions. Chaque leçon comprend un cours oral et un cours pratique sur les principes du patronage.

Cours de coupe de pierre. — Enseignement des éléments de géométrie descriptive. Étude des sections et des inter-

sections de solides, prismes, pyramides, cylindres, cônes et sphères. Tracé des épures et exécution des pièces.

Cours de menuiserie. — 1^{re} partie : Abrégé des éléments de géométrie applicables à la menuiserie. Des surfaces et des solides en général. De la mesure des lignes, des surfaces et des corps relativement à la menuiserie. Différentes manières de tracer l'ellipse, profils des moulures. Tracé des polygones. Réduction et augmentation des profils. Réduction proportionnelle. Augmentation proportionnelle. Réduction de saillie. Augmentation de saillie. Tracé d'une persienne cintrée en élévation. Développement et tracé des lames. Proportions d'un fronton. Réduction des profils du fronton. De l'art des assemblages. Différentes manières d'allonger les bois.

2^e partie : Projection des marche-pieds. Tracé d'une échelle double. Différents moyens de tracer les échelons. Tracé d'un marche-pied. Échelle de meunier. Manière de tracer sans plan. Escalier droit et en retour d'équerre. Plan et développement d'un escalier formant un quartier tournant. Trapèze en progression pour le balancement des marches. Tracé des limons. Développement du noyau. Escalier en vis Saint-Gilles. Tracé de la partie pleine formant limon. Observations sur les escaliers droits composés de plusieurs côtés.

Cours de comptabilité. — Généralités sur le commerce et les commerçants. Étude des principaux effets de commerce : *billet à ordre, lettre de change, mandat, chèque* ; et

des pièces comptables : *facture, bordereau d'escompte, lettre de voiture, connaissance*, etc. Mécanisme de la tenue des livres en partie double. Monographie complète des opérations d'une maison de commerce.

Cours d'arithmétique. Fractions décimales ; opérations sur les fractions décimales. Fractions ordinaires ; opérations sur les fractions ordinaires. Système métrique. Principales mesures. Principales monnaies des pays étrangers. Change sur les monnaies. Procédés les plus usités pour la mesure des corps géométriques au point de vue de la surface et du volume. Nombres complexes ; opérations sur les nombres complexes. Pratique de l'extraction de la racine carrée. Pratique de l'extraction de la racine cubique.

Règles de trois. Formule générale pour la résolution des règles de trois. Intérêt simple. Calcul de l'intérêt, du capital, du taux, du temps. Moyens rapides pour le calcul des intérêts. Escomptes. Bordereaux de négociation. Bordereaux d'escompte. Échéance commune, échéance moyenne. Partages proportionnels. Dividendes. Faillites. Règle de société simple. Règle de société composée. Mélange et alliages. Détermination du degré alcoolique du mélange des liquides.

Fonds publics. Rentes sur l'État. Obligations communales. Sociétés financières. Sociétés industrielles. Calculs se rapportant aux obligations et aux actions. Intérêts composés. Caisses d'épargne. Assurances contre les accidents. Assurances sur la vie. Caisses de retraite pour la vieillesse. Calcul des rentes viagères.

On remarquera que ce cours constitue, par ses nom-

breuses applications au commerce, un véritable cours de mathématiques commerciales.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.		ADRESSES DES LOCAUX de cours.
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	
<i>Cours industriels.</i>				
M. TEMPIÉ	Patronage pour chaussures	"	3	} Bourse du travail.
M. TH. COULOME.	Coupe de vêtements	"	3	
M. MAZELPEUX	Dessin linéaire, géométrie descriptive et stéréotomie	"	4 1/2	
M. POINSOT	Coupe de pierre	1 1/2	"	
M. GIBERT	Menuiserie	1 1/2	"	
M. PEYRE	Cours pratique de dessin et de peinture	1 1/2	"	
<i>Cours commerciaux.</i>				
M. PEYRON	Français	"	3	} Bourse du travail.
M. TOUZÉLY	Comptabilité	"	3	
M. BERTRAND	Arithmétique	"	3	

NOMBRE DE PRÉSENCES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT	
	industriel.	commercial.
	Moyenne par cours.	Moyenne par cours.
1898	1 1/4	12.5
1899	15.3	15

Une bibliothèque contenant des livres littéraires, scientifiques, sociologiques et techniques a été installée à la Bourse du travail. Les ouvrages peuvent être emportés à domicile par les syndiqués; pour les autres auditeurs, la lecture doit être faite sur place.

BUDGET.

—

Dépenses.

Personnel	2,985 ^f 00 ^c
Fournitures diverses.....	285 00
Délégations.....	50 00
Correspondance.....	55 00
Impression du bulletin officiel.....	540 00
Expédition.....	65 00
Secours et grèves.....	200 00
Affiches et affichages.....	60 00
Abonnements des journaux et revues.....	50 00
Bibliothèque.....	300 00
Distribution de récompenses aux élèves.....	100 00
Excédent des recettes.....	124 05
TOTAL.....	4,814 05

Recettes.

Excédent de l'année 1898.....	802 70
Intérêts de la Caisse d'Épargne.....	11 35
Subventions { du Conseil municipal.....	3,000 00
{ du Conseil général.....	1,000 00
TOTAL.....	4,814 05

Récompenses et sanction des études. — Une médaille d'argent a été attribuée à l'Exposition universelle de Paris (1889), [groupe d'économie sociale] à la Bourse du travail de Nîmes. D'autre part, une médaille d'or et un diplôme d'honneur ont été accordés à l'Exposition de Rouen aux élèves ainsi qu'au professeur pour sa méthode du cours de coupe.

En 1897, 1898 et 1899, la Bourse du travail a distribué aux élèves fréquentant les cours des récompenses consistant en livres utiles, instruments de travail, etc.

GARD. — NÎMES.

École de fabrique.

Caractère : public, communal.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'école de fabrique a été créée, en 1836, par l'Administration municipale; elle a fonctionné régulièrement jusqu'à aujourd'hui, avec un arrêt de quelques mois, du 27 décembre 1890 au 9 mai 1891. Son but est de donner aux jeunes gens la théorie et la pratique du tissage à la main, et comme annexe de développer la connaissance du dessin et son application à la création des modèles.

La prospérité de l'école a subi les vicissitudes de l'industrie locale, qui a à lutter, chaque jour, contre la concur-

rence française et étrangère du tissage mécanique; et, bien que le dernier mot, en ce moment, semble être aux procédés mécaniques, l'industrie nîmoise ne désespère pas de conserver la place importante qu'elle occupe, et l'école continue, comme par le passé, à rendre des services aux besoins régionaux.

Le but de l'enseignement est de donner des notions théoriques et pratiques de tissage des étoffes, soit simple, soit artistique, et de fabrication des tapis de tous genres. Il forme non seulement des ouvriers tisseurs, mais aussi et surtout des contremaîtres et des fabricants. Cet enseignement est complété par l'étude et la création de dessins pour tissus d'ameublement et tapis.

Administration. — L'école est administrée par la municipalité, sous la surveillance d'une commission de 21 membres appartenant ou ayant appartenu à l'industrie locale.

Installation matérielle. — L'école est organisée dans un bâtiment communal, rue du Mail.

Elle comprend :

- 1° Les classes de théorie et pratique de la fabrication;
- 2° Les classes de dessin;
- 3° Des salles de débarras renfermant les métiers non montés, les châssis, etc.

Organisation de l'enseignement et programmes. — *Cours de fabrication théorique et pratique.* Étude des armures fondamentales et de leurs dérivés. Étude des tissus à lisses,

de la mécanique Jacquart, des tissus à la Jacquart, à corps simples, à plusieurs corps, etc. Décomposition, montage, tissage. Prix de revient des tissus, soit théoriquement avant leur fabrication, soit d'après échantillons.

Cours de dessin industriel. — Dessin de mise en carte. Copie de fleurs d'après nature, au crayon et à la gouache et arrangement de celles-ci en composition décorative à la gouache, applicable aux tissus. Copie au crayon et à la gouache de dessins pouvant s'appliquer aux tissus. Étude de fleurs à l'aquarelle.

Les cours sont sans limite de durée. Il y a à l'école des élèves qui viennent pour la 6^e année. Pour fréquenter les cours, il faut être âgé de 15 ans au minimum et de 30 ans au plus.

Les cours ont lieu tous les jours, sauf les dimanches et les jeudis, de 1 heure à 2 h. 1/2. Des heures supplémentaires sont affectées aux concours de fin d'année.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.				
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	
M. DUCROS (Camille)	Fabrication {	théorie. .	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
<i>Idem</i>		pratique. .	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
M. GUIRAUD (Ét.)	Dessin de fabrication. .	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	

Matériel d'enseignement. — *Cours de fabrication.* — Théorie : ouvrages de fabrication, échantillons de toute nature pour les études de décomposition et reconstitution des tissus; cours oral et cours écrit (tissus artistiques servant à l'ornement des classes pour stimuler l'application).

Pratique : métiers à tisser, à lisses, à mécanique Jacquart et mécanique Vincenzy, grand lissage Jacquart, perçage Vincenzy, mécanique d'armure et planche d'emportage pour la démonstration et le garnissage.

Cours de dessin de fabrication. — Ouvrages d'art; modèles en peinture, à la gouache, à l'aquarelle.

Fleurs naturelles pour être copiées à la gouache, à l'aquarelle.

Ornements en relief pour être copiés au crayon ou à la gouache.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours	{	de fabrication (théorie).....	7
		de fabrication (pratique).....	7
		de dessin de fabrication.....	13
		TOTAL.....	27

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	ÉLÈVES SORTIS dans les carrières industrielles.
1893-1894.....	8
1894-1895.....	11
1895-1896.....	10
1896-1897.....	12
1897-1898.....	9

* BUDGET.

Recettes.

Subvention de la ville de Nîmes	5,300 fr.
---------------------------------------	-----------

Dépenses.

Directeur, professeur de fabrication.....	1,500 fr.
Professeur de dessin	1,200
Homme de charge.....	300
Montage et organisation des métiers.....	1,500
Matières premières, échantillons.....	500
Prix.....	300
TOTAL.....	<u>5,300</u>

Récompenses des élèves. — Le conseil de prud'hommes de Nîmes accorde, chaque année, quelques récompenses consistant en livres de prix pour encourager les apprentis studieux ; en outre, des prix sont attribués par la municipalité.

GARONNE (HAUTE-). — TOULOUSE.

Cours professionnels de la Bourse du travail.

Siège social : place Saint-Sernin et rue Merly, 1.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours professionnels de la Bourse du travail de Toulouse furent créés en 1892, en vue de développer l'instruction professionnelle des ouvriers et apprentis.

La Bourse du travail se propose, aussitôt qu'elle disposera de ressources suffisantes, de transformer les cours théoriques en cours pratiques.

Administration. — L'enseignement est donné sous le contrôle direct de la Bourse du travail; cependant cet établissement a chargé une commission, composée de sept membres, de suivre plus particulièrement la marche et les progrès des 22 cours existants et d'en créer de nouveaux, s'il y a lieu.

Organisation de l'enseignement. — L'ensemble de l'immeuble, appartenant à la Bourse du travail, est affecté aux cours professionnels.

Cet immeuble est composé de 16 salles aménagées pour l'enseignement et éclairées, le soir, dans ce but.

Date de l'ouverture des cours : 15 octobre.

Date de la fermeture des cours : 30 avril.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. AUGÉ.	Mathématiques	4
M. CLAUSTRÉS.	Géométrie	4
M. PASCAL.	Ébénisterie.	4
M. PASCAL.	Menuiserie en fauteuils.	4
M. TOUGNE.	Mécanique.	4
M. RAYNAUD.	Serruriers.	4
M. LAFFITTE.	Ferblantiers.	4
M. VAISSET.	Musique	4
M. ALBY.	Stéréotomie	4
M. GACHES.	Marbriers.	4
M. RAYNAUD.	Charpentiers.	4
M. DAGNES.	Charrons	4
M ^{lle} SENTENAC.	Langue italienne.	4
M ^{lle} FALCON.	Tailleuses (coupe)	4
M ^{me} LAPEYRE.	Couture.	4
M. SOULÉ.	Tailleurs.	4
M. LESCAT.	Cordonniers.	4
M. LASSERRE.	Maçons	4
M. AROLLES.	Menuisiers.	4
M. BARTHÉLÉMY.	Typographes.	4
MM. NIGOUL, LA- COURT, M ^{me} BOU- QUET, M ^{lle} BER- NARD et M. BOU- QUET.	Coiffeurs.	4

Matériel d'enseignement. — La Bourse du travail a doté ses cours d'une bibliothèque spéciale et d'un mobilier composé de bancs, tables à dessin, tableaux noirs, chevalets, planches à dessin, etc.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Totaux.	Moyenne par cours.
1895	130	10
1896.....	180	12
1897.....	225	12 1/2
1898.....	290	14
1899.....	375	18

Budget. — Les dépenses s'élèvent à 10,820 francs.

Ces cours reçoivent les subventions suivantes :

Subventions	du département	500 fr.
	de la ville de Toulouse	1,600
TOTAL.....		<u>2,100</u>

Tous les frais supplémentaires sont supportés par la Bourse du travail; ces frais comprennent :

1° La rémunération de 21 professeurs, payés à raison de 2 francs par leçon et faisant 52 leçons par an;

2° Les achats de matériel, fournitures, cahiers, prix, etc.

Récompenses obtenues par l'établissement. — Les cours professionnels de la Bourse du travail ont obtenu un certain nombre de récompenses : médailles d'argent et d'or aux Expositions de Milan (1895), Rouen (1896) et Barcelone (1898).

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Des concours mensuels et un concours de fin d'année sont établis entre les élèves des cours.

Il est accordé aux lauréats des diplômes et des prix

consistant en médailles d'or et d'argent, outils divers, pochettes à dessin, livres, etc.

GARONNE (HAUTE-). — TOULOUSE.

École des beaux-arts et des sciences industrielles.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — L'enseignement des sciences industrielles a trouvé place dans les programmes d'études de l'école depuis 1857.

Cette partie de l'enseignement de l'école des beaux-arts de Toulouse a surtout pour but de former des conducteurs des Ponts et Chaussées et des aspirants aux écoles d'arts et métiers.

L'école des beaux-arts et des sciences industrielles prépare aussi des ouvriers exercés à la coupe des pierres et des charpentes et donne aux différentes corporations, telles que mécaniciens, électriciens, plâtriers, charpentiers, maçons et menuisiers, des notions ayant trait à leur profession.

Administration et direction. — Un conseil de perfectionnement et de surveillance, recruté parmi les personnes les plus qualifiées, contrôle le bon fonctionnement de l'école et est chargé d'apporter à son enseignement les progrès nécessaires.

La direction est exercée par MM. Laurens et Galinier, le premier en résidence à Paris.

Installation matérielle. — L'école est installée, depuis 1895, dans l'ancienne manufacture de tabacs; grâce à la libéralité de l'État, l'école est certainement une des mieux aménagées au point de vue des dispositions intérieures et en raison de l'importance de ses salles de cours, qui laissent largement pénétrer de toute part la lumière, les façades principales donnent sur les quais de la Daurade.

Le cours de dessin graphique (supérieur) se professe dans une classe ayant une superficie d'environ 150 mètres carrés, percée de six croisées donnant sur la cour principale de l'établissement.

Le cours de stéréotomie a lieu dans la classe de dessin graphique, mais à des heures différentes.

Le dessin graphique (applications), cours théorique et pratique, est installé dans une classe de 120 mètres de superficie environ, éclairée par six baies donnant sur la cour d'entrée de l'établissement.

Le cours de mécanique est professé dans une salle de cours affectée, à la fois, à cet enseignement, ainsi qu'à ceux de la physique et de la chimie. La dimension de cette classe permet de recevoir 40 élèves; l'éclairage est latéral.

L'algèbre, la géométrie, l'arithmétique (1^{re} et 2^e années), la trigonométrie sont professées dans le grand amphithéâtre de l'école, lequel peut recevoir 150 élèves.

Organisation de l'enseignement et programmes. — La plus ancienne classe de *dessin graphique industriel* est divisée en trois grandes sections comprenant les études suivantes :

1° Interprétation des groupes de solides à surfaces planes;

2° Interprétation des groupes de solides à surfaces courbes;

3° Dessin de machines.

Durée des études : trois années.

La classe de *dessin graphique industriel théorique et pratique* est divisée en deux grandes sections :

1° Division élémentaire;

2° Division supérieure.

Un cours oral théorique est fait aux deux sections réunies.

Durée des études : trois années.

Classe de mécanique. — Ce cours est fréquenté par un grand nombre d'élèves des classes de dessin graphique; il est suivi par les élèves durant deux années en moyenne.

Cours de stéréotomie et de géométrie descriptive (trois divisions, deux années).

Cours de physique (trois divisions).

Cours de chimie (deux divisions).

Cours d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie élémentaire et complémentaire, et de trigonométrie.

Il convient de noter que, dans la classe de chimie, les élèves font des manipulations industrielles et se livrent à la fabrication des savons, des bougies, des parfums, des produits pharmaceutiques, etc.

Dans le cours de physique, les études des élèves sont particulièrement orientées vers les applications industrielles, telles que l'électricité, l'optique, etc.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. BRÉFEL	Dessin { supérieur	12
M. GALINIER	graphique { appliqué	10
M. U. LALA	Mécanique	2
M. FORESTIER	Géométrie descriptive (1 ^{re} année.) .	2
<i>Idem</i>	Stéréotomie et descriptive (2 ^e année)	2
M. PUJADE	Arithmétique	4
M. FORESTIER	Algèbre	2
M. GINESTE	Géométrie élémentaire, complémen- taire et levés de plans	4
M. LALA	Physique	2
M. SURRE	Chimie	2
M. PUJADE	Trigonométrie	2

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

Modèles en bois, en plâtre, dessins ;

Bancs et tables avec tiroirs pour chaque élève ; laboratoire de chimie ; instruments de physique, de chimie, etc.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Classe de dessin graphique	{	1 ^{re} section	20
		2 ^e section	18
		3 ^e section (machines)	7
Classe de dessin graphique (applications), Cours théorique et pratique	{	1 ^{re} section	15
		2 ^e section	20
Classe de mécanique			20
Classe de stéréotomie			8
Classe d'algèbre (2 années), 15 élèves par année			30
Classe de géométrie descriptive			10
Classe de géométrie élémentaire et complémentaire	{	3 sections élémentaires	45
		1 section complémentaire	28

Levés de plans et opérations sur le terrain	15
Classe d'arithmétique (3 années) $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ année élémentaire} \\ 2^{\text{e}} \text{ année supérieure} \\ 3^{\text{e}} \text{ année (cours de trigono-} \\ \text{métrie)} \end{array} \right.$	$\left. \begin{array}{l} 30 \\ 30 \\ 20 \end{array} \right\}$
Classe de géométrie descriptive	25
Classe de physique (3 années)	20
Classe de chimie (2 années)	25

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS
(MOYENNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES).

Dessin graphique	70
Stéréotomie et descriptive	20
Géométrie élémentaire	10
Arithmétique	100
Trigonométrie	60
Algèbre	60
Chimie	100
Physique	80
Mécanique	100

La moitié des élèves se placent dans les industries régionales ou comme agents voyers, commis d'architecte, employés des Ponts et Chaussées, agents secondaires de cette administration.

BUDGET.

Recettes.

Subventions $\left\{ \begin{array}{l} \text{de l'État} \\ \text{de la ville de Toulouse} \end{array} \right.$	$\left. \begin{array}{l} 800 \text{ fr.} \\ 11,600 \end{array} \right\}$
Bourses communales (secours aux élèves les plus méritants)	100
TOTAL	13,300

Dépenses.

Personnel	12,400
Entretien des modèles, achats d'instruments, allocations données aux élèves les plus méritants	900
TOTAL	13,300

Récompenses. — L'école a obtenu de nombreuses récompenses aux diverses expositions auxquelles elle a pris part.

GARONNE (HAUTE-). — TOULOUSE.

Syndicat des marchands tailleurs de Toulouse.

Siège social : rue du Taur, 2.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Le syndicat des marchands tailleurs de Toulouse a été créé en 1892 pour défendre les intérêts généraux de la corporation et développer les connaissances professionnelles chez les ouvriers. Il a cherché à améliorer les conditions de l'apprentissage par l'installation d'un atelier qui n'a existé que peu de temps, le recrutement ayant été difficile.

L'œuvre du syndicat se borne aujourd'hui à l'organisation de concours annuels de couture, auxquels peuvent prendre part les ouvriers adultes des deux sexes et plus particulièrement les jeunes ouvriers et les apprentis hommes.

Les charges, supportées par le syndicat patronal, de ce chef s'élèvent à 1,225 francs par an.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. PELIGRY, allée Lafayette, 5.

Vice-Présidents. — MM. SUPERY, rue Alsace, 20 et BARRAU, rue Alsace-Lorraine, 10.

Trésorier. — M. SATGÉ, allée Lafayette.

Secrétaire. — M. DILHAN, rue Saint-Rome, 38.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Les opérations du concours annuel de couture sont confiées à un jury, composé de cinq membres du syndicat ne présentant pas d'ouvriers candidats aux récompenses décernées à la suite du concours.

Ces récompenses diverses se composent de :

1^{er} prix avec espèces, accompagné de médailles diverses dans quelques divisions ;

2^e prix avec espèces ;

Diplômes et mentions.

GARONNE (HAUTE-). — TOULOUSE.

Union compagnonnique (cours professionnels).

Siège social : rue Tripière, 7.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Ces cours ont pour but d'enseigner aux jeunes apprentis toutes les ressources de leur métier, afin de former ainsi de bons ouvriers, d'aider à leur placement et de les protéger, à leur début dans la pra-

tique industrielle, par l'examen et la discussion du contrat d'apprentissage.

Deux cours furent créés dans ce but à l'origine; six sont faits actuellement; ils sont professés gratuitement.

Administration. — L'enseignement est donné sous la surveillance et le contrôle d'une commission composée de quatre professeurs et de trois délégués de l'Union compagnonnique.

La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. PROUDHOM (Léon), rue de la Fonderie, 5.

Secrétaire. — M. CARRIÈRE, rue Pont-Guillemery, 7.

Trésorier. — M. VALÈS, rue Tripière, 7.

Bibliothécaire. — M. J. PRADELLE, rue des Moulins, 15.

Organisation de l'enseignement. — Ces cours ont lieu au siège de la société, rue Tripière, 7, et rue des Couteliers, 5 (deuxième étage).

Les cours durent toute l'année.

Programmes. — *Cordonnerie.* — Cours de patronage : coupe appliquée et cours pratique.

Tailleurs d'habits. — Coupe et patrons, coupe appliquée, histoire du mesurage.

Menuiserie. — Cours de trait, application de la géométrie descriptive au trait d'architecture, assemblages et cours pratique.

Charpente. — Cours de trait appliqué à la charpente, escaliers, stéréotomie, cours pratique d'assemblage.

Plomberie. — Installation du gaz, des eaux, hydrothérapie usuelle et spéciale, pompes, couverture et zinguerie, applications pratiques.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

Une petite bibliothèque renfermant des publications techniques;

Des outils professionnels pour chaque métier;

Des modèles d'assemblage pour les cours de charpente et de stéréotomie.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Moyenne	
	Totaux.	par cours.
1897.....	15	7
1898.....	32	10
1899.....	60	12

Budget. — Les frais de l'enseignement, s'élevant à 300 francs par an, sont supportés entièrement par l'Union compagnonnique.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — En fin d'année, il est procédé à une proclamation de récompenses, consistant en diplômes de capacité et à une distribution d'outils se rapportant aux professions embrassées par les lauréats.

GIRONDE. — ARCACHON.

Cours professionnels.

Siège social : Athénée municipal, salle 2.

Caractère : public. — Destination : jeunes gens.

Historique, but et organisation. — Ces cours ont été créés, en 1897, par la municipalité d'Arcachon en vue de donner aux apprentis et ouvriers les connaissances théoriques et pratiques qui leur manquent. Ils se tiennent dans les salles, affectées au cours complémentaire organisé par l'école publique Condorcet d'Arcachon.

Date d'ouverture des cours : 15 octobre.

Date de fermeture des cours : 15 mars.

Programmes résumés de l'enseignement. — 1° *Cours de chauffe et de conduite des machines marines* : étude des pièces composant une machine; croquis. Enseignement pratique à bord d'un bateau à vapeur;

2° *Cours de géométrie appliquée* : étude des lignes et des surfaces planes et courbes. Arpentage : exercices sur le terrain; levé des plans;

3° *Dessin linéaire* : notions préliminaires sur les lignes, les constructions; coupes d'appareils de télégraphie mis à la disposition du professeur par le Ministère du Commerce; manipulation des appareils Bréguet et Morse;

4° *Dessin d'après l'ornement et la bosse.*

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRIVÉES par semaine.
M. AUOIR	Géométrie	4
M. CASTELNAU	Chauffage et conduite des machines marines	2
M. REHM	Dessin industriel	2
M. FORTUNÉ	Dessin d'ornement	4

53 élèves suivent actuellement les cours professionnels.

Les cours sont professés gratuitement par les professeurs, il leur est attribué seulement une subvention de 500 francs par la commune, pour faire face aux dépenses diverses de publicité et de matériel nécessités par l'enseignement.

A la clôture des cours des examens ont lieu, portant sur les matières enseignées, et des récompenses, consistant en prix, en livrets de caisse d'épargne et en mentions sont accordées aux lauréats les plus méritants.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Association sténographique française (méthode Canton).

Siège social : École Condorcet.

Caractère : privé, sous le patronage de la municipalité.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'Association sténographique française de Bordeaux a surtout pour but la propagation

de la méthode Canton et de la tachygraphie Canton-Delmas.

Elle se propose d'encourager les études sténographiques par l'attribution de certificats de capacité et de récompenses décernés chaque année.

Elle a créé, depuis 1890, année de sa fondation, à Bordeaux et dans la région bordelaise, 16 cours de sténographie, dont 5 avec l'auxiliaire de la machine à écrire.

Deux de ces cours sont subventionnés par la ville de Bordeaux.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. Georges TAUZIN, rue du Colisée, 10.

Vice-Présidents. — MM. A. LASSERRE, allée de Tourny, 4 et DAIRE, rue Brizard, 23.

Secrétaire général. — M. Godefroy RATTON, rue de la Benauge, 190, à la Bastide.

Trésorière. — M^{me} ROY, rue Naujac, 24.

Secrétaire-archiviste. — M. OËRTLY, rue de Turenne, 180.

Secrétaire adjoint. — M. COLLART, rue Hériard-Dubreuilh, 11.

Date d'ouverture des cours : octobre.

Date de fermeture des cours : juillet.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

1895.....	540
1896.....	780
1897.....	828
1898.....	840
1899.....	992

Le budget, d'environ un millier de francs, comprend

dans ses recettes une allocation de 600 francs faite par la ville de Bordeaux, pour rétribuer deux cours professés sous son patronage et dans ses écoles primaires supérieures de garçons et de filles.

A la fin de l'année scolaire, une commission de l'association fait passer des examens aux élèves des cours et délivre ensuite des certificats de capacité.

Récompense. — Médaille d'or à l'Exposition de Bordeaux (1895).

GIRONDE. — BORDEAUX.

Chambre syndicale des employés de commerce de la ville de Bordeaux.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours de la chambre syndicale des employés de commerce de Bordeaux ont été fondés le 25 décembre 1869; à l'origine, ils étaient au nombre de 4 et suivis par 54 élèves; leur total s'est accru progressivement et a atteint, en 1897, 17 cours fréquentés par 1,078 élèves.

Des prix et des certificats sont délivrés, à la fin de chaque année scolaire, après examens écrits et oraux passés devant des professeurs universitaires et des notables commerçants de la ville.

Installation matérielle. — L'enseignement est donné dans un hôtel appartenant à la chambre syndicale et dans lequel six salles sont affectées aux élèves.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

La durée des études s'étend de novembre à mai inclus.

Il est consacré deux heures par semaine à chacune des matières ci-dessous indiquées :

Langue française, langue espagnole, langue allemande, langue anglaise, langue norvégienne. Comptabilité et travail de bureau. Écriture. Sténographie. Machine à écrire. Droit commercial. Escrime.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	EFFECTIF DES ÉLÈVES au 1 ^{er} janvier 1899.
M. GEHÉ.....	Français.....	100
M. PARRAIN.....	Espagnol.....	146
M. CHAPMAN.....	Anglais.....	276
MM. EBERHARDT et EPPLING.....	Allemand.....	72
M. EBERHARDT.....	Norvégien et danois.....	4
M. G. RATTON.....	Sténographie.....	89
	Machine à écrire.....	
MM. LAVILLE et DARQUÉ.....	Comptabilité supérieure et élé- mentaire.....	272
M. NICOLAÏ.....	Droit commercial.....	29
M. RABA.....	Écriture.....	68
M. LURBE.....	Escrime.....	„
	TOTAL.....	1,103

Matériel d'enseignement. — Aux cours sont annexés un musée commercial et une bibliothèque renfermant des revues scientifiques et commerciales, des journaux illustrés et 2,917 volumes traitant des sujets divers.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

1894.....	724
1895.....	672
1896.....	1,085
1897.....	1,078
1898.....	1,103

Tous les élèves suivent ou ont embrassé la carrière commerciale.

Budget. — Cet enseignement a occasionné, en 1898, une dépense de 6,014 fr. 45.

Récompense. — 1895. Exposition de Bordeaux : diplôme d'honneur.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Cours professionnel de la Bourse du travail.

Siège municipal : Athénée municipal.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Un certain nombre de syndicats professionnels réunis à la Bourse du travail ont

organisé des cours d'adultes appropriés respectivement à chaque profession et destinés à compléter l'instruction des jeunes ouvriers.

Ces cours ont été fondés successivement aux dates ci-après et non sans avoir été l'objet de tentatives antérieures, savoir :

1° 1890. Tailleurs d'habits ;

2° 1897. Zingueurs et ferblantiers ;

3° 1898. Typographes.

Un cours destiné aux ouvriers colleurs de papiers peints s'ouvrira en 1900.

Administration. — Les cours sont placés sous la surveillance d'une commission administrative de la Bourse du travail renfermant des membres des syndicats respectifs, mais chaque cours conserve son autonomie absolue.

Installation matérielle. — Les cours ont lieu dans des salles dépendant de la Bourse du travail et mises à la disposition de chacun des syndicats.

Organisation de l'enseignement et programmes. — L'organisation et les programmes sont respectivement, pour chaque syndicat, les suivants :

1° *Tailleurs d'habits.* — Cours de coupe pour tailleurs, théorique et pratique. Cours de couture et d'essayage.

2° *Ferblantiers, zingueurs.* — Tracé de toutes les cou-

pes concernant les métaux. Toise des surfaces et cubage.
Cours pratique de zinguerie.

3° *Typographes.* — La géométrie appliquée à l'industrie. L'étude de la lecture des manuscrits. L'arithmétique et le système métrique. L'orthographe. L'étude des styles et des vignettes décoratives. L'histoire de l'imprimerie, de la fabrication du papier, de la mécanique appliquée à l'imprimerie. L'étude des couleurs et des produits chimiques qui entrent dans leur préparation. L'étude de tout ce qui a trait à l'imprimerie (la photographie, la gravure, la lithographie, la stéréotypie, la galvanoplastie, etc.). Mais toutes ces matières ne sont enseignées que d'une façon superficielle.

4° *Colleurs de papiers peints.* — Le programme de ces cours comprendra tout ce qui se rapporte à la profession du colleur de papiers peints. La théorie s'étendra depuis les travaux élémentaires, comme l'arrachage des papiers et la préparation de la surface à tapisser, jusqu'aux travaux artistiques, comprenant l'étude des panneaux décoratifs, des plafonds de style, à fougères, à caisson ou autres; il comprendra aussi l'application des étoffes murales.

Le cours pratique comprendra : le maniement des outils de la profession, la façon d'harmoniser les papiers entre eux et avec les bordures, l'art de tirer parti des papiers les plus simples pour composer des sujets avec les éléments qu'ils contiennent.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend : des tables, chaises, modèles, journaux

et revues techniques; tapis en drap, brosses, etc., plus du matériel prêté en certains cas par les patrons.

Effectif des élèves au 1^{er} janvier. — La moyenne des élèves suivant chacun de ces cours est de 30 environ.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Cours professionnel de la chambre syndicale des négociants et fabricants de meubles.

Siège social : rue Porte-Dijéaux, 109 et 111.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La chambre syndicale, fondée en 1896, a inscrit dans ses statuts qu'elle avait notamment pour but de lutter contre la concurrence étrangère; elle s'est proposé, à cet effet, de développer les connaissances professionnelles des ouvriers de la corporation et de former des apprentis. Dans cet esprit, la chambre syndicale a fondé une bibliothèque d'art décoratif et industriel, et elle patronne deux cours qui sont faits à la Société philomatique; de plus, pour constater les connaissances acquises par les apprentis dans les ateliers, elle ouvre, chaque année, des concours entre les apprentis et jeunes ouvriers. Comme on le voit, cette société ne fait pas de cours par elle-même.

Administration. — La composition du conseil d'administration est la suivante :

Président. — M. Émile-Bertrand COURRÈGES ;

Vice-présidents. — MM. MERZEAU et COURSIN.

Secrétaire-administrateur. — M. SAURÉ.

Trésorier. — M. ROBINEAU.

Organisation de l'enseignement. — La bibliothèque d'art décoratif et industriel est installée à l'Athénée municipal, salle n° 2 ; elle est gratuite et ouverte au public le premier et le troisième jeudis ainsi que le deuxième et le quatrième mardis de chaque mois, de 8 heures à 10 heures du soir ; des lectures, des conférences, des renseignements y sont fournis par le secrétaire-administrateur ou tout autre délégué.

Cette bibliothèque est ouverte toute l'année.

La chambre syndicale a délégué à une commission spéciale le soin de visiter le apprentis dans les ateliers et de leur faire exécuter des travaux d'ébénisterie, tapisserie, modelage, sculpture sur bois, dorure, encadrement, etc. ; elle organise, en outre, des expositions à son siège.

1^{er} concours. — Mai 1897 : 36 inscrits, 24 exposants.

2^e concours. — Mai 1898 : 43 inscrits, 22 exposants.

3^e concours. — Mai 1899 : 45 inscrits, 28 exposants.

Matériel d'enseignement. — Le matériel consiste exclusivement dans la bibliothèque d'art décoratif et industriel, contenant des livres traitant de l'ébénisterie, de la tapisserie,

de la sculpture, du tournage, de la passementerie; cartes, albums, gravures se rattachant à la décoration de l'ameublement, menuiserie artistique et religieuse, etc.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	de la ville de Bordeaux.....	100 fr.
		des syndicats professionnels.....	130
		TOTAL.....	230

Dépenses.

Achats de livres, livrets de caisse d'épargne.....	230
--	-----

GIRONDE. — BORDEAUX.

École de coiffure ouvrière bordelaise.

Siège social : Bourse du Travail.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Le syndicat des ouvriers coiffeurs, fondé à Bordeaux en 1890, ne prit d'extension qu'en 1894. Son but étant d'améliorer, par des moyens légaux, le sort de l'ouvrier, ce groupement jugea nécessaire d'organiser notamment des cours destinés à

donner aux membres de la corporation les connaissances théoriques et pratiques de leur métier.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. MAY (Bernard);

Vice-président. — M. TURBÉ (Gabriel);

Secrétaire. — M. RONDEAU (Félix);

Secrétaire adjoint. — M. BIHEL (Paul);

Trésorier. — M. HERVÉ (Arthur).

Trésorier adjoint. — M. GUÉRIN (Eugène).

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu, rue Porte-Dijeaux, 109 et 111, au siège du syndicat, du 1^{er} octobre à fin mai.

Programmes. — L'enseignement comprend :

- 1° Une section de coupe et de coiffure pour hommes;
- 2° Une section de coiffure pour dames;
- 3° Postiches.

Les cours ont lieu les lundis et vendredis, de 9 heures à 11 heures du soir.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement renferme, indépendamment des meubles, tous les ustensiles nécessaires aux coiffeurs.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Totaux.	Moyenne par cours.
1895.....	75	39
1896.....	70	50
1897.....	110	70
1898.....	180	120
1899.....	175	130

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{ de l'État.....	300 fr.
	{ de la ville de Bordeaux.....	360
TOTAL.....		<u>660</u>

Dépenses.

Professeurs, et dames modèles.....	450
Éclairage, entretien du matériel; frais divers.....	150
Reliquat.....	60
TOTAL.....	<u>660</u>

Récompense. — Médaille de bronze à l'Exposition de Rouen.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Il est remis, après concours, des diplômes et médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze aux ouvriers les plus méritants; le jury est composé de patrons et d'ouvriers.

GIRONDE. — BORDEAUX.

École de stéréotomie.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'école de stéréotomie a été fondée en 1896 par le syndicat des entrepreneurs de terrassement et de maçonnerie de la ville de Bordeaux. Le but poursuivi est de former à la fois de bons appareilleurs ainsi que des contremaîtres expérimentés.

Installation matérielle. — Les cours ont lieu au siège du syndicat, rue Armand-Miqueu, 31.

Organisation de l'enseignement et programme. — L'école est ouverte de 6 heures du matin à minuit, du 1^{er} novembre au 31 mars.

Le droit d'écolage est de 10 francs par mois et par élève ; moyennant ce prix payé, l'élève peut se faire embaucher par les patrons membres du syndicat.

L'enseignement comprend :

Les mathématiques, la coupe de pierre, le mesurage des travaux et la comptabilité de chantier.

Ces diverses matières sont enseignées par MM. Santipéri et Chassaing.

Le nombre d'élèves suivant ces cours a été cette année de 9.

Matériel d'enseignement. — Il comprend des épures, des modèles et un outillage complet, propriété de la corporation.

BUDGET.

—

Recette.

Subvention du syndicat professionnel	400 fr.
Cotisations.....	370
TOTAL.....	770

Dépenses.

Personnel.....	370
Matériel et dépenses diverses	500
TOTAL.....	770

GIRONDE. — BORDEAUX.

—

Institution Joulia.

Siège social : route d'Espagne, 152.

Caractère : privé, institution particulière.

Destination : jeunes gens.

—

Historique et but. — Fondé en 1856 par M. Joulia, père du directeur actuel, cet établissement n'a fait que de l'enseignement général élémentaire jusqu'en 1873, époque à laquelle fut formée une section industrielle, destinée à préparer aux écoles d'arts et métiers. Les débuts de cette section industrielle furent pénibles à une époque où l'enseignement industriel était peu répandu et l'atelier une exception dans l'école.

L'outillage, fort modeste au début (quatre ou cinq étaux et autant d'établis), fut augmenté d'année en année, le nombre des élèves de la section industrielle devenant de plus en plus important.

L'objectif de cette section est de former des candidats pour les écoles nationales d'arts et métiers et pour l'école des contremaîtres de Cluny, des apprentis mécaniciens pour les équipages de la flotte, des commis pour l'Administration des ponts et chaussées, des dessinateurs pour les bureaux d'études des compagnies de chemins de fer, des géomètres, etc.

Le but de l'enseignement commercial est de préparer des élèves pour les écoles supérieures de commerce et de fournir aux commerçants de la région des employés d'ordre inférieur aux précédents, mais possédant cependant, au point de vue commercial, des connaissances suffisantes pour en faire des auxiliaires précieux.

Installation matérielle. — L'institution Joulia, située route d'Espagne, 152, occupe une superficie totale de 6,000 mètres carrés environ. Les bâtiments affectés aux élèves sont de construction relativement récente; ils ont été édifiés en 1887. Au rez-de-chaussée se trouvent les salles d'études et de classes; au premier étage sont les dortoirs pour les internes. Les constructions occupent une superficie totale d'environ 1,100 mètres carrés; le reste du terrain est aménagé en cours pour les récréations et en jardins.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

L'enseignement comprend trois grandes divisions ou cours : cours élémentaire, moyen et supérieur.

Les cours élémentaire et moyen sont communs à la section industrielle et à la section commerciale; leur programme est analogue à ceux des écoles primaires et des écoles primaires supérieures dans les premières années.

Le cours supérieur comprend trois années d'études et comporte, à la fois les matières de l'enseignement général et des cours théoriques spéciaux, faits en vue des applications industrielles ultérieures : mathématiques, physique, chimie, mécanique, technologie, dessin d'ornement, dessin de machines et de topographie, travaux manuels (menuiserie, forge, ajustage, tour), opérations sur le terrain, levé de plans, nivellement, comptabilité.

Au point de vue technique, l'enseignement ne donne que des notions générales, car il a en vue de préparer des jeunes gens qui, pour la plupart, devront se spécialiser ultérieurement dans les écoles de l'État.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
	Cours moyen.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>				
Langue française et littérature.....	8	6	6	6
Histoire et géographie....	4	4	2	2
Mathématiques.....	9	9	9	9
Dessin de machines.....	4	6	10	10
Dessin d'ornement.....	2	3	4	4

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
	Cours moyen.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
Physique, chimie, histoire naturelle.....	3	3	3	3
Mécanique.....	#	1	1	1
Technologie.....	#	1	1	1
Comptabilité.....	1	1	1	1
Travail manuel.....	6	6	12	12
<i>Enseignement commercial.</i>				
Langue française et littéra- ture.....	8	8	8	#
Histoire et géographie....	4	4	4	#
Mathématiques.....	9	9	9	#
Physique, chimie, histoire naturelle.....	3	3	3	#
Comptabilité.....	1	2	2	#
Droit commercial.....	1	1	1	#
Langues vivantes.....	2	3	3	#
Calligraphie.....	2	2	2	#
PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS par semaine.		
M. JOULIA (Louis), directeur.	Mécanique, technologie, histoire naturelle.....	6		
M. THIÉBAUD (J.), sous-directeur.	Français, histoire, géographie....	10		
M. LONGUEVILLE....	Mathématiques, arpentage, nivelle- ment.....	18		
M. CHAULIAC.....	Dessin de machines et d'ornement.	6		
M. POUCHUCQ.....	Physique et chimie.....	4		
M. MÉRAC.....	Comptabilité.....	6		
M. ARDILOUZE.....	Droit commercial.....	2		
M. MUNCK.....	Allemand et anglais.....	5		
M. MORARD.....	Espagnol.....	5		
M. VERGÈS.....	Calligraphie.....	4		
M. GUILLOT.....	Mathématiques.....	15		
M. TIXIER.....	Forge, tour, ajustage.....	18		
M. LAFARGUE.....	Menuiserie.....	12		

Matériel d'enseignement. — Les ateliers occupent une superficie d'environ 200 mètres carrés.

L'atelier de menuiserie et des modèles contient dix établis avec l'outillage nécessaire à un nombre égal d'élèves, ainsi qu'un tour à pédale.

L'atelier du fer est garni de trente-deux étaux, de deux tours, de trois machines à percer, d'un étai-limeur et de deux forges. Les diverses machines-outils sont actionnées par un moteur à vapeur.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours	}	supérieur (section industrielle).....	37
		supérieur (section commerciale).....	13
		moyen.....	21
		élémentaire.....	41
		TOTAL.....	111

Ces 111 élèves se répartissent en 55 internes et 56 externes.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	28	18	6	4
1895.....	30	20	4	6
1896.....	25	12	6	7
1897.....	32	18	6	6
1898.....	29	15	5	9

Récompenses. — 1882. Exposition de Bordeaux :
1^{re} médaille d'or.

1883. Exposition de Rochefort : diplôme d'honneur.

1889. Exposition de Paris : médaille de bronze.

1890. Exposition de Perpignan : diplôme d'honneur.

1891. Exposition de Pau : diplôme d'honneur.

1895. Exposition de Bordeaux : grand prix.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Société des Amis de l'instruction.

Siège social : impasse Saint-Jean, 7.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — La société des Amis de l'instruction a été fondée et autorisée par arrêté de M. le préfet de la Gironde en date du 25 novembre 1867, en vue de répandre l'instruction populaire et notamment de donner, aux nombreux ouvriers et ouvrières habitant le quartier sud de Bordeaux, qui n'ont pas ou qui ont très peu fréquenté l'école pendant leur enfance, les moyens de pouvoir acquérir et de compléter leur instruction primaire; ces cours fournissent enfin aux ouvriers, appartenant à des professions qui nécessitent certaines études scientifiques spéciales, l'occasion d'acquérir gratuitement les connaissances qui leur font défaut.

Le succès couronna, dès le début, cette entreprise ; c'est ainsi qu'elle compta :

Pendant l'année scolaire 1867-1868 : 63 sociétaires, 230 élèves, 924 francs de recettes et 827 fr. 90 de dépenses ;

Pendant l'année scolaire 1868-1869 : 132 sociétaires, 481 élèves, 2,655 fr. 10 de recettes et 2,569 fr. 65 de dépenses ;

Enfin pendant l'année scolaire 1869-1870 : 141 sociétaires, 527 élèves, 2,481 fr. 20 de recettes et 1,870 fr. 82 de dépenses.

Mais son essor fut entravé par la guerre de 1870, durant laquelle les cours furent interrompus ; grâce à la reprise industrielle qui suivit et à un grand nombre d'adhésions nouvelles, la société traversa, ensuite, une période de très grande prospérité qui lui permit de créer des cours pour les femmes, d'acheter, dans de bonnes conditions, le local où elle se trouve actuellement installée et d'être reconnue d'utilité publique par décret du 19 août 1881.

Installation matérielle. — Le local où la société fait ses cours, situé impasse Saint-Jean, 7, lui appartient, ainsi qu'il a été dit. Il comprend, en dehors du logement du concierge, une salle de comité, une salle de bibliothèque et quatre salles de classes, dont une, très vaste, pour le cours de dessin.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les programmes, établis par les professeurs, sont aussi

simples et aussi pratiques que possible, afin d'être à la portée de tous les élèves. Ils sont approuvés par un comité.

Les cours sont professés pendant sept mois de l'année, d'octobre à avril.

La société organise des cours distincts pour les hommes et pour les femmes.

L'enseignement destiné aux adultes (hommes) a lieu tous les soirs de la semaine, sauf le dimanche, de 7 h. $\frac{3}{4}$ à 9 h. $\frac{1}{4}$, et, comme chaque cours est fait deux fois par semaine, il se trouve ainsi professé trois heures par semaine et comprend soixante leçons, environ, par année scolaire, si ce n'est pour le cours de sténographie.

Les cours professés pour les hommes sont les suivants : la lecture, l'écriture, l'arithmétique élémentaire, l'arithmétique supérieure, la grammaire élémentaire, la grammaire supérieure, la comptabilité commerciale, le dessin linéaire et la géométrie, le dessin industriel et les éléments d'algèbre, la mécanique pratique et la conduite des machines à vapeur, la sténographie.

Les cours, faits pour les femmes, ont lieu le dimanche dans l'après-midi, de 1 h. $\frac{1}{2}$ à 3 h. $\frac{1}{2}$. Tous les professeurs appartiennent à l'enseignement primaire.

Les cours professés sont : la lecture, l'écriture, la grammaire élémentaire, la grammaire supérieure, l'arithmétique élémentaire, l'arithmétique supérieure, la coupe et l'assemblage des vêtements, la sténographie.

Direction des classes : M. Léon Lafon.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M ^{me} POURVERELLE . .	Coupe et assemblage de vêtements.	2
M. PICARD	Écriture	3
M. EYSSAN	Lecture	3
M. DELCROIX	Arithmétique {	élémentaire
M. FENASSE		supérieure
M. SAUVIGNAC	Grammaire	supérieure
M. DUBLAN		commerciale
M. BERROUET	Sténographie	3
M. CHANIE	Comptabilité commerciale	3
M. CHAULIAC	Dessin linéaire et géométrie	3
M. ÉLIE	Dessin industriel et algèbre	3
M. VIALOR	Mécanique pratique et chauffage des chaudières	3
M ^{lle} BRUZON	Cours	supér. des femmes.
M ^{me} FRENDEBERG . .		élémentaire des femmes
		3

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend, indépendamment du matériel courant, un certain nombre de pièces de machines pour le cours de dessin industriel et pour celui de mécanique et une bibliothèque de 2,000 volumes à la disposition des élèves et des sociétaires.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours des hommes.

	PRÉSENCES.
Lecture	18
Écriture	41
A reporter	59

		PRÉSENCES.
	Report.....	59
Arithmétique	{ élémentaire.....	62
	{ supérieure.....	39
Grammaire	{ élémentaire.....	33
	{ supérieure.....	23
Comptabilité.....		31
Dessin.....	{ industriel.....	35
	{ linéaire et géométrique.....	68
Mécanique.....		18
Sténographie.....		8
TOTAL.....		<u>376</u>
<i>Cours des femmes.</i>		
Lecture.....		14
Écriture.....		14
Grammaire.....		9
Arithmétique.....		14
Coupe et assemblage.....		22
Sténographie.....		15
TOTAL.....		<u>88</u>

Soit un total de 464 présences.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{ de l'État.....	500 ^f 00 ^c
	{ de la ville de Bordeaux.....	2,000 00
Cotisations.....		2,415 00
Droits d'inscription réclamés aux élèves.....		374 50
TOTAL.....		<u>5,289 50</u>

Dépenses.

Personnel.....	2,807 00	
Éclairage, chauffage, fournitures de classes, impressions, frais de bureau.....	2,116 20	
Excédent des recettes.....	366 30	
TOTAL.....		<u>5,289 50</u>

Récompense. — 1882. Exposition internationale de Bordeaux : médaille d'or.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Société philomathique de Bordeaux.

Siège social : cours du 30-juillet, 2.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — La Société philomathique de Bordeaux a été fondée le 5 août 1808. Elle est ainsi une de nos plus anciennes sociétés d'enseignement populaire et scientifique.

Elle faisait suite au muséum d'instruction publique et au musée, créés en 1783 par Dupré de Saint-Maur, intendant de Guyenne.

La Société philomathique fut, dès le début, divisée en sections consacrées aux sciences, aux lettres, à la musique et à l'archéologie.

Elle revendique l'honneur d'avoir fondé, bien avant la naissance des facultés, des cours supérieurs de littérature et de sciences ; elle établit ultérieurement, pour répondre aux besoins professionnels, des cours publics et gratuits de dévidage de cocons de soie, et institua des prix destinés à récompenser les auteurs de découvertes utiles ; enfin elle inaugura, en 1839, ses cours gratuits d'adultes pour hommes, puis pour femmes, fréquentés aujourd'hui par un grand nombre d'élèves.

Pendant tout le siècle, la Société philomathique a pris ainsi une grande part au mouvement intellectuel de notre époque et n'est restée étrangère à aucune question à l'ordre du jour de la science, de l'art, du commerce et de l'industrie. Elle a multiplié ses moyens d'action en créant, parallèlement à son œuvre, diverses sociétés spéciales, complétant son action, telles que : la Société linnéenne, la Société des Amis des arts, la Société philharmonique, la Société d'agriculture, etc.

Treize expositions ont été organisées par la Société philomathique; tout d'abord circonscrites à un nombre limité de départements, elles s'étendirent, plus tard, à la France entière et même aux produits de l'étranger.

Ces expositions ont eu lieu dans les années suivantes : 1827, 1828, 1830, 1838, 1841, 1844, 1847, 1850, 1854, 1859, 1865, 1882, 1895.

Les dernières expositions de la société, dont le succès est encore présent à toutes les mémoires, ont groupé plusieurs milliers d'exposants et réalisé des bénéfices importants, sur lesquels des sommes considérables ont été affectées aux progrès de l'enseignement populaire.

Depuis 1874, la Société philomathique est chargée de l'administration de l'École supérieure d'industrie de Bordeaux; elle y a créé, en 1898, des ateliers d'apprentissage pour les industries du cuir.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1900 est la suivante :

Président. — M. A. MILLET.

Vice-président. — M. J. AVRIL.

Secrétaire général. — M. A. DUPUY.

Trésorier. — M. J. BRANDENBURG.

Organisation de l'enseignement. — Les locaux affectés aux cours sont les suivants :

École professionnelle, rue Saint-Sernin ;

Quartier de Bacalan : école communale, rue Dupaty ;

Quartier des Chartrons : école communale, rue du Jardin-Public ;

Quartier de la Bastide : école communale, rue Léonard-Lenoir ;

Quartier de Paludate : école communale, place Belcier ;

Quartier de Saint-Genès : école communale, rue de Solférino ;

Quartier Sainte-Eulalie : école supérieure, rue Pèlerin ;

Quartier des Chartrons : école communale, rue David-Johnston.

Date d'ouverture des cours : 15 octobre.

Date de fermeture des cours : 15 juin.

Pour être admis aux cours, il est nécessaire d'avoir 15 ans au moins au 1^{er} janvier de l'année scolaire, de subir un examen d'entrée devant les professeurs de la classe et d'acquitter un droit d'inscription, contre lequel il est fait remise d'une carte d'admission.

Programmes. — Nous ne pouvons même indiquer succinctement ici les sujets des nombreux cours professés sur l'initiative et sous le contrôle de la Société philomathique de Bordeaux.

L'enseignement est subdivisé en cours ayant plus parti-

culièrement trait à l'enseignement industriel, au nombre de 47, et en cours commerciaux, au nombre de 43 par semaine.

Trois divisions (une division d'apprentis, une division de femmes et une division d'hommes) répartissent les auditeurs en catégories d'élèves pouvant suivre, séparément, des cours en harmonie avec les besoins de leur profession.

Il est impossible d'exposer ici les programmes des cours, et ce n'est pas sans regret, vu le caractère essentiellement pratique dans lequel ils ont été conçus, que l'auteur de cette notice renonce à pouvoir les résumer. Il doit se borner à énumérer les titres des cours, qui comprennent notamment :

Deux cours de lecture, deux d'écriture, deux de calligraphie, cinq d'arithmétique élémentaire, deux d'arithmétique supérieure, un de géométrie élémentaire, un de géométrie supérieure, un d'algèbre, six de comptabilité élémentaire, un de comptabilité supérieure, un de grammaire élémentaire, un de langue française supérieur, un de géographie physique et commerciale, deux de sténographie et de dactylographie élémentaires, deux de sténographie et de dactylographie supérieurs, deux cours d'anglais, d'allemand et d'espagnol élémentaires et deux cours supérieurs dans les mêmes langues, un cours de dessin géométrique et de dessin industriel, un cours de dessin d'ornement en trois années, un cours de dessin et d'études appliquées aux arts décoratifs, un cours de dessin de machines, un cours de dessin d'architecture, un cours de dessin de carrosserie, un cours de physique générale ap-

pliquée à l'industrie, un cours de chimie appliquée à l'industrie, un cours de modelage et de sculpture sur bois, un cours de coupe de pierre, un cours de coupe de bois de menuiserie, un cours de coupe de bois de charpenterie, un cours d'ébénisterie, un cours de coupe pour tapissiers, un cours de coupe pour cordonniers (en deux degrés : élémentaire et supérieur), un cours de coupe pour tailleurs, un cours de chaudronnerie et forgeage, un cours d'ajustage et moulage, un cours de serrurerie et ferronnerie, un cours de chauffe, un cours d'entretien et de conduite des machines, deux cours de traitement des vins, un cours de droit commercial, un cours de cuisine ménagère, deux cours de coupe de vêtements (élémentaire et supérieur), un cours de broderie, un cours de couture, un cours de tissage.

L'enseignement industriel est l'objet d'applications pratiques, grâce à la création, faite par les soins de la Société philomathique de Bordeaux, d'ateliers d'apprentissage des industries du cuir, comprenant : un atelier de cordonniers ; un atelier de piquûre de bottines ; un atelier de corroirie ; un atelier de mégisserie et un atelier de teinture sur peaux, ateliers dans lesquels travaillent une quarantaine d'apprentis.

Matériel d'enseignement. — Des appareils, appropriés à l'enseignement, permettent de donner à l'instruction, répandue par la société, tout le développement qu'elle comporte, soit en venant en aide aux démonstrations faites dans les cours, soit en facilitant les applications pratiques de l'atelier.

Dans ce matériel rentrent les appareils, instruments, outils et produits suivants :

Instruments nombreux dans des laboratoires de physique et de chimie, machinerie à vapeur, à gaz et à eau ; moteurs de tout genre, dynamos électriques, dynamos à courant triphasé, pompes, etc. ;

Outils de forgeage, de serrurerie, de menuiserie, de charpenterie, de coupe de pierre, de modelage, de sculpture sur bois, d'ébénisterie ;

Machines à coudre, tables et établis pour couturières, lingères, repasseuses, brodeuses, tailleurs et tailleuses, coupeuses, cuisinières, etc. ;

Bibliothèque de lecture sur place et de prêt ;

Musée des produits du commerce, de l'industrie et des colonies.

NOMBRE DES ÉLÈVES INSCRITS AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT				TOTAUX.
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		
	Totaux.	Moyenne par cours.	Totaux.	Moyenne par cours.	
1895....	1,350	23	1,074	21	2,424
1896....	1,801	31	1,435	29	3,236
1897....	1,893	34	1,398	38	3,291
1898....	2,092	37	1,614	43	3,706
1899....	1,998	40	1,777	38	3,775

BUDGET.

Recettes.

Subventions.	{	de l'État	11,000 ^f 00 ^c
		du département.....	2,000 00
		de la ville de Bordeaux.....	10,000 00
		de la chambre de commerce.....	4,800 00
Cotisations..	{	842 membres actifs.....	33,680 00
		58 membres honoraires.....	
		842 membres divers payants....	
		58 membres non payants	
Rétributions scolaires.....		3,805 00	
Recettes diverses (bals, fêtes, loteries, ventes, etc.).		28,578 10	
TOTAL			<u>93,863 10</u>

Dépenses.

Personnel	39,539 ^f 40 ^c
Matériel et dépenses diverses.....	52,709 75
Excédent des recettes.....	1,613 95
TOTAL	<u>93,863 10</u>

Récompenses. — Indépendamment des plus hautes distinctions honorifiques personnelles accordées aux collaborateurs de la Société philomathique de Bordeaux, cette association a obtenu pour son œuvre, dans diverses expositions, les récompenses suivantes :

Médaille de bronze, en 1867, à l'Exposition universelle de Paris ;

Médaille d'argent, en 1878, à l'Exposition universelle de Paris ;

Médaille d'or, en 1889, à l'Exposition universelle de Paris ;

Diplôme de grand prix, en 1897, à l'Exposition de Bruxelles.

Mention hors concours en 1898, à l'Exposition de Rochefort.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — En vue d'entretenir l'émulation chez les élèves, des récompenses et des encouragements leur sont accordés, à la suite d'examens, passés devant une délégation de la société.

La commission d'examens se prononce exclusivement sur les travaux exécutés par les élèves et faits dans l'école même, sous le contrôle et la responsabilité des professeurs.

Les récompenses mises à la disposition du jury consistent en prix spéciaux, bourses de voyage, prix d'honneur, mentions hors concours, etc.

Des diplômes d'études sont, en outre, délivrés à la suite d'un examen spécial ayant lieu, à la fin de chaque exercice scolaire, devant une commission désignée à cet effet.

Ne sont admis à prendre part à cet examen que les lauréats des récompenses précédentes.

Dans une séance solennelle sont distribuées les diverses récompenses ainsi accordées aux élèves.

Les prix spéciaux et les bourses de voyage ne sont attribués qu'aux lauréats des cours professionnels supérieurs.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Société de propagation de l'instruction.

Siège social : rue Saint-Nicolas, 28.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Cette société, qui a pour but l'instruction et l'éducation des adultes des deux sexes, a été fondée en 1871, après nos désastres politiques.

Pendant ses vingt-huit années d'existence, elle a inscrit dans ses registres 395 membres payants.

Depuis sa création, la société a donné l'instruction à 7,517 adultes des deux sexes. Elle a dépensé à cet effet 80,882 fr. 45; par contre, elle a reçu 82,664 fr. 30 de cotisations, subventions, intérêts, etc. (subvention annuelle de la ville de Bordeaux : 2,000 fr.); l'excédent 1,781 fr. 85 forme le fonds de réserve de la société, placé en obligations garanties par l'État.

Aux cours de calcul, de grammaire, d'orthographe, d'écriture, de lecture, constitués au début, ont été ajoutés, depuis la fondation, des cours de comptabilité, de dessin, de géographie commerciale et industrielle, de sténographie et un cours de coupe et assemblage des vêtements pour dames et enfants.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président d'honneur. — M. OLAGNIER, ancien conseiller général.

Président. — M. GIRAUD (Henri), conseiller d'arrondissement.

Vice-Présidents. — MM. BONNIN (Louis), sténographe du Conseil général de la Gironde et le D^r HOUQUES.

Secrétaire général. — M. LARRÉGIEU, architecte de la ville.

Trésorier. — M. BRUN, industriel.

Secrétaire adjoint. — M. SERRES (B.), professeur.

Bibliothécaire. — M. FOUIGNET, professeur.

Archiviste. — M. SERRE (J.), professeur.

Installation matérielle. — L'établissement dans lequel se font les cours couvre une superficie de 480 mètres carrés environ et comprend un rez-de-chaussée et un premier étage. Il est situé rue Saint-Nicolas, 28, dans un centre pauvre et très peuplé, c'est-à-dire dans un quartier où l'instruction et l'éducation ont besoin d'être particulièrement propagées.

L'immeuble contient à rez-de-chaussée deux classes, la salle de la bibliothèque et le logement du concierge ; une grande salle, servant à la fois aux cours de dessin, de coupe et d'assemblage des vêtements et de local pour les conférences et pour les réunions des membres de la société, occupe tout le premier étage.

Bibliothèque. La bibliothèque est assez importante et rend des services appréciables. Depuis sa fondation, qui date de 1874, il a été prêté gratuitement aux élèves des

classes, aux anciens élèves et aux membres de la société environ 12,000 volumes. Le nombre des lecteurs a été de 1,800 au minimum.

Le nombre des volumes reliés et mis en circulation est d'environ 1,000. Les ouvrages de polémique politique ou religieuse sont exclus de la bibliothèque.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Il y a trois catégories de cours :

- 1° Cours élémentaires et moyens;
- 2° Cours supérieurs;
- 3° Cours professionnels.

Pour les deux premières catégories, les programmes sont sensiblement ceux des écoles primaires.

Les élèves des cours de coupe et d'assemblage des vêtements (cours professionnels) peuvent obtenir, à la fin des cours, un certificat d'aptitude délivré, après examen, par une commission nommée par le préfet.

Les études durent cinq mois, du mois de novembre au mois d'avril.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel et professionnel.</i>	
Dessin linéaire	2
Dessin d'ornement et de machines	2
Géométrie	2
Géographie industrielle	2
Coupe et assemblage de vêtements et de lingerie	2

MATIÈRES ENSEIGNÉES.		HEURES CONSCRÉES par semaine.
<i>Enseignement commercial.</i>		
Géographie commerciale.....		2
Comptabilité.....		2
Calcul.....		4
Sténographie.....		2
PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M. LACŒUR.....	Lecture et écriture.....	2
M. J. FOUIGNET.....	Orthographe et grammaire (cours élémentaire).....	2
<i>Idem</i>	Calcul et arithmétique (cours élémentaire).....	2
M. J. SERRE.....	Calcul et arithmétique (cours supérieur).....	2
M. L. NOUIS, suppléant: M. B. SERRE.	Orthographe et grammaire (cours supérieur).....	2
M. G. HAMM.....	Géométrie et dessin linéaire. . .	2
<i>Idem</i>	Dessin d'ornement et de ma- chines.....	2
M. L. NOUIS, suppléant: M. B. SERRES.	Géographie commerciale et in- dustrielle.....	2
M. J. SERRE.....	Comptabilité.....	2
M. L. BONNIN.....	Sténographie.....	2
M ^{me} LANTZ.....	Lecture et écriture.....	2
M ^{me} BECK.....	Calcul et orthographe (cours élémentaire).....	2
M ^{me} HERREYRE.....	Calcul et orthographe (cours supérieur).....	2

Tous ces cours sont placés sous la direction de M. J.-L. Chaudié, directeur d'école communale à Bordeaux.

Effectif des élèves. — L'effectif total des élèves pendant l'année scolaire 1898-1899 a été de 415, se décomposant comme suit :

Hommes.

Lecture et écriture.....	15
Orthographe et grammaire (cours élémentaire).....	32
Orthographe et grammaire (cours supérieur).....	35
Calcul et arithmétique (cours élémentaire).....	30
Calcul et arithmétique (cours supérieur).....	41
Géométrie et dessin linéaire.....	33
Dessin d'ornement et de machines.....	35
Géographie commerciale et industrielle.....	20
Comptabilité.....	21
Sténographie.....	18
TOTAL.....	280

Femmes.

Lecture et écriture.....	25
Calcul et orthographe (cours élémentaire).....	30
Calcul et orthographe (cours supérieur).....	31
Coupe et assemblage de vêtements.....	35
Sténographie.....	14
TOTAL.....	135

**STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.**

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1893-1894.....	155	60	35	60
1894-1895.....	150	62	45	43
1895-1896.....	148	58	42	48
1896-1897.....	165	63	45	57
1897-1898.....	170	65	51	54

BUDGET.

Recettes.

Subventions. {	de la ville	2,000 fr.
	des associations diverses	20
Cotisations.....		600
Bourses diverses.....		224
TOTAL.....		<u>2,844</u>

Dépenses.

Personnel		120 fr.
Loyer de l'établissement.....		750
Gaz.....		280
Distribution des prix et livrets de caisse d'épargne....		250
Fourniture des classes.....		140
Indemnité } aux	Hommes.....	650
professeurs. }	Dames.....	380
Bibliothèque.....		50
Frais généraux		90
Excédent des recettes.....		134
TOTAL.....		<u>2,844</u>

Récompense. — 1895. Exposition de Bordeaux : médaille d'or.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Société de sténographie du sud-ouest de la France.

Siège social : Athénée municipal et 35, galerie bordelaise.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Les cours organisés par la Société de sténographie du sud-ouest de la France datent de 1886. Ce sont les premiers de ce genre qui aient été faits dans la région. Ils fonctionnent depuis cette époque et ont pour but de vulgariser la sténographie et de former des rédacteurs destinés au commerce et à l'industrie. Outre de nombreux employés, entrés dans d'importantes maisons, la société a fourni des professeurs pour les écoles supérieures de commerce, le lycée, la Société philomathique et en un mot, à toutes les sociétés d'enseignement de la ville de Bordeaux.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. BONNIN (Louis), 281, rue Sainte-Catherine.

Vice-Présidents. — MM. CAMIN (G.); SAINT-BLANCA, 1, rue Joséphine.

Secrétaire général. — M. CHARRIÉ (André), 40, rue des Bouviers.

Trésorier général. — M. RIVAL (André), 30, rue David-Jolinon.

Secrétaires adjoints. — MM. LEMOYNE, 110, rue Nauville; COUËTARD (Alfred), 31, rue Armand-Migneux.

Trésorier adjoint. — M. PAILLÈS, 47, rue Vital-Carles.

Directeur des cours. — M. SOUMASTRE (Joseph), 102, rue Mazarin.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu au siège social de la société, ainsi que dans un certain nombre d'écoles communales.

Ils ouvrent en novembre pour se terminer fin mai.

Programme. — L'enseignement comprend celui de la sténographie et le maniement de la machine à écrire.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement se compose de nombreuses collections de journaux sténographiques, de clichés photographiques pour travaux de sténographie de toute nature, enfin de plusieurs machines à écrire pour les cours de dactylographie.

Nombre des élèves. — Le nombre des élèves suivant les cours a varié de 30 à 150.

BUDGET.

Recettes.

Cotisations..	}	Membres actifs (120 à 4 fr. par an)...	480 fr.
		Membres honoraires (30 à 6 fr. par an)...	180
Produit de deux fêtes.....			850
TOTAL.....			<u>1,510</u>

Dépenses.

Achat de deux machines à écrire.....		600 fr.	
Frais entraînés par les fêtes.....		250	
Achat de médailles, impression de diplômes.....		120	
Frais.....	}	de distribution de prix.....	100
		entraînés par les conférences.....	50
		d'administration.....	80
Reliquat.....		310	
TOTAL.....		<u>1,510</u>	

Récompenses. — Récompenses diverses aux Expositions de Bordeaux et de Rouen.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Il est remis, chaque année, à la suite du concours international de sténographie, des récompenses consistant en médailles, en abonnement à des journaux et en prix en argent aux élèves les plus méritants; dans ce concours toutes les méthodes de sténographie sont acceptées.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Syndicat général de l'ameublement et des industries qui s'y rattachent.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Le Syndicat général de l'ameublement, fondé en 1888, a organisé, en collaboration avec la Société philomathique, des cours de coupe pour tapissiers en 1890, en 1892 un cours de sculpture sur bois, en 1893 un cours d'ébénisterie. Ces cours ont été complétés, dans la suite, par de nombreuses conférences sur l'histoire du mobilier.

Le but de cet enseignement est de former le goût chez les apprentis et de leur donner une instruction solide et pratique.

Administration. — Les cours professionnels sont administrés par le bureau du Syndicat général de l'ameublement, dont la plupart des membres sont en fonctions depuis dix ans. Cette grande stabilité a permis d'apporter, par la continuité d'action et de vues, des améliorations sérieuses et rationnelles dans les méthodes d'enseignement.

Installation matérielle. — Les cours ont lieu à l'Athénée mis à la disposition du syndicat par la ville de Bordeaux.

Dans la salle des cours, se trouve une bibliothèque des arts décoratifs, ouverte au public trois fois par semaine.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

1° *Cours de coupe pour tapissiers.* Dessin et tracé géométrique appliqués à la coupe et au développement des étoffes; composition de décorations intérieures; lits, croisées, portières; exécution en nature des dessins et décors.

2° *Cours d'ébénisterie.* Dessin linéaire, tracé des plans; exécution en nature des meubles dessinés, plans.

3° *Sculpture sur bois.* Dessins, plans; exécution d'après nature et d'après dessins.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M. Joseph BARDIÉ..	Dessin et coupe des étoffes.	4
M. Georges HAMM..	Dessin et sculpture sur bois	4
M. G. TOUZÉ	Dessin et ébénisterie	8
M. A. BARDIÉ	Histoire du mobilier.	2

Matériel d'enseignement. — Le matériel complet est fourni par la Société philomathique.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours	{	de coupe pour tapissiers.....	58
		de sculpture sur bois.....	26
		d'ébénisterie pratique.....	34
		d'histoire du mobilier..... (cours public).	"

Les élèves qui suivent les cours restent occupés aux travaux de leur profession et certains ont acquis des connaissances suffisantes pour obtenir, comme ouvriers d'art, la dispense militaire.

BUDGET.

Recettes.

Subventions.	{	de la ville de Bordeaux.....	1,000 fr.
		de la chambre de commerce.....	200
Cotisations.....			1,000
Tombola.....			1,000
Fonds de réserve	{	du syndicat placés à la Caisse d'épargne.	1,200
		de la bibliothèque.....	300
TOTAL.....			<u>4,700</u>

Dépenses.

Exposition et concours organisés par le syndicat.....	3,000 fr.
Frais de bureau, prix décernés par le syndicat, bulletin de l'ameublement, frais de bibliothèque, etc.....	700
Excédent des recettes.....	<u>1,000</u>
TOTAL.....	<u>4,700</u>

Récompense. — 1895. Exposition de Bordeaux : médaille d'argent.

Sanction des études. — Il n'existe pas à proprement parler de sanction des études; cependant le syndicat général a organisé chaque année, depuis 1897, un concours d'apprentis et de jeunes ouvriers, destiné à faire connaître les travaux des concurrents, grâce à des expositions qui suivent chacune de ces épreuves; mis ainsi en contact avec le public, les élèves trouvent d'autant plus facilement à se placer.

GIRONDE. — BORDEAUX.

Syndicat des bijoutiers, joailliers, horlogers, orfèvres, graveurs, et des industries qui s'y rattachent.

Siège social : Athénée municipal, salles 5 et 13.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Le Syndicat des bijoutiers, joailliers, horlogers, orfèvres, graveurs et des industries qui s'y rattachent, fondé le 2 juillet 1884, dans le but de resserrer les liens existants entre les différents industriels, de défendre les intérêts corporatifs et de récompenser par des prix annuels les services des anciens employés et ouvriers, organise, chaque année, des concours entre les apprentis et jeunes ouvriers des industries qui se rattachent à la corporation.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. TOUZET, 35, galerie Bordelaise.

Vice-président. — M. GUILLEBOT, 32, cours de l'Intendance.

Trésorier. — M. SABBÉ (P.) fils, 2, rue Sainte-Catherine.

Secrétaire. — M. STÉVENIN (E.), 5, rue Franklin.

Secrétaire-trésorier adjoint. — M. MICAS (E.), 14, cours de l'Intendance.

Administrateurs. — MM. EYMERIE, rue Castillon, 8; ESQUERRÉ, place Gambetta, 42; LEPOUDRÉ (E.), rue Castillon, 8; TOURNIS, rue Ducau, 81.

BUDGET.

—

Recettes.

Cotisations..	{	Membres actifs (76).....	152 ^f 00 ^c
		Membres honoraires.....	395 00
Subventions des chambres syndicales.....			697 95
TOTAL.....			<u>1,244 95</u>

Dépenses.

Frais.....	{	divers.....	299 ^f 95 ^c
		de concours d'apprentis.....	200 00
Livrets de caisse d'épargne.....			465 00
Médailles.....			280 00
TOTAL.....			<u>1,244 95</u>

GIRONDE. — BORDEAUX.

**Syndicat fraternel
des mécaniciens de la marine marchande de Bordeaux.**

Siège social : quai des Chartrons, 101.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours professionnels du Syndicat fraternel des mécaniciens de la marine marchande de Bordeaux datent de la fondation de ce syndicat, créé le 28 mai 1898. Ils ont pour but de former des mécaniciens pour la marine marchande et de préparer des candidats aux examens spéciaux de la marine (diplôme de mécanicien de la marine marchande, prévu par l'arrêté ministériel du 2 février 1893; brevet de mécanicien des bateaux à vapeur naviguant dans les eaux maritimes).

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président d'honneur. — M. OLANET (V.), au bassin à flot, Bordeaux.

Président. — M. MEYNAC (P.), 179, cours Balguerie-Stuttemberg.

Vice-Présidents. — MM. SELLIER (P.), 70, quai de Paludate; EBEL (J.), 153, rue Mondenard; BARRAUD (R.), 49, rue Sainte-Catherine.

Secrétaire général. — M. MORIAMEZ (H.), 101, quai des Chartrons.

Trésorier. — M. TOCAVEN (U.), 41, rue Lombard.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans une salle de 6 m. 40 sur 4 m. 30, 101, quai des Chartrons, à Bordeaux.

Ces cours durent toute l'année.

Programmes. — L'enseignement est orienté de façon à conduire les élèves à l'obtention du brevet de 1^{re} classe, dont le programme est le suivant :

I. *Compositions écrites* : 1° rédaction d'un rapport simple sur un sujet de service; 2° exercices numériques sur les matières que comporte l'examen oral (cubage d'une soude, calcul de la charge d'une soupape de sûreté, calcul et interprétation d'un diagramme d'indicateur, etc.); 3° tracé d'un croquis coté de pièce simple de machine, destiné à l'exécution.

II. *Examen oral* : A. Arithmétique : numération, addition, soustraction, multiplication et division des nombres entiers ou décimaux et des fractions. Système métrique. Règle de trois.

B. Géométrie : définitions géométriques élémentaires. Calculs pratiques; surface du triangle, du carré, du rectangle, du parallélogramme, du trapèze; longueur de la circonférence, surface du cercle, du cône, du cylindre, de la sphère; cubage d'une soude.

C. Physique : notions sur la pression atmosphérique. Détermination de cette pression; baromètres. Manière d'évaluer la pression dans les machines; manomètres, notions sur la vaporisation et la condensation; thermomètres. Vide, indicateur de vide, poids d'un corps. Densité.

D. Mécanique : notions générales sur les forces et leur mesure. Travail et sa mesure, kilogrammètre, puissance en chevaux, machines simples. Notions élémentaires sur les propriétés et les résistances des matériaux employés dans les machines.

E. Description, conduite et réglementation des machines.

Description. Description complète des organes d'une machine marine et de ses chaudières. Principaux systèmes de distribution, de détente et de changement de marche. Condenseurs par surface et par mélange. Graisseurs. Principe des servo-moteurs. Notions sur les machines électriques et hydrauliques employées à bord. Roues à aubes. Hélices.

Conduite. Notions sur la composition de l'air. Théorie élémentaire de la combustion. Remplissage de la chaudière. Composition de l'eau de mer. Usage des condenseurs. Causes d'explosion des chaudières. Moyens préservatifs. Avaries des chaudières, moyens préservatifs, remplacement d'une tôle. Combustion spontanée du charbon dans les soutes, précautions à prendre pour l'éviter. Préservatifs de départ dans la machine, soins généraux d'entretien, avaries de machine. Réglage d'une distribution. Réglementation. Application des règlements sur les appareils à vapeur. (Décret du 1^{er} février 1893.)

Épreuves pratiques. Conduire une machine et une chaudière, démonter et remonter une machine.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEUR.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. AUBERT	Arithmétique, géométrie, physique et mécanique.	10
<i>Idem</i>	Description et réglementation des machines	10
<i>Idem</i>	Épreuves pratiques.	10

GIRONDE. — LIBOURNE.

Société philomathique.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Au mois de novembre 1890, un certain nombre d'habitants de Libourne eurent l'idée de fonder, dans la ville, une société philomathique sur le modèle de la Société de Bordeaux. Une réunion se tint à la mairie, des statuts furent élaborés et, dès le mois de janvier suivant, les cours professionnels et industriels s'ouvrirent dans un local dépendant de l'une des écoles communales.

La subvention de la Ville ayant été retirée pour l'année scolaire 1898-1899, les cours furent suspendus. La municipalité les remplaça par des cours d'adultes, au nombre de trois.

Installation matérielle. — La société avait obtenu des résultats intéressants, et le retrait de la subvention communale (1,000 fr.) dans un budget annuel de 1,300 francs a été la seule cause de la fermeture des cours, on doit espérer qu'elle est temporaire.

Les cours étaient installés dans l'école communale de garçons de la rue des Chais.

Organisation de l'enseignement et programmes. — L'enseignement comprenait trois sections : une section industrielle, une section commerciale et une section de travaux manuels.

La durée des cours était de cinq mois en moyenne, de novembre à fin mars.

A côté de la section de travaux manuels, il était organisé un cours de tonnellerie, fréquenté régulièrement par une douzaine de jeunes gens.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
	1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>		
Langue française.....	3	3
Correspondance commerciale.....	2	2
Arithmétique.....	1 1/2	1 1/2
Géométrie.....	1	1
Dessin industriel.....	2	2
Dessin d'ornement.....	2 1/2	2 1/2

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
	1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement commercial.</i>		
Langue française.....	3	3
Correspondance commerciale.....	2	2
Arithmétique commerciale.....	1 1/2	1 1/2
Comptabilité.....	3	3
Langue anglaise.....	2	2
Langue espagnole.....	2	2

Effectif des élèves. — En 1897-1898, la dernière année des cours de la Société philomathique, il y a eu 235 inscriptions pour 120 adultes. Dans les trois dernières années, la section dite des travaux manuels ne comptait presque plus d'élèves.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1893.....	25	4	20	1
1894.....	30	6	22	2
1895.....	30	3	25	2
1896.....	30	3	26	1
1897.....	32	4	28	//

HÉRAULT. — MONTPELLIER.

Cours professionnels des ouvriers cordonniers.*Siège social : Bourse du travail.**Caractère : privé, syndicat professionnel.**Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — Ces cours professionnels ont été créés en 1895, ils fonctionnent à la Bourse du travail, de novembre à mars. Le but poursuivi est de donner aux ouvriers de la corporation des notions théoriques et pratiques ayant trait à leur métier.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. LEYRIS, cordonnier, 61, rue de l'Aiguillerie.

Vice-Président. — M. CAZES, cordonnier.

Secrétaire. — M. DELAGNE, cordonnier, 2, rue Saint-Barthélemy.

Trésorier. — M. THÉRON, cordonnier, place Rondelet.

Contrôleur. — M. MOLINIER, 2, rue Bourelly.

Organisation de l'enseignement. — Les cours, professés par M. Seyvet, ont lieu deux fois par semaine, du 25 novembre au 15 mars.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Totaux.	Moyenne parcours.
1895.....	22	11
1896.....	23	14
1897.....	27	15
1898.....	30	18
1899.....	40	25

BUDGET.

—

Recettes.

Subvention de la ville de Montpellier.....	150 fr.
Cotisations. . . { Membres actifs (30).....	300
{ Membres associés (35).....	
{ Membres non payants (8).....	
TOTAL.....	450

Dépenses.

Personnel.....	150 fr.
Matériel et dépenses diverses.....	300
TOTAL.....	450

Récompenses. — 1896. Exposition^{de} de Montpellier :
médaillon d'argent.

HÉRAULT. — MONTPELLIER.

École de coiffure montpelliéraine.

Siège social : boulevard Victor-Hugo (Café National).

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Chambre syndicale des ouvriers coiffeurs a créé, à Montpellier, une école de coiffure, dite École de coiffure montpelliéraine.

Son but, comme celui de toutes les écoles similaires, est de donner des connaissances théoriques et pratiques ayant trait aux différentes branches de la profession et l'enseignement comprend, en conséquence, celui de la coiffure pour hommes et pour dames.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. CAMBRIEL.

Vice-Président. — M. GHIBAUDO.

Secrétaire. — M. ARNAL.

Trésorier. — M. CALMET.

Organisation de l'enseignement. — Les cours sont faits dans une salle située au premier étage de la maison occupée par le Café National, boulevard Victor-Hugo.

Ils ont lieu du 1^{er} octobre à fin janvier, deux fois par semaine.

NOMBRE D'ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Totaux.
1896.....	25
1897.....	27
1898.....	31
1899.....	37

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Le directeur de l'école est pris parmi l'un des trois professeurs ; il contrôle l'enseignement de chaque division.

Il est institué des concours dont les résultats sont appréciés par un jury composé de cinq membres, choisis parmi les patrons coiffeurs de dames de la ville ou de la région.

Selon le nombre des élèves concurrents, deux ou trois prix, médailles ou diplômes, sont décernés aux élèves les plus méritants.

BUDGET.

Recettes.

Subvention. {	de l'État.....	150 fr.
	de la ville de Montpellier.....	150
Membres actifs (30).....		120
Recettes diversés, bals, fêtes, etc.....		150
TOTAL.....		570

Dépenses.

Modèles.....	150 fr.
Matériel, fers, épingles, etc.....	30
Matériel relatif au concours pour le travail des élèves....	70
Frais de concours, médailles, palmes, concert, etc.....	300
Reliquat.....	20
TOTAL.....	570

HÉRAULT. — MONTPELLIER.

Institut Jacques-Cœur (Ancienne Institution Caze).

Siège social : rue Balard, 26.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'Institut Jacques-Cœur est installé dans une propriété appartenant à M. Bérard, directeur de l'établissement, qui fonctionnait comme institution privée depuis 1848.

A la suite de transformations successives, l'enseignement, qui a successivement préparé au volontariat, puis au baccalauréat, est devenu, aujourd'hui, un enseignement tendant à se rapprocher de celui des écoles pratiques de commerce et d'industrie. Il forme aussi des candidats à l'École d'agriculture de Montpellier et au baccalauréat.

Administration. — L'administration est la suivante :

Direction. — M. BÉRARD.

Économe. — M^{lle} CAMOURTÈRES.

Comité de perfectionnement. — MM. DE FRESQUET, juge au tribunal de première instance de Montpellier, ROOS, directeur de la station œnologique de l'Hérault, à Montpellier; MICHEL, ancien directeur d'école primaire supérieure; BAUME, vétérinaire.

Organisation et programmes. — Les cours ont lieu dans l'ancienne Institution Caze et dans la salle des cours oraux du Musée de Montpellier (école des Beaux-Arts). Ils se tiennent du 1^{er} octobre au 30 juillet de l'année suivante et comprennent les matières ci-dessous indiquées :

Comptabilité et Tenue des livres. Programme abrégé des écoles pratiques d'industrie.

Allemand, Anglais, Espagnol. En trois degrés : élémentaire, moyen, supérieur.

Arithmétique et Algèbre. Programme du concours d'entrée aux écoles d'arts et métiers.

Géographie. Programme des écoles pratiques de commerce.

Calligraphie.

Législation. Sociétés, contrats, faillites.

Dessin. Programme des aspirants à l'emploi d'architecte et d'agent voyer du département de l'Hérault.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. JOULLIÉ.....	Comptabilité et tenue de livres.....	1	1	//
M. ALGUIER.....	Allemand.....	//	//	2
M. BÉRARD.....		2	2	//
M. BÉRARD.....	Espagnol.....	//	1	//
M. VIGUIER.....		2	2	//
M ^{lle} CAMOURTÈRES...	Anglais.....	//	//	2
M. JOULLIÉ.....	Arithmétique et algèbre.	4	3	//
M. VIGUIER.....	Géographie.....	//	//	//
M. BÉRARD.....		//	1	2
M. SAUSSOL.....	Calligraphie.....	2	//	//
M. JOULLIÉ.....		//	1	//
M. BÉRARD.....	Législation.....	//	1	//
M. BALAMAN.....	Dessin.....	2	2	//
	Préparation aux Beaux- Arts.....	//	//	10

NOMBRE DE PRÉSENCES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT				TOTAUX.
	COMMERCIAL.		GÉNÉRAL.	AGRICOLE.	
	Totaux.	Moyenne par cours.			
1898.....	10	10	21	2	33
1899.....	14	7	28	2	44

NOTA. Les élèves inscrits au cours public et gratuit de géographie sont au nombre de 32.

HÉRAULT. — MONTPELLIER.

Société de secours mutuels des Commis et Employés.

Siège social : rue du Quartier-Général, 2, à Montpellier.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Les cours, créés par la Société de secours mutuels des commis et employés, ont été successivement organisés de la façon suivante :

1895. Trois cours : deux de comptabilité et un de droit commercial ;

1896. Les mêmes cours, plus un cours d'allemand et un de langue anglaise.

1897. Les trois premiers plus un cours d'anglais et un de correspondance commerciale.

1898. Les mêmes, plus deux cours d'anglais et un cours de géographie commerciale.

1899. Les mêmes que l'année précédente, mais avec un seul cours d'anglais, le deuxième ayant été remplacé par un cours d'espagnol.

Administration. — La composition du bureau est indiquée ci-après :

Président. — M. Justin REVERSAT.

Vice-Président. — M. Louis GUIRAL, président de la commission de surveillance des cours.

Secrétaire général. — M. André ÉMILE.

Trésorier. — M. GLEYZES.

Trésorier adjoint. — M. FAGES.

Dix administrateurs remplissent les fonctions de commissaires visiteurs.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans l'amphithéâtre de l'École supérieure de commerce.

Date d'ouverture des cours : commencement de novembre.

Date de fermeture des cours : 15 mai.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSAGRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. FONZES.....	Comptabilité élémentaire...	1	„
M. PÉPIN.....	Comptabilité supérieure....	„	1
M. GAUFFRE.....	Droit commercial.....	1	„
M. GASCARD.....	Anglais (2 ^e année).....	„	1
M. MARIUS CARDAIRE.	Anglais (1 ^{re} année).....	1	„
M. BÉRARD.....	Géographie commerciale....	1	„

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT commercial.	
	Totaux.	Moyenne par cours.
1895.....	165	25
1896.....	238	23
1897.....	218	22
1898.....	219	26
1899.....	312	45

BUDGET.

Recettes.

Subventions. {	de l'État.....	200 fr.
	de la ville de Montpellier.....	1,000
Déficit.....		475
TOTAL.....		<u>1,675</u>

Dépenses.

Personnel. . . {	enseignant.....	1,050
	administratif.....	100
Matériel et dépenses diverses.....		525
TOTAL.....		<u>1,675</u>

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Des prix en argent (livrets de caisse d'épargne) sont mis à la disposition de la Société par la Chambre de commerce et par la Caisse d'épargne pour récompenser les meilleurs élèves des cours.

Un rapport et un palmarès sont publiés chaque année par les soins de la société.

ISÈRE. — GRENOBLE.

Association du commerce et de l'industrie de Grenoble.

Siège social : rue Cornélie-Gémond, 6.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Cette société, fondée en 1885 et approuvée par arrêté de M. le préfet de l'Isère, en date du 26 janvier 1886, a pour but de développer l'instruction acquise dans les écoles et plus particulièrement de répandre l'enseignement commercial et de rechercher des emplois pour ses sociétaires.

Les fondateurs ont rencontré un appui précieux dans le concours de la municipalité de Grenoble, et leur intervention n'a pas peu contribué à la transformation de l'École professionnelle Vaucanson en École pratique de commerce et d'industrie.

L'association poursuit actuellement la reconnaissance d'utilité publique.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. LACROIX, route de Gières.

Vice-Président. — M. CHASSAING, 13, rue de Strasbourg.

Trésorier. — M. MICOUD.

Secrétaire. — M. Joseph GAUTIER.

Secrétaires adjoints. — MM. PIERRE RABILLOU et PIERRE PEYRARD.

Bibliothécaire-Archiviste. — M. Hippolyte ROCHE.

Organisation de l'enseignement. — Les cours, qui ont lieu seulement le soir, se font dans des locaux, spécialement affectés par la ville à l'enseignement donné par l'Association du Commerce et de l'Industrie de Grenoble, 6, rue Cornélie-Gémond. Les cours de physique, de chimie et de dessin se tiennent à l'École pratique de commerce et d'industrie.

Date d'ouverture des cours : 10 octobre.

Date de fermeture des cours : 25 mars.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			NOMBRE TOTAL des présences.
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	
<i>Enseignement industriel.</i>					
M. TRAMARD. . .	Physique industrielle (électricité).	1	„	„	250
<i>Idem.</i>	Chimie industrielle. .	1	„	„	250
M. ARTHAUD. . .	Dessin.	1	„	„	133
<i>Enseignement commercial.</i>					
M. MURTON. . .	Anglais.	1	1	1	946
M. BECKER. . .	Allemand.	1	1	1	880
M. RUELLE. . .	Italien.	1	1	1	440
M. NIER.	Espagnol.	1	„	„	91
M. ROMANET. . .	Géographie coloniale.	1 1/2	1 1/2	„	1,892
M. FERRAND. . .	Comptabilité.	1	1	„	1,285
M. AUBENNE. . .	Droit commercial. . .	1	„	„	121
M. ROUX.	Esperanto (langue internationale).	1	„	„	250
M. PORTE. . . .	Français.	1	„	„	„
M. X.	Arithmétique.	1	„	„	„

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT			
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.	
	Totaux.	Moyenne par cours.	Totaux.	Moyenne par cours.
1895.....	15	15	106	15
1896.....	13	13	158	22
1897.....	8	8	347	35
1898.....	42	14	414	60
1899.....	75	25	549	55

L'Association possède une bibliothèque, un appareil de projections et une collection de cartes géographiques.

Récompenses. — Médaille d'argent à l'Exposition de Dijon.

Sanction des études. — Récompenses consistant en médailles d'assiduité et en médailles de mérite accordées aux meilleurs élèves des cours, en fin d'année, et proclamées dans une distribution solennelle.

BUDGET.

Recettes.		
Subventions.	de l'État.....	800 00 fr.
	du département.....	300 00
	de la ville de Grenoble.....	2,000 00
	de la Chambre de commerce....	200 00
Membres. . .	des particuliers.....	200 00
	actifs nouveaux (163).....	489 00
	honoraires (198).....	1,188 00
	divers payants (164).....	492 00
	Excédent des dépenses sur les recettes.....	4,595 30
	TOTAL.....	10,264 30

Dépenses.

Professeur et personnel administratif.....	2,846 ^f 65 ^c
Installation d'une salle de comptabilité.....	1,520 00
Impression des cours de comptabilité, droit commercial et italien.....	1,970 00
Impression des rapports, publicité, comptes rendus, affichage.....	2,046 00
Achat de livres pour la bibliothèque.....	442 00
Prix, médailles.....	263 25
Dépenses diverses, correspondance.....	676 40
Achat de matériel et entretien.....	500 00
TOTAL.....	10,264 30

ISÈRE. — GRENOBLE.

**Chambre syndicale
des ouvriers imprimeurs lithographes.**

*Siège social : Café Mercier, angle du cours Saint-André
et du cours Barriat.*

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Chambre syndicale des ouvriers imprimeurs lithographes, créée en 1896, a organisé, en 1899, des cours théoriques destinés aux jeunes apprentis et ouvriers faisant partie du syndicat.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. COMMÉROT, 16, rue du Lycée.

Secrétaire. — M. BALTHAZARD, 2, place Vaucanson.

Trésorier. — M. FIAT, 9, rue de la Fédération.

Vérificateur. — M. BILLON, 1, rue Vaucanson.

Organisation de l'enseignement. — Les cours se font dans la salle de réunion de la Chambre syndicale, au café Mercier. Ils ont lieu le jeudi, pendant toute l'année.

Programmes. — L'enseignement est donné sans programmes déterminés; il comprend principalement les notions relatives à la lithographie, les procédés difficiles et les notions sur la conduite des machines, en même temps que des indications particulières fournies aux élèves sur leurs demandes.

Matériel d'enseignement. — En raison de la création très récente des cours, le matériel d'enseignement est presque nul et se limite à quelques volumes.

ISÈRE. — GRENOBLE.

Cours de dessin et de modelage de la chambre syndicale des ouvriers maçons.

Siège social : Bourse du travail, rue du Lycée, 26.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Ce cours est une fondation de la chambre syndicale des ouvriers maçons de Grenoble, dont la création date du 20 juin 1893.

Il a pour but de permettre aux ouvriers maçons de s'initier à la lecture des plans de construction qu'ils ont à exécuter, de développer leur goût par l'étude de la forme et d'accroître leur habileté manuelle.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. LANGUI (Émile), rue de la Fédération, 29.

Secrétaire. — M. IMBERT (Victor), chemin de halage, 14, Ile-Verte.

Trésorier. — M. VELLETAZ (André), rue Servan, 8.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu à l'école supérieure de garçons, rue Lesdiguières.

Professeur : M. Frappas (six heures de cours chaque semaine).

Date d'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : 31 mai.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	—
	Moyenne par cours.
	—
1895.....	22
1896.....	14
1897.....	10
1898.....	19
1899.....	30

Budget. — Cet enseignement coûte environ 300 francs par an et est couvert par une subvention trimestrielle de 75 francs donnée par la ville de Grenoble.

ISÈRE. — GRENOBLE.

Cours de sténographie et de comptabilité.

Caractère : public, communal.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Cet enseignement a été créé par délibération du conseil municipal du 11 juillet 1894, en vue de former des sténographes, des secrétaires sténographes et des comptables, il est professé par M. Émile Jullien, liquidateur-comptable.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours, qui entraînent une dépense de 1,250 francs, sont entièrement à la charge de la ville de Grenoble, ils ont lieu dans une salle de classes de l'école primaire de garçons du Jardin de ville.

L'enseignement comprend :

- 1° L'étude de la sténographie;
- 2° L'étude de la comptabilité commerciale, industrielle, agricole et individuelle, par la méthode en partie double simplifiée de M. Émile Jullien.

La durée des études est d'une année commençant le 1^{er} novembre pour se terminer fin juillet.

Les cours de sténographie ont lieu le mardi et le jeudi, de 8 heures à 9 heures $1/2$ du soir, et les cours de comp-

tabilité le mercredi, de 8 heures à 9 heures 1/2. Les élèves des deux sexes y sont admis.

Ces cours sont fréquentés surtout par des employés de commerce, d'administration et des officiers ministériels.

Le cours de sténographie est suivi par 24 élèves et celui de comptabilité par 28.

ISÈRE. — GRENOBLE.

École de moulage décoratif en ciment, cours de dessin industriel et cours de stéréotomie et de charpente.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Ces cours ont été créés successivement par la municipalité de Grenoble.

Le plus ancien d'entre eux est le cours de stéréotomie et de charpente, fondé par délibération du conseil municipal du 5 novembre 1876, en vue de donner aux jeunes gens qui se destinent aux industries du bâtiment les notions nécessaires pour la coupe des pierres et l'exécution des plans de charpente.

En 1879 fut créé le cours de dessin industriel, destiné à développer chez les apprentis et ouvriers les notions de dessin reçues à l'école, à leur enseigner les moyens de représenter les objets et de raisonner les procédés employés à l'atelier pour obtenir à la fois des formes variées et d'une fabrication plus facile.

En dernier lieu ont été organisés, sous le nom d'*École de moulage décoratif*, en septembre 1882, des cours professionnels pratiques, destinés à vulgariser l'emploi du ciment dans la construction.

Installation matérielle. — *École de moulage.* Depuis sa création, l'école occupe un local provisoire, sorte de hangar, loué par la ville de Grenoble et situé à l'angle de la rue Joseph-Chanrion et de la rue du 6-Juillet.

L'installation un peu précaire du cours a fait naître un projet de construction d'une école municipale d'arts industriels, qui remédiera aux inconvénients offerts par l'organisation actuelle.

Cours de dessin industriel. Ce cours est installé dans une salle disponible de l'école de garçons du groupe de la rue Lesdiguières. Les bâtiments de l'école sont neufs. Le cours est bien installé.

Cours de stéréotomie et de charpente. Il est établi dans le même local que le précédent.

Programmes des cours. — *École de moulages décoratifs en ciment.* Le programme comprend :

1° L'étude du dessin, des divers motifs d'architecture et de sculpture décorative pour constructions, parcs et jardins, etc. ;

2° Le modelage en terre ou en plâtre de ces motifs de décoration et leur reproduction en ciment par le moulage ;

3° L'étude de la mise au point;

4° L'étude spéciale de chaque variété de ciment.

La durée des études est de quatre années. Les élèves se divisent en deux sections :

a. La section des modeleurs;

b. La section des dessinateurs.

Cours de dessin industriel. Les matières enseignées comportent :

1° L'étude des constructions géométriques, des échelles de proportions et des projections;

2° Le relevé de croquis d'assemblages de menuiserie, de pièces simples d'ajustage, d'objets usuels simples, d'organes de machines, etc., et leur reproduction à une échelle déterminée;

3° Des notions de géométrie descriptive pour les élèves les plus avancés, en vue de la préparation au cours de stéréotomie;

4° Un cours de construction pour les élèves qui ont fréquenté le cours de dessin pendant plusieurs années consécutives, cours comprenant les applications aux différentes industries du bâtiment : maçonnerie, charpente, menuiserie, ébénisterie, serrurerie;

5° Des leçons collectives portant principalement sur les différents ordres d'architecture et les divers styles, matières dont l'étude est reportée à la fin des cours.

Cours de stéréotomie et de charpente. Le programme de ce cours est le suivant :

1° Stéréotomie. — Construction des voûtes cylindriques, coniques, sphériques, elliptiques. Construction des escaliers en pierre et en bois. Ponts biais en pierre.

2° Charpente. — Tréteaux de maçons (croupe droite, croupe biale);

3° Géométrie descriptive. — Ce cours s'adresse aux élèves qui n'ont aucune notion de géométrie descriptive, les premières leçons sont consacrées à l'étude des principes les plus indispensables.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
M. E. BERNARD..	École de moulage.....	10	10	10	10
M. BERTHET....	Cours de dessin industriel.....	3	3	3	3
M. BEAUDET....	Cours de stéréotomie et de charpente.....	3	6	//	//

Les cours de l'école de moulage durent deux heures et ont lieu tous les soirs, de 6 heures $\frac{1}{2}$ à 8 heures $\frac{1}{2}$, sauf les jeudis et dimanches.

Les cours de dessin industriel durent quatre mois, chaque année, du 1^{er} novembre au 1^{er} mars. Ils ont lieu les lundis et vendredis, de 8 heures à 9 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

Les cours de stéréotomie et de charpente durent du

1^{er} novembre à Pâques. Ils ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 7 heures à 9 heures du soir.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

École de moulage. Le nombre des élèves, au 1^{er} janvier 1899, était de 72 ainsi répartis :

Section des modeleurs.

Sculpteurs sur bois et sur pierre, bijoutiers.....	30
Applicateurs de ciment, plâtre, maçons, tailleurs de pierre.....	12

Section des sculpteurs.

Peintres en bâtiment et décorateurs, peintres en vitraux, graveurs, architectes, ébénistes et divers.....	30
---	----

Cours de dessin industriel. Le nombre des élèves inscrits au 1^{er} janvier était de 46 répartis ainsi :

Maçons, tailleurs de pierre.....	3
Ébénistes, menuisiers.....	8
Ajusteurs, mécaniciens.....	11
Serruriers.....	19
Graveurs sur métaux.....	5

Cours de stéréotomie et de charpente. L'effectif au 1^{er} janvier 1899 n'était que de 7 élèves. Les années précédentes, il variait entre 10 et 20.

Statistique. — La statistique moyenne des élèves sortis pendant les cinq dernières années est la suivante :

École de moulage.....	39
Cours de dessin industriel.....	57
Cours de stéréotomie et de charpente.....	5

Tous les jeunes gens qui ont fréquenté le cours depuis

sa création étaient soit des apprentis, soit des ouvriers appartenant aux différents ateliers de Grenoble ou aux chantiers de construction des diverses industries du bâtiment; l'école n'a pas eu ainsi à s'occuper du placement de ses anciens élèves.

Budget. — Les charges imposées au budget communal par le fonctionnement de ces cours sont les suivantes :

Personnel.....	2,250 fr.
École de moulage.....	1,525
Cours de dessin industriel.....	50
Cours de stéréotomie et de charpente.....	100
TOTAL.....	3,925

ISÈRE. — GRENOBLE.

Société de patronage des apprentis indigents.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — La Société de patronage des apprentis indigents a été créée à Grenoble, en 1851, par quelques citoyens philanthropes avec le concours immédiat de la municipalité, surveillant l'action et dépositaire des fonds de la société naissante. Cette institution, qui

n'étendait primitivement sa tutelle que sur 51 enfants (38 garçons et 13 filles), comprend aujourd'hui 256 pupilles (205 garçons et 51 filles).

La société s'occupe de former de bons apprentis et, en ce qui concerne leurs besoins matériels, elle y fait face par la fourniture de vêtements, chaussures, etc., et en accordant des subventions d'un chiffre réduit et souvent même le logement et la nourriture à un nombre assez élevé de patronnés recueillis dans un orphelinat créé dans un bâtiment appartenant à la ville.

Il faut ajouter que des membres *patrons* acceptent la surveillance étroite des apprentis pendant leur apprentissage.

L'enseignement de la société a pour but de mettre les enfants des familles pauvres à même de gagner leur vie comme ouvriers, artisans, en leur procurant un apprentissage pratique et continu jusqu'à l'acquisition complète de la connaissance professionnelle.

Cet enseignement serait incomplet, en l'état actuel des besoins sociaux, si les apprentis n'obtenaient pas de la société l'instruction élémentaire absolument nécessaire dans une ville où l'instruction obligatoire est tombée en désuétude depuis déjà de longues années; les connaissances spéciales données aux apprentis ont trait à leur profession et portent principalement sur le dessin linéaire, le dessin artistique, le moulage et le trait de charpente.

Administration. — Le comité de patronage des apprentis est composé de 16 membres élus par les souscripteurs de l'œuvre. Le conseil municipal délègue trois de ses

membres pour assister le comité et prendre part à ses délibérations avec vote effectif.

M. le maire est président de droit du comité qui se compose, en outre, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Installation matérielle. — *Pour les garçons.* Les cours ont lieu rue Créqui, 32, maison appartenant à la ville et affectée également à l'orphelinat.

Pour les filles. Dans une salle de l'école supérieure de filles, rue de la Halle.

Programmes. — Les programmes se rapprochent du cours moyen officiel des écoles primaires.

Les apprentis patronnés sont répartis en trois divisions pour la grammaire et le dessin linéaire.

Les cours ont lieu de 6 heures $\frac{1}{2}$ à 8 heures du soir, savoir :

		<i>Garçons.</i>	
Grammaire..	{	1 ^{re} division.....	Mercredi, samedi.
		2 ^e division.....	Mardi, vendredi.
		3 ^e division.....	Lundi, jeudi.
Dessin.....	{	1 ^{re} division.....	Lundi, mardi, vendredi.
		2 ^e division.....	Lundi, mercredi.
		3 ^e division.....	Mardi, vendredi.

Les apprentis de professions spéciales, telles que peintres sur vitraux, peintres décorateurs, sculpteurs sur bois, lithographes, etc., fréquentent les cours de modelage, de statuaire ou de dessin artistique.

La durée des études varie de dix-huit mois à trois ans.

Filles. — Même programme que pour les garçons. Les cours ont lieu pour les deux divisions tous les jours, sauf le jeudi, de 11 heures à midi $\frac{1}{4}$, d'octobre à Pâques et de 6 heures $\frac{3}{4}$ à 8 heures du matin, de Pâques aux vacances.

Matériel d'enseignement. — Un outillage spécial, propriété de la Société, est affecté aux écoles de dessin et de moulage.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{ER} JANVIER 1899.*Garçons.*

Grammaire..	{	1 ^{re} division.....	37
		2 ^e division.....	37
		3 ^e division.....	42
Dessin.....	{	1 ^{re} division.....	24
		2 ^e division.....	34
		3 ^e division.....	29
Cours de modelage et cours de sculpture architecturale...			9

Filles.

1 ^{re} et 2 ^e division.....	29
---	----

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Garçons.

	ÉLÈVES sortis.	CARRIÈRES industrielles.
1894.....	37	37
1895.....	53	53
1896.....	43	43
1897.....	55	55
1898.....	45	45

Filles.

	ÉLÈVES sortis.	CARRIÈRES industrielles.
1894.....	15	15
1895.....	14	14
1896.....	18	18
1897.....	12	12
1898.....	18	18

BUDGET.

Recettes.

Subventions.	{ de l'État.....	2,100 ^f 00 ^c
	{ de la ville de Grenoble.....	3,000 00
	{ des associations diverses.....	400 00
	{ des particuliers.....	2,209 85
Cotisations.....		3,039 00
Bourses diverses (fêtes, bals, ventes, etc.).....		3,298 00
Intérêts de capitaux placés.....		5,148 02
TOTAL.....		<u>19,194^f 87^c</u>

Dépenses.

Traitement des professeurs.....		1,150 ^f 00 ^c
Récompenses.....		432 10
Secours....	{ pour alimentation.....	3,995 70
	{ en vêtements et chaussures.....	7,444 10
Frais.....	{ d'impression.....	377 50
	{ de recouvrement, de distribution, dépenses diverses.....	482 50
Dépenses de l'orphelinat.....		5,192 45
Reliquat.....		120 52
TOTAL.....		<u>19,194 87</u>

Récompenses. — Médaille d'argent et diplôme d'honneur de la société de protection des apprentis.

ISÈRE. — VIENNE.

**Cours municipal industriel de tissage théorique
et pratique.**

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours industriel de tissage a été fondé en 1852, en vue de former des employés pour la fabrication des draps et des dessinateurs-monteurs.

Quelques années plus tard fut instituée une société industrielle, destinée à développer l'instruction professionnelle des apprentis tisseurs et à encourager et à propager l'emploi des nouveaux métiers mécaniques; mais cette société disparut en 1871.

Administration. — L'école est placée sous le contrôle de la municipalité et sous le patronage d'un conseil de perfectionnement comprenant des personnes qui, par leur compétence particulière, peuvent donner un concours efficace à l'œuvre.

Organisation de l'enseignement et programmes. —
Le cours est divisé en deux sections :

La première est formée par les élèves de 1^{re} année; la deuxième, par ceux de 2^e année.

La durée des études est de deux ans.

En 1^{re} année les élèves sont exercés à la théorie et à la pratique du tissage d'après la méthode du professeur.

Les élèves de 2^e année suivent, indépendamment de la méthode du professeur, celles de différents professeurs étrangers.

Les élèves de l'école industrielle étudient théoriquement toutes les questions relatives à la fabrication des tissus : dessin, tissage, manipulations des matières et différentes sortes d'apprêts.

Tandis que l'enseignement est à la fois théorique et pratique pour le tissage, il est simplement théorique en ce qui concerne l'étude des matières premières et l'apprêt des tissus.

Ces cours, professés par M. Tourrès (Jean-Marie), à raison de six heures par semaine pour les élèves des deux sections, ont une durée de six mois environ.

Installation matérielle. — Les locaux affectés aux cours sont situés dans un bâtiment communal; ils comprennent notamment une salle dans laquelle sont installés les métiers à tisser et les accessoires de la fabrication.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement se compose de :

6 métiers Jacquard;

Un appareil de démonstration;

Quelques ouvrages traitant de la fabrication des tissus ;

La collection du journal hebdomadaire *le Jacquard*;

La collection du journal mensuel *l'Industrie textile*.

EFFECTIF DES ÉLÈVES.

1 ^{re} année.....	23
2 ^e année.....	13

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS
PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

1894.....	8
1895.....	7
1896.....	8
1897.....	6
1898.....	8

Les dépenses entraînées par ce cours s'élèvent à 1,200 francs par an; elles sont entièrement à la charge de la ville de Vienne (Isère).

L'école poursuit sa transformation en école pratique de commerce et d'industrie.

LOIR-ET-CHER. — BLOIS.

Cours professionnels de la Bourse du travail.*Siège social : rue du Puits-Châtel, 1.**Caractère : privé, syndicat professionnel.**Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — Les cours professionnels de la Bourse du travail ont été rattachés à cette institution en 1898; ils fonctionnaient précédemment depuis 1894, ayant été organisés par les diverses corporations du bâtiment; ils ont pour but de donner aux ouvriers, dans chaque spécialité, des connaissances théoriques et pratiques permettant d'instruire les apprentis et de former ainsi de bons ouvriers.

Administration. — Les cours sont administrés par un conseil de dix membres, formé de deux membres délégués par chacun des cinq syndicats groupés.

Organisation de l'enseignement. — Ces cours sont faits dans quatre pièces dépendant de la Bourse du travail. Ils commencent en novembre pour se terminer en mars.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel.</i>		
M. JUST	Peinture.....	8
<i>Idem.</i>	Ornement.....	8
M. DUFFAULT	Dessin linéaire.....	8
M. BROSSARD.....	Charpente.....	8
M. POMMÉ.....	Couverture.....	8
M. GUILGAUT.....	Coupe de pierre.....	8

Matériel d'enseignement. — Modèles en plâtre et papier; albums et volumes.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Total.
1895.....	57
1896.....	63
1897.....	70
1898.....	78
1899.....	81

BUDGET.

Recettes.

Subvention de la ville de Blois..... 1,200 fr.

Dépenses.

Personnel..... 900 fr.
Matériel et dépenses diverses..... 300

TOTAL..... 1,200

Récompense. — Exposition ouvrière de Rouen : médaille de vermeil.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — La surveillance des études est faite par deux membres du conseil municipal et deux membres du syndicat.

Il est accordé, à la fin des cours, des livrets de caisse d'épargne, des instruments de travail, des livres et quelquefois des vêtements aux élèves les plus méritants.

LOIRE. — FIRMINY.

École Saint-Pierre.

Caractère : public, communal. — *Destination* : garçons et jeunes gens.

Historique et but. — Ce cours, qui comprend deux années d'études, a été définitivement créé le 6 janvier 1891.

Les élèves repassent, en les approfondissant et en les complétant, les matières qu'ils ont étudiées à l'école primaire. Toutefois, les maîtres s'efforcent de donner à leurs leçons un caractère pratique, en insistant sur les parties du programme qui ont des rapports avec les industries de la région (notions de comptabilité, métallurgie du fer, formation et exploitation de la houille, dessin linéaire et exécution de croquis cotés).

LOIRE. — SAINT-CHAMOND.

Cours municipal de dessin.

Caractère : public, communal. — *Destination* : garçons.

Historique et but. — Le cours municipal de dessin de Saint-Chamond a été créé le 21 février 1878; il est des-

tiné aux apprentis des usines et ateliers de la localité, âgés au moins de 14 ans.

Les leçons ont lieu les lundi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, le soir, de 7 h. 1/2 à 9 heures, du 1^{er} octobre au 31 mars.

Ces cours de dessin ont pour but :

1° De donner aux jeunes apprentis des usines les premières notions de dessin;

2° D'apprendre à lire les dessins et d'exercer les jeunes gens à faire des croquis cotés de modèles, en fer ou en bois, mis à leur disposition;

3° De leur faire faire des constructions géométriques pour le traçage des pierres;

4° De leur enseigner les calculs simples de la mécanique appliquée et de la résistance des matériaux.

Installation matérielle. — L'enseignement n'étant donné que le soir, ainsi qu'il a été dit, il a lieu dans deux grandes salles bien éclairées au gaz.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les élèves sont divisés en trois sections :

1° *Cours élémentaire.* Destiné aux élèves qui n'ont pas fait de dessin, dans lequel on leur apprend à se servir des instruments et à dessiner des pièces simples;

2° *Cours de dessin industriel.* Comprenant l'exécution de croquis d'organes de machines et des constructions géométriques les plus usitées dans les usines;

3° *Cours de mécanique appliquée.* Ayant pour but d'enseigner les calculs simples de mécanique et les notions de résistance des matériaux.

Les élèves sont groupés par profession, et le professeur explique à chaque groupe ce qui peut lui être utile.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES, CONSCRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} sect.	2 ^e sect.	3 ^e sect.
M. TACHON . . .	Cours élémentaire de dessin.	3	„	„
M. BOURLES . . .	Dessin industriel	„	3	„
M. MENIN	Mécanique appliquée	„	„	3

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend des tables, chevalets, tableaux noirs et de nombreux modèles de fer et de bois, prêtés gracieusement par les ateliers industriels de la localité.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours élémentaire	15
Dessin industriel	24
Mécanique appliquée	20
TOTAL	59

Budget. — Ce cours occasionne pour la ville de Saint-Chamond une dépense annuelle de 1,100 francs.

Récompense. — 1889. Exposition universelle : mention honorable.

LOIRE. — SAINT-CHAMOND.

Grand'-Grange, École des Frères.

Caractère : privé. — *Destination* : garçons et jeunes gens.

Historique et but. — Cet enseignement a été créé en 1892, en vue de former des ouvriers habiles, laborieux et capables de lire et d'interpréter un dessin.

Organisation de l'enseignement. — Le programme des cours comprend les matières de l'enseignement primaire, augmentées d'un petit complément de géométrie, de dessin linéaire et d'ornement, de comptabilité, de géographie commerciale et de notions de sciences.

Un atelier de travail manuel (ajustage et menuiserie) lui est annexé.

La durée des études est de trois ans.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours	{	de 1 ^{re} année	25
		de 2 ^e et 3 ^e années	20
TOTAL.....			45

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	10	4	3	3
1895.....	12	5	4	3
1896.....	8	2	2	4
1897.....	15	5	4	6
1898.....	13	4	5	4

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

Cours professionnels de la Bourse du travail.

Siège social : Bourse du travail.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : adultes hommes et femmes.

Historique et but. — Les syndicats professionnels ouvriers de Saint-Étienne, groupés à la Bourse du travail depuis 1888, ont fondé, dans ces dernières années, des cours se rapportant à leurs corporations respectives.

Ces cours sont les suivants :

1° Industries du bâtiment (maçons, charpentiers, tail-

leurs de pierre, cimentiers, ferblantiers, menuisiers, terrassiers et plâtriers) [1890];

2° Métallurgie [1890];

3° Industries du tissage (passementiers, veloutiers, épingleurs et tisseurs) [1890];

4° Tailleurs d'habits [1890];

5° Confection [1890], lingerie [1896], repassage [1897];

6° Carrosserie [1895].

L'enseignement est destiné à donner aux ouvriers et ouvrières des différentes corporations les connaissances complémentaires qui leur font défaut.

Les leçons sont faites dans les locaux de la Bourse du travail et commencent généralement en octobre pour se terminer en juillet.

Administration. — L'administration des cours est confiée à une commission unique qui comprend :

M. DE CHAMBARLHAC, typographe;

M. CHANIER, typographe;

M. MOTHES, maçon;

M. COTTANCEAU, ébéniste;

M. PATURAL, tisseur;

M. BACHELARD, tisseur;

M. VINET, métallurgiste.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel.</i>		
<i>1° Industries du bâtiment.</i>		
M. ROUX.....	Géométrie et applications à la coupe de pierre, à la menuiserie, etc..	4
M. PACAUD.....	Cours de trait pour la charpente...	8
<i>2° Métallurgie.</i>		
M. SEUX.....	Arithmétique.....	2
MM. PERROT et JAIL- LON.	Géométrie et dessin mécanique...	6
M. REDON.....	Filetage.....	2
M. PERROT.....	Chaudronnerie.....	2
<i>3° Industrie du tissage.</i>		
M. JULIEN.....	Tissage.....	4
M. PONS.....	Mise en carte.....	4
<i>4° Tailleurs d'habits.</i>		
M. BRUN.....	Cours de coupe et d'essayage.....	2
<i>5° Confection, lingerie, repassage.</i>		
M ^{me} GILLIER.....	Coupe et essayage.....	2
M ^{me} BOUTHÉON.....	Lingerie.....	2
M ^{me} PENOT-PEYRON- NET.	Repassage.....	2
<i>6° Carrosserie.</i>		
M. OFFMAN.....	Forge et affûtage.....	4
M. VRAY.....	Charronnage.....	4
M. BONNEFONDS....	Peinture.....	4

Matériel d'enseignement. — *1° Industries du bâtiment.*

Les professeurs n'ont à leur disposition que quelques modèles en bois de très peu de valeur et quelques ouvrages techniques;

2° *Métallurgie*. Un tour à fileter de démonstration et quelques modèles en bois et en tôle pour le dessin mécanique et des épures de chaudronnerie;

3° *Carrosserie*. Quelques étaux, une forge et divers outils à main de menuiserie.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

		ENSEIGNEMENT industriel.	
		Totaux.	Moyenne par cours.
1895.	Industries du bâtiment.....	31	15.5
	Métallurgie.....	102	20.4
	Industries du tissage.....	23	11.5
	Tailleurs d'habits.....	15	15
	Confection.....	31	31
	Carrosserie.....	#	#
1896.	Industries du bâtiment.....	30	15
	Métallurgie.....	88	17.6
	Industries du tissage.....	27	13.5
	Tailleurs d'habits.....	14	14
	Confection, lingerie.....	78	78
	Carrosserie.....	50	16.7
1897.	Industries du bâtiment.....	38	19
	Métallurgie.....	98	19.6
	Industries du tissage.....	20	10
	Tailleurs d'habits.....	11	11
	Confection, lingerie.....	119	59.5
	Carrosserie.....	69	23
1898.	Industries du bâtiment.....	31	15.5
	Métallurgie.....	143	28.6
	Industries du tissage.....	23	11.5
	Tailleurs d'habits.....	16	16
	Confection, lingerie.....	231	77
	Carrosserie.....	63	21
1899.	Industries du bâtiment.....	33	16.5
	Métallurgie.....	131	26.2
	Industries du tissage.....	20	10
	Tailleurs d'habits.....	12	12
	Confection, lingerie.....	205	68.3
	Carrosserie.....	68	22.7

BUDGET.

Recettes.

1° Industries du bâtiment. — Subvention de la ville de Saint-Étienne.....	840 fr.
2° Métallurgie. — <i>Idem</i>	1,700
3° Industries du tissage. — <i>Idem</i>	640
4° Tailleurs d'habits. — <i>Idem</i>	400
5° Confection, lingerie. — <i>Idem</i>	1,200
6° Carrosserie. — <i>Idem</i>	400
TOTAL	5,180

NOTA. La Bourse du Travail met, en outre, à la disposition de ces cours la somme de 400 francs pour achat de prix et récompenses.

Dépenses.

1° Industrie du bâtiment. — Personnel.....	840 fr.
2° Métallurgie. — <i>Idem</i>	1,700
3° Industries du tissage. — <i>Idem</i>	640
4° Tailleurs d'habits. — <i>Idem</i>	400
5° Confection, lingerie. — <i>Idem</i>	1,200
6° Carrosserie. — <i>Idem</i>	400
TOTAL	5,180

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Les cours sont surveillés par une commission de la Bourse du travail; des médailles et des prix sont accordés à la fin de l'année scolaire.

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

Cours théorique et pratique de chauffage.*Siège social : École pratique d'industrie.**Caractère : privé, association particulière.**Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — Le cours de chauffage a été créé, en 1886, par le directeur de l'école pratique, M. Lebois, qui a donné, jusqu'en 1891, deux leçons par semaine, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2; en 1892, un cours d'électricité industrielle a été fondé, ce qui a conduit M. Lebois à s'adjoindre des collaborateurs. C'est l'un d'eux, M. Devaud, qui est resté seul à la tête de ces cours depuis 1897; il vient de céder sa place à un contremaître de l'école.

L'enseignement s'adresse tout particulièrement aux chauffeurs de l'industrie locale.

Administration. — Les cours sont administrés par le professeur qui en est chargé, sous le contrôle d'un comité de perfectionnement.

Organisation de l'enseignement. — Les cours théoriques sont faits dans une salle de cours de l'école, ainsi que les exercices pratiques.

Date d'ouverture des cours : novembre.

Date de fermeture des cours : 15 juillet.

Programmes. — L'enseignement comprend des notions sommaires sur l'air, l'eau, la chaleur, la combustion et les combustibles, la description des chaudières et des machines à vapeur et la conduite des appareils.

Matériel d'enseignement. — Le matériel est le même que celui de l'école pratique.

Nombre des élèves. La moyenne des élèves qui suivent ces cours est de 25.

Budget. — Les frais de cet enseignement s'élèvent à 350 francs; ils sont couverts par des subventions de la ville, des syndicats professionnels et de quelques grands établissements industriels qui fournissent les fonds nécessaires à l'acquisition de prix et de médailles destinés aux élèves.

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

Cours de filetage mécanique.

Siège social : Bourse du travail.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Ce cours a pour but d'enseigner aux apprentis tourneurs-mécaniciens à fileter et à calculer les engrenages nécessaires au filetage.

Il est fait par M. Redon.

Organisation de l'enseignement. — L'enseignement est donné à la Bourse du travail de Saint-Étienne, dans une grande salle du premier étage.

Date d'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : fin juin.

Durée des leçons : deux heures, le mercredi soir.

L'enseignement est suivi par 45 élèves en moyenne.

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

École régionale des arts industriels de Saint-Étienne.

Caractère : privé, municipal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — En 1766, Jean Olagnier, ciseleur et sculpteur de talent, ouvrit à Saint-Étienne un cours de dessin, de ciselure et de sculpture; il eut, parmi ses élèves, des jeunes gens qui sont devenus des maîtres : Dupré, Dumarest, Jean Boule et Georges Cizeron.

L'école de dessin, proprement dite, remonte à 1804; elle tenait alors ses cours, dirigés par un seul professeur, à l'hôtel de ville, et comptait à l'origine une vingtaine d'élèves; plus tard, en novembre 1835, le total s'éleva à une cinquantaine.

En 1856, la préfecture, venant de Montbrison à Saint-Étienne, prit les locaux de l'école, et celle-ci fut transférée rue de Roanne, en face de la rue du Grand-Gonnet; enfin, sur l'emplacement du clos Giraud, exproprié puis transformé

en jardin public, l'architecte Boisson édifia, de 1858 à 1859, l'hôtel occupé actuellement par l'école.

A cette même époque furent créés les cours du soir, qui fournirent un grand nombre de nouvelles recrues. En 1867, 115 élèves suivaient les cours (90 ceux du soir et 25 ceux du jour).

Les cours enseignés, dès cette date, sont les suivants :

1° Un cours de mathématiques, de géométrie pratique, de descriptive et de perspective;

2° Un cours d'architecture, coupe de pierre et de bois et de mécanique;

3° Un cours d'histoire de l'art;

4° Un cours de tissage, basse-lisse et mise en carte;

5° Un cours de dessin de projections, de tracé des ombres et de lavis;

6° Un cours de principes du dessin;

7° Un cours de peinture;

8° Un cours d'art décoratif;

9° Un cours de modelage et de sculpture.

Les matières faisant l'objet de cours distincts sont aujourd'hui les suivantes :

Cours élémentaire de dessin. Cours moyen de dessin. Cours supérieur de dessin. Cours d'anatomie. Peinture, fleur et composition. Sculpture et modelage. Gravure. Histoire de l'art. Géométrie élémentaire, descriptive et perspective. Dessin géométrique. Architecture. Chimie.

Physique. Teinture. Mécanique. Tissage et mise en carte. Chauffage.

Le but de l'école est plus particulièrement :

1° D'enseigner, dans les cours du soir, le dessin en général (d'imitation et géométrique) et les sciences qui en sont la clef ;

2° De former, dans des cours spéciaux, qui ont lieu le jour, des jeunes gens appelés à devenir décorateurs, dessinateurs ou metteurs en carte pour l'industrie du ruban ; sculpteurs ornemanistes pour le bâtiment et le meuble ; graveurs, ciseleurs et incrusteurs sur armes ; et de préparer aux écoles d'arts de Paris ou au professorat du dessin.

Administration. — L'administration de l'École est la suivante :

Directeur. — M. DABLIN.

Sous-administrateur. — M. LÉBOIS.

Secrétaire. — M. PASSEPONT.

Installation matérielle. — L'école est installée dans une construction spéciale (style Louis XIII), élevée au sommet d'un square en pente. Dans ce bâtiment se font tous les cours de dessin d'imitation, d'architecture, de gravure, de ciselure, d'incrustation et repoussé, de modelage et sculpture, d'anatomie et d'histoire, de fleur et composition ; ce dernier enseignement est donné dans une serre spéciale.

C'est dans ces locaux qu'ont lieu tous les cours de la première section.

Les élèves étant trop nombreux, quelques années après la transformation de 1885 on créa une seconde section, qui fut établie dans les salles prêtées par l'école pratique d'industrie, les cours de cette section se faisant le soir.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours sont gratuits et ouverts du 10 octobre au 14 juillet; l'école ne reçoit que des externes, âgés au moins de douze ans, munis de leur certificat d'études primaires et présentés par leurs parents. A la rentrée, les élèves inscrits sont, après examen, répartis dans les classes. Des bulletins constatant les absences sont adressés, chaque soir, aux parents. Trois fois pendant l'année scolaire, à l'aide de bulletins spéciaux, l'Administration communique aux parents les notes et les observations des professeurs, ainsi que les résultats des concours trimestriels, exécutés par tous les élèves sans conseils du maître. Ces concours servent au classement des élèves, dont ils stimulent le travail et l'émulation; ils comptent, avec les travaux ordinaires, pour les récompenses de fin d'année, accordées sur la proposition du conseil de perfectionnement et d'un jury spécial nommé par M. le préfet.

Les différents cours sont répartis, comme il a été dit, en deux sections dont les programmes sont les suivants :

PREMIÈRE SECTION.

Cours élémentaire de dessin (1^{re} année). Étude de la construction des figures géométriques et des combinaisons ornementales qui en dérivent, dessin perspectif d'observa-

tion des solides géométriques, des objets usuels simples et des plâtres élémentaires d'ornement.

Cours élémentaire de dessin (2^e année). Étude des fragments d'architecture, des feuillages, des fleurs, des fruits et des ornements d'après le plâtre.

Cours moyen de dessin (1^{re} année). Étude des ornements (morceaux d'ensemble) et étude de la tête (mise en place, rendu du morceau au point de vue ensemble, forme et ombres). Mise en place du torse et des extrémités.

Cours moyen de dessin (2^e année). Continuation des études précédentes et mise en place de l'académie (figure antique).

Cours supérieur de dessin (classe de modèle vivant). Étude de l'antique et du modèle vivant, croquis de poses, attitudes et gestes. Ornements et animaux. Réductions. Ces deux derniers exercices s'adressent principalement aux graveurs.

Cours de dessin (cours préparatoire au cours de fleur). Étude élémentaire de la fleur et de la plante, au fusain, au crayon et à l'encre de Chine.

Cours de fleurs et composition décorative. Étude de groupes de fleurs et de plantes, de feuillages et de fruits, à l'aquarelle, à la gouache et à l'huile. Stylisations et recherche d'éléments décoratifs.

Composition générale : panneaux décoratifs, sujets d'ameublement et d'architecture, etc. Composition parti-

culière : décoration des armes de chasse et de luxe, décoration spéciale au ruban et à l'étoffe. Oiseaux et insectes naturels et stylisés.

Cours de modelage et de sculpture. Deux cours par jour : l'un, le matin, de 9 heures à midi, pour les élèves suivant le cours de dessin le soir; l'autre, de 8 heures à 10 heures du soir pour les spécialistes.

Études de l'ornement, de la fleur, de la plante, de la figure, depuis les éléments jusqu'à l'académie, et des compositions décoratives, telles que frises, chapiteaux, consoles, panneaux, dessus de porte, etc.

Cours de dessin d'architecture. Études des moulures et des cadres, plans, coupes et élévations. Relevés géométraux. Épures et rendus.

Cours de gravure, de ciselure, d'incrustation et de repoussé. Dans ce cours, le professeur s'applique surtout à inculquer aux jeunes gens les saines traditions des artistes qui ont illustré l'industrie stéphanoise de l'arme de luxe et à leur enseigner les procédés et l'usage des différents outils, en faisant pratiquer aux élèves la gravure au marteau, la gravure à l'échoppe, la gravure à l'eau-forte, la ciselure, l'incrustation rasée et en relief, ciselée et gravée.

Les sujets d'étude sont : l'ornement, la lettre, le chiffre-monogramme, les attributs, les figures héraldiques et les décorations du blason les plus généralement employées, le sujet de chasse et la figure humaine.

Les études se font d'abord en gravure, sur plaques d'acier parfaitement planes, puis sur des pièces d'arme

contournées, telles que chiens, pontets, barillets, bascules, canons, etc.

Cours d'anatomie. Étude de l'ostéologie et de la myologie, des proportions, du modèle, des expressions et des mouvements. Anatomie comparée. Dessins au crayon noir et au crayon de couleur.

Cours d'histoire de l'art. Ce cours, divisé en deux années, comprend :

En 1^{re} année, l'étude des monuments, de la sculpture, de la peinture et des arts décoratifs de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Grèce, de Rome, et des arts byzantin, arabe et russe ;

En 2^e année, l'étude du roman, de l'art ogival, de la Renaissance, en Italie et en France, et de la période depuis Louis XIII jusqu'à nos jours.

DEUXIÈME SECTION.

Cours de géométrie élémentaire. Étude de la géométrie plane et principalement des constructions qui en résultent. Géométrie dans l'espace, mesures, surfaces, volumes.

Cours de géométrie descriptive et de perspective linéaire. Démonstrations, épures, mise en perspective d'objets simples (méthode des trois échelles).

Cours de mécanique. Études théoriques des forces et des organes, tracés, machines.

Cours de dessin géométrique. Constructions géométriques,

tracés, croquis, relevés cotés, rendus, principes de lavis appliqués à la mécanique, à la menuiserie, à la charpente et à la coupe de pierres.

Les élèves doivent suivre l'un des trois cours précités.

Cours supérieur de tissage. Étude des métiers et du tissage du ruban sous tous ses aspects, ensemble et détails.

Cours de mise en carte. Étude de la fabrication et de ses dessins.

Cours élémentaire de tissage. Cours préparatoire aux deux cours précédents.

HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE À CHACUN DES COURS.

Cours de fleur et de composition.....	15
Modelage et sculpture.....	28
Gravure, ciselure, incrustation et repoussé.....	15
Géométrie élémentaire.....	4 1/2
Géométrie descriptive.....	3
Mécanique.....	6
Dessin géométrique.....	12
Cours supérieur de tissage.....	6
Cours de mise en carte.....	6
Tissage élémentaire.....	8

Professeurs et personnel. — M. DABLIN, professeur du cours supérieur de dessin.

M. GÉRARD, professeur du cours moyen de dessin (2^e année).

M. BERGER, professeur du cours moyen de dessin (1^{re} année).

M. PERROT, professeur du cours élémentaire de dessin (2^e année).

M. AUSSET, professeur du cours élémentaire de dessin (1^{re} année).

M. PERROT, professeur du cours de dessin (classe du jour).

M. DÉCARLI, professeur de sculpture et de modelage.

M. DABLIN, professeur des cours de fleurs peintes et de composition.

M. FONTVIELLE, professeur des cours de gravure, ciselure, incrustation et repoussé.

M. PASSEPONT, professeur du cours d'histoire de l'art.

M. le docteur REYNAUD, professeur d'anatomie.

M. BONNET, professeur de géométrie élémentaire.

M. SEVOZ, professeur de géométrie descriptive et perspective.

M. COLOMBET, professeur de mécanique.

M. DEVAUD, professeur de dessin géométrique.

M. PERROT, professeur de dessin d'architecture.

M. FRESSINET, professeur de tissage et de mise en carte.

M. MICHALON, professeur du cours élémentaire de tissage.

M. PACCARD, surveillant général.

Matériel d'enseignement. — Modèles en relief. Plâtres pour le dessin d'imitation.

Fleurs nature et animaux nature pour la composition décorative, le modelage, la gravure.

Modèles en nature (fer ou bois) pour le dessin géométrique, dont le rendu n'est fait que d'après un croquis coté par l'élève et relevé sur l'objet lui-même.

Une bibliothèque annexée à l'école est ouverte aux

élèves de 4 heures à 6 heures du soir. Ceux-ci peuvent lire, dessiner ou peindre d'après les ouvrages, estampes ou plâtres, sous la surveillance d'un gardien spécial et d'après les conseils du directeur.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Élèves inscrits.....	402
Élèves dans les cours.....	601
Élèves suivant plusieurs cours.....	199
Cours élémentaire de dessin (1 ^{re} année).....	60
Cours élémentaire de dessin (2 ^e année).....	44
Cours moyen de dessin (1 ^{re} année).....	36
Cours moyen de dessin (2 ^e année).....	22
Cours supérieur de dessin.....	20
Cours de dessin préparatoire à la décoration.....	20
Cours de fleur et de composition décorative.....	12
Cours de modelage et de sculpture.....	24
Cours de dessin d'architecture.....	12
Cours de gravure, ciselure, incrustation.....	22
Cours d'anatomie.....	44
Cours d'histoire de l'art.....	44
TOTAL de la 1 ^{re} section.....	<u>360</u>
Cours de géométrie élémentaire.....	45
Cours de géométrie descriptive.....	17
Cours de mécanique.....	14
Cours de dessin géométrique.....	70
Cours supérieur de tissage.....	31
Cours de mise en carte.....	13
Cours élémentaire de tissage.....	51
TOTAL de la 2 ^e section.....	<u>241</u>

La plus grande partie des élèves, au moins la moitié, est occupée dans les fabriques d'armes, ou de rubans de

Saint-Étienne et chez les sculpteurs et les architectes de la ville.

BUDGET.

Recettes.

Subventions.	{	le l'État.....	8,000 fr.
		du Conseil général.....	2,000
		de la Chambre de commerce.....	2,000
		de la ville de Saint-Étienne ⁽¹⁾	28,000
TOTAL.....		<u>40,000</u>	

Dépenses.

Personnel.....	35,650
Frais de bureau.....	400
Serre et fleurs.....	400
Mobilier et réparations.....	800
Frais de cours.....	900
Prix et bibliothèque.....	1,350
Modèle vivant.....	300
Collection de plâtres.....	200
TOTAL.....	<u>40,000</u>

Récompenses. — 1889. Exposition universelle : médaille d'or.

1894. Exposition de Lyon : médaille d'or.

Récompenses aux élèves. — L'école a, à sa disposition, pour être donnés en prix :

⁽¹⁾ La Ville a créé, en outre, deux bourses à l'école : l'une pour un dessinateur, l'autre pour un graveur; elle accorde également des bourses aux jeunes gens allant à Paris ou à Lyon suivre les cours de l'École des arts décoratifs.

- 1° Deux prix accordés par la chambre de commerce :
400 francs;
- 2° Un prix attribué par la chambre syndicale des tissus :
100 francs;
- 3° Les revenus du legs Martin Aurec (Deux prix ; l'un
de 270 francs et l'autre de 90 francs);
- 4° Les revenus du legs C. Collard (659 francs pour
être ajoutés par fractions à de nombreux prix);
- 5° Diverses sommes offertes par des particuliers.

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

École des aspirants gouverneurs.

Caractère : privé (Comité des Houillères de la Loire).

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'école des aspirants-gouverneurs a été fondée par le Comité des houillères de la Loire, qui, frappé de l'insuffisance de l'instruction des gouverneurs⁽¹⁾, a voulu que des notions d'enseignement général et d'exploitation des mines fussent données à leurs maîtres mineurs, pour les mettre à la hauteur de leur tâche.

⁽¹⁾ Sous le nom de *gouverneurs*, on désigne, dans les bassins houillers du centre, les surveillants des travaux souterrains des mines; ces gouverneurs sont appelés *porions* dans le bassin franco-belge.

Dans la pensée des fondateurs, on devait assurer de la sorte une observation plus stricte des règlements, une exécution mieux comprise des ordres donnés, et enfin atténuer, dans la mesure du possible, les nombreux accidents se produisant dans les mines.

L'école a été ouverte le 15 novembre 1892, avec le concours de M. Clermont, ingénieur des Mines, et de M. Lordac comme professeur.

La tendance actuelle est de ne prendre comme élèves, après un examen d'entrée, que les jeunes gens ayant des aptitudes au commandement ou des sous-gouverneurs en fonctions, capables de suivre utilement les cours.

En un mot, l'école doit assurer un recrutement de gouverneurs de choix pour les diverses compagnies houillères du bassin de la Loire.

Administration. — L'administration appartient à un comité directeur, nommé chaque année par le Comité des houillères de la Loire et choisi parmi ses membres.

Il comprend :

Le président du Comité des houillères;

Deux membres du Comité des houillères et le directeur de l'école des mines de Saint-Étienne.

Installation matérielle. — A cet enseignement installé rue du Chambon, 6, sont affectés une salle de cours, un laboratoire et une salle annexe.

Organisation de l'enseignement et programmes. —
Exploitation des mines. Ce cours théorique est un peu plus

élémentaire que celui donné aux écoles de maîtres mineurs (Alais, Douai). L'enseignement pratique est acquis dans les mines par les ouvriers élèves qui doivent changer de travail à certaines périodes. Il est complété dans les visites de mines faites sous la direction du professeur.

Enseignement général. Les cours sont élémentaires et d'ordre pratique; ils comprennent :

L'arithmétique, la géométrie, les notions de levés de plans, la mécanique, la physique, la chimie, les soins à donner aux blessés, l'hygiène et une étude détaillée des lois, décrets et règlements propres aux mines.

La durée des études est d'un an.

Dans des circonstances particulières, certains élèves peuvent être admis à redoubler leur année de cours.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M. Jacques MALLET.	Exploitation des mines.....	9
M. LORDAT.	Arithmétique. — Géométrie. — Mécanique. — Levé de plans. — Physique. — Chimie.....	9

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

Un laboratoire de chimie et des modèles pour l'enseignement de l'exploitation des mines.

Effectif des élèves. — Cet enseignement est suivi par 14 élèves environ.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES
SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

DÉSIGNATION.	1892-1893.	1893-1894.	1894-1895.	1895-1896.	1896-1897.	1897-1898.	TOTAUX.
Nombre des élèves.....	20	17	17	16	15	„	94 ⁽¹⁾
Age moyen des élèves...	29	31	28	26	27	28	„
Moyenne exigée pour le brevet.....	12	10	10	10	10	11	„
Moyenne du premier...	17	14	16.36	16.23	15.25	16.31	„
Moyenne du dernier....	6	6	8.14	8.19	8.13	8.89	„
Nombre de brevets délivrés.....	8	10	14	11	13	9	65

⁽¹⁾ dont 7 redoublant ; le nombre des élèves distincts ressort ainsi à 87.

Budget. — La totalité des dépenses occasionnées par cet enseignement est supportée par le Comité des houillères de la Loire.

Sanction des études. — Le brevet de l'école, d'abord accordé aux élèves qui avaient obtenu une moyenne supérieure à 12, a été conféré ensuite aux candidats ayant obtenu 10 de moyenne seulement; actuellement, il est attribué aux élèves dont la moyenne est de 11 ou supérieure à ce chiffre.

Sur 76 élèves qui ont fréquenté l'école depuis la fondation, de 1892 à 1897, 56 ont obtenu le brevet à la sortie et ont été pourvus d'emplois en rapport avec leur

capacité; la répartition des élèves de l'école accuse, par les situations que ces élèves occupent, que l'enseignement qu'ils ont reçu est bien conforme à l'esprit et au but qui ont présidé à la fondation de l'école; on trouve, en effet, que les anciens élèves occupent les postes suivants : 11 gouverneurs, 39 sous-gouverneurs ou surveillants et 5 surveillants de grisou.

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

Ecole de chimie et de teinture.

Caractère : public, communal.

Destination : jeunes gens et adultes hommes.

Historique et but. — En mars 1892, des cours publics de physique, de chimie et de teinture furent ouverts par arrêté du maire de Saint-Étienne, dans le quartier des teintureriers (rue Tréfilerie, 16 bis), et professés par M. Lacaze, aidé de deux préparateurs.

Le 11 septembre 1895, M. Chavanon, maire de Saint-Étienne, institua, pour ces cours, un comité de patronage et de perfectionnement composé de 15 membres.

A sa première séance, le 13 septembre de la même année, ce comité approuva les programmes, proposés à la municipalité par M. Lacaze, en 1892, et demanda la création d'une bibliothèque, d'un laboratoire et d'un outillage appropriés; le 5 mars 1896, le conseil municipal vota les crédits nécessaires pour ces améliorations.

Enfin, le 18 janvier 1897, M. le maire de Saint-Étienne annonça, par des affiches officielles, l'ouverture des cours de l'école de chimie et de teinture pour le 28 janvier de la même année.

L'enseignement de l'école s'adresse aux apprentis, aux ouvriers teinturiers et aux jeunes gens qui veulent entrer dans les laboratoires industriels de la région; mais, comme son objectif principal est l'instruction professionnelle des ouvriers teinturiers de Saint-Étienne, il a surtout pour but de faire connaître, aussi complètement que possible, les propriétés, utiles à la pratique des ateliers de cette ville, des matières qui y sont employées, et de celles que les découvertes incessantes de la chimie créent en vue des applications aux industries locales.

Administration. — Un comité de patronage et de perfectionnement a été institué par arrêté de M. le maire de Saint-Étienne, du 11 septembre 1895.

En outre, un sous-comité de six membres, pris dans le sein du comité, a été créé le 5 février 1897. Les attributions principales du sous-comité sont de suivre le fonctionnement de l'école et d'élaborer les propositions qu'il y aurait lieu de faire dans l'intérêt de l'enseignement. Les membres de ce sous-comité sont :

Président. — M. le docteur FESSY, patron teinturier;

MM. N. CHAIZE, fabricant de lisse et de rubans, conseiller municipal; DUPIN, conseiller municipal, teinturier; GRENETIER, patron teinturier en noir; HÉRAUD, patron teinturier, conseiller municipal.

Sécretaire. — J. LACAZE.

Installation matérielle. — Les locaux renferment au rez-de-chaussée :

- 1° Une salle de classe pour 25 élèves environ ;
- 2° Un cabinet pour les produits ;
- 3° Une pièce pour les balances et les appareils d'étude des fils ;
- 4° Un laboratoire pour une quarantaine d'élèves ;
- 5° Une salle affectée à la bibliothèque ;
- 6° Un bureau pour le professeur-directeur ;

Dans la cour, d'une surface égale environ à celle qui est couverte par les bâtiments, se trouve un dépôt pour la verrerie et certains produits encombrants.

Les classes ouvrent vers le 10 octobre pour se terminer vers le 15 juillet.

Programmes. — 1° *Physique.* Généralités. Pesanteur. Balances. Hydrostatique. Densité. Aréomètres. Statique des gaz. Loi de Mariotte. Baromètres. Manomètres. Chaleur. Dilatation. Thermométrie. Calorimétrie. Changements d'état. Ébullition. Distillation.

Le développement de cette partie du programme est fait surtout en vue de l'intelligence des notions de chimie, du pourcentage, du titrage des liqueurs et du chauffage à la vapeur dans les usines.

Optique : notions servant à la compréhension des principaux phénomènes de coloration des corps et à la théorie des couleurs ;

2° *Chimie.* Métalloïdes. Métaux. Chimie organique : série grasse, série aromatique, matières colorantes.

Les matières enseignées sont traitées de manière à présenter des vues d'ensemble sur la science et à faire connaître spécialement les propriétés des produits employés dans les usines de teinture de Saint-Étienne.

3° *Teinture*. Fibres textiles : fils divers, numérotage, titrage des fils ; leur ténacité, leur élasticité ; torsion ou apprêt des fils de soie ; conditionnement. Lavage, dégraissage, décreusage. Blanchiment. Teinture en flottes (du coton et de la soie surtout). Soie souple. Teinture en couleurs franches, en couleurs claires, en couleurs rabattues, en blanc, en noir. Colorants substantifs, colorants adjectifs, mordantage. Avivage des couleurs. Charge des soies, etc.

4° *Exercices pratiques*. Les manipulations du cours peuvent être répétées par les élèves dans un laboratoire parfaitement outillé, qui sert surtout aux exercices de teinture et à l'étude des fils. Des balances, des vases gradués, des aréomètres, des thermomètres et autres appareils spéciaux permettent d'apporter de la précision dans les opérations auxquelles s'exercent les élèves.

Les contremaitres et les ouvriers teinturiers sont admis à faire des essais particuliers dans le laboratoire.

Sections diverses. Les élèves sont divisés en deux années, la durée des études étant de deux ans. Toutefois, comme dans cet espace de temps le programme ne peut pas être complètement développé dans toutes ses parties, certains sujets sont, tour à tour, traités, avec plus de détails, dans les années successives, et les élèves redoublent fréquemment leur deuxième année.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. Jean LACAZE..	Physique	Les 2 premiers mois 5 h. 1/4, le reste de l'an- née 1 h. 3/4.	"
<i>Idem</i>	Chimie.....	Les 2 premiers mois : néant; le reste de l'année, 3 h. 1/2.	"
<i>Idem</i>	Teinture et manipulations.	3 h.	"
<i>Idem</i>	Teinture et chimie.....	"	3 h. 1/2.
<i>Idem</i>	Exercices pratiques.....	"	3 h.
MM. Chabanié et Bathie, préparateurs.			

Matériel d'enseignement. — Principaux appareils de physique correspondant au programme;

Appareils et collections ordinaires pour la chimie minérale et la chimie organique;

2 étuves (l'une de Gay-Lussac, l'autre de Frémy);

1 fourneau à incinération au gaz;

1 trompe à eau;

8 appareils chauffés au gaz pour les exercices de teinture, avec chacun : 1 abin-marie, 2 robinets à eau, 1 évier, 4 vases spéciaux pour la teinture en cuivre étamé et 4 autres en porcelaine;

Casiers et étagères pour les élèves;

4 chevilles à pantiner;

1 essoreuse;

2 dynamomètres-sérimètres pour mesurer l'élasticité et la ténacité des fils ;

1 étuve Danto-Rogeat pour doser l'humidité de la soie ;

1 compteur d'appréts pour les fils de soie ;

4 balances de précision et 1 balance de Roberval ;

1 hygromètre (psychromètre) ;

Des collections de matières colorantes et de matières premières des principales maisons de fabrication ;

Une collection d'échantillons teints.

Bibliothèque. Ouvrages de chimie, de teinture et d'impression ;

4 journaux techniques (abonnement).

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} année.....	19
2 ^e année.....	9
TOTAL.....	<u>28</u>

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES EMBRASSÉES.

ANNÉES.	NOMBRE D'ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES.
1895.....	12	8 teinturiers, 1 teinturier-dégraiseur, 1 dessinateur industriel, 2 professions inconnues.
1896.....	13	8 teinturiers, 1 teinturier-dégraiseur, 2 chimistes, 2 inconnues.
1897.....	12	9 teinturiers, 1 imprimeur sur étoffes, 1 chimiste, 1 étudiant.
1898.....	15	6 teinturiers, 1 teinturier-dégraiseur, 3 chimistes, 1 liquoriste, 2 commis de fabrique, 1 employé de commerce, 1 profession inconnue.

Budget. — Ces cours entraînent une dépense annuelle de 3,800 francs à la charge exclusive de la ville de Saint-Étienne.

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

Institution des sourds-muets.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'institution des sourds-muets de Saint-Étienne fut fondée, en 1815, par M. Combéry, sourd-muet, élève de l'institut de Bordeaux, en vue d'améliorer la condition des sourds-muets, de leur fournir les moyens de jouir des bienfaits de la vie sociale et d'enrichir leur esprit de connaissances variées.

L'école fut, tout d'abord, installée rue Froide, et, après avoir occupé divers quartiers de la ville, l'œuvre, confiée en 1843 aux Frères des écoles chrétiennes, qui la dirigent encore aujourd'hui sous le contrôle des Administrations municipale et préfectorale, fut installée sur la colline Sainte-Barbe.

Depuis ce transfert, les bâtiments de l'école ont été successivement agrandis pour permettre de recevoir les élèves nombreux que les succès de son enseignement attirent du département de la Loire et des départements voisins.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les sourds-muets, admis à l'institution Sainte-Barbe, sont divisés en trois catégories :

1° Les élèves; 2° les apprentis sourds-parlants; 3° les ouvriers sourds-muets.

A chaque catégorie est affecté un personnel spécial sous une direction unique.

1° *Élèves.* Les élèves reçoivent l'enseignement de la parole et suivent le programme des écoles primaires adapté aux sourds-muets. La méthode, adoptée dans l'établissement, est le fruit d'une longue expérience des professeurs. Elle a reçu, aux diverses expositions, des récompenses très méritées. La durée des cours est de huit ans; après cette période, les élèves passent dans la 2° catégorie avec le nom d'*apprentis*.

2° *Apprentis.* Durant la 7° et la 8° année, les élèves vont, chaque jour, dans les ateliers pendant une heure et demie, afin de se créer un état en rapport avec leurs goûts et leurs aptitudes. Le frère directeur, de concert avec les parents, fait choix d'une profession pour l'enfant.

L'établissement possède des ateliers de relieur, cordonnerie, taillerie, imprimerie, lithographie, gravure, serrurerie. Quelques élèves s'exercent à la culture des jardins.

La durée de l'apprentissage est de trois ans, mais les élèves sont toujours libres de se retirer dans leur famille; ils reçoivent en outre, pendant la semaine, des leçons de morale et de français.

3° *Ouvriers.* Les ouvriers sont les anciens élèves de la

maison ; ils sont rétribués aux pièces ou par trimestre ; après avoir retenu le prix de la pension, le frère directeur verse, en leur nom, leur argent à la caisse d'épargne.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES PAR SEMAINE.
<i>Enseignement industriel.</i>		
Frères :		
PHILIPPE.....	Reliure (ouvriers).....	60
ABÉLIS.....	Couture, cordonnerie.....	54
OLYMPE.....	Imprimerie.....	54
OSWALDUS.....	Lithographie.....	54
PAPINIEN (directeur).	Agriculture, horticulture.....	14
RUPIN.....	1 ^{re} classe : enseignement de la parole.....	44
ULFIN.....	2 ^e classe : enseignement de la parole.....	44
PÉLADE.....	3 ^e classe : enseignement de la parole.....	44
JOSEPH.....	4 ^e classe : enseignement de la parole.....	44
PHILOCARPE.....	5 ^e classe : enseignement de la parole.....	44
FRANÇOIS.....	6 ^e classe : enseignement de la parole.....	44
FÉLIX.....	Infirmier.....	44
PORTIER et ONFROY.	Surveillants.....	44

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

Atelier de couture, 7 machines à coudre ;

Atelier des cordonniers, 2 machines ;

Atelier de reliure, des presses, des massicots, des cisailles, etc. ;

L'*imprimerie* renferme 2 machines (l'une pour la lithographie et l'autre pour la typographie) ; une machine à pédale, une perceuse, une couseuse, etc.

Les machines de l'imprimerie sont mues par un moteur à gaz.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1889.

ÉLÈVES.	1 ^{re} ANNÉE.	2 ^e ANNÉE.	3 ^e ANNÉE.	OUVRIERS.	
Apprentis. {	relieurs	//	//	2	15
	cordonniers	3	2	//	7
	tailleurs	1	3	5	1
	imprimeurs	3	1	3	2
	agriculteurs	2	//	//	2
Élèves des classes s'exerçant à la palette	//	//	3	78	
TOTAL	//	//	//	105	

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	NOMBRE D'ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES	
		INDUSTRIELLES.	DIVERSES.
1894	11	6	5
1895	5	4	1
1896	6	2	4
1897	3	2	1
1898	4	3	1

BUDGET.

Recettes.

Subventions.	{ de la ville de Saint-Étienne.....	2,000 fr.
	{ des particuliers.....	5,000
Cotisations.....		6,300
Bourses....	{ départementales.....	14,700
	{ diverses.....	12,500
Excédent des dépenses.....		8,700
TOTAL.....		<u>49,200</u>

Dépenses.

Personnel.....		31,000 fr.
Matériel et dépenses diverses.....		18,200
TOTAL.....		<u>49,200</u>

Récompenses. — L'établissement a reçu aux expositions de Saint-Étienne, de Lyon et de Chicago un diplôme d'honneur.

Sanction des études. — L'établissement des sourds-muets de Saint-Étienne peut être placé au premier rang parmi les institutions de ce genre en France.

Les 78 élèves qui le fréquentent sont divisés en 6 classes avec un professeur spécial pour chaque division. Plusieurs de ses apprentis sont sortis des classes avec leur certificat d'études primaires.

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

Pensionnat Sainte-Marie.

Siège : Valbenoite.

Caractère : privé, Frères maristes.

Destination : garçons et jeunes gens.

Historique et but. — Cette école, fondée en 1825 par M. Rouchon, curé de Valbenoite, devint école communale en 1833, et fut laïcisée en 1871.

Un pensionnat fut annexé et établi dans l'abbaye de Valbenoite en 1856. Il y fut créé, en 1871, un cours préparatoire à l'école des mines de Saint-Étienne; depuis 1881, les études correspondent aux matières de l'enseignement secondaire spécial et préparent :

- 1° A l'école des mines de Saint-Étienne;
- 2° A l'école centrale des arts et manufactures;
- 3° Aux écoles d'arts et métiers;
- 4° Au baccalauréat moderne;
- 5° Au certificat de pharmacie;
- 6° Aux écoles de commerce.

Les programmes sont en harmonie avec les connaissances exigées pour l'admission dans les établissements ci-dessus et avec les examens dont il vient d'être question.

L'école prépare principalement aux examens d'admission à l'école des mines de Saint-Étienne et présente chaque année 20 à 25 élèves.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

- 1° Un laboratoire de chimie ;
- 2° Un cabinet de physique ;
- 3° Une collection d'histoire naturelle ;
- 4° Une bibliothèque ;
- 6° Une salle de dessin.

Les élèves qui se destinent aux Écoles d'arts et métiers se préparent au travail manuel dans des ateliers particuliers.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	41	16	14	11
1895.....	40	13	17	10
1896.....	49	19	10	20
1897.....	52	18	15	20
1898.....	57	14	23	20

Il existe une société amicale des anciens élèves du pensionnat Sainte-Marie, approuvée par arrêté préfectoral du 9 janvier 1883 ; elle a pour but d'assurer le placement des jeunes gens à la fin de leurs études.

LOIRE. — SAINT-ÉTIENNE.

Société de secours mutuels des coiffeurs.*Siège social* : place du Peuple, 6.*Caractère* : privé, association particulière.*Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours qui fonctionnent aujourd'hui ont été créés, en 1889, par un comité de patrons coiffeurs, sous le nom d'*École stéphanoise de coiffure* ; depuis 1898, ces cours sont administrés par la société de secours mutuels des coiffeurs de l'arrondissement de Saint-Étienne.

Cet enseignement est donné au siège social, place du Peuple, 6, deux fois par semaine, les lundis et vendredis, de 8 heures à 11 heures, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre.

Administration. — La composition du bureau pour l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. DURAND, rue de la Croix, 2 ;*Vice-Président.* — M. GERIN, rue Mercière, 5 ;*Secrétaire.* — M. CIVIER, rue de la Moutat, 3 ;*Trésorier.* — M. CHAMBION, rue de la Loire, 7 ;*Membres.* — MM. VILLEVIEU, rue du Gris, 11 ; VENET, place Dorian, 1 ; GRANGE, rue de la République, 56 ; PIERDET, rue de Marengo, 19, et RATEY, rue du Chambon, 5.

Programme. — L'enseignement s'étend à toutes les notions données dans les cours similaires.

Un coiffeur de Lyon vient chaque semaine faire le cours de coiffure de dames et ne reçoit pour rétribution que le remboursement de ses frais de voyage.

Nombre des élèves. — La moyenne des élèves suivant les cours varie de 25 à 30.

Budget. — Les dépenses, qui s'élèvent à 210 francs, comprennent : 1° les frais de déplacement du professeur montant à 50 francs (les autres professeurs de la localité font gratuitement leur cours); 2° les diplômes et les médailles (50 francs), et 3° les frais de bureau (10 francs). Elles sont couvertes par les recettes provenant du droit d'inscription, de 5 francs par élève, et du droit de concours également fixé à 5 francs.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Le contrôle est assuré par le bureau de la société, et la sanction consiste dans un concours, qui a lieu à la fin du trimestre et à la suite duquel des diplômes et des médailles sont distribués aux lauréats.

LOIRE (HAUTE-). — LE PUY.

École municipale des beaux-arts et de l'industrie.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — La création de cette école remonte à 1827; elle était, à cette époque, placée sous la direction de la société d'agriculture, des sciences, arts et commerce du Puy; elle resta dans sa dépendance jusqu'en 1870, époque à laquelle ladite société remit l'administration à la municipalité.

A partir de 1895, l'enseignement fut plus particulièrement orienté vers les applications professionnelles, à la suite de la création des cours de dessin de dentelles, de sciences appliquées à l'industrie du bâtiment, de modelage et de comptabilité commerciale.

L'école a aujourd'hui pour but de former des ouvriers habiles et des contremaitres d'ateliers pour les principales industries de la ville et du département.

Les locaux, où se font les cours, sont placés dans les dépendances de l'hôtel de ville; plusieurs salles y sont affectées, de dimensions vastes et jouissant d'un éclairage satisfaisant.

Le programme des cours est celui qui est appliqué dans les lycées et collèges.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. ARMAND, directeur.	Ornement industriel et artistique, ronde bosse.....	4 1/2	4 1/2	4 1/2
M. PRY.....	Cours technique et professionnel des sciences appliquées à l'industrie du bâtiment et histoire de l'art.....	4 1/2	4 1/2	4 1/2
M. GIBE.....	Dessin graphique, lavis et perspective.....	4 1/2	4 1/2	4 1/2
M. COSTON-FAUGÈRE.	Dentelle et passementerie....	4 1/2	4 1/2	4 1/2
M. ENJOBRAZ....	Modelage et sculpture.....	4 1/2	4 1/2	4 1/2
<i>Enseignement commercial.</i>				
M. PINOCHET. ...	Mathématiques et comptabilité commerciales.....	4 1/2	4 1/2	4 1/2

Les cours se font de 5 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir et sont fréquentés par les élèves des écoles communales, ainsi que par quelques employés et apprentis.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Figure, ornement industriel et artistique, ronde bosse..	38
Cours technique et professionnel des sciences appliquées à l'industrie du bâtiment. — Histoire de l'art.....	15
Dessin graphique, lavis et perspective.....	44
Dentelle et passementerie.....	8
Modelage et sculpture.....	15
Mathématiques et comptabilité commerciale.....	12
TOTAL.....	<u>132</u>

Chaque année, une vingtaine de jeunes gens quittent les cours et se placent dans le commerce et l'industrie.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	du département.....	1,000 ^f
		de la ville du Puy.....	4,200
TOTAL			<u>5,200</u>

Dépenses.

Personnel	4,450 ^f
Chauffage, éclairage, entretien, etc	400
Distribution des prix et fournitures	200
Concierge	150
TOTAL	<u>5,200</u>

LOIRE-INFÉRIEURE. — CHANTENAY.

Cours de chauffe et cours d'électricité industrielle.

(*École de la Brianderie.*)

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Ces cours ont été créés, en 1894, sous les auspices de la Fédération générale professionnelle des chauffeurs et mécaniciens, en vue de former des conducteurs et des chauffeurs pour l'industrie, des monteuses électriciens, ainsi que des conducteurs de machines électriques, tant pour l'industrie que pour la marine.

Administration. — Un comité de patronage, composé des principaux industriels de Nantes et de Chantenay, contrôle et encourage les cours.

Installation matérielle. — L'enseignement est donné dans une salle de l'école de garçons de la Brianderie.

Date d'ouverture des cours : octobre;

Date de fermeture des cours : juin.

Programme. — *Cours de chauffe.* Pression, pompe, notions sur les tôles et leur assemblage, notions sur la combustion et sur la vapeur d'eau; combustibles industriels; chaudières à vapeur, construction des fourneaux, appareils alimentaires, appareils de sûreté; tuyaux, robinets, clapets; conduite du feu, de l'alimentation, de la pres-

sion; dépôt d'alimentation et nettoyage des chaudières; explosion des chaudières et mesures à prendre en cas de danger.

Cours d'électricité industrielle. Historique; théories générales; unités électriques; production du courant; magnétisme, aimantation; induction; machines électriques; dynamos à courants continus; enroulement, excitation, entretien; distribution de l'énergie, transport; canalisations, câbles, fils, caniveaux, entretien; instruments de mesure; accumulateurs; rendements, entretien; tableaux de distribution; appareillage; lampes à arc; lampes à incandescence; électros-moteurs; transport de la force; applications diverses; galvanoplastie; nickelage; chauffage; règlements concernant les installations; sonneries; télégraphes et téléphones.

Des visites d'établissements industriels ont lieu régulièrement pour placer l'enseignement sur le terrain des applications.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIERES ENSEIGNÉES.	ÉLÈVES.
M. BOLO.....	Cours de chauffe	56
M. A. GRIGNON....	Cours d'électricité industrielle.....	42

Matériel d'enseignement. — Modèles de tubes indicateurs, de robinets, de valves, de graisseurs; planches coloriées représentant les diverses chaudières et leurs accessoires;

Un matériel spécial et des instruments divers relatifs à l'électricité et à ses applications.

Budget. — La ville de Chantenay fournit gratuitement le local, l'éclairage et le chauffage de la salle qu'elle met à la disposition des cours.

L'enseignement est donné gratuitement par les professeurs.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Les élèves sont examinés, en fin de cours, par une commission spéciale, et des récompenses sont attribuées aux plus méritants.

LOIRE-INFÉRIEURE. — LE CROISIC.

École professionnelle maritime.

Caractère : privé, chambre de commerce.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cette école a été créée au commencement de l'année 1897, au Croisic, comme centre principal, avec dépendances à la Turballe et au Pouliguen, en vue de développer l'enseignement professionnel parmi les marins et pêcheurs; elle est placée sous le patronage de la chambre de commerce de Saint-Nazaire.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

Association amicale des anciens élèves de l'école publique de la rue du Chêne-d'Aron et des anciens élèves de M. Nicot, des écoles de la rue de Rennes et de la rue Noire.

Siège social : École publique, rue du Chêne-d'Aron.

Caractère : public, communal. — *Destination* : garçons.

Historique et but. — L'association a été autorisée par arrêté préfectoral, en date du 2 mars 1898, en vue de développer les connaissances acquises à l'école et de donner à l'enseignement un caractère pratique. Elle a, en outre, pour but d'entretenir des rapports de bonne confraternité entre ses membres et de leur venir en aide dans la recherche d'une situation honorable et rémunératrice. Elle a ouvert, à cet effet, au siège de l'association, un registre où sont inscrites les offres et demandes d'emplois.

L'association a, enfin, organisé des cours d'adultes, des séances de lecture, des conférences avec expériences scientifiques, etc., elle se propose de créer une bibliothèque, ainsi que de fonder des bourses dans les écoles professionnelles, industrielles et commerciales.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les cours comprennent trois sections :

1° Langue française et sciences (préparation à l'examen des cours de la société industrielle et aux cours supérieurs de l'Association polytechnique nantaise).

Français : deux heures par semaine. Sciences : deux heures par semaine;

2° Cours de tenue des livres en deux degrés : deux heures par semaine chacun;

3° Cours de dessin géométrique (préparation à l'école industrielle et à l'école municipale de dessin) : deux heures et demie par semaine.

Ces cours sont entièrement gratuits.

Les leçons de langue française et de sciences sont faites par le personnel de l'école. Les autres cours par des membres de l'association.

En dehors des cours réguliers, il a été fait durant l'hiver 1898-1899 :

1° Dix lectures : relations de voyage; hygiène : boissons, dangers de l'alcoolisme;

2° Trois conférences : une avec projections, les deux autres suivies d'un concert.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	ÉLÈVES.
M. NICOT.....	Langue française.....	12
M. GULET.....	Enseignement scientifique.....	12
M. TURQUEAU.....	Comptabilité.....	17
M. PINCEMAIN.....	Dessin.....	12
	TOTAL.....	53

Budget. — Le matériel est mis gracieusement à la disposition de l'association par la municipalité qui prend également à sa charge les frais d'éclairage et de chauffage; il en résulte que les frais de l'association sont peu élevés; ils montent à 410 francs et sont équilibrés par les cotisations et au moyen de dons particuliers.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

Association amicale des anciens élèves
de l'école publique de garçons, place des Garennes.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens et garçons.

Historique et but. — Cette association, autorisée par arrêté préfectoral du 4 juillet 1893, a été fondée, le

1^{er} mai 1892, en vue d'encourager la fréquentation des cours d'adultes destinés à compléter les connaissances acquises à l'école; elle a pris l'initiative de créer un cours de construction navale s'adressant aux charpentiers et aux chaudronniers et ayant pour but de familiariser ces ouvriers avec les principes théoriques et pratiques de la construction des navires.

En 1893, une bibliothèque, comptant plus de 1,000 volumes, fut organisée par l'association, elle opère actuellement plus de 3,500 prêts tous les ans. La société s'occupe également du placement de ses membres.

Administration. — Un comité de patronage donne son concours à l'œuvre; il est composé de membres d'une commission administrative, nommée elle-même par l'association, du président de la société et des professeurs des cours.

Organisation de l'enseignement. — 1° Les cours d'adultes reçoivent, tous les ans, depuis 1893, 140 à 170 auditeurs de 13 à 35 ans. La moyenne des présences dépasse 90 pendant les trois premiers mois; les cours ont lieu trois fois par semaine et durent une heure et demie chacun. Tous les ans une dizaine d'élèves obtiennent le certificat d'études primaires; mais un grand nombre d'enfants l'ont obtenu avant de suivre les cours et y viennent pour compléter leurs études; trois maîtres y sont employés.

2° Le cours de construction navale reçoit chaque année 35 à 40 élèves de 15 à 45 ans. La moyenne des présences

dépasse 25 pendant quatre mois; le cours a lieu quatre fois par semaine et chaque leçon dure une heure et demie. Deux professeurs y sont attachés. Tous les cours ont lieu dans l'école publique de garçons (place des Garennnes).

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
MM. LECORNIER et LE PITRE.	Dessin	1	4
<i>Idem.</i>	Géométrie	3	3
<i>Idem.</i>	Arithmétique	4	2
<i>Idem.</i>	Toisage et cubage	3	1
<i>Enseignement général.</i>			
MM. BROCHARD, PYRÉ MOULIN, MERCIER et GOURDON.	Français	2	4
<i>Idem.</i>	Tenue des livres	1	2
<i>Idem.</i>	Géographie	1	1
<i>Idem.</i>	Histoire de la civilisation	1/2	1/2

Programmes. — 1^o *Cours d'adultes.* Le programme du cours d'adultes se rapproche de celui des classes primaires, mais il est plus étendu. Les mathématiques comprennent toute l'arithmétique et la géométrie avec de nombreuses applications à l'industrie et au commerce;

2^o *Cours de construction navale.* Le programme est

subordonné à la force des élèves. Voici celui traité durant le dernier hiver :

La définition du navire; le tracé géométrique; les calculs qui s'y rattachent; la nécessité du tracé à la salle des gabarits; équerrages; le tracé des structures; le rivetage et l'assemblage des pièces; les liaisons longitudinales; le tracé d'un dessin d'assemblage en vue de la disposition de l'armement; démonstrations diverses avec applications sur plans.

Matériel d'enseignement. — Les cours ne possèdent pas de matériel spécial, cependant le cours de construction navale dispose de tables à dessin, plombs, lattes.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1900.

Cours d'adultes.

1 ^{re} section technique.....	37
2 ^e section technique.....	35
Cours d'adultes { supérieur.....	33
{ moyen.....	31
{ élémentaire.....	30
TOTAL.....	166

Cours de construction navale.

1 ^{re} année.....	19
2 ^e année.....	21
TOTAL.....	40

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
<i>1° Cours d'adultes.</i>				
1894-1895....	47	47	"	"
1895-1896....	45	40	3	2
1896-1897....	51	48	"	3
1897-1898....	44	41	2	1
1898-1899....	49	43	4	2
<i>2° Cours de construction navale.</i>				
1896-1897....	24	24	"	"
1897-1898....	21	21	"	"
1898-1899....	26	26	"	"

BUDGET.

Recettes.

Subventions	}	de l'État.....	200 ^f
		de la ville de Nantes.....	200
		des particuliers.....	85
		de la ville pour la bibliothèque.....	200
Surplus à la charge de l'association.....		366	
TOTAL.....			1,051

Dépenses.

Personnel.....	335 ^f	
Matériel et dépenses diverses.....	130	
Bibliothèque et récompenses.....	566	
TOTAL.....		1,051

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

Association nantaise d'enseignement commercial et de comptabilité. (École libre de commerce et de comptabilité de Nantes.)

Siège social : Palais de la Bourse.

Caractère : privé. — *Destination* : auditeurs mixtes.

Historique et but. — C'est au mois de mai 1894 que M. Léon Vachon, diplômé de la Société académique de comptabilité de Paris, et M. E. Lehuédé, commis-greffier du tribunal de commerce de Nantes, prirent l'initiative de la fondation d'une section nantaise de la Société académique de comptabilité, en recourant à la collaboration de spécialistes pouvant enseigner les matières répondant au but qu'ils poursuivaient; ils obtinrent le concours et les encouragements du tribunal, de la Chambre de commerce et du conseil général de la ville de Nantes, ainsi que ceux de plusieurs syndicats commerciaux, et ils eurent la bonne fortune de voir leurs efforts couronnés de succès et d'obtenir que les locaux qui leur étaient nécessaires fussent gracieusement mis à leur disposition.

Le besoin d'indépendance fit qu'au bout de quelques années, la section nantaise de la Société académique de comptabilité se sépara de la société mère, en vue de con-

quérir l'autonomie qu'elle désirait posséder et qu'elle croyait nécessaire à son progrès.

Elle se transforma alors en Association d'enseignement commercial et de comptabilité, avec le sous-titre : École libre de commerce et de comptabilité de Nantes.

C'est sous ce double titre qu'elle fonctionne actuellement, et ses efforts tendent à rapprocher le plus possible son enseignement de celui des écoles supérieures de commerce.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. Arthur BENOIT, industriel, ancien président du tribunal de commerce.

Vice-Présidents. — MM. HUBERT, arbitre de commerce; GUISTHAU, avocat.

Directeur. — M. Ernest LEHUEDÉ, commis-greffier au tribunal de commerce.

Secrétaire général. — M. Victor DELANOE, ancien juge au tribunal de commerce.

Secrétaires. — MM. GUYOT, comptable diplômé; ALLIEZ, avocat.

Trésorier. — M. LEFORT, comptable diplômé.

Vice-Trésorier. — M. FROMENTIN, comptable.

Bibliothécaire. — M. LAMBERT, comptable diplômé.

Organisation et programmes. — Les cours ont lieu au palais de la Bourse, dans trois salles mises gratuitement à la disposition de la société par la Chambre et le Tribunal de commerce.

Ils commencent le 15 octobre pour prendre fin le 15 mai de l'année suivante :

Le cours de marchandises a été subdivisé en neuf parties confiées à huit professeurs différents. C'est là une innovation intéressante, qui permet de recourir à des spécialistes pouvant chacun exposer plus particulièrement les conditions du commerce auquel ils se livrent, et avec une plus grande compétence que ne posséderait un seul et même professeur passant en revue un grand nombre de matières ayant trait aux industries et aux commerces les plus variés.

L'étude des produits est facilitée par l'adjonction d'un musée d'échantillons renfermant les principales marchandises passées en revue par les professeurs.

Les auditeurs des cours ont, en outre, à leur disposition pour venir en aide à leurs études, une bibliothèque technique renfermant quatre cents volumes, des revues, des bulletins commerciaux et géographiques, des mercures et les publications périodiques des principales Chambres de commerce de France ou de l'étranger.

L'emploi du temps et le nombre d'heures affectées à l'enseignement sont relatés dans le tableau suivant :

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. LAMBERT . . .	Arithmétique commerciale . . .	1	//	//
M. LEHUÉDÉ, di- recteur.	Tenue des livres	1	//	//
M. ALIEZ	Droit commercial	1	1	//
M. PUGET	Droit maritime et industriel . .	//	1	//
MM. LEHUÉDÉ, GUYOT, LAM- BERT, LEFORT.	Documents	1	//	//
M. LAMBERT . . .	Comptabilité	//	1	//
M. GUYOT (Louis).	Comptabilité financière	//	1	//
M. LEHUÉDÉ, di- recteur.	Géographie économique	//	//	1
M. LIANCOURT . .	Législation douanière et fiscale, économie politique et histoire du commerce	//	//	1
	<i>Étude des marchandises.</i>			
M. GUYOT (Louis).	Épicerie et droguerie	} 2 heures.		
M. DAGAULT . . .	Céréales			
M. LAMBERT . . .	Sucres et dérivés			
M. DELANOË . . .	Vins et spiritueux			
M. MERLANT . . .	Combustibles, éclairage			
Idem	Cuir et peaux			
M. DELAFOY . . .	Engrais, produits chimiques . .			
M. CROUX	Textiles et tissus			
M. CORMERAIS . .	Métaux			
M. THUBÉ	Savons et corps gras			
	<i>Cours facultatifs.</i>			
M. BAUGÉ	Assurances terrestres	//	//	//
M. LEFORT	Sténographie	//	//	1
MM. Charles et Henri HASTINGS.	Langues { anglaise	//	//	2
	{ allemande	//	//	2
M ^{me} DE JORDAN . .	Langue espagnole	//	//	2

NOMBRE DE PRÉSENCES AU 1^{ER} JANVIER.

1896.....	219
1897.....	213
1898.....	235
1899.....	240

BUDGET.

Dépenses.

Personnel.....	3,260 ^f 00 ^c
Matériel.....	287 70
Bibliothèque, livres et reliure.....	367 40
Impressions.....	464 15
Éclairage et divers.....	477 35
Achat de prix.....	100 00
TOTAL.....	<u>4,956^f 60</u>

Recettes.

Subventions	{	de l'État.....	500 ^f 00 ^c
		de la ville de Nantes.....	1,000 00
		de la chambre de commerce.....	1,200 00
		des syndicats professionnels.....	375 00
		des associations diverses.....	100 00
Dons des particuliers.....		100 00	
Cotisations des négociants membres honoraires...		1,305 00	
Recettes diverses.....		18 90	
Excédent des dépenses sur les recettes.....		357 70	
TOTAL.....		<u>4,956 60</u>	

Sanction des études. — En fin d'études, les élèves passent des examens devant un jury, recruté parmi les personnes présentant les plus grandes garanties de compétence; ils subissent des épreuves écrites et orales, à la

suite desquelles sont proclamés les noms des candidats auxquels la Société décerne le diplôme de comptable.

Le candidat diplômé est gratuitement pourvu du diplôme qui relate sa compétence professionnelle.

Indépendamment du diplôme de comptable, il est accordé des certificats de capacité pour les différentes branches de l'enseignement, à la suite d'examens particuliers que chaque élève peut demander à subir sur les matières des différents cours.

Il existe également un diplôme spécial de langues étrangères; enfin un diplôme de sténographie est attribué à tous les candidats réalisant une vitesse de cent mots à la minute.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

Association Polytechnique nantaise.

Siège social : avenue de Launay, 11.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'Association polytechnique nantaise a été fondée à Nantes, le 9 novembre 1865, sur l'initiative de M. Leloup, membre du conseil municipal, avec le concours du personnel enseignant de l'école professionnelle.

Le but poursuivi est le même que celui des associations

d'enseignement populaire parisiennes, c'est-à-dire l'enseignement primaire professionnel des adultes.

Des modifications furent bientôt apportées, et à ces cours primaires furent ajoutés un certain nombre de cours plus élevés et en particulier un cours d'instruction pour jeunes filles.

A partir de 1884, les cours élémentaires pour hommes et femmes furent supprimés, par suite de la création de cours analogues dans les écoles de la ville ; dès cette époque, l'Association n'a conservé que les cours supérieurs d'adultes pour hommes et femmes.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. SARRADIN, maire de Nantes, conseiller général.

Vice-Présidents. — MM. GUICHARD, arbitre de commerce ; MERLANT, adjoint au maire de Nantes ; TESSIER, directeur de l'école professionnelle.

Secrétaire. — M. LIANCOUR, avocat.

Secrétaire adjoint. — M. HOUAL, professeur à l'école professionnelle.

Trésorier. — M. VINCENT, agent voyer, dessinateur.

Bibliothécaire. — M. LEVRON, instituteur.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les cours de l'Association se font dans les salles de classes de l'école professionnelle de garçons, et ont lieu de la deuxième quinzaine d'octobre aux premiers jours de mars.

Les programmes des cours comprennent :

Langue française. Exercices d'orthographe et de composition française.

Comptabilité. Tenue des livres en partie double. Modèles de billet à ordre, de bordereaux, de comptes courants.

Mathématiques. Mathématiques appliquées aux usages de la vie. Exercices d'algèbre, y compris les annuités.

Géographie commerciale. Principaux pays avec lesquels la France est en relations commerciales.

Mécanique pratique. Notions sur le chauffage des machines, usages des différentes parties d'une machine.

Dessin linéaire. Modèles de dessin se rapportant aux différentes positions des adultes.

Dessin artistique. Notions de perspective élémentaire. Représentation d'objets. Mise en place. Tracé des ombres.

Droit colonial. De l'utilité du droit colonial au point de vue de l'étude de l'organisation administrative, judiciaire, etc.

Anglais commercial. Exercices de conversation. Modèles de circulaires, de lettres, de billets à ordre. Exemples de calcul et de conversion de monnaies françaises en monnaies étrangères.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	ADRESSES DES LOCAUX en cours.
<i>Enseignement industriel.</i>			
MM. TESSIER et DAUX.	Mathématiques. . . .	1	Siège principal.
M. BARRÉ. . . .	Mécanique pratique .	2	<i>Idem.</i>
M. MOISON . . .	Dessin linéaire	3	<i>Idem.</i>
M. PERRAN- DEAU.	Dessin artistique . . .	3	<i>Idem.</i>
M ^{lle} RIVIÈRE . .	Économie domestique	1	Succursale.
M. X	Coupe et assemblage.	2	<i>Idem.</i>
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. HOUAL . . .	Comptabilité	2	Siège principal.
M. HOUAL . . .	Géographie commer- ciale	2	<i>Idem.</i>
M. TESSIER . . .	Anglais commercial..	2	<i>Idem.</i>
M. LIANCOUR . .	Droit colonial	1	<i>Idem.</i>
M ^{lle} LESGUIL- LIEZ.	Arithmétique com- merciale	1	Succursale.
M ^{lle} LESGUIL- LIEZ.	Comptabilité com- merciale	1	<i>Idem.</i>

Enseignement général. — L'Association possède, en outre, un certain nombre de cours d'enseignement général destinés aux jeunes gens et aux jeunes filles et en particulier des cours d'orthographe élémentaire et de composition française, ainsi qu'un cours de langue française.

Matériel d'enseignement. — Une bibliothèque ouverte tous les dimanches de 9 heures à 11 heures pendant l'hiver, et de 8 heures à 10 heures pendant l'été, permet de

prêter aux élèves adultes et même aux personnes étrangères à l'Association, recommandées par un sociétaire, tous ouvrages pouvant leur être utiles.

L'association possède une collection assez complète de livres de voyage, ainsi que les meilleures œuvres de nos principaux écrivains, mais elle est très incomplètement dotée au point de vue des ouvrages scientifiques qui n'y existent pour ainsi dire pas.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

1895.....	296
1896.....	216
1897.....	234
1898.....	240
1899.....	208

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	d l'État.....	600 ^f
		de la ville de Nantes.....	600
		de la chambre de commerce.....	200
Membres actifs (202).....		2,020	
Membres non payants (30).....		"	
Recettes diverses (bals, fêtes, etc.).....		100	
Solde en caisse au 30 ^e avril 1898.....		207	
TOTAL.....		<u>3,727</u>	

Dépenses.

Professeurs..	{	hommes.....	2,100 ^f
		femmes.....	500
Bibliothécaire.....		200	
Impressions diverses.....		195	
Frais divers, timbres, encaissements.....		105	
Indemnité au concierge de l'école professionnelle.....		100	
Indemnité au concierge de l'école pratique.....		40	
Distributions de prix et frais de séances publiques, concert, etc.....		487	
TOTAL.....		<u>3,727</u>	

Sanction des études. — Des diplômes, des médailles et des prix sont délivrés à une distribution solennelle de récompenses.

L'Association remet des certificats d'assiduité aux élèves qui ont assisté régulièrement pendant les trois quarts au moins des leçons de l'année.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

**Cours de dessin du syndicat mixte des menuisiers
ébénistes.**

Siège social : rue Menou, 12, à Nantes.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : apprentis et jeunes gens.

Historique et but. — Fondé en 1882 pour donner un enseignement absolument et exclusivement professionnel aux apprentis et jeunes ouvriers de la corporation, ce cours a pour but de leur apprendre, en dehors de l'enseignement manuel reçu à l'atelier, le dessin appliqué à l'ébénisterie et à la menuiserie, ainsi que la lecture et la confection des plans d'exécution.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. LEGLAS-MAURICE fils, rue de Rennes, 50 ter.

Vice-Présidents. — MM. VILLEMEN-DIDION, rue Crébillon, 15, et
BOMPER, rue du Marchix, 68.

Secrétaire. — M. BRILLE, rue Saint-Stanislas, 1.

Trésorier. — M. LOYSON, rue de Gigant, 17.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans la salle de la rue Menou, pièce de 12 mètres de long sur 5 mètres de large, éclairée au gaz et louée à la Société civile de la rue Menou.

Date d'ouverture des cours : 1^{er} novembre.

Date de fermeture des cours : 1^{er} mai.

Ces cours ont lieu le soir.

Programmes. — Étant donné que les jeunes gens apprennent à l'atelier le maniement de l'outil et la technique de la profession de menuisier-ébéniste, l'enseignement est orienté de façon à leur permettre d'arriver à lire facilement et à comprendre rapidement les plans sur lesquels ils sont appelés à travailler, à leur enseigner l'emploi des échelles, des projections, l'utilité des coupes et assemblages, la construction et le montage des pièces.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.
MM. BOURSIER et GLOTIN.	Dessin exclusivement appliqué à l'ébénisterie-menuiserie.	8

Matériel d'enseignement. — Les ressources budgétaires n'ont pas permis de constituer de bibliothèque.

Les éléments des cours sont fournis par les différents patrons qui s'y intéressent et mettent à la disposition des élèves et professeurs les dessins et plans nécessaires à l'enseignement, ainsi que quelques ouvrages à titre de prêt.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{ER} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL. — Moyenne du cours. —
1895.	14
1896.	14
1897.	17
1898.	18
1899.	17

BUDGET.

Recettes.

Allocations	{ des syndicats.	260 ^f 00 ^c
	{ de la mairie.	100 00
Dons divers.		329 60
TOTAL.		<u>689 60</u>

Dépenses.

Traitement des professeurs.	423 ^f 60 ^c
Concierge.	20 00
Eclairage et chauffage.	100 50
Fournitures.	21 00
Loyer.	100 00
Outils pour les élèves.	24 50
TOTAL.	<u>689 60</u>

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Compositions chaque année avant la clôture des cours.

Récompenses consistant exclusivement en outils de travail accordés aux élèves les plus méritants.

Diplômes spéciaux, accordés par le conseil d'administration, qui suit dans leurs divers ateliers les apprentis du syndicat devenus ouvriers et accorde cette récompense, fort recherchée des jeunes ouvriers, à ceux qui lui en paraissent dignes.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

Cours professionnels de la Bourse du travail.
**Fédération nationale des corporations ouvrières
du bâtiment.**

Siège social : Bourse du travail, rue de Flandre, 18.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les Chambres syndicales ouvrières du bâtiment et autres industries ont créé successivement des cours destinés aux ouvriers et apprentis des diverses corporations enseignement, qui a pour but de leur donner les notions théoriques et pratiques nécessaires à leurs professions.

Ces cours ont été organisés successivement aux époques suivantes :

- 1° Syndicat des carrossiers, 1896 ;
- 2° Syndicat des menuisiers en bâtiment, 1896 ;

- 3° Syndicat des tailleurs d'habits, 1896 ;
- 4° Syndicat des serruriers, 1896 ;
- 5° Syndicat des couvreurs zingueurs, 1896 ;
- 6° Syndicat des granitiers et tailleurs de pierres blanches, 1898 ;
- 7° Syndicat des tapissiers, 1897 ;
- 8° Syndicat des charpentiers, 1899 ;
- 9° Syndicat des sculpteurs, 1899 ;
- 10° Syndicat des ouvriers maçons, 1899 ;
- 11° Syndicat des typographes, 1899.

Administration et Direction. — Les cours fonctionnent sous la direction des syndicats qui les ont créés, et sous les auspices de la Bourse du travail.

DIRECTEURS DES COURS :

Cours des carrossiers : M. GUESDON, 16, rue Crébillon.

Cours des menuisiers en bâtiment : M. LEROUGE, place de Bretagne, 12.

Cours des tailleurs : M. CHAUVET, 1, rue de Clisson.

Cours des couvreurs, plombiers, zingueurs : M. GOILLANDEAU, 22, rue Baron.

Cours des granitiers : M. BIDAUDT, 57, rue des Hauts-Pavés.

Cours des tailleurs de pierres blanches : M. VIOT, 89, rue de Rennes.

Cours des serruriers : M. DANIEL; 3, rue Rameau.

Cours des tapissiers : M. DUDOT.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans les locaux suivants :

Cours des carrossiers : Bourse du travail, 18, rue de Flandre.

Cours des ouvriers en bâtiment : Hôtel municipal de Briond.

Cours des tailleurs : Bourse du travail, 18, rue de Flandre.

Cours des plombiers-zingueurs : Bourse du travail, 18, rue de Flandre.

Cours des serruriers : 5, rue du Marchix.

Cours des tapissiers : Bourse du travail, 18, rue de Flandre.

Date d'ouverture des cours : 15 novembre.

Date de fermeture des cours : fin mars.

Programmes. — 1° *Cours des carrossiers.* Dessin appliqué aux voitures de toutes sortes.

Les cours ont lieu les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures à 9 heures du soir.

Professeur : M. Guesdon.

2° *Cours des menuisiers en bâtiment.* Dessin appliqué la menuiserie. Géométrie élémentaire. Architecture. Styles. Voussures. Escaliers.

Les cours ont lieu tous les soirs de la semaine et le dimanche matin.

Professeur : M. Glotin.

Pratique : Débit des bois, assemblages, cintres, exécution des travaux figurés en plan. Arithmétique. Études des devis, métré.

Les cours ont lieu le samedi, de 7 heures à 9 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

Professeurs : MM. Lerouge et Todevin.

3° *Cours des tailleurs*. Coupe et assemblage. Couture.

Il est consacré à cet enseignement quatre heures par semaine.

Professeurs : MM. Chauvet et Faure.

4° *Cours des couvreurs, plombiers, zingueurs*. Dessin appliqué à la couverture et à la ferblanterie. Géométrie, développement et pénétration des corps, etc.

Professeur : M. Thomas.

Pratique : Coupe et pose d'ardoises. Ferblanterie. Plomberie.

Les cours ont lieu les mardis, jeudis et vendredis, de 8 heures à 10 heures.

Professeur de zinguerie : M. Thomas ; professeur de couverture : M. Guyonvard.

5° *Cours des serruriers*. Dessin appliqué à la serrurerie. Géométrie. Styles.

Professeur : M. Pinard.

Pratique : Exécution des travaux dessinés, notions de forge, etc.

Les cours ont lieu les mardis, jeudis et vendredis, de 8 heures à 10 heures.

Professeurs de pratique : MM. Rio, Daniel et Mordelles.

6° *Cours des granitiers et tailleurs de pierres blanches.* Dessin appliqué à la coupe de pierres. Géométrie et architecture.

Pratique : Exécution de travaux dessinés.

Les cours ont lieu les mardis, jeudis et vendredis, de 8 heures à 10 heures.

Professeur : M. Marseille.

7° *Cours des tapissiers.* Coupe. Géométrie. Garnissage. Il est consacré à cet enseignement deux heures par semaine.

Professeur : M. Dudot.

8° *Cours des charpentiers.* Dessin industriel, constructions.

Les cours ont lieu les mardis et vendredis, de 7 heures et demie à 9 heures et demie.

Professeur : M. Garaud.

9° *Cours des sculpteurs.* Dessin, modelage.

Les cours ont lieu les lundis, mardis et vendredis, de 7 heures et demie à 9 heures et demie.

Professeurs : MM. Beauregard et Pasquier.

10° *Cours des ouvriers maçons.* Épures, dessin, constructions.

Les cours ont lieu les lundis, jeudis et vendredis, de 7 heures à 9 heures et demie.

Professeur : M. Cadeau.

Il est fait, en outre, par chaque syndicat des conférences sur l'emploi des matériaux dans la construction.

Matériel d'enseignement. — 1° *Cours des carrossiers.* Tableaux noirs. Calibres en tous genres. Compas, équerres.

2° *Menuisiers en bâtiment.* Deux établis à deux presses et à deux crochets permettant à deux élèves de travailler sur chaque établi; deux étaux-presses et tout l'outillage de menuiserie, outillage spécial permettant l'exécution des travaux au dixième et au vingtième de grandeur naturelle, bédanes, ciseaux; rabots ronds, cintrés; moulures, vilebrequins, marteaux, pot à colle, etc.; un tableau noir, tables, chevalets sur tréteaux, armoires, lavabo, avec grès pour affût, etc.

3° *Tailleurs.* Tables. Tapis. Règles, équerres, centimètres, mannequins.

Méthodes d'enseignement.

4° *Couvreurs, Plombiers, Zingueurs.* Plusieurs charpentes pour le travail de pose des zincs et ardoises. Outillage, fer à souder, etc.

Traité de couverture et plomberie, assainissement.

5° *Granitiers et tailleurs de pierres blanches.* Tables, tableaux noirs. Plâtre à modeler pour exécution en réduction des travaux dessinés.

Traité de coupe de pierres.

6° *Serruriers.* Tables, planches, modèles, etc.

Traité de serrurerie.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

Enseignement industriel.

PROFESSIONS.	ANNÉES		
	1897.	1898.	1899.
Sculpteurs.	9
Charpentiers.	12
Carrossiers.	15	12	12
Ménisiers.	35	50	54
Tailleurs.	18	23
Couvreurs.	8	8	10
Granitiers.	28
Serruriers.	23	32	17
Tapissiers.	11
Typographes.	8
Maçons.	15

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

École des apprentis de la Société industrielle.

Siège social : passage des Écoles.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Société industrielle, fondée en 1830 et reconnue d'utilité publique en 1845, a pour but l'éducation des apprentis.

Les cours se font dans son école des apprentis, où la Société reçoit chaque jour les jeunes gens dont les professions exigent des connaissances spéciales et techniques.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. le maire de Nantes.

Vice-Président. — M. JAMIN.

Secrétaire. — M. LEFEUVRE.

Trésorier. — M. BARDOUL.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu, chaque matin, pendant deux heures, et ils sont suivis par les apprentis, qui doivent s'y rendre avant leur travail à l'atelier. L'enseignement pratique manuel est donné à ces derniers dans les usines où ils sont employés et où ils se rendent, chaque jour, après les cours de l'école.

Indépendamment des cours techniques, les apprentis suivent pendant trois ans des cours d'enseignement général.

L'enseignement dure toute l'année, il est suspendu pendant le mois de janvier.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. BOURSIER....	Dessin graphique.....	5	„	„
M. BOURSIER....	Dessin linéaire.....	„	„	„
M. LECUNF.....		„	8	8
M. AURIEUX....	Dessin artistique.....	4	„	„
M. DUFAU.....	Langue française.....	2	„	„
M. MOREL.....		„	2	„
M. BOUCOMPAIN..	Arithmétique.....	3	„	„
M. JARNOUX....		„	2	„
M. BOUCOMPAIN..	Algèbre.....	2	„	„
M. MOREL.....	Géométrie.....	„	2	3
M. JARNOUX....	Géométrie descriptive.....	„	„	1
<i>Idem</i>	Tenue des livres.....	„	1	„
M. BOUCOMPAIN..	Physique, chimie.....	„	„	1
<i>Idem</i>	Mécanique.....	„	„	2

Matériel d'enseignement. — La Société met à la disposition des élèves environ deux cents ouvrages traitant spécialement de questions industrielles et économiques; elle possède également des appareils élémentaires de physique et de mécanique et des collections de dessins et modèles industriels.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

1895.....	110
1896.....	112
1897.....	115
1898.....	109
1899.....	115

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	1,000 ^f 00 ^c
	du département.....	1,500 00
	de la commune.....	2,500 00
	de la chambre de commerce....	1,000 00
	des syndicats professionnels....	100 00
	des particuliers.....	1,860 00
Recettes diverses.....	482 70	
Revenus de la société.....	4,299 12	
Dons.....	1,500 00	
TOTAL.....		<u>14,241^f 82</u>

Dépenses.

Professeur.....	3,624 ^f 55 ^c	
Personnel administratif.....	240 00	
Gratifications et secours aux élèves.....	5,457 20	
Livres et fournitures.....	1,046 65	
Chauffage, éclairage.....	475 82	
Subvention à la caisse de secours mutuels.....	500 00	
Entretien et réparations.....	869 46	
Impôts et assurances.....	460 30	
Prix, bibliothèque.....	988 72	
Solde en caisse.....	609 12	
TOTAL.....		<u>14,241 82</u>

Récompenses. — 1867. Société de protection des

apprentis et enfants employés dans les manufactures, médaille d'honneur.

1882. Exposition industrielle départementale de la Loire-Inférieure, Nantes : médaille d'or.

1886. Exposition régionale et industrielle de Nantes : diplôme d'honneur.

1896. Exposition ouvrière nationale de Rouen : médaille d'or.

Sanction des études. — Des gratifications pécuniaires (dont partie est employée à constituer un livret de caisse d'épargne) sont accordées aux élèves dont la conduite et le travail sont satisfaisants.

A la fin de chaque année, des prix sont distribués en séance publique solennelle aux élèves à raison de leur travail à l'école dans les diverses parties enseignées.

En même temps, des médailles sont attribuées aux élèves de troisième année pour des travaux manuels exécutés dans les ateliers où ils sont apprentis. Les travaux exposés sont jugés par un jury d'industriels.

Des prix et médailles sont donnés par les Chambres syndicales des entrepreneurs du bâtiment et des mécaniciens.

Deux prix, consistant chacun en un livret de caisse d'épargne de 150 francs, ont été fondés par M. Hubert, entrepreneur de serrurerie, ancien élève de l'école.

Enfin, des diplômes sont accordés, après leur sortie de l'école, aux jeunes ouvriers dont la conduite a été irréprochable pendant plusieurs années.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

École départementale de sourds-muets
et jeunes aveugles.

Siège social : rue du Frère-Louis, 20, à Nantes.

Caractère : public, départemental.

Destination : jeunes garçons de 8 à 13 ans seuls admis.

Historique et but. — Cette école fut créée en 1822, à la Chartreuse d'Auray, par M. l'abbé Deshayes, vicaire général de Vannes. En 1843, elle fut transférée à l'hospice général de Nantes; devenue départementale en 1856, l'école fut définitivement établie à la Persogolière (Nantes).

L'institution poursuit un double but : l'éducation des sourds-muets et celle des jeunes aveugles. Cette seconde partie de l'œuvre est de création plus récente : l'école n'a été ouverte aux jeunes aveugles qu'en 1891.

L'École départementale donne à ses élèves un enseignement professionnel qui consiste, en ce qui concerne les sourds-muets, dans l'étude du dessin (art décoratif surtout), du modelage, de la peinture, de l'horticulture, de la menuiserie, de la cordonnerie, de la coupe et de la couture des vêtements; et qui, en ce qui touche aux aveugles, est limité à la vannerie, l'emballage des chaises et principalement l'art musical.

Administration. — La commission de surveillance de l'établissement se compose de :

- M. le Secrétaire général de la Loire-Inférieure ;
- M. LA GIRAUDAIS, conseiller général.
- M. DE LA BILIAIS, conseiller général.
- M. DUBOCHET, député, conseiller général.
- M. le marquis de TERNAY, conseiller général.
- M. SIBILLE, député, conseiller général.
- M. TEILLEIS, docteur-médecin oculiste.
- M. PRIVAT, directeur de l'école.

Organisation de l'enseignement. — Date d'ouverture des cours : commencement d'octobre.

Date de fermeture des cours : fin juillet.

EMPLOI DU TEMPS.

Enseignement professionnel.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
M. HOUSSAIS	Cordonnerie	12	12	12	//
M. BEAUCE	Horticulture	12	12	12	//
M. LEROUX	Couture	12	12	12	//
M. MAHEY	Dessin	12	12	12	//
M. CHAUVREAU . .	Empaillage	12	12	12	//
MM. VOISARD et DOHEY.	Musique	24	24	24	//

En résumé, deux heures sont consacrées, chaque jour, à l'enseignement professionnel de l'horticulture, de

la cordonnerie, de la couture, de l'empaillage des chaises et de la vannerie; le surplus est affecté à l'enseignement général.

Matériel d'enseignement. — L'école possède 1° pour l'enseignement des sourds-muets:

Un musée d'histoire naturelle (7 à 800 oiseaux, quadrupèdes, etc.);

Une collection de minéralogie, de coquillages, etc.

Les tableaux du musée Deyrolle, du musée Dorangeon, du musée Armengaud;

Un nombre considérable de tableaux spéciaux, etc.

2° Pour l'enseignement des jeunes aveugles :

Une quinzaine de pianos;

Une demi-douzaine d'harmoniums;

Un grand orgue à tuyaux;

Série complète d'instruments à vent pour harmonie;

Des cartes en relief, etc.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{ER} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT						TOTAUX.
	INDUSTRIEL.		GÉNÉRAL.	AGRICOLE.	ARTISTIQUE.	PHYSIQUE.	
	Moyenne par cours.	Totaux.					
1895.....	4	10	81	45	4	60	81
1896.....	4	11	80	45	5	59	80
1897.....	5	12	82	46	4	61	82
1898.....	5	13	80	45	4	60	80
1899.....	6	16	90	48	5	64	90

Budget. — Le budget de l'École est entièrement à la charge du département; il se résume, dans ses grandes lignes, de la façon suivante :

Personnel.....	15,000 fr.
Matériel et dépenses diverses.....	34,000
TOTAL.....	<u>49,000</u>

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Le contrôle de l'enseignement s'exerce par des examens trimestriels et au moyen d'une inspection annuelle.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

École nantaise mixte de coiffure.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — L'école nantaise de coiffure a été fondée le 25 octobre 1879, sous le titre d'École professionnelle nantaise de coiffure, pour développer chez les jeunes gens l'art de la coiffure de dames.

Dès le début, les cours ont été suivis avec beaucoup d'assiduité par les ouvriers.

En 1884, l'école changea son titre en celui d'École nantaise mixte de coiffure et fut administrée par une commission de patrons et d'ouvriers; elle a continué à prospérer sous sa forme nouvelle.

Installation matérielle. — Les cours se font dans une salle située rue Régnier, n° 2, et prise en location pendant la durée de l'enseignement, qui est de quatre mois par an.

Organisation de l'enseignement et programme. — La commission administrative des cours est formée de délégués du bureau de la chambre syndicale patronale et du bureau de la chambre syndicale ouvrière.

Pour suivre les cours, chaque élève s'engage à verser la somme de huit francs, qui est remise au trésorier-patron; cette somme est destinée à payer les modèles-femmes et les fournitures indispensables. Les cours ont lieu deux fois par semaine, les mardis et vendredis; la durée des séances est de deux heures et demie.

Les patrons donnent les leçons de coiffure gratuitement.

Matériel d'enseignement. — Le matériel spécial d'enseignement comprend les accessoires indispensables : toilettes, glaces, séchoirs, tables, peignoirs, peignes, brosses, épingles, etc.

Budget. — Ces cours occasionnent les dépenses suivantes :

Modèles à payer.....	570 fr.
Épingles.....	10
Blanchissage.....	10
Location de salle.....	60
TOTAL.....	650

Il y est fait face au moyen du droit d'inscription de huit francs, réclamé aux apprentis et grâce à une subvention de cent francs accordée par la ville de Nantes.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

Fédération générale professionnelle des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer et de l'industrie (section de Nantes).

Siège social : rue Saint-Similien, 15.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Fédération générale professionnelle des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer et de l'industrie (section de Nantes) a été fondée en l'année 1889. Le but qu'elle poursuit est l'amélioration du sort de ses membres par le développement des connaissances professionnelles et grâce à la création d'un bureau de placement. La fédération vient également en aide aux nécessiteux en cas d'accident; par son comité d'études et de défense, elle procure l'assistance judiciaire et contribue à résoudre les différends qui existent entre les ouvriers et les patrons, quand ces différends ont été reconnus justes et n'ont pu être réglés par la conciliation.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. HERVÉ, ajusteur, route de Machecoul, à Pont-Rousseau.

Vice-Président. — M. TURMEAU, mécanicien, rue Petite-Bresse, 23.

Trésorier. — M. DANIEL, mécanicien, chemin du Parc, 23, à Chantenay.

Trésorier adjoint. — M. THORÉ, mécanicien, place du Martroy, 1.

Secrétaire. — M. THIREAU, ajusteur, rue de la Fosse, 15.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu à l'école nationale, rue Sainte-Marie, et à l'école communale, rue Dumoulin.

Date d'ouverture des cours : 25 octobre.

Date de fermeture des cours : fin juin.

Programmes. — *Cours supérieur, mécanique appliquée.*

Les métaux, leur malléabilité, leur résistance; matières employées dans la construction des machines à vapeur; la vapeur saturée, désaturée, aqueuse; mouvements: distributeurs, récepteurs et transformateurs; moteurs à gaz: 1 heure par semaine.

Cours de chauffe et conduite des chaudières. Les métaux, leur malléabilité, leur résistance; matières employées dans la construction des chaudières à vapeur; surface de chauffe; les houilles, leur provenance; différentes sortes de chaudières, la tubulure, appareils de sûreté, de contrôle, d'alimentation; pompes alimentaires: 1 heure par semaine.

Cours d'électricité industrielle. Machines dynamo-électriques; moteurs électriques; accumulateurs; piles; électro-aimants; aimants; transformateurs, rhéostats; éclairage électrique, lampes à incandescence, lampes à arc; mo-

teurs monophasés et polyphasés; tableau de distribution :
1 heure par semaine.

Matériel d'enseignement. — Pièces démonstratives de machines à vapeur, machines diverses et appareils électriques, collection de houilles et minerais. Chaudières à vapeur.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Totaux.	par cours.
1895.....	101	28
1896.....	115	35
1897.....	112	35
1898.....	115	35
1899.....	138	42

Budget. — Les frais de l'enseignement, donné gratuitement par les professeurs, s'élèvent à 581 fr. 15; il y est bien juste fait face au moyen des ressources suivantes :

Subventions	de l'État.....	250 fr.
	de la ville de Nantes.....	150
Cotisations de 45 membres actifs.....		135
TOTAL.....		<u>535</u>

Sanction et contrôle de l'enseignement. — A la fin des cours, des examens pratiques et théoriques sont subis par les élèves sous le contrôle d'un jury. Des récompenses sont accordées à la suite, consistant en prix, médailles, livrets de caisse d'épargne, diplômes de capacité et certificats d'assiduité.

LOIRE-INFÉRIEURE. — NANTES.

Union compagnonnique du tour de France.

Siège social : rue du Cheval-Blanc, 1.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours créés en 1897, par l'Union compagnonnique, sont destinés à donner l'instruction professionnelle aux apprentis et jeunes ouvriers des corporations suivantes : peintres, cordonniers, charpentiers, menuisiers, serruriers, zingueurs, couvreurs, bourreliers.

Administration. — Le conseil d'administration se compose de :

MM. BROSSARD, rue Garde-Dieu, 6 ;
JAUNET, rue de la Barillerie, 17 ;
LECOQ, rue du Marché, 27 ;
SUCHET, rue Petite-Busse, 16 ;
VINCENT, rue Saint-Clément, 16 ;
ROBIN, quai Turenne, 9 ;
VAUGEOIS, rue d'Anvours ;
BATAILLE, place Saint-André.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans cinq pièces situées rue du Cheval-Blanc, 1 ; ils ont été ouverts le 1^{er} octobre 1899 et fermés le 31 mars 1900.

Programme. — *Peinture.* Décoration d'appartement, faux bois, marbre, lettres, fausses moulures, ornements.

Cordonnerie. Cours de patronage et de coupe, théorique et pratique. Enseignement théorique de la confection manuelle et mécanique de la chaussure.

Charpente. Traits de charpente, escaliers, travaux manuels exécutés d'après les plans.

Menuiserie. Dessin linéaire, géométrie descriptive, travaux manuels exécutés d'après les plans.

Serrurerie. Dessin linéaire, forge et ajustage d'après les plans.

Zinguerie. Cours pratique d'après plans, travaux exécutés sur modèles de bâtiment.

Couverture. Travaux pratiques, exécution en petit des divers genres.

Bourrellerie. Harnachement, sellerie.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
MM. LEROUX et BROS- SARD.	Peinture	4	4
M. ROBIN	Cordonnerie	2	2
MM. AUBERT et BER- NARD.	Charpente	8	8
M. VAUCOIS	Menuiserie	4	4
M. VINCENT	Serrurerie	2	„
M. FRAYSSE	Zinguerie	4	„
M. PAUVERT	Couverture	4	4
M. JACQUET	Bourrellerie	4	4

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Totaux.	Moyenne par cours.
1897.....	48	8
1898.....	57	9
1899.....	57	9

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	de l'État.....	200 fr.
		de la ville de Nantes.....	300
		de la chambre de commerce.....	200
		des particuliers.....	50
Membres actifs (175).....		210	
Recettes diverses (bals, fêtes, etc.).....		47	
TOTAL.....			<u>1,007</u>

Dépenses.

Loyer.....	180	
Outillage.....	270	
Fournitures.....	40	
Éclairage.....	40	
Allocation au concierge.....	25	
Divers.....	35	
Installation matérielle.....	67	
Disponibilité.....	350	
TOTAL.....		<u>1,007</u>

LOIRE-INFÉRIEURE. — SAINT-NAZAIRE.

Section industrielle annexée au collège.

Caractère : public, communal. — *Destination* : garçons.

Historique et but. — La création de la section industrielle du collège de Saint-Nazaire remonte à 1878; elle fut organisée trois ans après la fondation du collège dans lequel furent construits les ateliers d'ajustage et de menuiserie nécessaires à la pratique de l'enseignement manuel; l'atelier d'ajustage ne comprenait au début que 6 étaux; ce total a été porté successivement à 11, puis à 18, chiffre atteint en 1893; l'atelier de menuiserie contient, comme à l'origine, 8 établis. Depuis le 1^{er} janvier 1894, les élèves sont occupés, chaque semaine, durant huit heures, au travail de l'ajustage et pendant quatre heures dans l'atelier de menuiserie.

Jusqu'au mois d'octobre 1885, les élèves de la section industrielle suivaient les mêmes cours que les élèves de l'enseignement spécial, mais ils fréquentaient les ateliers pendant que leurs condisciples étudiaient les langues vivantes; ce n'est qu'à la rentrée de l'année 1885 qu'ils ont formé une section à part; et ils ont été groupés, jusqu'en 1890, en une seule division; à partir de la rentrée d'octobre 1890, le nombre des élèves a nécessité la création d'une seconde division.

Dans le passé, le professeur chargé du cours de mathématiques faisait en même temps le cours de dessin indus-

riel. La création d'une chaire de dessin (1^{er} janvier 1896) a permis de séparer les élèves de la section industrielle des autres élèves du collège à peu près pour tous les cours.

La section industrielle a pour but de former de bons apprentis pour les grands chantiers et ateliers de Saint-Nazaire; elle permet aux jeunes gens de se placer dans des conditions avantageuses chez les différents industriels de la région.

Installation matérielle. — La section industrielle forme une annexe du collège de Saint-Nazaire et les cours se font dans les locaux dudit établissement.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Le programme de l'enseignement comprend :

- 1° La langue française et l'écriture;
- 2° L'histoire générale, et, en particulier, l'histoire de France;
- 3° La géographie générale, et notamment celle de la France et de ses colonies;
- 4° Les mathématiques (arithmétique générale, les sept premiers livres de la géométrie, l'algèbre, y compris les équations du 2^o degré);
- 5° Le dessin industriel et le dessin d'ornement;
- 6° Le travail manuel.

Les ressources financières de l'école n'ont pas permis

jusqu'à ce jour d'enseigner la physique, la chimie et les langues vivantes.

La durée normale des études est de trois ans.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. GOURVENEC...	Langue française.....	5	„	„
M. DOUAUD.....	<i>Idem</i>	„	3	3
M. GOURVENEC...	Histoire.....	1	2	2
<i>Idem</i>	Géographie.....	1 1/2	1 1/2	1 1/2
M. LEBEAUPIN...	Mathématiques.....	5	5	6
<i>Idem</i>	Écriture.....	1	1	1
M. DELATRE...	Dessin.....	5	4 1/2	4 1/2
M. GOUAULT.....	Ajustage.....	8	8	8
M. BRELET.....	Méniseric.....	4	4	4

Matériel d'enseignement. — *Atelier d'ajustage.* 18 étaux avec outillage complet, 2 machines à percer, 1 tour, 1 meule, 1 moteur à gaz.

Atelier de menuiserie. 8 établis avec outillage complet.

Dessin. Une collection de modèles en bois, accordée à la section par M. le Ministre du commerce.

Le matériel des classes de l'enseignement classique et moderne sert également aux élèves de la section industrielle.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{ER} JANVIER 1899.

1 ^{re} année.....	22
2 ^e année.....	6
3 ^e année.....	8
TOTAL.....	<u>36</u>

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1893-1894....	17	8	3	6
1894-1895....	16	6	2	8
1895-1896....	13	6	4	3
1896-1897....	14	7	5	2
1897-1898....	17	10	2	5

Budget. — Le personnel, chargé de l'enseignement manuel, et l'entretien des ateliers représentent une dépense annuelle de 1,530 francs; les professeurs de la section industrielle ne reçoivent pas de traitement spécial pour l'enseignement qu'ils donnent simultanément aux élèves du collège.

La chambre de commerce de Saint-Nazaire accorde une subvention de 300 francs pour la classe de dessin.

Récompenses. — 1995. Exposition de Bordeaux : médaille de bronze.

1896. Exposition de Rouen : médaille d'argent.

LOIRE-INFÉRIEURE. — SAINT-NAZAIRE.

Cours professionnels de la Bourse du travail.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours professionnels ont été fondés en 1897, par un groupement des chambres syndicales de la Bourse du travail, dans le but de donner aux ouvriers et apprentis des diverses corporations des connaissances techniques appropriées à chaque métier. Ils fonctionnent depuis cette époque et se sont accrus successivement de sections nouvelles.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Secrétaire général. — M. LE MÉNER, rue du Maine, 42.

Secrétaire adjoint. — M. LECOMTE, modelleur, rue de Cran.

Trésorier. — M. DESMESNIL, rue de Paris, 70.

Trésorier adjoint. — M. DENIAUD, mouleur, rue du Maine, 53.

Syndic. — M. GAUTIER, chaudronnier, rue d'Anjou, 32.

Organisation de l'enseignement et programme. — Les cours ont lieu à la Bourse du travail, de novembre à mars, et comprennent :

1° Un cours de dessin pratique; 2° un cours de méca-

nique; 3° un cours de chaudronnerie; 4° un cours de forge; 5° un cours de menuiserie.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine. — 1 ^{re} année.	ADRESSES DES LOCAUX de cours.
M. BOUÉT.	Dessin pratique	4	Bourse du travail, 23, rue de la Gare.
M. BERTREUX...	Mécanique	2	
M. BILY	Menuiserie.	2	
M. GUINET	Forge.	2	
M. GAUTHIER...	Chaudronnerie.	2	

Matériel d'enseignement. — Outre les modèles et les pièces de mécanique, cette société possède une bibliothèque assez importante, qui a été utilisée par les ouvriers syndiqués avant qu'il ne soit question de la création des cours techniques.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

1897-1898.

Cours de dessin pratique 45

1898-1899.

Cours	}	de dessin pratique	50
		de mécanique.	26
		de forge.	12
		de chaudronnerie.	28
		de menuiserie	12

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	de la ville de Saint-Nazaire	300 fr.
		de la chambre de commerce	300
		des syndicats professionnels	350
TOTAL			<u>950</u>

Dépenses.

Personnel	220		
Achat	{	de matériel	335
		de modèles	195
Fournitures	200		
TOTAL			<u>950</u>

LOIRE-INFÉRIEURE. — SAINT-NAZAIRE.

Cours d'hydrographie.

Caractère : privé, chambre de commerce.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cette école a été créée par la ville et par la chambre de commerce de Saint-Nazaire, en 1886, à la suite de la suppression de l'école qu'entretenait le Ministère de la marine.

Le but de l'enseignement est de former pour la partie théorique des capitaines au long cours et des élèves officiers de 1^{re} et de 2^e classe de la marine marchande, ainsi que des maîtres de cabotage.

Installation matérielle. — Les cours se font dans une

grande salle située au rez-de-chaussée de l'hôtel de la chambre de commerce.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

L'enseignement comporte l'ensemble des matières exigées par les programmes arrêtés par le Ministre de la marine, en septembre 1893, pour l'obtention des brevets énoncés ci-dessus. Tout le programme est passé en revue dans le courant d'une seule année scolaire.

Cet enseignement spécial est complété par des cours accessoires de français, d'histoire et de géographie maritimes, et de physique et chimie qui sont faits au collège municipal de la ville, et par un cours de droit maritime, professé à la chambre de commerce, deux fois par semaine.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
M. LEHOUCHE	Arithmétique, algèbre, géométrie complète, trigonométrie rectiligne et sphérique, astronomie appliquée spécialement à la navigation, navigation (partie théorique et calculs nautiques, machines marines, mécanique du navire (partie théorique), compléments d'algèbre, théorie élémentaire des dérivés et cours de mécanique des lycées.	5 leçons de 2 h. 1/2, soit environ 12 heures de leçons par semaine.
M. PORT	Histoire et géographie	2
<i>Idem</i>	Français	2
M. THOMAS	Physique et chimie	2
M. GOUZERT	Droit maritime	2

Effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899. — Douze élèves y compris quatre candidats au grade de capitaine au long cours.

En 1899, il est sorti de l'école six capitaines au long cours et neuf élèves.

Matériel d'enseignement. — Un modèle de grand navire avec ses trois mâts et tout son gréement, un sextant, un octant, un horizon artificiel liquide.

Enfin une nombreuse collection de cartes marines de toutes les régions du globe et un certain nombre d'ouvrages techniques : *Connaissance des temps de l'année courante*, *Annuaire des marées*, etc.

Budget. — Les frais de l'enseignement s'élèvent à 5,000 francs environ. Il y est fait face au moyen des ressources suivantes :

Subventions	}	de l'État.....	1,000 fr.
		du département.....	100
		de la ville de Saint-Nazaire.....	2,000
		de la chambre de commerce.....	2,000
		TOTAL.....	5,100

LOIRE-INFÉRIEURE. — SAINT-NAZAIRE.

Société d'instruction populaire.

Siège social : Hôtel de ville de Saint-Nazaire.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Société d'instruction populaire de Saint-Nazaire a été fondée le 3 novembre 1888,

sur l'initiative de MM. Kerviler, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Pécaud, architecte, et Cognel, principal du collège, en vue de donner aux apprentis et aux ouvriers l'instruction nécessaire pour leur permettre de s'élever dans leur profession et de devenir un jour contre-maîtres ou chefs d'atelier.

La société a rencontré, dès l'origine, un concours très précieux auprès de la municipalité, du département et de la chambre de commerce. L'État avait tenu lui-même à encourager, dès le début, cette intéressante fondation.

Administration. — La société est administrée par un conseil constitué comme suit :

Président. — M. RABINEAU, receveur d'enregistrement.

Vice-Présidents. — MM. KERVILER, ingénieur en chef des ponts et chaussées; GOUZER, avocat, conseiller général.

Secrétaire général. — M. JAMOUILLET, commis des ponts et chaussées.

Secrétaires adjoints. — MM. JARLES, commis des ponts et chaussées, rue Marceau; COQUET, instituteur, rue du Croisic.

Trésorier. — M. BELLIOTE, receveur municipal.

Organisation et programmes. — Des locaux affectés à l'enseignement sont mis gracieusement à la disposition de la société par la municipalité dans les établissements suivants :

Collège de Saint-Nazaire;

Écoles de garçons : rues du Croisic, du Maine et de Méan;

Salle dépendant de l'hôtel de ville et affectée à l'atelier de coupe de pierre.

Les cours ont une durée assez limitée; ils ont commencé le 22 novembre 1898 et ont pris fin le 21 février de l'année 1899.

Les programmes sommaires de ces cours, au nombre de six, peuvent se résumer comme suit :

1° Dessin linéaire : perpendiculaires, parallèles; division des droites et construction des angles; construction des triangles et des quadrilatères; circonférences, tangentes; polygones réguliers, polygones semblables; raccordements, courbes usuelles; projections;

2° Dessin industriel : croquis pris sur des modèles et des pièces de machines; épures pour la chaudronnerie en tôle et en cuivre; ajustage, menuiserie, etc; rendu des croquis, lavis;

3° Construction navale : épures de coques de bâtiments à voiles et à vapeur, charpente navale, voilerie, mâtures;

4° Mécanique et conduite des machines : partie théorique et pratique; composition et décomposition des forces; leviers, treuils, palans; machines simples; résistance des matériaux; flexion, traction; principaux organes de machines; calcul des courbes d'indicateur; soupapes de sûreté; règlements administratifs concernant les machines à vapeur.

5° Cours de coupe des pierres : épures diverses, exécution à une échelle réduite des épures tracées.

6° Cours de charpente : épures, exécution à une échelle réduite des épures tracées.

On remarquera particulièrement l'orientation pratique donnée au cours de dessin industriel, par suite des applications auxquelles il peut conduire, au cours des constructions navales et à celui de charpente, bien placés les uns et les autres dans une cité maritime comme la ville de Saint-Nazaire.

On sera frappé également du caractère pratique imprimé aux cours de mécanique et de conduite des machines.

L'enseignement est facilité par l'emploi de modèles en bois, de pièces de machines que l'on fait passer sous les yeux des élèves. De petits modèles ont été créés pour aider à l'intelligence des autres cours.

L'emploi du temps ci-dessous complétera les indications qui précèdent, concernant l'enseignement dont il vient d'être question.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	ADRESSES DES LOCAUX de cours.
M. COQUET . . .	Dessin { linéaire . . . industriel . . .	6	Collège.
M. HOUSSAY . . .		6	<i>Idem.</i>
M. ESTASSE . . .	Construction navale..	3	<i>Idem.</i>
M. DISDIER . . .	Mécanique (conduite de machine).	3	{ École de garçons, rue du Croisic.
M. AUBRY	Taille des pierres . . .	6	{ Local dépendant de l'hôtel de ville.
M. THUAUD	Charpente	6	<i>Idem.</i>

Il convient de mentionner, en outre, que la Société d'in-

struction populaire de Saint-Nazaire a placé sous son patronage un cours de sténographie, qui se fait à l'école de la rue du Maine.

La statistique des présences aux cours, dans ces cinq dernières années, tient tout entière dans le tableau suivant, qui montre que les cours ont été très appréciés dès la première année.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT			PRÉSENCES TOTALES.
	INDUSTRIEL.		GÉNÉRAL.	
	Totaux.	Moyenne des cours.		
1895.....	236	39	55	291
1896.....	200	33	53	253
1897.....	234	41	62	296
1898.....	188	31	51	239
1899.....	147	24	127	274

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	650 ^f 00 ^c
	du département.....	250 00
	de la ville de Saint-Nazaire.....	1,000 00
	de la chambre de commerce.....	200 00
	de syndicats professionnels.....	50 00
	des associations diverses et des particuliers.....	300 00
TOTAL.....		2,450 00

Dépenses.

Personnel.....	1,800 ^f 00 ^c
Matériel et fournitures diverses.....	368 70
Entretien du matériel.....	78 70
Chauffage, éclairage.....	26 00
Impressions.....	21 00
Publicité.....	15 00
Achat de prix.....	97 55
Divers.....	40 00
Excédent de recettes.....	3 05
TOTAL.....	2,450 00

Récompense. — La société a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition de Bordeaux.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Un concours a lieu, à la fin de l'année scolaire, à la suite duquel des prix sont accordés; ces prix consistent en boîtes de compas, outils et ouvrages ayant trait à la profession embrassée par l'élève.

LOIRE-INFÉRIEURE. — PAIMBOEUF.

Cours complémentaire.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours complémentaire a été créé, sur la demande de la municipalité, pour répondre au vœu des familles de Paimbœuf, auxquelles la suppres-

sion du collège enlevait la faculté de faire donner à leurs enfants un enseignement approprié à leurs besoins. C'est seulement au mois d'octobre 1886 que ce cours commença à fonctionner. La ville ayant voté les crédits nécessaires pour l'installation d'un atelier de menuiserie et d'ajustage, comprenant trois établis à deux places, quatre étaux d'ajustage et l'outillage indispensable, confia à un ouvrier menuisier un cours pratique de menuiserie et à un ouvrier ajusteur la direction des travaux d'ajustage. Un atelier de modelage fut annexé aux précédents, en vue des applications du dessin à l'exécution des pièces représentées ; un champ d'expériences fut également créé sur un terrain voisin de l'école, ainsi qu'un laboratoire de chimie, ayant pour objet de contribuer au développement pratique et théorique de l'enseignement agricole.

Installation matérielle. — Ce cours est installé dans le local de l'ancien collège, qui est vaste et contient de nombreuses pièces.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les matières enseignées sont conformes aux programmes des cours complémentaires.

La durée des études est de deux ans, sauf pour la préparation aux écoles spéciales.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} division.....	10
2 ^e division.....	8
	<hr/>
TOTAL.....	18
	<hr/>

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1895.....	16	4	2	10
1896.....	10	5	#	5
1897.....	20	5	2	13
1898.....	10	3	1	6

BUDGET.

—

Recettes.

Subventions	}	de l'État.....	200 fr.
		de la ville de Paimbœuf.....	480
TOTAL.....			680

Dépenses.

Personnel.....	600	
Matériel et dépenses diverses.....	80	
TOTAL.....		680

Récompenses. — L'enseignement agricole de l'école a été récompensé par l'attribution de médailles d'argent au concours agricole de Nantes (1888) et à celui de Vannes (1889).

L'enseignement manuel a reçu une médaille d'argent à l'Exposition de Tours en 1892.

Sanction des études. — Depuis 1888, le cours n'a cessé de faire recevoir des élèves aux écoles pratiques d'agriculture, aux écoles d'arts et métiers, à l'école normale de Savenay, aux écoles normales d'agriculture, aux examens des bourses de l'enseignement primaire supérieur, de l'enseignement secondaire classique, du brevet élémentaire ; au certificat d'études primaires supérieures, au concours d'agents voyers de la Loire-Inférieure.

LOIRET. — MONTARGIS.

École professionnelle Durzy.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'école professionnelle doit son existence à la libéralité d'un habitant de Montargis, M. Durzy, qui, en 1851, légua sa fortune à sa ville natale pour la création de cours publics et gratuits professionnels, d'une bibliothèque publique et de diverses autres œuvres de bienfaisance.

Le décret du 14 avril 1855, reconnaissant l'établissement d'utilité publique sous le nom de *fondation Durzy*, lui donna une administration spéciale analogue à celle des hospices et des bureaux de bienfaisance, et le soumit à l'application des mêmes lois et règlements.

Les travaux de construction de l'école Durzy, commencés en 1859, furent seulement terminés en 1864, et l'ouverture des cours n'eut lieu que le 7 octobre 1867, seize ans après l'acte généreux de leur fondateur.

L'école professionnelle, dirigée d'abord pendant quatorze ans par M. Thomas, architecte, élève de l'école des beaux-arts, prépara exclusivement, durant cette période, aux travaux du bâtiment. Indépendamment de son effectif particulier d'une quarantaine d'élèves, elle reçut, dans quelques-uns de ses cours, des enfants du collège et de l'école primaire.

En raison de diverses circonstances locales, l'effectif des élèves de l'école Durzy se trouvant très réduit en 1881, l'établissement fut transféré dans une construction élevée à cet effet par la ville dans l'enceinte du collège.

L'administration municipale, à l'étroit dans la mairie, installa alors ses services dans l'ancienne école professionnelle ; la ville devint locataire de la fondation Durzy, comme celle-ci le fut de la ville. Le principal du collège fut chargé de la surveillance de l'école professionnelle, sous le contrôle de la commission administrative. Cet état de choses dura quelques années.

En 1890, un ancien élève de l'École nationale d'arts et métiers de Châlons, M. Jacob, appelé à la direction des travaux techniques de l'école Durzy en janvier 1889, orienta l'enseignement vers un but nettement pratique et industriel. L'école, qui à son arrivée comptait treize élèves, parvint rapidement à en posséder une cinquantaine. De 1890 à 1895, dix jeunes gens furent admis dans un bon rang aux écoles d'arts et métiers.

Dans cet intervalle, la ville, ayant acquis de la fondation Durzy le bâtiment de l'ancienne école, l'avait définitivement adopté comme hôtel de ville.

Depuis le mois d'octobre 1897, à la suite de pourparlers intervenus entre l'Université et la commission administrative de la fondation, une combinaison particulière lie l'école Durzy au collège jusqu'au 3 décembre 1900, date de l'expiration du contrat décennal de l'État avec la ville de Montargis pour son collège communal. Toutefois l'école professionnelle est restée autonome. Afin de bien

préciser ce point important, M. Jacob a été officiellement nommé directeur de l'école par arrêté préfectoral.

Suivant les termes du testament de M. Durzy, l'école qui porte son nom a pour but de donner aux fils d'ouvriers les connaissances théoriques et pratiques qui en feront des travailleurs habiles et instruits dans leur profession. Quant à ceux que des aptitudes particulières engagent à dépasser les limites du programme, un cours spécial les prépare aux examens soit des écoles d'arts et métiers, soit des services techniques des chemins de fer ou des ponts et chaussées.

Administration. — La commission administrative de la fondation Durzy est la suivante :

Président. — M. R. SÉDILLOT, maire de Montargis;

Vice-Président. — M. L. DUFOUR, conseiller municipal;

M. E. GOLLIER, ancien maire, conseiller municipal;

M. E. GRIMONT, ancien adjoint au maire ;

M. Ed. RAILLARD, médecin vétérinaire, professeur à l'école pratique d'agriculture de Chesnoy ;

M. E.-J. FORT, ingénieur-constructeur ;

M. A. CHATOULLAT, ancien adjoint au maire, conseiller municipal.

Installation matérielle. — Le bâtiment d'école, situé sur un des côtés de la cour intérieure du collège, a 30 mètres de longueur sur 10 de profondeur. Il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage surmonté d'un grenier, dans une partie duquel a été aménagée une resserre pour les modèles.

Au rez-de-chaussée sont les ateliers d'ajustage et de menuiserie et une salle, contenant des approvisionnements et qui sert d'atelier de modelage.

L'étage renferme une classe où se donnent les leçons de mathématiques et où ont lieu les études, et deux salles de dessin situées à la suite l'une de l'autre et d'une superficie de 9 mètres sur 8 chacune.

Les autres cours ont lieu dans des classes du collège.

Une petite construction, servant de cabinet au directeur et de bureau au surveillant, fait suite au bâtiment affecté à l'école.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

1^{re} ANNÉE. — *Mathématiques.* Arithmétique, géométrie plane.

Dessin linéaire. Figures géométriques, tracé des courbes, relevés géométriques, croquis divers.

Dessin d'ornement. Croquis d'objets usuels, relief d'ornements simples, notions de perspective.

Travaux manuels. Ajustage, menuiserie.

Langue française. Grammaire, exercices de rédaction.

Histoire. Histoire de la France jusqu'à la Révolution.

Géographie de la France. Agriculture, commerce, industrie.

2^e ANNÉE. — *Mathématiques.* Arithmétique (revision), premiers livres de géométrie (revision), aires, applications.

Dessin graphique. Projections, machines simples, principes d'architecture et de levé de plans, croquis divers.

Dessin d'ornement. Reproduction d'objets usuels et d'ornements en perspective, modelage.

Travaux manuels. Ajustage, forge et menuiserie.

Langue française. Rédaction, principes de littérature.

Histoire moderne.

Géographie de la France. Colonies.

3^e ANNÉE. — *Mathématiques.* Arithmétique : progressions, logarithmes ; algèbre : équations du 1^{er} et du 2^e degré ; géométrie dans l'espace, angles dièdres et trièdres, polyèdres, volumes ; notions de mécanique et de géométrie descriptive.

Dessin de machines. Épures, lavis, croquis divers.

Dessin d'ornement. Dessin d'après la bosse, modelage.

Travaux manuels. Ajustage, forge, tournage, menuiserie.

Langue française. Auteurs français.

Histoire moderne (revision) et *histoire générale.*

Géographie de l'Europe et notions de *géographie générale.*

Comptabilité commerciale et industrielle.

Matériel d'enseignement. — 1^o *Enseignement de dessin.*

Cet enseignement dispose de deux classes : l'une pour les travaux graphiques, l'autre pour le dessin d'imitation ; ces salles sont pourvues chacune du mobilier réglementaire. Les modèles consistent en un certain nombre d'objets usuels, d'outils et d'organes de machines et dans une collection assez complète de plâtres : ordres d'architecture, motifs d'ornement, bustes et académies appartenant partie au collège, partie à la fondation Durzy.

2^o *Travaux manuels.* L'atelier d'ajustage possède un

tour à fileter et une machine à percer, une forge avec ses accessoires, vingt-cinq étaux et le petit outillage *ad hoc*. L'atelier de menuiserie renferme un tour à pédale et une machine à ruban; il contient vingt établis avec leurs affûtages et les différents outils complémentaires.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
Mathématiques.....	3 1/2	3	5
Dessin { graphique.....	4	4	4
{ d'ornement.....	3	3 1/2	3 1/2
Travaux manuels.....	12	12	9
Modelage ⁽¹⁾	//	//	//
Langue française (*).....	3	2	2
Comptabilité (*).....	//	//	1
Histoire (*).....	1	1	1
Géographie (*).....	1	1	1
Études (*).....	11	12	12

(¹) Le cours de modelage a lieu pour la 2^e et la 3^e années à partir du mois de mai. Il y est consacré 2 heures par semaine.
 (*) Les cours d'enseignement commercial marqués (*) sont faits par des professeurs du collège, subventionné à cet effet par la fondation Durzy.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M. JACOB, directeur.	Dessin graphique.....	6
M. PILINSKI.....	Géométrie descriptive.....	2
M. LEMARIÉE.....	Dessin d'ornement.....	5
M. LEGOUT.....	Langue française, histoire et géo- graphie.....	8
M. PETITBARAT.....	Atelier { d'ajustage.....	18
M. MOREAU.....		de menuiserie.....
M. VINCENSINI.....	Surveillant.....	38
M. ROUSSELLE.....	Mathématiques et comptabilité....	10 1/2

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} année.....	15	} Section	{	des arts et métiers... 3
2 ^e année.....	5			des chemins de fer... 4
3 ^e année.....	4			des ponts et chaussées. 2

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	15	10	1	4
1895.....	13	8	"	5
1896.....	16	11	2	3
1897.....	12	7	1	4
1898.....	14	9	"	5

BUDGET.

Recettes.

Rentes et fermages de la fondation..... 27,466^f 63^c

Dépenses.

Personnel de la fondation et de l'École profes-
sionnelle..... 14,130 00

Matériel et dépenses diverses..... 12,190 00

Excédent des recettes..... 1,146 63

TOTAL..... 27,466 63

Récompenses. — L'école professionnelle de Durzy a obtenu en 1894, à l'Exposition scolaire régionale d'Orléans, un diplôme d'honneur et une médaille de vermeil.

LOIRET. — ORLÉANS.

Association polytechnique d'Orléans.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'Association polytechnique d'Orléans a été fondée par M. Hamon, son président, en vue de doter les jeunes gens, possesseurs du certificat d'études, des moyens d'acquérir une instruction complémentaire pratique et, par leur travail, d'arriver ainsi à se créer une situation en rapport avec les services qu'ils peuvent rendre dans la société.

Le premier cours professé fut un cours de levé de plans et de topographie fait, en 1882, à Orléans, par M. Hamon, garde-mines, en reconnaissance de l'instruction qu'il avait reçue lui-même dans les cours de l'Association polytechnique de Paris.

240 élèves ont fréquenté ce cours en quinze ans; sur ce total, 28 sont actuellement officiers.

De nouveaux cours furent ajoutés dans la suite au premier cours dont il s'agit.

L'enseignement est donné, le soir, chez les professeurs, qui ont toute latitude pour l'établissement de leurs programmes d'enseignement, le succès de celui-ci leur paraissant le meilleur critérium de sa valeur.

Les cours commencent en octobre et finissent à la fin de mars.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
M. HAMON.....	Appareils à vapeur, géométrie.....	2
M. BACQUIAS. v.	Conférences sur les installations industrielles pour éviter les accidents.....	2
M. SPITALLIER.....	Dessin industriel.....	2
M. COUDREAU.....	Arithmétique et français.....	2

Effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899. — Les élèves suivant cet enseignement sont au nombre de 42.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1895.....	38	25	2	11
1896.....	46	32	1	13
1897.....	25	18	#	7
1898.....	16	14	#	2
1899.....	42	38	1	2

LOT-ET-GARONNE. — FUMEL.

Société protectrice des jeunes apprentis.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cette société a été créée en 1895 d'après les statuts de l'association similaire de Villeneuve-sur-Lot existant depuis le 17 août 1888.

C'est une œuvre philanthropique réunissant les apprentis de tous les corps d'état à leur sortie de l'école primaire pour leur inculquer, autant que faire se peut, des idées de travail, d'ordre et d'économie.

Avec le concours de professeurs dévoués, elle transforme ces apprentis en ouvriers instruits et habiles ayant conscience de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs; elle en fait, en un mot, de bons et honnêtes citoyens.

Les pouvoirs publics, la Société métallurgique du Périgord, qui occupe 700 ouvriers à Fumel, ainsi que toutes les personnalités de Fumel et des environs s'intéressant à l'avenir et au relèvement de la classe laborieuse, ont contribué à mettre debout cette organisation, qui peut espérer aujourd'hui, rendre les services que l'on attend d'elle.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Fondateur. — M. JACQUIN, secrétaire général de la Société métallurgique du Périgord, ancien directeur des usines de Fumel.

Président d'honneur. — M. LANÇON, directeur des usines de Fumel.

Vice-Président d'honneur. — M. LAVILLE, contrôleur de fabrication du matériel de la Compagnie d'Orléans.

Président. — M. DURON fils, entrepreneur de menuiserie.

Trésorier. — M. FAURE fils, entrepreneur de plâtrerie.

Secrétaire. — M. GUIRAL fils, ajusteur aux usines de Fumel.

Archiviste. — M. AUGIÈRE, ajusteur aux usines de Fumel.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu au siège social de la société, à Fumel, et sont faits dans :

1° Un atelier d'ajustage et de modelage comprenant également une salle pour les cours de géométrie et de dessin appliqué aux divers travaux manuels ;

2° Un atelier de moulage et une forge.

Ces cours s'ouvrent en novembre pour se terminer en juillet.

Programmes. — Les cours de travaux manuels comprennent :

1° L'ajustage ;

2° La forge ;

3° La menuiserie et le modelage ;

4° Le moulage.

Les travaux exécutés par les jeunes apprentis sont très simples au début, comme dans toutes les écoles professionnelles, et ils augmentent successivement de difficulté, tout en étant choisis de façon à intéresser les élèves et

à leur donner l'habileté nécessaire pour devenir de bons ouvriers.

Les cours de géométrie comprennent les principes élémentaires de la géométrie plane. Quant aux cours de dessin, ils sont l'application des premiers, c'est-à-dire qu'ils comprennent l'exécution, avec les instruments, de motifs divers, simples ou composés, de tracés des courbes usuelles, et l'étude des intersections, des développements, et enfin des solides géométriques.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
MM. DURON (Émile), LABORIE (Émile).	Menuiserie et modelage.....	4
MM. AUGIÈRE (Auguste), GUIRAL (Frédéric).	Ajustage.....	4
MM. BOUSQUET (B.), COUSTEL (Auguste).	Moulage.....	4
M LAVILLE (Félix).	Français, écriture, arithmétique, géométrie, dessin industriel....	6
MM. GUIRAL père, LAGARD (Pascal).	Forge.....	4

NOTA. — Les divers professeurs d'atelier sont alternativement de service.

Matériel d'enseignement. — Le matériel comprend un outillage varié pour les menuisiers, pour les ajusteurs et pour les mouleurs. Il existe également une forge et une machine à percer, ainsi que quelques instruments utilisés pour le dessin industriel.

Le musée, très modeste encore, ne renferme que quelques travaux d'apprentis. Quant à la bibliothèque, elle se compose des traités de travaux manuels en usage dans les écoles professionnelles.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT	
	industriel.	artistique.
1896.....	7	"
1897.....	12	"
1898.....	15	"
1899.....	24	12

BUDGET.

Recettes.

Subventions des particuliers.....	225 fr.
Membres honoraires (30).....	300
Membres non payants (24).....	"
Insuffisance.....	491
TOTAL.....	1,016

Dépenses.

Loyer, impôts et assurances.....	129
Achat de matériel et de fournitures diverses.....	500
Chauffage et éclairage.....	60
Frais d'impression.....	60
Prix en argent aux apprentis.....	42
Constructions et réparations diverses.....	225
TOTAL.....	1,016

Récompenses. — Médaille de vermeil à l'Exposition agricole et industrielle de Villeneuve-sur-Lot.

Diplôme d'honneur au concours régional de Fumel.

Sanction des études. — Des notes mensuelles sur la conduite, l'application et les progrès des apprentis sont envoyées aux parents tous les trois mois.

Tous les ans, des médailles et des livrets de caisse d'épargne sont accordés aux élèves les plus méritants.

Il est, de plus, créé une caisse de réserve pour faciliter aux apprentis l'accumulation de leurs petites économies

LOT-ET-GARONNE. — VILLENEUVE-SUR-LOT.

Union compagnonnique du tour de France.

Siège social : boulevard de la Gare.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'Union compagnonnique du Tour de France est le groupement de tous les corps et de tous les rites de l'ancien compagnonnage. Cette société a été créée au Congrès de Paris, le 22 février 1890; elle a sa direction centrale à Lyon, rue Gentil, 4, et fonctionne dans plus de cinquante villes de France.

Son but peut se résumer comme suit :

Grouper les artisans honnêtes de tous les métiers et leur procurer les moyens de s'instruire en voyageant;

Assurer à tous ses membres une indemnité de maladie partout où ils se trouvent;

Constituer des pensions de retraite au profit des vieillards et des femmes de ceux-ci inscrites à l'institution;

Élever et protéger dans le besoin les orphelins des sociétaires;

Veiller sur les apprentis et leur venir en aide au moyen d'associations de protection;

Organiser des cours professionnels, théoriques et pratiques, pour permettre aux jeunes gens de se perfectionner dans leur métier;

Aider les patrons à trouver du travail et seconder les ouvriers dans l'accomplissement de leur tâche.

Les cours sont gratuits et professés gratuitement.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président d'honneur. — M. LABORIE, rue Camille-Desmoulins.

Président. — M. LOURMET, boulevard Palissy.

Vice-Présidents. — MM. TAURIAC, boulevard Saint-Michel, et ALLEMAND, boulevard de la République.

Trésorier. — M. BONNEVILLE, rue de Cieutat.

Trésorier adjoint. — M. FILLIOL, rue Basterou.

Secrétaire. — M. FONDRONNIER, rue de Velours et rue Gajac.

Secrétaire adjoint. — M. LASCOMBE, rue de Velours.

Questeur. — M. GASTAL, avenue de Paris.

Archiviste. — M. JUVIN, rue d'Agen.

Maître de cérémonies. — M. MANIEU, rue Thiers.

Rouleur. — M. TINCHON, rue Armand-Daubasse.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans le local de travail manuel créé par la société.

Date d'ouverture des cours : 1^{er} novembre.

Date de fermeture des cours : 15 mars.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
M. FONDRONNIER.	Pierre (coupe).	12
M. FILLIOL.	Charpente (coupe).	6
MM. LOURMET, FILLIOL et LABORIE.	Fer et bois.	8
MM. LASCOMBES et FA- RENG.	Cordonnerie (coupe).	6
MM. TAURIAC et ROSTIN..	Ferblanterie, zinc, cuivre, plomb, tôle.	6
MM. ROLZ et LACOSTE. . .	Mécanique.	6
M. DELMANN.	Plâtrerie.	6
M. RAPIN.	Chapellerie.	6
M. LOURMET.	Carrosserie.	6
M. CAMBOU.	Serrurerie artistique.	6
M. CARRIÉ.	Forge.	6

Matériel d'enseignement. — Le matériel servant à l'enseignement est celui de l'école professionnelle dépendant de l'école Sainte-Catherine : forges, étaux, établis et outils divers. Ce matériel est la propriété de la société.

Un musée de travail manuel a été créé par la société avec les travaux des élèves.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	— Moyenne par cours. —
1895.....	14
1896.....	17
1897.....	20
1898.....	21
1899.....	27

Récompenses. — 1895. Bordeaux : médaille d'or.

1896. Cognac : médaille d'or;

1898. Villeneuve-sur-Lot : médaille d'or.

MAINE-ET-LOIRE. — ANGERS.

École régionale des Beaux-arts⁽¹⁾.

Caractère : public. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'École régionale des beaux-arts d'Angers a été créée en 1885, à la suite d'une convention intervenue entre M. le maire d'Angers et M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, agissant au nom de l'État.

Les cours qui y sont professés sont les uns artistiques et les autres d'ordre technique; parmi ceux-ci figurent notamment : des cours de dessin géométrique, de dessin appliqué à la mécanique, et trois cours de stéréotomie, coupe de pierre, charpente et menuiserie. Ces derniers cours ont été institués sur la demande des chambres syndicales d'entrepreneurs de la ville d'Angers, sous le nom de *cours professionnels*. Ils s'adressent aux ouvriers tailleurs de pierre, charpentiers et menuisiers qui y ont recours pour se perfectionner dans leur profession.

L'enseignement du dessin linéaire, appliqué à la mécanique, sert très efficacement aux ouvriers des diverses industries du fer de la région et à un grand nombre d'autres ouvriers ou apprentis.

⁽¹⁾ Les renseignements donnés ici ne s'appliquent qu'aux cours techniques de l'école dont l'enseignement, pour le surplus, est purement artistique.

Installation matérielle. — Les cours ont lieu dans un bâtiment à quatre étages, construit il y a plus de deux siècles, et prêté à la ville d'Angers par le département, auquel il appartient, pour abriter l'école régionale des beaux-arts.

Les cours, distribués dans les divers étages de l'immeuble, de construction ancienne, possèdent une installation matérielle laissant à désirer.

Les locaux sont très médiocrement aérés et il est question de modifier cet état de choses.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Dans les cours de stéréotomie, on exécute à l'école les tracés graphiques des différents problèmes scientifiques de coupe de pierre, de charpente et de menuiserie et on reproduit en relief les pièces, assemblages et solides correspondants.

Ces reliefs sont exécutés en plâtre ou en bois.

La durée des études est de cinq mois; l'année scolaire commence en octobre et finit au mois de février suivant; les cours ont lieu le soir, de 7 heures à 10 heures; il n'est pas fait de cours le samedi, ni le dimanche.

Les enfants ne sont admis qu'à l'âge de douze ans révolus.

Dans le cours de dessin mécanique, les élèves s'exercent à exécuter des tracés de dessin géométrique et des levés de plans d'après des pièces de machines.

Le cours a lieu deux fois par semaine, pendant toute la durée de l'année scolaire, le mardi et le samedi, de

8 heures à 10 heures du soir, c'est-à-dire du mois d'octobre à la fin de juillet de l'année suivante.

Les exercices de fin d'année sont terminés par des concours entre tous les élèves d'un même cours.

Les programmes sont donnés par écrit et approuvés avant leur exécution par un comité de surveillance et de patronage établi à l'école.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. TRÉPREAU....	Dessin de mécanique.	4	4	4
<i>Idem</i>	Dessin géométrique...	2	2	#
M. ROHÉ.....	Coupe de pierre.....	15	15	15
M. VIAU.....	Charpente.....	15	15	15
M. POTIERS.....	Menuiserie.....	15	15	15

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Dessin appliqué à la mécanique.....	60
Dessin géométrique.....	40
Coupe de pierre.....	22
Charpente.....	28
Menuiserie.....	66
TOTAL.....	216

Quatre-vingts élèves se placent tous les ans dans l'industrie du bâtiment et de la construction mécanique.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	de l'État.....	1,933 fr.
		de la ville d'Angers.....	3,867
TOTAL.....			<u>5,800</u>

Dépenses.

Professeurs.....	3,300 fr.
Matériel et dépenses diverses.....	2,500
TOTAL.....	<u>5,800</u>

Des récompenses sont distribuées en fin d'année; elles consistent en prix et médailles, obtenus au concours par les élèves dans chacune des divisions de l'enseignement.

MAINE-ET-LOIRE. — CHOLET.

Syndicat ouvrier des diverses corporations
de la ville de Cholet.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les syndicats ouvriers des cordonniers, sabotiers, des ouvriers charpentiers et des ouvriers des diverses corporations du bâtiment de Cholet ont créé successivement, à la Bourse du travail de cette ville, des cours professionnels ayant pour but de donner

à chacune de ces corporations des notions théoriques et pratiques.

Ces cours ont été créés aux dates suivantes :

1° 15 octobre 1895 : cordonniers sabotiers;

2° 1^{er} janvier 1896 : charpentiers;

3° 1^{er} novembre 1896 : corporations du bâtiment.

Depuis que ces cours fonctionnent, aucune modification n'a été apportée à leur organisation.

Ils sont administrés par les syndicats respectifs, sous la surveillance de la Bourse du travail.

Ils ont lieu le soir dans une école dépendant de la Bourse du travail et située rue Pineau, ils commencent en novembre pour se terminer fin février.

Leur caractère est purement professionnel.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M. CHATAIGNÉ, ou- vrier syndiqué... }	Dessin linéaire et taille du bois... }	4
M. DELALAY, ouvrier syndiqué..... }	Dessin linéaire et coupe de pierre.. }	(1) //
M. MICHAUD, ouvrier syndiqué..... }	Confection de la cordonnerie moins la coupe..... }	6 en 3 leçons.

(1) Pour le dessin, deux leçons par semaine; pour la taille de pierre, 4 heures par semaine.

Matériel d'enseignement. — Le matériel complet se rapportant à chacune des spécialités est fourni par le syndicat; les élèves n'ont aucun frais à supporter.

Effectif des élèves au 1^{er} janvier. — Le nombre des élèves ayant suivi les cours est le suivant :

Cordonniers.....	4
Charpentiers.....	16
Ouvriers des diverses corporations.....	12

Les élèves ont fait choix, à la fin du cours, des différentes professions dans lesquelles ils ont fait leur apprentissage.

BUDGET.

Recettes.

Cours des charpentiers.	{	Subvention de la ville de Cholet.....	26 ^f 70 ^c
		Subvention des syndicats professionnels.....	105 80
TOTAL.....			<u>132 50</u>
Cours des cordonniers et sabotiers.....	{	Subvention de la ville de Cholet.....	26 ^f 65 ^c
		Subvention des syndicats professionnels.....	125 85
TOTAL.....			<u>152 50</u>
Cours des diverses corporations du bâtiment.	{	Subvention de la ville de Cholet.....	26 ^f 65 ^c
		Subvention des syndicats professionnels.....	79 70
TOTAL.....			<u>106 35</u>

Dépenses.

Cours des charpentiers.	}	Personnel.....	32 ^f 50 ^c
		Matériel et dépenses diverses.....	106 00
TOTAL.....			<u>132 50</u>

Cours des cordonniers et sabotiers.....	}	Personnel.....	32 ^f 50 ^c
		Matériel et dépenses diverses.....	120 00
TOTAL.....			<u>152 50</u>

Cours des diverses corporations du bâtiment.	}	Personnel.....	51 ^f 00 ^c
		Matériel et dépenses diverses.....	55 35
TOTAL.....			<u>106 55</u>

MANCHE. — CHERBOURG.

Ancienne manufacture de dentelles.*Siège social : rue du Chantier, 89.**Caractère : privé, association particulière.**Destination : jeunes filles.*

Historique et but. — Dès le commencement du XVIII^e siècle, des religieuses de la Providence qui s'étaient établies à Cherbourg s'y livraient à l'éducation des jeunes filles; elles en furent chassées par la tourmente révolutionnaire. Lorsque le calme se fut rétabli, M^{me} Quoniam, religieuse de la Providence, appartenant à une des familles les plus honorables de Cherbourg, vivement préoccupée d'assurer aux jeunes filles de sa ville natale une profession modeste qui pût, en les préservant du vice, les mettre à l'abri du besoin, créa, secondée par quelques ouvrières en dentelles, qu'elle amena du Calvados, un établissement où les enfants purent recevoir l'instruction primaire, tout en apprenant en même temps à faire de la dentelle.

En 1804, M. Delaville, alors maire de Cherbourg, et un certain nombre de notables habitants eurent la pensée de développer cet établissement et se constituèrent en société civile. Ils firent l'acquisition d'un terrain et élevèrent un bâtiment dans la rue de Bailly.

En 1883, par suite de la transformation du collège en lycée, l'établissement de la manufacture fut exproprié et

transféré dans l'ancien Hôtel des postes, rue du Chantier, 89.

Depuis quelques années, les blondes et imitations de dentelles ayant remplacé la dentelle au fuseau, les fabricants ne pouvant plus procurer de travail aux ouvrières, la société a décidé de remplacer cette industrie par un atelier de couture et de repassage.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Directeur. — M. l'archiprêtre de Cherbourg.

Présidente. — M^{me} DENIS, rue de l'Alma, 50.

Secrétaire. — M^{me} Maurice NOËL, place Napoléon, 25.

Assesseur. — M. DROUET, rue François-la-Vieille, 48.

Trésorier. — M. HÉBERT, rue François-la-Vieille, 48.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
Sœur SIVI... Sœur LAVENU..	Couture et repassage.	36	36	42	60

Nombre des élèves au 1^{er} janvier. — Ces cours étaient suivis, au 1^{er} janvier 1899, par 23 élèves.

Récompenses. — 1867. Exposition universelle : médaille de bronze.

1878. Exposition internationale : médaille de bronze.

1879. — Exposition de Cherbourg : médaille d'or.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Récompenses diverses obtenues par les élèves aux concours des Sociétés artistiques et industrielles de Cherbourg.

MANCHE. — CHERBOURG.

Cours préparatoire à l'école des apprentis mécaniciens de la Flotte et aux écoles nationales d'Arts et Métiers du lycée de Cherbourg.

Siège social : lycée de Cherbourg.

Caractère : public, départemental.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours des mécaniciens, créé en octobre 1894, dans le but de préparer les jeunes gens au concours d'entrée de l'école des apprentis mécaniciens de la flotte et aux écoles nationales d'arts et métiers, présente également un caractère technique en ce sens que l'enseignement qui y est donné permet aux jeunes gens qui n'entrent pas dans ces écoles d'utiliser dans l'industrie les connaissances acquises.

Organisation de l'enseignement. — Les cours et les travaux manuels se font dans les locaux du lycée.

Date d'ouverture des cours : commencement d'octobre.

Date de fermeture des cours : fin juillet.

Programmes. — L'enseignement, qui a pour objet les matières suivantes, dure une année :

Arithmétique. Numération; les quatre règles; fractions; racines carrée et cubique; règles de trois, d'intérêt, d'es-compte en dedans et en dehors; progressions arithm-étiques et géométriques.

Algèbres. — Notions générales, opérations algébriques; équations du 1^{er} degré à une ou plusieurs inconnues.

Physique et chimie. Notions générales.

Français. Orthographe; analyse de quelques auteurs classiques.

Histoire de France. Cours complet.

Géographie de la France et des cinq parties du monde.

Travaux manuels. Ajustage et forge.

Dessin d'imitation et graphique.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel.</i>		
M. LENEVEU.....	Mathématiques.....	8
M. LEVALLOIS.....	Français.....	4
<i>Idem</i>	Histoire et géographie.....	5 1/2
M. JAHANDIEZ.....	Dessin.....	5 1/2
M. MATHIEU.....	Physique et chimie.....	1 1/2
M. SANSON.....	Travaux manuels.....	8

Matériel d'enseignement. Le matériel d'enseignement comprend les outils nécessaires à l'ajustage et à la forge (tours, machines à percer, étaux, etc.); dessins; collections classiques.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Total.
1895.....	13
1896.....	17
1897.....	20
1898.....	22
1899.....	19

MANCHE. — CHERBOURG.

École de menuiserie de l'Hôtel-Dieu.

Siège social : Hôtel-Dieu de Cherbourg.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'atelier de menuiserie a été organisé en 1892 (délibérations de la commission administrative de l'Hôtel-Dieu en date des 8 avril et 11 juin 1892). Son but est de procurer un métier manuel aux orphelins qui montrent des dispositions pour le travail du bois.

Les dépenses de premier établissement et de personnel

sont couvertes maintenant par les services rendus, l'atelier ayant fait que la main-d'œuvre du dehors est devenue à peu près inutile. Il est dirigé par un contremaître, chef ouvrier retraité de l'arsenal. Il comprenait primitivement 6 établis, ce nombre est maintenant porté à 8.

Administration. — Le conseil d'administration se compose de la commission administrative de l'Hôtel-Dieu.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans un vaste atelier parfaitement aéré et éclairé, au rez-de-chaussée de l'aile sud-ouest de l'Hôtel Dieu, ils durent toute l'année.

Programmes. — Enseignement de la menuiserie, de l'ébénisterie courante et du dessin industriel, de manière à mettre l'élève en état de gagner sa vie comme ouvrier menuisier au bout de trois ou quatre ans d'apprentissage et d'arriver plus tard à faire un bon contremaître.

L'école est recrutée principalement parmi les élèves ayant leur certificat d'études ou au moins une bonne instruction primaire.

Leur éducation physique est complétée par des cours de gymnastique (deux heures par semaine) et de natation (trente bains de mer au minimum par saison d'été).

Les anciens élèves cherchent à entrer comme ouvriers à l'arsenal militaire, de préférence; ceux qui n'y réussissent pas s'engagent volontiers à 18 ans comme charpentiers dans la flotte, ouvriers d'artillerie ou d'administration.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
M. SOHIER.	Menuiserie et ébénisterie commune.	18
M. BUFFET.	Dessin appliqué à la menuiserie...	4

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

- 8 établis complets;
- 12 collections d'outils;
- 1 tour;
- 1 collection de modèles de dessin.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	— Total. —
1895.....	8
1896.....	8
1897.....	12
1898.....	10
1899.....	12

Budget. — Les dépenses sont supportées par l'Hôtel-Dieu. Ces dépenses, d'ailleurs, sont compensées par ce fait que tous les travaux de menuiserie nécessaires à l'entretien sont exécutés sans frais par les élèves.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Il n'existe pas de sanction spéciale à l'enseignement; les élèves re-

çoivent seulement des gratifications trimestrielles et des prix annuels dont le montant est porté à leurs livrets de caisse d'épargne.

MANCHE. — CHERBOURG.

Établissements J. Noyon (école d'apprentissage pour l'industrie du meuble et de la menuiserie d'art).

Caractère : privé, fondation particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cette école, organisée en 1883 par MM. Noyon frères, a pris rapidement un développement important qui a nécessité, de la part de ses fondateurs, l'édification de bâtiments spéciaux réunissant toutes les conditions désirables d'étendue, d'hygiène et d'aménagement rue Victor-Hugo : c'est en réalité une véritable école d'apprentissage, dont le but est de former de bons ouvriers menuisiers et ébénistes susceptibles également de faire des tracés et des plans d'exécution.

Cette école est administrée directement par ses fondateurs MM. Noyon frères.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les cours durent trois ans et trois mois, ces trois mois constituant une période de stage durant laquelle les enfants ne sont admis qu'à titre provisoire; ce stage permettant de juger de leurs aptitudes, ils sont admis définiti-

vement après cette période d'essai, mais ils doivent avoir 12 ans au moins et posséder le certificat d'études primaires. Les parents, d'autre part, prennent un engagement de laisser les enfants suivre les cours pendant trois ans, durée de l'apprentissage.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. BUFFET (Henri).	Dessin d'imitation et géométrique. . . .	1	1	1
M. NOYON (Henri)..	Notions très simples de géométrie appliquée.	1	1	1
M. SERPIN (Claude).	Enseignement pratique.	54	54	54

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend des modèles de dessin en bois et plâtre, et chaque élève possède un outillage complet pour l'exécution du dessin, ainsi que les outils nécessaires au travail pratique de l'apprentissage.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

1894.....	7
1895.....	8
1896.....	7
1897.....	9
1898.....	13

Budget. — Les frais d'enseignement sont supportés par MM. Noyon, qui attribuent, même après la première année d'apprentissage, des gratifications mensuelles de 2 à 6 francs aux élèves, suivant leurs mérites respectifs.

MANCHE. — CHERBOURG.

Établissements Simon frères.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Les établissements Simon, fondés en 1856 par M. Jean-Laurent Simon, sont aujourd'hui la propriété de MM. Albert et Auguste Simon; ils fabriquent spécialement des machines agricoles. Reconnaissant la difficulté que l'on rencontre chaque jour à se procurer de bons ouvriers, MM. Simon ont organisé un véritable cours d'apprentissage; la partie pratique se fait dans leurs ateliers et, à cet effet, les apprentis sont divisés par groupes de cinq sous la direction d'un contre-maître qui leur donne toutes les connaissances pratiques du métier; l'instruction théorique se fait chaque soir, de 7 à 9 heures, dans une école municipale de dessin de la ville.

Ces cours sont destinés à former des ouvriers pour les corporations suivantes : mouleurs en fer et en cuivre; tourneurs mécaniciens; ajusteurs mécaniciens; modeleurs et menuisiers.

L'apprentissage est gratuit, et de plus, dès le quatrième mois, il est attribué à chaque apprenti une gratification, variable avec son travail, qui est employée en partie à lui fournir l'outillage d'étude et d'atelier qui devient sa propriété lorsque l'apprentissage est complètement achevé.

Dans ces conditions, cet établissement a résolu à son profit le problème de l'apprentissage dans l'atelier avec le cours théorique du soir.

Les cours pratiques durent toute l'année, et les cours théoriques ont lieu du 1^{er} octobre au 31 juillet.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEUR.	MATIÈRE ENSEIGNÉE.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. BUFFET.	Dessin.	10	10

Matériel d'enseignement. — Planchettes à dessin, équerres, boîtes de compas fournis par les établissements Simon frères aux apprentis.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Total.
1898.....	24
1899.....	35

Budget. — Les frais de ces cours sont supportés par MM. Simon frères.

MANCHE. — CHERBOURG.

**Fédération des chambres syndicales de la ville
de Cherbourg.**

Siège social : rue des Portes (Cours Marie).

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours professionnels ont été créés en juillet 1899 par la Fédération des chambres syndicales de Cherbourg dans le but de donner aux ouvriers de la ville des connaissances théoriques qui leur manquaient.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Secrétaire général. — M. CAVRON (Edmond), rue Hélaus, 28.

Secrétaire adjoint. — M. ENAULT (Jules), impasse Sauvé.

Trésorier. — M. LEMARQUAUD (Auguste), impasse Coupey.

Trésorier adjoint. — CAJIN (Albert), rue Arselin, 20.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu au siège social, rue des Portes (cours Marie) à Cherbourg, ils durent toute l'année.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. SALAÜN (Émile)..	Géométrie, algèbre.....	3
<i>Idem</i>	Dessin industriel, ébénisterie...	1
M. POUTREL (Étienne).	Cours de jardinage.....	1
M. CAYRON (Edmond).	Cours de botanique.....	1
<i>Idem</i>	Tracé du plan des jardins.....	1

MARNE. — REIMS.

Cours Jean-Baptiste de la Salle.

Caractère : privé, fondation particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Ces cours ont été fondés en octobre 1895 dans le but de former de bons ouvriers; ils constituent une sorte d'école d'apprentissage et ont lieu à l'école libre de la rue de Courtray.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les programmes sont ceux des cours complémentaires; la durée des études est variable, mais les jeunes gens consacrent généralement deux ans aux matières enseignées.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
	1 ^{re} année.	2 ^e année.
Ajustage.....	6	6
Menuiserie.....	6	6
Tissage.....	6	6

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899

PAR ANNÉE ET PAR SECTION.

2 ^e année.....	32
1 ^{re} année.....	53
TOTAL.....	<u>85</u>

MARNE. — REIMS.

Société industrielle de Reims.

Siège social : rue Ponsardin, 18.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Fondée en 1833 par un groupe de manufacturiers et commerçants rémois qui comprenaient toute la force que donne l'association et tout le bien qu'on peut en tirer, la Société industrielle de Reims est une sorte de syndicat des industries rémoises ayant à la fois pour but l'étude des questions d'intérêt général relatives à ces industries et l'organisation de cours destinés à compléter l'instruction des employés et des ouvriers.

Elle est divisée en comités : comité de commerce, comité de fabrication, comité de mécanique, comité des arts chimiques et comité d'économie sociale et d'enseignement, choisissant chacun un président et un secrétaire.

Ces présidents et ces secrétaires, avec les président, vice-président, secrétaire général et trésorier de la société élus en assemblée générale, composent le conseil d'administration.

La société a créé des cours de : dessin d'imitation, dessin linéaire, mathématiques, comptabilité et tenue des livres, fabrication des tissus, langue anglaise et langue allemande, cours fréquentés par plus de 300 élèves.

Elle a organisé une bibliothèque publique, qui prête des ouvrages à ses abonnés moyennant une cotisation minime.

Les classes ont lieu le soir; elles sont suivies surtout par des employés désireux de compléter leur instruction ou d'apprendre des langues étrangères.

Un cours spécial d'enseignement commercial et de tenue des livres, sténographie et dactylographie, a été institué pour les jeunes filles. Il a lieu tous les jours, dans la matinée.

Parmi les nombreuses institutions d'utilité publique, créées sous le patronage ou par l'initiative de la Société industrielle, il y a lieu de mentionner spécialement les fondations suivantes :

- 1° Société des déchets de la fabrique de Reims;
- 2° Établissement public pour le mesurage des étoffes, le conditionnement des laines et des fils;
- 3° École professionnelle municipale, devenue école pratique du commerce et de l'industrie;
- 4° Cours de dessin d'imitation et de dessin linéaire transférés en 1890 à l'École régionale des arts industriels qui venait d'être ouverte;
- 5° Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord-Est;
- 6° Section de l'Association française contre les accidents du travail;
- 7° Section de la Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation;

8° Société pour provoquer l'achat de maisons par les ouvriers;

9° Société des logements à bon marché.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. MARTEAU (Charles), avenue de Laon, 13.

Vice-Président. — M. HOLDEN (Jonathan), boulevard de la République, 23.

Secrétaire général. — M. BENOIST (Albert), manufacturier, rue Thiers, 30.

Trésorier. — M. CAMUSET (Paul), banquier, rue du Clou-dans-le-Fer, 15.

Organisation de l'enseignement. — Les cours de la Société industrielle sont professés en partie dans ses locaux, rue Ponsardin, 18, savoir : la filature de la laine et ses préparations, la fabrication des tissus, ainsi que l'enseignement des langues anglaise et allemande et l'enseignement commercial des jeunes filles, la sténographie, la dactylographie; les autres cours : mathématiques, comptabilité et tenue des livres, chimie et physique, chauffage et conduite des appareils à vapeur, électricité industrielle, sont faits dans les salles de l'école pratique de commerce et d'industrie, rue Libergier, 55.

Date d'ouverture des cours : commencement d'octobre.

Date de fermeture des cours : fin juillet.

Programme. — Le programme des cours d'enseignement comprend :

Langue anglaise,

Langue allemande,
 Fabrication et tissage,
 Enseignement commercial des jeunes filles,
 Mathématiques,
 Comptabilité et tenue des livres,
 Chimie et physique,
 Chauffage et conduite des appareils à vapeur,
 Électricité industrielle.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. HUGUENY.	Fabrication, filature et tis- sage.	#	5
M. DUPONT.		5	#
M. POTIER.	Chimie et physique.	3	#
M. MONIOT.	Chauffage et conduite des appareils à vapeur, électri- cité industrielle.	2	#
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. PARDONNET.	Langue allemande.	3	#
M. E. HENRY.		2	#
M. DELBÉ.	Langue anglaise.	3	#
M. OSTERMANN.		2	#
M. LESOURD.	Comptabilité et tenue des livres	2	#
M. VAGNIER.	Mathématiques élémentaires. .	2	#
M. GUILLEMIN.	Mathématiques supérieures. . .	2	#
M ^{lle} B. DEBRAY.	Enseignement commercial des jeunes filles.	6	6

Matériel d'enseignement. — La société possède une modeste collection minéralogique et quelques spécimens d'histoire naturelle, des métiers à tisser en nombre suffisant pour l'enseignement pratique de la fabrication des tissus, deux métiers Jacquard, une bibliothèque d'ouvrages scientifiques et une bibliothèque populaire ouverte au public un jour par semaine. De plus, une collection assez complète d'échantillons de tissus et une collection d'échantillons de laines exotiques.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT				TOTAL.
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		
	Total.	Moyenne par cours.	Total.	Moyenne par cours.	
1895.....	45	45	180	45	225
1896.....	47	47	171	57	218
1897.....	51	51	170	57	221
1898.....	55	55	179	60	234
1899.....	110	27	271	45	381

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	3,800 ^f 00 ^c
	du département.....	1,500 00
	de la ville de Reims.....	2,500 00
	de la chambre de commerce....	200 00
	des particuliers.....	8,500 00
Membres. . .	actifs (98).....	2,205 05
	honoraires.....	"
Recettes diverses (bals, fêtes, etc.).....		244 35
TOTAL.....		<u>18,749 40</u>

Dépenses.

Personnel...	} enseignant.....	7,300 ^f 00 ^c
		administratif.....
Loyer, chauffage, éclairage, assurances, impositions, bibliothèque, prix et médailles, impressions et bulletins, matériel, secours à la veuve d'un professeur.....		9,049 40
TOTAL.....		<u>18,749 40</u>

Récompenses. — 1861. Médaille d'or à l'Exposition régionale de Châlons-sur-Marne.

1885. Médaille d'or à l'Exposition d'Anvers.

1889. A Paris, médaille d'argent pour les cours de dessin (groupe I, classe 5^{ter}); médaille d'or, groupe de l'économie sociale (section 3).

1893. Médaille commémorative à l'Exposition de Chicago.

1895. Médaille d'argent à l'Exposition annexée au concours régional agricole de Reims, pour son cours de fabrication et de tissage.

1897. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles, plus 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze pour son personnel enseignant.

Sanction des études. — Les élèves des cours sont classés à la suite des examens de fin d'année; il leur est décerné des prix selon leurs mérites; ils sont souvent placés avec l'aide de leurs professeurs.

MARNE (HAUTE-). — CHAUMONT.

Cours municipal de dessin.

Caractère : public, municipal. — *Destination* : garçons.

Historique et but. — L'école de dessin de la ville de Chaumont, créée en 1840, fut installée tout d'abord dans une salle du lycée, puis elle fut transférée, vers 1860, dans les bâtiments de l'ancienne préfecture où se trouvent le musée et la bibliothèque.

L'enseignement du dessin dans cette école comprend le dessin d'imitation et le dessin géométrique.

Le but du dessin d'imitation est de former de jeunes apprentis, de leur fournir les moyens de devenir, non pas des artistes, mais d'habiles ouvriers, sachant représenter et comprendre les formes, et par là capables d'arriver à acquérir une supériorité sur ceux qui ne savent que leur métier proprement dit.

Le but du dessin géométrique est analogue, mais ici l'enseignement est plus technique. L'élève vient acquérir au cours ce qu'il ne peut trouver à l'atelier : la science du dessin, basée sur les méthodes géométriques et rationnelles. Après avoir étudié tout ce qui lui est nécessaire à connaître, l'élève est spécialisé dans sa partie, et le but final de ses études sera l'exécution irréprochable d'un dessin coté d'après un objet quelconque (plan, coupe, élévation et détails, s'il y a lieu), à une échelle déterminée.

Un bon ouvrier doit savoir lire un dessin coté, et il ne saura le lire que s'il sait l'exécuter lui-même.

Installation matérielle. — La salle de dessin, divisée en deux parties (une partie pour le dessin géométrique, l'autre pour le dessin d'imitation), ne peut guère contenir sans encombrement plus de 35 élèves, ce qui correspond à peu près au nombre actuel des élèves inscrits.

Cette salle est située au troisième étage d'un bâtiment appartenant à la ville et servant autrefois d'école primaire; elle est placée au-dessus du local où est installé le musée, voisinage dont bénéficient ainsi les élèves.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Le programme du cours de dessin est fort simple: amener l'élève, par une série d'exercices appropriés, à dessiner l'objet quelconque qu'on lui place devant les yeux.

Pour cela, le cours est divisé en trois sections :

La 1^{re} comprend les débutants, qui dessinent d'après des modèles plans sur plans, avant de commencer la perspective d'observation, qui vient seulement quand l'élève est déjà familiarisé avec le dessin ;

La 2^e comprend les élèves déjà plus avancés, qui dessinent tous les modèles courants avant de passer dans la 3^e section.

Enfin, dans la 3^e section, on aborde la tête et les académies.

Les études durent de trois à quatre ans; elles peuvent durer plus longtemps à la volonté de l'élève, qui peut aussi

commencer, si le professeur le juge bon, l'étude de la peinture et d'un dessin plus artistique.

Le dessin géométrique comprend également trois sections, correspondant à trois années différentes.

1^{re} année : exercices géométriques et projections, etc.;

2^e année : ombres, pénétrations, développements, etc.;

3^e année : croquis cotés et dessins géométriques. Les élèves sont ensuite spécialisés.

On n'arrive pas à former de bons élèves en moins de quatre à cinq ans.

Le cours de dessin d'imitation a lieu tous les jours de la semaine, sauf le vendredi, de 1 heure à 2 heures.

Le cours de dessin géométrique a lieu le mardi et le vendredi, de 8 heures à 9 h. 45 du soir.

Le professeur des deux cours est M. Baillet.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement est suffisamment complet. Il renferme une collection assez importante de plâtres pour le dessin d'imitation, quelques organes de machines, des assemblages de menuiserie, des voûtes pour la coupe des pierres et d'assez nombreux volumes de la collection Quantin.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

<i>Dessin d'imitation.</i>	{	Division supérieure.....	2
		Division moyenne.....	7
		Division élémentaire.....	22
		TOTAL.....	31

Dessin géométrique. Le cours étant nouvellement créé,

tous les élèves sont actuellement en 1^{re} année; sur 35 inscrits, 28 suivent régulièrement les cours.

Budget. — Cet enseignement met à la charge de la ville de Chaumont une dépense annuelle de 1,100 francs environ.

MARNE (HAUTE-). — CHAUMONT.

École Vila (ménagère et professionnelle).

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes filles.

Historique et but. — Cet établissement a été créé le 1^{er} mai 1884 par M^{me} Vila.

Il avait été créé comme externat, pour compléter l'instruction primaire chez les jeunes filles, par une éducation à la fois pratique et morale.

Il est bon d'ajouter que la plus grande partie des enfants fréquentant l'établissement sont des orphelines et des enfants moralement abandonnées.

Cet enseignement a pour but de former des domestiques, des employées de commerce et, dans l'avenir, des mères de famille capables de diriger avantageusement un intérieur.

L'établissement est surveillé par un comité d'adminis-

tration composé de 12 membres et d'un comité de patronage d'une vingtaine de membres.

Installation matérielle. — L'école est installée dans une vaste propriété et comprend : grande cour, préau, parloir, cuisine, arrière-cuisine, réfectoire, salles de classe, le tout assez vaste pour une soixantaine d'élèves. Il y a, en outre, des salles pour les différents ateliers et des dortoirs contenant ensemble une soixantaine de lits.

Programmes. — *Instruction primaire complète.* Les études commencent le matin à 8 h. 1/2 en hiver et 8 heures en été; le soir, les cours ont lieu de 1 heure à 7 heures.

École ménagère. Étude le matin, de 9 heures à 11 heures; le soir, travail manuel pendant lequel les élèves font des lectures sur l'économie domestique.

Ateliers. Couture, lingerie, broderie, raccommodage, de 8 h. 1/2 à midi; de 1 heure à 4 heures le soir; de 4 h. 1/2 à 6 heures, études d'instruction.

Les professeurs attachés à l'établissement sont les suivants :

- 1° Institutrice primaire;
- 2° Deux institutrices, dont une pour diriger l'atelier et l'autre pour les travaux à l'aiguille;
- 3° Une maîtresse dentelière pour réparation et application des dentelles;
- 4° Une maîtresse repasseuse;
- 5° Une maîtresse buandière;

6° Une maîtresse infirmière;

7° La direction comprend une directrice et une sous-directrice.

L'école renferme le mobilier classique ordinaire et le matériel d'enseignement professionnel nécessaire.

L'effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899 était de 55 internes et 7 externes.

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIES PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QUELLES ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIES.	CARRIÈRES	
		COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	5	1	4
1895.....	3	"	3
1896.....	5	"	5
1897.....	7	1	6
1898.....	11	3	8

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{ de l'État.....	2,000 fr.
	{ du département.....	600
	{ de la ville de Chaumont.....	1,000
Cotisations.....		500
Rétributions	{ Association.....	8,000
scolaires.	{ Élèves libres.....	1,200
Produits des ateliers.....		2,100
Ventes ou loteries.....		2,600
TOTAL.....		<u>18,000</u>

Jusqu'en 1782 les cours furent assez réguliers; mais, de cette année, date l'organisation définitive de l'école, dont le siège fut transféré dans une partie de l'église Saint-Didier (4 novembre 1782). Un règlement fut dès lors établi, et la Monnaie de Paris frappa des médailles décernées en prix aux élèves. Sous la direction des professeurs distingués tels que Chardenal, Morlot, Dubuisson, Guidel, l'école eut un certain renom; jusqu'au milieu du XIX^e siècle, se formèrent des maîtres tels que les Lescornel: Joseph Lescornel, auteur des frontons des amphithéâtres du Jardin des plantes et de la statue de la reine Marguerite de Navarre, au Luxembourg; Nicolas Lescornel, directeur de l'école de dessin de Roanne; Ziégler, auteur de la coupole de la Madeleine; Victor Thirion, peintre, médaille d'or à l'Exposition de 1867; Hector Guiot, qui fut directeur des écoles de dessin de Chaumont, etc. A cette époque, on avait en vue principalement le grand art.

M. Alizard dirigea l'école de 1871 à 1883. Après une carrière bien remplie, il laissa la place à M. Chauffour, peintre verrier, qui ne conserva son emploi que jusqu'en janvier 1884, où il fut remplacé par M. Truchot, directeur actuel. L'école, à cette époque, fut transférée du musée (église Saint-Didier) au collège; une commission de patronage fut nommée sur sa demande; les programmes furent remaniés. De nouveaux cours furent alors créés: histoire de l'art céramique, sculpture (modelage), dessin industriel.

L'école n'étant fréquentée, à quelques exceptions près, que par des ouvriers et des apprentis, le but poursuivi aujourd'hui est de leur venir en aide dans leur profession, en développant chez eux le goût du dessin indus-

triel par des croquis cotés et des rendus de dessin pris d'après nature.

Administration. — L'école est administrée, depuis 1884, par le maire, assisté d'un comité de patronage.

Le comité se réunit :

1° Dans la quinzaine qui précède la rentrée de l'école, vers le 10 octobre, pour fixer la date de celle-ci; le directeur expose son programme, les besoins nouveaux, etc;

2° Dans le mois qui précède la clôture, vers le 15 juillet, pour constater le travail de l'année et arrêter les récompenses. Il fait fonctions de jury.

Installation matérielle. — La salle où se font les cours est commune au collège et à l'école; elle est située au-dessus de la chapelle du collège, à 11 m. 75 au-dessus du sol, et la salle de modelage sous les combles, à 13 m. 35 au-dessus du sol, ce qui présente un grand inconvénient pour le transport de la terre et de l'eau, l'eau n'arrivant pas sous cette pression dans l'immeuble.

Programmes. — **DESSIN D'IMITATION.** — *Élémentaire.*
3° groupe : dessin à deux dimensions (tableau noir), perspective d'observation. — 2° groupe : fragments d'architecture, premières notions sur la structure et les proportions des différentes parties de la tête humaine.

Supérieur. 1^{er} groupe : vases ornés, bas-reliefs, figure entière.

DESSIN ÉLÉMENTAIRE. — *Élémentaire*. 3^e groupe : géométrie pratique, ornements géométriques à deux dimensions.

Moyen. 2^e groupe : projections, relevés géométraux, objets usuels, assemblages et notions de levés.

Supérieur. 1^{er} groupe : théorie des ombres, perspective, dessin industriel, croquis cotés, le tout d'après nature.

HISTOIRE DE L'ART. — Cours complet (résumé) depuis les Égyptiens jusqu'à nos jours.

SCULPTURE (MODELAGE). — *Fragments d'architecture*. Palmettes, etc.

Figure humaine (détails). Mains, pieds, bras, têtes et bas-relief.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
M. TRUCHOT.	Dessin d'imitation. . . .	6
MM. KESSLER (Jean) et TRUCHOT.	Dessin industriel. . . .	6
M. ROYER (Charles).	Histoire de l'art.	2
M. TRUCHOT.	Sculpture (modelage). . . .	4

Matériel d'enseignement. — Le matériel comprend des tables fixées au mur pour le dessin géométrique, des supports et tabourets pour le dessin d'imitation.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Dessin d'imitation...	{ 1 ^{re} section.....	17
	{ 2 ^e section.....	5
Dessin géométrique et industriel.	{ 1 ^{re} section.....	4
	{ 2 ^e section.....	7
	{ 3 ^e section.....	6
Sculpture.....		17
Histoire de l'art.....		39

Ce dernier cours est, en outre, suivi par les élèves des classes supérieures du lycée.

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	25	17	7	1
1895.....	17	12	3	2
1896.....	10	6	2	2
1897.....	26	12	7	7
1898.....	14	9	4	1

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{ de l'État.....	600 fr.
	{ de la ville de Langres.....	1,550
	{ des particuliers (legs).....	130
TOTAL.....		<u>2,280</u>

Dépenses.

Personnel.....	1,400 fr.
Chauffage, éclairage, prix, fournitures aux élèves. ...	880
TOTAL.....	<u>2,280</u>

MAYENNE. — LAVAL.

**Cours professionnels annexés à l'École municipale
de dessin linéaire.**

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours professionnels annexés à l'École municipale de dessin de Laval ont été fondés en 1887. Ils ont pour but de préparer les jeunes gens à la carrière industrielle qu'ils ont déjà embrassée, car ils sont presque tous apprentis ou ouvriers charpentiers, menuisiers, serruriers, mécaniciens, ferblantiers, tailleurs de pierre, etc. En conséquence, l'enseignement est orienté vers les besoins de la pratique et il vise surtout les applications professionnelles.

Un certain nombre de places sont cependant occupées par des jeunes gens qui viennent aux ateliers pour se préparer à subir les épreuves manuelles des examens et concours ci-après :

Certificat d'études primaires supérieures,

École d'arts et métiers,

École des contremaîtres de Cluny,

École des apprentis mécaniciens de la flotte,

il n'existe, en effet, à Laval aucun autre établissement pouvant les préparer à ces épreuves.

Installation matérielle. — Ainsi qu'il a été dit plus

haut, les cours professionnels ne forment qu'une annexe de l'école de dessin.

Créés au début à titre d'essai, les ateliers sont très à l'étroit aujourd'hui et ne sont plus en rapport avec les besoins.

Ces ateliers sont installés dans un petit bâtiment dépendant de la mairie de la ville de Laval. Ils ne présentent qu'une surface totale de 40 mètres carrés environ que la disposition des lieux ne permet malheureusement pas d'augmenter.

Le cours de coupe de pierre se fait dans les salles de l'école de dessin. Il est suivi par quelques élèves seulement et, en général, par des étrangers à la localité, la profession de tailleur de pierre ne paraissant guère recherchée par les jeunes gens du pays.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

La direction des cours est confiée au professeur de dessin linéaire qui s'occupe spécialement d'enseigner la coupe de pierre; deux maîtres ouvriers lui sont adjoints: l'un pour le travail du bois et l'autre pour le travail du fer.

Ne sont admis à suivre les cours professionnels que les élèves de la classe supérieure de l'école municipale de dessin à laquelle ces cours sont annexés.

Les écoliers et les jeunes apprentis sont particulièrement exercés à exécuter les travaux pratiques inscrits aux programmes des écoles normales et des écoles primaires supérieures.

Mais ces programmes sont insuffisants pour les jeunes ouvriers qui cherchent à se perfectionner dans leur

art et à apprendre tout ce qu'ils doivent connaître, en vue de résoudre les difficultés de leur métier, tant au point de vue théorique, qu'au point de vue pratique.

Aussi sont-ils exercés à établir ensuite des ouvrages présentant certaines difficultés d'exécution et, après avoir représenté au moyen d'épures, au cours de dessin, les objets ou pièces à façonner, ils les fabriquent à l'atelier et passent ainsi de la théorie à la pratique.

Les cours ont lieu trois fois par semaine : les mardi, jeudi et samedi, de 8 heures à 9 heures $1/2$ du soir, du mois d'octobre au mois de juillet.

L'enseignement est plutôt individuel que collectif, vu l'exiguïté des ateliers qui ne permettent pas de recevoir à la fois plus de 20 élèves : 12 pour le travail du fer, 8 pour le travail du bois.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. CRIER, direc- teur de l'école.	Coupe de pierre.....	4 $1/2$
	Travaux de zinguerie.....	4 $1/2$
M. JOUANNEAU, chef d'atelier.	Travail du bois (charpente, me- nuiserie du bâtiment, ébénis- terie, tournage).....	4 $1/2$
M. PAPOUIN, chef d'a- telier.	Travail du fer (ajustage, serru- rerie, forge, tour à métaux, ferblanterie, zinguerie).....	4 $1/2$

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend tous les outils nécessaires pour le travail du bois et du fer, savoir :

Un atelier complet de menuiserie avec l'outillage indispensable pour une dizaine d'élèves;

Un atelier d'ajustage, avec forge et tour à métaux.

Les ferblantiers exécutent leurs travaux hors de l'école, dans l'atelier de leurs patrons; il n'y a donc pas d'outillage spécial pour eux.

Effectif des élèves au 1^{er} janvier, par année et par section. — L'école de dessin linéaire est fréquentée par une moyenne de 50 à 60 élèves; sur ce nombre, 20 seulement (12 pour le fer et 8 pour le bois) sont admis à suivre les cours professionnels, faute de place. Les ateliers sont, par suite, toujours au complet.

A l'effectif ci-dessus, il convient d'ajouter 6 élèves tailleurs de pierre ou ferblantiers, soit un total de 26 élèves pour l'ensemble des cours professionnels seulement.

Budget. — Les cours professionnels n'ont pas de budget spécial. Les dépenses qu'ils occasionnent sont liquidées au moyen de subventions allouées par l'État et la commune à l'école municipale tout entière, qui comprend un cours de dessin d'imitation et de modelage, un cours de dessin linéaire et les travaux manuels.

Il en résulte que la charge occasionnée par les cours professionnels proprement dits, s'élevant à 800 francs, n'est qu'une faible partie du budget total montant à 6,080 francs.

Ces cours fonctionnent sous le contrôle de délégués d'une commission de surveillance.

Récompenses. — Des récompenses ont été accordées

aux élèves des cours professionnels de Laval dans les expositions organisées annuellement par la société des arts réunis de la Mayenne.

Une médaille d'argent a été attribuée à l'école municipale de Laval, en 1889, pour l'ensemble de ses travaux.

Des mentions spéciales de collaboration ont été accordées à ses professeurs.

MAYENNE. — PORT-BRILLET.

Usine Chappée et fils du Mans.

Cours de dessin pour apprentis et ouvriers.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — MM. Chappée et fils ont créé, en 1897, un enseignement semblable à celui qui existe dans leur usine d'Antoigné. C'est un cours de dessin, spécialement organisé pour les ouvriers et apprentis de l'usine, dont profitent également les ouvriers de la région.

Administration. — Ce cours se fait sous le contrôle du directeur même de l'usine.

Installation matérielle. — L'enseignement est donné dans une salle de classe de l'école de garçons du pays.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

La durée des études n'est pas limitée; cependant elle est généralement de quatre années.

Il y a actuellement deux divisions.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEUR.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. RONDEAU..	Dessin linéaire, croquis, tracés géométriques	4	4

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement, entièrement fourni par l'usine, comprend :

Tableaux muraux;

Plâtres;

Nécessaire pour l'enseignement des projections avec reproductions de tous les corps solides.

De plus, il est remis à chaque élève une pochette de compas, règles, équerres, etc., et un cahier de cours.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} année	7
2 ^e année	27
TOTAL.....	<u>34</u>

Budget. — Les frais de cette fondation sont supportés par MM. Chappée et fils.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — NANCY.

**École municipale
et régionale des beaux-arts.***Caractère* : public.*Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — L'École municipale et régionale des beaux-arts de Nancy a pris naissance en 1793, sous le titre modeste de *Cours de dessin et peinture* annexé au Muséum, établissement fondé lui-même peu de temps avant cette date. En 1872 fut créé un cours de modelage et de sculpture, installé dans un local distinct.

L'École municipale et régionale des beaux-arts résulta de la réunion, faite en 1882, des deux sections précédentes et de l'adjonction d'une section d'architecture et de dessin industriel.

A cet enseignement fut ajouté celui de l'anatomie et de l'histoire de l'art.

Le but de l'enseignement de l'école est le suivant :

1° Développer, chez les apprentis et chez les ouvriers d'art, le goût et les connaissances indispensables à leur profession et qui ne peuvent être acquises à l'atelier; ce résultat est poursuivi au moyen d'exercices de dessin, de peinture et de modelage d'après l'antique, d'après la figure

vivante et d'après la plante, ainsi que par des exercices de composition décorative;

2° Donner aux jeunes gens une instruction suffisante pour l'exercice de la carrière d'architecte et des connaissances de dessin industriel aux ouvriers des diverses professions;

3° Former des professeurs de dessin et fournir aux artistes et aux amateurs une éducation artistique aussi complète que possible par la pratique de leur art.

Installation matérielle. — L'école est installée, 64, Grande-Rue Ville-Vieille, au 2^e étage des bâtiments de l'école primaire supérieure de garçons; le cours de modelage a son atelier au rez-de-chaussée, dans la cour dudit établissement.

Cette installation répond d'une façon peu satisfaisante au but poursuivi, et il est question de transférer l'école dans un édifice construit spécialement pour elle.

Organisation de l'enseignement et programmes.

SECTION DE DESSIN ET DE PEINTURE.

Cours élémentaire. Copie d'éléments d'après les planches murales; étude d'après le plâtre : solides géométriques (perspective d'observation); parties d'ornement; tête humaine et animaux; étude de la plante.

Cours supérieur. Étude de la tête et de la figure d'après l'antique et d'après le modèle vivant; composition décorative; composition de figure; peinture d'après nature; nature morte et figure.

SECTION DE MODELAGE ET DE SCULPTURE.

Cours élémentaire. Modelage d'après des ornements simples; tête d'après l'antique.

Cours supérieur. Étude d'après l'antique et d'après nature (figure); composition décorative et de figure; modelage d'après des documents graphiques; sculpture de la pierre.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Cours élémentaire. De la représentation en géométral, projections; croquis cotés; applications aux diverses professions; perspective, tracé des ombres; rendu d'architecture.

Cours supérieur. Étude des ordres et ordonnances; projets; avant-métrés et devis; construction; géométrie descriptive, stéréotomie de la pierre et du bois.

HISTOIRE DE L'ART ET ANATOMIE.

Architecture, sculpture, peinture; anatomie des formes de l'homme et des animaux, anatomie de la plante.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.		HEURES CONSACRÉES par semaine.
		1 ^{re} année.
Dessin.....		20
Modelage.....		10
Architecture et dessin industriel.....		20
Composition décorative.....		6
Construction.....		3
Géométrie descriptive et applications.....		1
Perspective.....		1
Tracé des ombres.....		1
Histoire de l'art.....		1
Anatomie.....		1

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.
M. LARCHER (Jules)..	Dessin et peinture.....	10
M. DAIMÉE (Émile)..	Dessin élémentaire.....	10
M. KAROTSCH (Victor)..		10
M. GRÜBER (Jacques)..	Composition décorative.....	6
M. BENTZ (Lucien)..	Architecture, géométrie descrip- tive, stéréotomie, construction.	14
M. BAJOLET (Charles)..	Dessin industriel, perspective, tracé des ombres.....	10
M. LECOMTE (Eugène)..	Modelage et sculpture.....	10
M. KRANTZ (Émile)..	Histoire de l'art.....	1
M. RENÉ (Albert)..	Anatomie.....	1
M. VINCENT (Louis)..	Dessin industriel, éléments.....	10

Matériel d'enseignement. — *Architecture et dessin indus-*

triel. Les cinq ordres d'architecture (moulages en plâtre), solides géométriques, matériaux et échantillons pour le cours de construction. Organes de machines.

Dessin et peinture. Modèles graphiques; moulages divers depuis les éléments jusqu'aux figures de ronde bosse, grandeur naturelle.

Modelage et sculpture. Fragments d'ornement, tête et figure (moulages en plâtre).

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Architecture.	{	Cours supérieur.....	39
		Cours élémentaire.....	41
Dessin et peinture. {	{	Cours supérieur.....	36
		Cours élémentaire.....	115
Modelage.....	{	Cours supérieur.....	3
		Cours élémentaire.....	47
Anatomie.....			26
Histoire de l'art.....			43
TOTAL.....			<u>350</u>

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES	
		INDUSTRIELLES.	DIVERSES.
1894.....	108	62	46
1895.....	104	87	27
1896.....	113	73	40
1897.....	149	105	44
1898.....	97	72	25

NOTA. Les jeunes gens classés dans la catégorie des carrières diverses ont embrassé celles de professeurs, artistes, employés des ponts et chaussées, commis d'architecte, etc.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	6,937 ^f 50 ^c
	de la ville de Nancy.....	15,262 50
TOTAL.....		<u>22,200 00</u>

Dépenses.

Personnel.....	18,850 ^f 00 ^c	
Matériel et dépenses diverses.....	3,350 00	
TOTAL.....		<u>22,200 00</u>

MEURTHE-ET-MOSELLE. — NANCY.

École de brasserie.

Caractère : annexe de l'Université de Nancy.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'École de brasserie a pour origine un laboratoire d'analyses pour la brasserie créé le 1^{er} janvier 1893 dans les bâtiments prêtés par la Faculté des sciences. Ce laboratoire avait pour objet de fournir aux brasseurs français des levures pures et l'analyse de leurs matières premières ainsi que des produits fabriqués par eux, c'est-à-dire d'opérer pour leur compte le contrôle de la fabrication.

L'existence du laboratoire de brasserie de Nancy fut assurée pendant trois ans, à partir du 1^{er} janvier 1893, par une subvention annuelle du Ministère du commerce et par des souscriptions particulières.

A la demande des brasseurs de la région, des cours furent organisés en 1894; ces cours, d'une durée de trois mois, s'adressaient aux praticiens, sans exiger d'eux aucune connaissance scientifique préalable, de façon à donner simplement aux contremaîtres les notions nécessaires pour diriger rationnellement le contrôle de leur fabrication; c'est encore ce programme qui est suivi aujourd'hui.

En 1894 on installa, avec l'aide de la Faculté des sciences, une petite brasserie d'expérience avec machine frigorifique pour permettre aux élèves l'application pratique des cours techniques.

En raison de l'insuffisance des locaux et de l'accroissement des élèves, l'école a été transportée, en 1897, dans des bâtiments spécialement construits pour elle. Les frais de cette installation ont été couverts par une souscription des brasseurs français et par des subventions des Ministères de l'instruction publique, du commerce et de l'agriculture.

Administration. — Le conseil de perfectionnement comprend cinq membres élus par les brasseurs qui subventionnent l'école; ce sont :

M. ERNEST TOURTEL (Tantonville);

MM. BERTRAND-OSER et BETTING, administrateurs des brasseries de Maxéville;

M. MOREAU (Vézelize);

M. TRIVIER (Xertigny).

Directeur de l'école : M. PETIT.

Installation matérielle. — Les installations de l'école

occupent une surface d'environ 900 mètres carrés, dont 350 actuellement bâtis et 300 destinés à la construction d'une malterie.

Elles comprennent un pavillon élevé sur caves, une salle de brassage, une salle de machines, un local pour le générateur.

Les caves ont une superficie de 160 mètres carrés; la brasserie, 70 mètres carrés; salle de machines, 120 mètres carrés; les laboratoires, 150 mètres carrés en deux étages.

Les cours se font dans les laboratoires mêmes.

Organisation de l'enseignement et programme. —

La durée de l'enseignement est de trois mois, à l'exemple de la plupart des écoles allemandes qui ont fait leurs preuves depuis longtemps.

Les études comprennent :

1° Cours et exercices d'analyses chimiques appliquées à la brasserie (eau, orge, malt, bière, houblon, poix);

2° Cours de bactériologie appliqué à la brasserie et pratique du microscope pour le contrôle des levains, des maladies de la bière, l'isolement des levures pures;

3° Cours sur la technique de la malterie et de la brasserie indiquant les transformations qui se produisent au cours de la fabrication et les moyens de les diriger;

4° Exercices de brassage par les diverses méthodes employées en France et à l'étranger;

Chaque élève remplit à son tour les fonctions de chef de fabrication et exerce, sous la surveillance du personnel

de l'école, toutes les opérations du contrôle chimique et microscopique; il suit le brassin depuis le début jusqu'à l'époque de livraison de la bière.

5° Surveillance et manœuvre des machines, générateur, moteur à vapeur, machine frigorifique, dynamo.

Tous les élèves ayant la même origine et poursuivant le même but, il n'y a qu'une seule section.

Observations. L'enseignement a une durée de trois mois pendant lesquels, cinq semaines sont consacrées aux analyses, cinq semaines à la bactériologie et au microscope, deux semaines à des opérations complètes de contrôle d'une fabrication, servant en même temps de revision.

Les brassages ont lieu pendant toute la durée du cours, à raison de trois par semaine.

Enfin l'enseignement technique, comprenant 25 à 30 leçons, est également réparti sur les dix premières semaines.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES
		CONSCRÉES par semaine. — 1 ^{re} année.
M. PETIT.....	Fabrication à la brasserie.....	22
<i>Idem</i>	Conduite des machines.....	22
<i>Idem</i>	Cours d'analyses.....	2
<i>Idem</i>	Exercices pratiques d'analyses.....	16
M. MONAL.....	Cours de bactériologie.....	2
<i>Idem</i>	Exercices de bactériologie.....	16
M. PETIT.....	Cours techniques.....	3

Matériel d'enseignement. — Générateur Lagosse de 600 kilogrammes.

Moteur à vapeur de 30 chevaux à condensation.

Machine frigorifique (25,000 frigories à l'heure);

Cuve réfrigérante pour la fabrication de la glace, pompe pour la circulation du liquide incongelable et de l'eau glacée;

Pompe à air;

Dynamo de 5,000 watts pour l'éclairage des locaux par arcs et incandescence.

Brasserie. Cuve avec 2 chaudières de 600 litres dont une à vapeur, moulin concasseur, bac, oxygénateur, réfrigérant, réchauffeur, pompe.

Caves. Cuves et fûts à fermentation réfrigérants et à eau glacée, foudres de garde, filtres, soutireuses, machines à rincer les cannettes; appareils pour la culture pure des levures.

L'effectif au 1^{er} janvier 1899 était de 31 élèves.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

1894.....	4
1895.....	14
1896.....	22
1897.....	31
1898.....	31

Tous les élèves sont placés dans l'industrie de la brasserie.

BUDGET.

Recettes.

Subvention des particuliers.....	5,100 fr.
Rétributions scolaires.....	6,000
Produit des analyses et fournitures de levure pour les brasseurs.....	3,800
TOTAL.....	<u>14,900</u>

Dépenses.

Directeur.....	1,000 fr.
Chef de travaux.....	3,400
Préparateur.....	1,500
Chauffeur-mécanicien.....	1,250
Garçon.....	800
Matériel.....	2,663
Charbon pour force motrice.....	1,427
Gaz.....	1,220
Impôts et assurances.....	163
Téléphone.....	100
Entretien du matériel.....	192
Malt et houblon.....	1,050
Reliquat.....	135
TOTAL.....	<u>14,900</u>

Sanction des études. — A la fin des cours, les élèves subissent un examen portant sur les matières enseignées et comprenant une analyse chimique et un examen microscopique. Un certificat, constatant que le cours a été suivi avec succès, est remis aux élèves qui passent cet examen d'une manière satisfaisante.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — NANCY.

École professionnelle de l'Est.

Caractère : privé. — Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Fondée le 1^{er} octobre 1844, sous le nom de *pensionnat Callot*, par Henri-Jacob Loritz, cet établissement prit le nom d'*école professionnelle Loritz*.

A partir de 1865, la direction passa entre les mains de M. Tabellion. A la mort de M. Loritz, le terrain et les constructions appartenaient à la famille Loritz, et M. Tabellion, en raison de la prospérité de l'école, augmenta, à ses frais, les bâtiments, en sorte que cet établissement appartenait en partie à la famille Loritz et en partie à M. Tabellion.

En 1877, l'école faillit disparaître, et ne fut sauvée que par la création d'une société anonyme, au capital de 750,000 francs, qui régularisa la situation et assura la continuation d'un enseignement nécessaire : l'établissement prit définitivement le nom d'*école professionnelle de l'Est*.

M. Wohlgemuth succéda, en 1885, à M. Tabellion. L'école est dirigée, depuis 1893, par R. Herborn, ancien élève de l'école Loritz et de l'école centrale des arts et manufactures, qui continue les traditions des Loritz, Tabellion et Wohlgemuth.

Le but de l'enseignement est de préparer les jeunes

gens aux carrières administratives, aux travaux publics, aux ponts et chaussées, au service vicinal, aux postes et télégraphes, aux douanes, aux contributions directes, ainsi qu'aux écoles d'arts et métiers et aux examens des mécaniciens de la flotte.

Un certain nombre de jeunes gens font leur éducation complète à l'école et se placent à la sortie dans l'industrie soit comme contremaîtres ou ouvriers habiles, soit même quelquefois comme directeurs d'atelier; ils reçoivent également des connaissances commerciales suffisantes pour entrer dans les comptoirs comme employés vendeurs ou comptables.

Administration. — En dehors du directeur M. Herborn, l'école est administrée par un conseil d'administration et de perfectionnement dont les membres, au nombre de 10, appartiennent au commerce, à l'industrie et à l'université de Nancy.

Installation matérielle. — La superficie totale du terrain occupé par l'École professionnelle de l'Est dépasse 8,500 mètres carrés, sur lesquels la cour de récréation et le préau couvert comprennent environ 5,000 mètres carrés. Le restant est occupé par les bâtiments des classes, les ateliers et l'administration. Les constructions abritent : 10 salles de classe, 5 salles de répétition, 1 amphithéâtre pour le cours de physique et de chimie, 2 salles de dessin, 1 musée industriel et commercial destiné à l'enseignement. Tous ces locaux sont chauffés à la vapeur et éclairés à l'électricité.

Les ateliers de l'école comptent deux générateurs pou-

vant produire chacun 480 kilogrammes de vapeur à l'heure et un moteur de 25 chevaux permettant à l'école d'assurer ses services d'éclairage et de chauffage par elle-même.

Les autres services (dortoirs, vestiaires, lavabos, réfectoires, cuisines, salles de bains, infirmerie, chapelle, etc.) sont parfaitement aménagés. L'air circule largement dans toutes les parties de l'établissement, d'ailleurs très bien situé entre deux grandes artères : le boulevard Lobau et la rue des Jardiniers.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours comprennent, outre les classes élémentaires et les cours spéciaux, *cinq* années d'études pour l'enseignement industriel, désignées sous le nom de *première, deuxième, troisième et quatrième années*, complétées par le cours supérieur d'enseignement professionnel, et *trois* années pour l'enseignement commercial, complétées par le cours de sciences commerciales (ce cours est subventionné par le Ministère du commerce).

A partir de la deuxième année, les élèves sont classés suivant leurs vocations : l'enseignement industriel ou l'enseignement commercial.

En plus de ces deux enseignements parallèles, une classe distincte est affectée à la préparation des écoles d'arts et métiers. Une autre à la préparation du brevet élémentaire, concours d'entrée des écoles normales d'instituteurs (postes, douanes, contributions, etc.), et enfin une dernière au cours préparatoire à l'école supérieure de commerce de Nancy.

Un cours gratuit d'apprentissage fonctionne à l'école depuis sept ans.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES PAR SEMAINE.				COURS SUPÉRIEUR d'ensei- gnement professionnel.
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	
	année.	année.	année.	année.	
<i>Enseignement industriel.</i>					
Lettres.....	12	12	11	6	"
Mathématiques et sciences ...	9	10	11	16	"
Langues.....	3	4	4	4	"
Dessin.....	4	4	7	8	"
Gymnastique.....	1	1	1	1	"
Atelier.....	"	8	9	9	"
Comptabilité industrielle et correspondance.....	"	"	"	"	3
Sciences appliquées.....	"	"	"	"	10
Dessin.....	"	"	"	"	12
Atelier.....	"	"	"	"	16
Gymnastique.....	"	"	"	"	1
MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES PAR SEMAINE.				COURS de SCIENCES commerciales.
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	
	année.	année.	année.	année.	
<i>Enseignement commercial.</i>					
Lettres.....	"	12	10	"	"
Mathématiques.....	"	10	5	"	"
Langues.....	"	6	10	"	10
Dessin.....	"	4	4	"	"

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.				COURS de SCIENCES commerciales.
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	
	année.	année.	année.	année.	
Gymnastique	„	1	1	„	1
Comptabilité	„	„	3	„	„
Arithmétique commerciale . . .	„	„	2	„	„
Comptabilité (comptes - cou- rants), changes, économie politique, législation com- merciale, géographie écono- mique, histoire, sténogra- phie, dactylographie	„	„	„	„	22

PROFESSEURS.	NATURE DE L'ENSEIGNEMENT.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M. HERBORN	Mathématiques et technologie in- dustrielle	8
M. MANSUY (Jules)	Mathématiques	6
M. STOCK	<i>Idem</i>	18
M. SERRIER	<i>Idem</i>	18
M. MILLOT	<i>Idem</i>	24
M. BACHELIER	<i>Idem</i>	10
M. MENTRÉ	Français, littérature	14
M. BADEL	Lettres, littérature, histoire, géo- graphie	15
M. MANSUY (Abel)	<i>Idem</i>	10
M. DANIS	Physique et chimie	8
M. MINGUIN	<i>Idem</i>	4
M. WARIN	Physique, chimie et sciences natu- relles	18
M. HUMBERT	Écriture et sciences naturelles	24

PROFESSEURS.	NATURE DE L'ENSEIGNEMENT.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M. JEANPIERRE.....	Français, littérature.....	24
M. BERGÉ.....	Arts décoratifs.....	4
M. BIET.....	Dessin industriel, construction, maçonnerie, charpente.....	15
M. BECK.....	Dessin d'imitation et musique.....	18
M. MICHOT.....	Dessin industriel, chaudières et machines.....	28
M. GERSCHEL.....	Anglais.....	10
M. GOETSCHY.....	Allemand.....	12
M. SCHWARTZ.....	Allemand et français.....	24
M. RICHARD.....	<i>Idem</i>	18
M. THIOLÈRE.....	Machines-outils.....	6
M. GUERNER.....	Mécanique pratique.....	8
M. COLOMBIER.....	Électricité.....	6
M. GERMAIN.....	Métrés et études des séries de prix.	2
M. GANDOIN.....	Musique.....	16
M. HERTZOG.....	Gymnastique et tir.....	12
M. GOVIN.....	Anglais et comptabilité.....	15
M. PATIENT.....	Comptabilité, commerce et législation.....	16
M. KNECHT.....	Agriculture, comptabilité agricole..	2
M. ALISON.....	Zootéchnie.....	2
M. PICORÉ.....	Arboriculture, viticulture.....	2
M. CONTAUT.....	Histoire, géographie et écriture....	26
M. COLIN.....	Cours généraux de 1 ^{re} année.....	26
M. GRANDSIRE.....	Cours généraux de 2 ^e année.....	26
M. HENNEQUIN.....	Cours généraux du cours élémentaire.	26
M. BRODIER.....	<i>Idem</i>	26
M. TABELLION.....	Sciences naturelles.....	8
M. LAMBOLEZ.....	Sténographie, dactylographie, cyclostyle.....	10
M. COLIN.....	Cours préparatoire.....	#

Installation matérielle. — L'école est pourvue d'un matériel très complet pour l'enseignement industriel et commercial.

Les ateliers comprennent :

- 1° Une section d'ajustage;
- 2° Une section de forge;
- 3° Une section de menuiserie et de modèles;
- 4° Une section de fonderie;
- 5° Une section d'électricité.

L'atelier d'ajustage comprend plus de 60 étaux, 6 tours à fileter et à charioter, 2 machines à raboter, 1 étau limeur, 6 machines à percer, 1 machine à canneler, 1 machine à cintrer et une série très complète de petit outillage (tarauds, filières, etc.).

La forge comprend 4 feux soufflés par un ventilateur; un marteau-pilon sera installé incessamment.

L'atelier de menuiserie et des modèles comporte, outre un outillage très complet, 16 établis, 2 tours à bois et 1 scie à ruban.

La fonderie renferme :

1° 1 cubilloit de 0 m. 70 de diamètre intérieur, 1 soufflerie, 1 série de châssis et une belle collection de modèles permettant de donner à cet enseignement toute l'importance qu'il doit avoir dans une région où l'industrie métallurgique est aussi développée.

2° Un four à bronze oscillant (système Piat), également soufflé par un ventilateur.

La section d'électricité comprend, outre la partie théorique, tous les travaux pratiques tels que : installation d'éclairage, transport de force, construction des diverses pièces de moteurs et machines électriques, enfin construction de machines complètes et appareillage électrique. 5 machines électriques de 25 à 115 ampères fonctionnent dans les ateliers.

Pour l'enseignement commercial, le matériel consiste en 4 machines à écrire de différents systèmes, encyclostyles, autocopistes, et, en un mot, dans tout le matériel en usage dans les maisons de commerce.

Les ateliers sont actionnés par une machine à vapeur de 25 chevaux.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

<i>Enseignement commercial.</i>	}	Cours préparatoire à l'école supérieure de commerce.....	22
		Cours de sciences commerciales.....	10
		3 ^e année commerciale (2 sections).....	52
		2 ^e année commerciale.....	42
TOTAL.....			<u>126</u>

<i>Enseignement industriel.</i>	}	Cours supérieur d'enseignement professionnel.....	13
		4 ^e année.....	36
		Cours des écoles d'arts et métiers.....	35
		3 ^e année industrielle.....	33
		2 ^e année industrielle.....	38
		Cours d'apprentissage.....	22
TOTAL.....			<u>177</u>

<i>Cours spéciaux.</i>	{	Cours normal (préparation aux écoles normales, etc.).....	16
		1 ^{re} année.....	43
		Cours élémentaire.....	40
		Cours préparatoire.....	14
		TOTAL.....	112

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES.		
		INDUS- TRIELLES.	COM- MERCIALES.	DIVERSES.
1893-1894.....	55	16	29	10
1894-1895.....	66	22	31	13
1895-1896.....	65	28	29	8
1896-1897.....	76	34	33	9
1897-1898.....	69	35	25	9

BUDGET.

Recettes.

Subvention du Ministère du commerce.....	1,500 ^f 00 ^c
Rétributions scolaires.....	169,161 15
Bourses { nationales.....	3,375 00
{ départementales.....	1,125 00
{ diverses.....	16,160 00
Déficit.....	4,493 55
TOTAL.....	195,814 70

Dépenses.

Personnel.....	77,693 ^f 85 ^c
Pensions.....	71,385 95
Chauffage, éclairage, loyer, impôts et assurances, frais d'empresion, publicité, prix.....	13,781 50
Entretien du mobilier et matériel, achat de mobi- lier, entretien de l'atelier, entretien des ma- chines.....	4,100 85
Achat de matériel et fournitures diverses.....	3,858 20
Entretien des bâtiments, construction et répara- tions, eaux et canaux.....	20,176 90
Emprunt, intérêt des obligations.....	4,817 45
TOTAL.....	195,814 70

Récompenses. — 1889. Paris : médaille d'argent.

1893. Chicago : hors concours.

MEURTHER-ET-MOSELLE. — NANCY.

École professionnelle Sainte-Anne.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes filles.

Historique et but. — L'école est créée depuis l'année 1871.

Son but est la formation d'ouvrières lingères, confec-
tionneuses, qui n'auront pas dans leur jeunesse le contact
de l'atelier et qui ne perdront pas un temps précieux à faire
des courses inutiles pour leur éducation professionnelle.

Des cours spéciaux d'instruction morale et religieuse sont faits aux jeunes apprenties pendant leur séjour à l'école.

Une école préparatoire est annexée à l'école professionnelle depuis quinze ans.

Dans le cours préparatoire, outre la classe primaire régulière, deux heures par jour sont consacrées au travail manuel.

Installation matérielle. — Les cours se font dans un vaste local, aménagé à cet effet et situé rue Jeannot, 8 bis.

A côté des ateliers, une pièce au premier est réservée aux cours d'instruction.

Au rez-de-chaussée se trouve une vaste salle de classe pour le cours préparatoire; une salle plus restreinte est réservée à la classe enfantine.

Comme annexes existent une cour avec préau couvert, une cuisine et un réfectoire à l'usage des élèves qui mangent à midi à l'école.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les études élémentaires conduisant au certificat d'études sont continuées comme instruction morale pendant toute la durée des cours professionnels.

Les cours de lingerie sont suivis pendant la première année; pendant la deuxième et la troisième année de cours, on fait spécialement la confection.

L'enseignement professionnel, proprement dit, ne commence qu'après le certificat d'études; à la suite de cet examen, les élèves entrent en première année d'apprentissage.

Cette école possède divers outils et, en particulier, 5 machines à coudre.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M ^{lle} SIMON (Anna).	Lingerie.....	43	„	„
M ^{lle} ROUYRE (Eugénie).	Confection.....	„	43	43
M. BELLÉNI.	Morale et instruction religieuse.....	3	3	3
	Français, calcul.....	1	1	1
	Histoire, géographie.....	1	1	1

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} année.....	10
2 ^e année.....	12
3 ^e année.....	8

Le cours préparatoire comprend 75 élèves.

La classe enfantine compte 25 élèves.

Les cours, dans ces deux sections, sont faits gratuitement par des jeunes filles brevetées qui s'offrent pour seconder l'œuvre; elles sont actuellement au nombre de 10.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIES PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

1894.....	7
1895.....	9
1896.....	8
1897.....	7
1898.....	5

La directrice de l'école se charge du placement des élèves

et de leur surveillance jusqu'au moment de leur établissement.

Des réunions régulières groupent encore les élèves après leur sortie de l'école.

Récompenses. — L'école a obtenu une mention, une médaille d'argent et des médailles de bronze de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les ateliers et manufactures de France.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — NANCY.

Institut chimique de la Faculté des sciences.

Caractère : Université de Nancy (Faculté des sciences).

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — A l'exemple de l'école de chimie de Mulhouse, qui rend les plus grands services à l'industrie de la région, l'État, avec une subvention de la ville de Nancy, a créé un établissement qui est rattaché aujourd'hui à la faculté des sciences et porte le nom d'*institut chimique*.

Cette fondation remonte à 1890, mais l'organisation définitive ne fonctionna véritablement que vers 1892.

Aujourd'hui, l'institut chimique a pour objet principal l'étude des questions de teinture, d'impression et d'électrochimie en vue de leurs applications, ainsi que les analyses chimiques, théoriques et industrielles.

Le but de l'institut est de former des jeunes gens des-

tinés à entrer par la suite dans les industries chimiques très nombreuses dans la région, et de rendre à ces dernières des services précieux en apportant l'esprit de méthode dans l'exploitation et les connaissances théoriques dans les recherches de laboratoire.

Malgré le chiffre relativement élevé que coûtera l'installation définitive de l'institut, en présence des subventions déjà accordées par les pouvoirs publics et des souscriptions de particuliers, on a procédé à la construction des bâtiments nécessaires sur des terrains abandonnés par la ville de Nancy.

L'institut dépend de la faculté des sciences et est dirigé par M. Arth, professeur de la faculté.

Programmes. — Les différentes matières enseignées à l'institut chimique sont les suivantes :

1° Chimie minérale : deux leçons par semaine ; durée du cours : deux ans ;

2° Chimie organique : deux leçons par semaine ; durée du cours : deux ans ;

3° Chimie physique : deux leçons par semaine ; durée du cours : un an ;

4° Électro-chimie : une leçon par semaine ; durée du cours : un an ;

5° Chimie analytique : deux leçons par semaine ; durée du cours : un an ;

6° Chimie industrielle : deux leçons par semaine ; durée du cours : deux ans.

7° Chimie agricole : deux leçons par semaine ; durée du cours : deux ans ;

8° Chimie des matières colorantes et artificielles : une leçon par semaine; durée du cours : un an;

9° Teinture et impression : deux leçons par semaine; durée du cours : un an;

10° Cristallographie et minéralogie : une leçon par semaine; durée du cours : un an;

11° Chimie minérale et organique élémentaire pour les étudiants qui préparent le certificat des sciences physiques, chimiques et naturelles : trois leçons par semaine; durée du cours : un an.

Outre ces enseignements donnés à l'établissement même, les élèves trouvent à la faculté des sciences des cours de physique et de mécanique.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	Élé- mentaire.
Chimie organique.....	2	2	//	//
Chimie minérale.....	2	2	//	//
Chimie physique.....	2	2	//	//
Électro-chimie.....	//	//	1	//
Chimie analytique.....	2	2	//	//
Chimie industrielle.....	//	2	2	//
Chimie agricole.....	//	2	2	//
Chimie des matières colorantes artificielles.....	//	//	1	//
Teinture et impression.....	//	//	2	//
Cristallographie et minéralogie..	1	//	//	//
Chimie minérale et organique élé- mentaire pour les étudiants en médecine.....	//	//	//	3

En dehors des heures de cours, les élèves sont tenus de passer tout leur temps dans les laboratoires, qui sont ou-

verts de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir, tous les jours, sauf le dimanche. Les manipulations se font sous la direction des professeurs et des chefs de travaux chimiques.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS par semaine.
M. BEVEALTOU (L.), directeur.....)	Chimie organique.....)	2 plus les manipulations.
M. GUNTZ.....)	Chimie minérale.....)	2 plus les manipulations.
M. MULLER (P.).....)	Chimie physique, électro-chimie.....)	3
M. ARTH (G.).....)	Chimie industrielle.....)	2 plus les manipulations.
M. PETIT (P.).....)	Chimie agricole.....)	2 plus les manipulations.
M. MINGUIN.....)	Chimie générale, organique et minérale.....)	3 plus les manipulations.
M. GUYOT.....)	Chimie des matières colorantes, teinture et impression.....)	3 plus les manipulations.
M. PÉRÉE.....)	Analyse qualitative.....)	2 plus les manipulations.
M. RICHARD.....)	<i>Idem</i>)	2 plus les manipulations.
M. MINGUIN.....)	Minéralogie.....)	1

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Section de chimie appliquée.	}	1 ^{re} année	38
		2 ^e année	36
		3 ^e année	19
		4 ^e année	5
TOTAL			<u>98</u>

A ces élèves, il convient d'ajouter *cinq* candidats au certificat de chimie générale et *sept* candidats au certificat de physique, chimie et histoire naturelle.

Matériel d'enseignement. — Appareils et verrerie employés d'ordinaire dans les laboratoires de chimie;

Un atelier de mécanicien avec tours à fileter, forges, perceuses, etc.;

2 moteurs à gaz de 6 à 10 chevaux;

8 dynamos et moteurs électriques.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

	ÉLÈVES sortis.	CARRIÈRE industrielle.
1895	6	6
1896	6	6
1897	6	6
1898	14	14
1899	14	14

Les dépenses occasionnées par cet enseignement s'élevaient en ce moment à près de 60,000 francs.

Récompense. — Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles (1897).

Sanction des études. — L'enseignement a pour sanction les grades universitaires et un diplôme de chimiste.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — NANCY.

Institut électrotechnique.

Caractère : annexe de l'Université de Nancy
(Faculté des sciences).

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'institut électrotechnique de la faculté des sciences de l'Université de Nancy a été fondé grâce aux généreuses subventions accordées dans ce but par les industriels de la région de l'Est, par le conseil général de Meurthe-et-Moselle et par le conseil municipal de Nancy. Cette fondation a pour objet de donner aux étudiants des connaissances sérieuses de tout ce qui concerne les applications de l'électricité.

La durée des études complètes est de trois années.

Les deux premières années sont consacrées à l'enseignement général, théorique et pratique; la troisième année est spécialement réservée à l'enseignement technique.

Conditions d'admission. — Aucun examen n'est exigé des

étudiants qui entrent en première année; il est entendu, cependant, qu'ils doivent posséder les connaissances de mathématiques, de physique et de chimie élémentaires sans lesquelles il leur serait impossible de suivre l'enseignement.

Toutefois, sont reçus d'emblée en troisième année :

1° Les étudiants pourvus des deux certificats d'enseignement supérieur de calcul différentiel et intégral et de physique générale ;

2° Les anciens élèves des grandes écoles de l'État (École polytechnique, École centrale, École des ponts et chaussées, École des mines);

3° Les étudiants qui auront subi avec succès, devant un jury pris dans le sein de la faculté, un examen sur les matières enseignées pendant les deux premières années ;

4° Les étudiants étrangers dont les titres seront jugés suffisants par la faculté.

Sont également admis au laboratoire électrotechnique, après autorisation du doyen de la faculté des sciences, les personnes qui désirent effectuer des recherches spéciales en électricité théorique ou appliquée.

Enseignement des deux premières années d'études. — Cet enseignement comprend :

1° Le calcul différentiel et le calcul intégral ;

2° La physique générale ;

3° Les éléments de la mécanique ;

4° Les éléments de la chimie minérale et de l'électrochimie ;

5° Les travaux pratiques de mathématiques, de physique et de chimie ;

6° Le dessin industriel.

Ces études permettent aux étudiants pourvus du baccalauréat de se présenter aux deux certificats d'enseignement supérieur de calcul différentiel et intégral et de physique générale.

A défaut de ces certificats, les étudiants auront à subir, après chacune des deux années d'études, un examen sur les matières enseignées.

Enseignement de la troisième année. — Cet enseignement est le suivant :

1° Un cours de physique appliquée et d'électrotechnique générale ;

2° Un cours de mesures électriques ;

3° Un cours de mécanique appliquée ;

4° Des conférences faites par un ingénieur électricien spécialement attaché à l'institut électrotechnique, par des professeurs de l'université, par divers ingénieurs et constructeurs de la région sur les sujets suivants :

Constructions et usages des dynamos et des transformateurs ;

Piles électriques et accumulateurs. Électrochimie ;

Installations électriques ;

Lampes électriques ;

Applications diverses de l'électricité ;

Notions de la construction des bâtiments industriels ;

5° Des exercices de projets de plans et de devis ;

6° Des travaux pratiques coordonnés à l'enseignement.

A la fin de la troisième année, les étudiants pourvus du baccalauréat peuvent obtenir le certificat d'enseignement supérieur de physique appliquée⁽¹⁾.

Travaux d'atelier. — Pendant toute la durée de leurs études à la faculté des sciences, les étudiants peuvent s'exercer, sous la direction de contremaîtres spéciaux, au maniement des principaux outils servant au travail du bois ou des métaux, à l'exécution des différentes opérations relatives à l'établissement des canalisations électriques et à la construction des dynamos.

Diplôme. — Des notes sont attribuées aux projets et aux travaux effectués par chaque élève dans le cours de la troisième année. Deux examens généraux ont lieu, l'un au milieu, l'autre à la fin de cette année. C'est d'après l'ensemble des résultats de ces différentes épreuves que le jury décide, s'il y a lieu, de délivrer le diplôme d'études.

Laboratoire de mesures électriques. — Un laboratoire spécial est affecté à la graduation et à la vérification de tous les instruments de mesures électriques, à la détermination de la valeur des matériaux employés dans la construction des appareils électriques et enfin au contrôle

⁽¹⁾ Les étudiants bacheliers peuvent ainsi, au cours de leurs trois années d'études, obtenir trois certificats d'enseignement supérieur, c'est-à-dire le titre de licencié ès sciences.

des installations électriques. Ce laboratoire est ouvert aux industriels et au public.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — NANCY.

Maison des apprentis de Nancy.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La maison des apprentis a été fondée, en 1845, par l'abbé Harmand, alors vicaire à la cathédrale de Nancy, avec le concours de MM. Joseph Wehrlé, Élie Baille, de Saint-Baussant, de Meixmoron de Dombasle et Claude-Élie.

La pensée première des fondateurs était d'ouvrir un asile pour les enfants indigents originaires de Nancy. Plus tard, sur des instances réitérées, on a admis des enfants étrangers à la ville moyennant une pension variant de 100 à 400 francs par an, suivant la situation des familles.

L'établissement s'ouvrit avec 4 enfants pauvres de Nancy, mais quelques mois plus tard il en recueillait déjà 18. En présence des résultats obtenus, on souscrivit avec élan le capital nécessaire pour couvrir les dépenses d'achat et d'appropriation de l'immeuble de la rue des Tiercelins, et destiné à assurer à un plus grand nombre d'enfants une pension gratuite. Parmi les œuvres que la charité a suscitées à Nancy, depuis cette époque, la maison des apprentis est une des plus populaires.

Depuis sa fondation, l'établissement n'a subi aucune transformation, et sa population se maintient au chiffre de 80 ou 90 jeunes gens.

Le but de la maison des apprentis est :

1° De recueillir des jeunes gens, de 12 ans $1/2$ au moins, que des conditions malheureuses de famille ou de fortune mettent dans l'impossibilité d'apprendre un métier ;

2° De leur donner une éducation religieuse, morale et professionnelle pour en faire des ouvriers habiles et de bons citoyens.

Administration. — L'œuvre est administrée par un conseil composé de *neuf* membres qui se recrute lui-même, et les fonctions d'administrateurs sont gratuites.

Le directeur est un ecclésiastique.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les élèves de la maison d'apprentis passent leurs journées dans les divers ateliers ou magasins qui ont été choisis pour leur apprentissage, chacun d'eux fait son choix suivant son goût, ses aptitudes, sa vocation ; les enfants s'y rendent seuls, livrés à eux-mêmes et apprennent à faire ainsi, sous leur responsabilité, l'apprentissage de la vie et à user, par eux-mêmes, de leur liberté. Ils reviennent à la maison, comme au foyer paternel, à certaines heures, pour y prendre leurs repas, leurs récréations et leur repos de la nuit.

Après leur journée de travail, les jeunes gens assistent chaque soir, de 8 heures à 9 heures, à des classes qui continuent leur instruction primaire, et à des cours de dessin, de musique, etc. Le dimanche, de 11 heures à midi, il leur est donné une leçon de gymnastique.

Tous les samedis, un bulletin est remis à chaque apprenti pour son patron, qui doit le remplir en y inscrivant des notes sur l'exactitude, la bonne volonté, la conduite régulière et les progrès de chacun dans son état. Doit aussi être signalé le chiffre des gratifications que l'enfant a pu recevoir pendant la semaine.

Tous les dimanches, ces bulletins, ainsi que toutes les notes de la maison, sont examinés par un tribunal composé des membres de la commission, qui statue sur les reproches ou les punitions à infliger, comme sur les récompenses ou les encouragements à donner aux jeunes apprentis.

Les patrons doivent être agréés par la commission.

La durée ordinaire de l'apprentissage est de trois ans, mais le règlement autorise l'apprenti devenu ouvrier, à prolonger son séjour dans la maison, en y payant sa pension sur le gain de ses journées, quand, par sa bonne conduite, il s'est rendu digne de cette faveur.

Effectif des élèves au 1^{er} janvier. — Depuis 1845 jusqu'au 31 décembre 1898, 2,025 jeunes gens ont séjourné à la maison des apprentis : ce qui constitue une moyenne de 30 à 40 entrées et sorties chaque année.

Au 1^{er} janvier 1900, 86 élèves étaient présents, se partageant très inégalement entre les différentes professions.

Les plus nombreux sont : les serruriers, les mécaniciens, les menuisiers.

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUS- TRIELLES.	COM- MERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	42	36	6	#
1895.....	32	25	7	#
1896.....	47	35	10	2
1897.....	35	28	6	1
1898.....	38	30	7	1

BUDGET.

Recettes.

Subvention des particuliers.....	9,000 fr.
Pensions.....	18,000
Insuffisance.....	3,000
TOTAL.....	30,000

NOTA. Il est accordé chaque année 10 bourses, dont 4 par le département et 6 par des particuliers.

Dépenses.

Matériel et dépenses diverses.....	30,000 fr.
------------------------------------	------------

Récompenses. — Médaille d'honneur et mention spéciale de la société de protection des apprentis (1867 et 1876).

MEURTHE-ET-MOSELLE. — NANCY.

Pensionnat Saint-Joseph (cours industriels).

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Ces cours industriels, organisés seulement depuis l'année 1893, n'ont encore, depuis cette époque, subi aucune transformation.

Ils ont pour but de préparer les élèves aux écoles d'arts et métiers et de donner aux jeunes gens qui se destinent à l'industrie les connaissances théoriques et pratiques utiles à leur profession.

Administration. — Cette école est dirigée par les Frères de la doctrine chrétienne et soutenue par des bien-faiteurs.

Installation matérielle. — On trouve dans cet établissement des ateliers de construction récente et des salles spéciales pour le dessin, le tout occupant une surface de 300 mètres carrés environ.

Organisation de l'enseignement. — Les matières enseignées sont la géométrie, l'algèbre, l'histoire, la géographie, la langue française, etc., le dessin et le travail manuel.

La durée des études est de deux ans.

Directeur de l'enseignement technique : M. Leloup, ingénieur des arts et manufactures.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. MANSUY.....	Géométrie	5	8
<i>Idem</i>	Algèbre	4	5
<i>Idem</i>	Arithmétique	5	5
M. BOURBOUZE...	Langue française.....	8	8
<i>Idem</i>	Histoire et géographie.....	5	5
M. CAVÉNÉGET...	Dessin	6	10
M. PANO.....	Travaux manuels	5	10

Matériel d'enseignement. — Forge, étaux et tout ce que comporte le travail d'ajustage du fer;
Établis et outils nécessaires au travail du bois.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

Première année.....	26
Deuxième année.....	12

BUDGET.

Recettes.

Rétributions scolaires.....	9,000 fr.
-----------------------------	-----------

Dépenses.

Personnel.....	5,000 fr.
Etaux montés.....	2,000
Établis pour le travail du bois.....	600
Forge et accessoires.....	400
Reliquat.....	1,000
TOTAL.....	<u>9,000</u>

MEUSE. — BAR-LE-DUC.

École supérieure de dessin.

Caractère : public.

Destination : garçons et jeunes gens.

Historique et but. — A la suite de la guerre et de l'annexion de la Lorraine, les ateliers artistiques de peinture sur verre et de modelage de statues de la maison Maréchal et Champigneulle, de Metz, vinrent s'installer à Bar-le-Duc; leur personnel était nombreux et, pour son recrutement dans l'avenir, M. Maréchal conçut le projet de créer une école supérieure de dessin qui deviendrait une pépinière d'ouvriers d'art; il confia son projet à l'administration municipale, qui le réalisa en 1873, sous la direction d'un artiste distingué, M. Weber.

Deux cours furent institués dans l'école : celui de dessin d'imitation et celui de dessin graphique; c'est encore cette classification qui existe aujourd'hui.

L'école supérieure de dessin de Bar-le-Duc n'a pas seulement pour but de développer le goût et les connaissances spéciales nécessaires chez les ouvriers décorateurs en vitraux artistiques, elle se propose encore de former des ouvriers d'art, des dessinateurs, des commis architectes, des commis ingénieurs; elle fournit à l'industrie du bâtiment des apprentis et des ouvriers menuisiers, charpentiers, ébénistes, tailleurs de pierre, sculpteurs,

tourneurs, serruriers, etc.; elle développe chez eux les connaissances techniques et le sentiment du beau et de l'harmonie.

Installation matérielle. — Les cours sont installés dans un local dépendant du marché couvert.

Une grande baie vitrée distribue largement la lumière.

Pour les leçons du soir, des becs de gaz éclairent les salles.

Organisation de l'enseignement et programmes. — *Cours de dessin graphique* (professeur : M. Philibert). Le programme de l'enseignement est établi pour trois ans au moins.

Les élèves sont répartis en trois sections principales.

L'enseignement est collectif et chaque leçon comprend trois parties :

1° Une leçon orale et théorique, causerie, analyse du modèle, croquis;

2° Exécution d'une épure théorique, applications de la leçon précédente;

3° Relevé géométral à l'échelle d'un objet, applications directes de la leçon théorique : plâtres, objets usuels, organes de machines, modèles tirés des différents métiers, analysés au point de vue de la construction.

Programme de la 1^{re} division :

1° Théorie des ombres et du lavis; 2° perspective li-

néaire; 3° stéréotomie; 4° charpente; 5° architecture; 6° mécanique, 7° ornement.

Programme de la 2^e division :

1° Projections; 2° perspective; 3° architecture; 4° ornement; 5° stéréotomie; 6° mécanique; 7° charpente.

Programme de la 3^e division :

Première partie : 1° division d'une ligne droite en deux, quatre, huit parties égales (applications : carrelage, dallage, hachures);

2° Division des angles, tracé des polygones réguliers (applications : rosaces, mosaïques, vitraux, lavis);

3° Construction des rectangles, des triangles, tangentes (applications : rosaces, mosaïques, vitraux, lavis).

Deuxième partie : raccordements, principes généraux, tracé des principales moulures, des courbes usuelles.

Développement de quelques solides géométriques;

Troisième partie : notions sur le plan et l'élévation, relevé géométral des surfaces planes, croquis à main levée de quelques objets usuels, simples, dérivés des principaux solides géométriques.

Cours de dessin d'imitation. — Le cours de dessin d'imitation comprend trois divisions principales : cours élémentaire, cours moyen, cours supérieur.

Chacune de ces divisions renferme deux groupes et chaque groupe constitue une classe dont l'élève doit sortir pour monter dans la classe supérieure.

Le programme est établi pour quatre ans au moins. Il est le même que celui des lycées.

L'enseignement est collectif et comporte la leçon orale (analyse du modèle), le croquis au tableau, la correction des dessins.

Programme du cours élémentaire :

Premier groupe : dessin d'après les modèles muraux ;

Principes élémentaires de dessin d'ornement ;

Circonférences, polygones réguliers, rosaces, spirales, courbes empruntées au règne végétal : tiges, feuilles et fleurs.

Deuxième groupe : dessin d'ornement, plan d'un faible relief d'après le plâtre, notions élémentaires de perspective d'après les ornements plans ;

Copie d'objets usuels simples.

Programme du cours moyen :

Premier groupe : perspective d'ornements-plans et de solides.

Dessin de moulures : oves, raies de cœur, perles, denticules ; ornements en relief : feuilles et fleurs ornementales, palmettes, rinceaux.

Deuxième groupe : dessin d'après les fragments d'architecture : piédestaux, fûts de colonne, corniches, chapiteaux, etc ;

Notions sur les styles, dessin de la tête humaine.

Le cours moyen comporte deux années d'enseignement.

Programme du cours supérieur :

Premier groupe : notions d'anatomie; copie d'extrémités : jambes et bras écorchés, pieds, mains, jambes;

Dessin de fragments d'architecture : figures décoratives, cariatides, frises ornées, vases ornés de figures.

Deuxième groupe : copie de l'écorché de Houdon; dessin de la figure humaine et des animaux, dessin de modèles groupés.

Matériel d'enseignement. — En dehors du mobilier, le matériel d'enseignement comprend, pour le cours de dessin d'imitation, des plâtres, ornements, fragments d'architecture, vases ornés, têtes et torses, figures entières, modèles d'anatomie, etc.; et, pour le cours de dessin graphique, des organes de machines, des plâtres, des motifs d'architecture et de céramique, des pièces de serrurerie et des assemblages de menuiserie.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
M. ÉTIENNE. . .	Dessin d'imitation	8	8	8	8
M. PHILBERT. .	Dessin graphique.	8	8	8	„

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Dessin d'imitation. {	Cours élémentaire.	15
	Cours moyen.	14
	Cours supérieur.	12
TOTAL.		41

Dessin graphique.	}	1 ^{re} division	12
		2 ^e division	14
		3 ^e division	26
TOTAL			<u>52</u>

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1897-1898. . . .	19	12	4	3
1898-1899. . . .	27	15	2	10

Chaque année des récompenses sont décernées aux élèves dans une séance solennelle.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	}	de l'État	750 fr.
		de la ville de Bar-le-Duc	2,250
TOTAL			<u>3,000</u>

Dépenses.

Personnel	2,000 fr.
Chauffage et éclairage	350
Fournitures et récompenses	400
Matériel et modèles	250
TOTAL	<u>3,000</u>

NIÈVRE. — LA CHARITÉ.

Société de patronage des apprentis.*Siège social : La Charité-sur-Loire.**Caractère : privé, association particulière.**Destination : jeunes gens.*

Historique et but. — Le patronage de la Charité-sur-Loire a pour but de grouper les apprentis, de leur fournir aide et protection, de leur inculquer des notions de travail, d'ordre et d'économie et de former de bons ouvriers; ce patronage a été fondé en 1895.

Indépendamment d'un centre d'assistance donné aux jeunes apprentis sous la forme de patronage, l'œuvre poursuit la création de cours professionnels; un cours de dessin linéaire a été confié à M. Vincent, professeur, et un cours de travail manuel doit être fait à l'école primaire supérieure aussitôt que l'atelier de cette école sera organisé.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. PERCY, 1, rue de Paris, à la Charité-sur-Loire.

Vice-Président. — M. MOLLET-PERROTAT, rue de Paris, à la Charité-sur-Loire.

Trésorier. — M. ROMILLAT, à la Charité-sur-Loire.

Secrétaire. — M. CORDILLOT, à la Charité-sur-Loire.

Secrétaire adjoint. — M. DEBAUCHERON, à la Charité-sur-Loire.

Archiviste. — M. BENOIST, à la Charité-sur-Loire.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	TOTAUX.
1895.....	29	—
1896.....	33	—
1897.....	29	—
1898.....	41	—

Récompenses. — 1898. Bourges : médaille d'or et médaille d'argent.

NIÈVRE. — NEVERS.

Cours professionnels de la Bourse du Travail de Nevers.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Bourse du travail de Nevers a été fondée, le 5 septembre 1895, en vue de développer l'éducation économique des travailleurs et leur instruction professionnelle; elle a institué, en 1899, un bureau de placement gratuit à l'usage des deux sexes.

Les cours professionnels, au nombre de six, fonctionnent sous le contrôle direct d'une commission exécutive de douze membres, nommée par le comité général de la Bourse du travail.

Organisation de l'enseignement. — L'enseignement donné dans deux salles de la Bourse du travail.

Date d'ouverture des cours : 15 octobre ;

Date de fermeture : 15 avril.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSAGRÉES par semaine.
MM. RIGOUT et ROLLAND (Louis).	Coupe de pierre et stéréotomie appliquée.....	9
M. PICOT.....	Charpente.....	18
M. BONNEAU.....	Menuiserie.....	18
M. KALESKY.....	Dessin linéaire.....	18
M. COUPIED.....	Géométrie descriptive.....	18

Matériel d'enseignement. — Outillage spécial, collections de modèles, bibliothèque.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	TOTAUX.	Moyenne par cours.
1898.....	30	10
1899.....	47	12

BUDGET.

Recettes.		
Subventions	de l'État.....	500 fr.
	du département.....	200
	de la ville de Nevers.....	500
Déficit couvert par la Bourse du travail.....		448
TOTAL.....		<u>1,648</u>

Dépenses.

Personnel.....	600 fr.
Local.....	300
Chauffage.....	100
Éclairage.....	150
Fournitures diverses.....	200
Entretien du matériel.....	50
Prix et médailles.....	200
Impôts.....	48
TOTAL.....	1,648

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Un jury de cinq membres est chargé de distribuer, chaque année, aux élèves les plus méritants des récompenses consistant en prix, livres techniques, boîtes de compas, etc.

NIÈVRE. — NEVERS.

École des arts.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Depuis l'origine, en 1825, date à laquelle fut fondé à Nevers un cours de dessin appliqué aux arts et métiers et aux beaux-arts, cet enseignement est passé par des transformations successives.

En 1840 fut constitué un ensemble de cours compre-

nant : la figure, l'ornement, les mathématiques élémentaires et supérieures, la chimie industrielle.

L'école fut réorganisée en 1846, époque à laquelle trois cours spéciaux de mathématiques, dessin linéaire et ornement furent créés.

En 1871, elle prit le nom d'école des arts; son enseignement comprit l'étude du dessin appliqué, de la figure, de l'ornement, de la céramique, du dessin linéaire, des mathématiques, de la mécanique, de la langue française, de l'histoire et de la géographie.

L'école a adopté, en 1880, les nouveaux programmes ministériels comprenant : l'étude de la figure, la perspective, l'anatomie des formes, la composition décorative, l'histoire de l'art, le dessin d'art, le dessin géométrique, la stéréotomie et les mathématiques.

L'enseignement de l'école des beaux-arts a pour but : 1° d'affiner le goût et de développer l'intelligence par l'étude du dessin, de former des ouvriers, de bons contre-maîtres et des dessinateurs pour les travaux publics; 2° de propager les connaissances mathématiques en vue de leurs applications à la pratique.

Les cours sont installés dans un bâtiment communal, et chacun d'eux dispose d'une salle spéciale très vaste et bien éclairée.

L'enseignement est donné de 7 heures à 9 heures du soir, le dessin artistique et le dessin linéaire et de trait, tous les jours, sauf les dimanche et jeudi, pendant toute l'année, excepté durant les vacances.

Les mathématiques sont enseignées les mardi, jeudi et samedi pendant toute l'année scolaire.

L'enseignement peut être considéré comme se subdivisant en :

1° Cours de dessin proprement dit (dessin copié d'après l'antique ou d'après nature) et étude de la perspective, de la composition décorative (M. Legendre, professeur);

2° Cours de dessin linéaire et de trait, stéréotomie (M. Coulon, professeur);

3° Cours de mathématiques élémentaires : arithmétique, géométrie plane, géométrie descriptive, algèbre, trigonométrie, mécanique (M. Ériès, professeur).

Le matériel de l'école comprend les collections ordinaires en plâtre ou bois et les modèles graphiques des écoles de dessin.

EFFECTIFS DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Dessin d'art...	{	Section préparatoire.....	12
		Section supérieure.....	20
Dessin de trait.	{	1 ^{re} section.....	9
		2 ^e section.....	12
		3 ^e section.....	19
Mathématiques élémentaires.	{	1 ^{re} section.....	9
		2 ^e section.....	7
TOTAL.....			<u>88</u>

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
<i>Dessin d'art.</i>				
1894.....	69	58	4	7
1895.....	70	59	2	9
1896.....	68	54	4	10
1897.....	65	53	3	9
1898.....	54	37	5	12
<i>Dessin de trait.</i>				
1894.....	58	33	6	19
1895.....	54	36	4	14
1896.....	56	43	4	9
1897.....	44	22	5	17
1898.....	58	30	6	22
<i>Mathématiques.</i>				
1894.....	17	"	"	17
1895.....	15	"	"	15
1896.....	18	"	"	18
1897.....	12	"	"	12
1898.....	16	"	"	16

Les dépenses occasionnées par cet enseignement sont de 3,500 francs. Sur ce total, une somme de 2,500 francs est attribuée à la rémunération du personnel.

Le département alloue à l'école des arts une subvention annuelle de 1,200 francs.

Des prix sont accordés chaque année aux élèves du cours de dessin.

NORD. — ARMENTIÈRES.

Cercle sténographique armentierois.

Siège social : Grand Place, 18.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours de sténographie créés en 1894 par M. Debyser ont été le point de départ du Cercle sténographique armentierois, qui a été constitué en 1896 sous la présidence du fondateur même des cours.

Les cours faits par le Cercle sténographique armentierois sont publics et gratuits et ont pour but de former des sténographes pour les importantes maisons de commerce de la région.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. DEBYSER, rue Solférino, 27.

Vice-Président. — M. MARTEL (Eugène), rue Saint-Louis.

Secrétaires. — MM. DEQUIDT (Henri), rue du Nord; et SIGRIST (Joseph), rue Nicolas-Leblanc.

Bibliothécaire. — M. VANDAMME (Joseph), rue Nationale.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu les mercredi et vendredi à l'école communale de

garçons de la rue Nationale et le dimanche au siège du cercle (Grand'Place).

Date d'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : fin septembre.

Programmes. — Le mercredi et le dimanche :

Cours élémentaire : application, calligraphie sténographique, vitesse à cinquante et soixante-quinze mots en sténographie intégrale.

Le vendredi et le dimanche :

Cours supérieur : vitesse de cent à deux cents mots avec abréviations.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIERES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES parsemaine.
M. DEBYSER.....	Sténographie élémentaire.....	3
<i>Idem</i>	Sténographie supérieure.....	3

Matériel d'enseignement. — Bibliothèque de livres techniques, méthode Duployé.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT commercial.
	TOTAUX.
1895.....	19
1896.....	20
1897.....	22
1898.....	30
1899.....	40

BUDGET.

Recettes.

Cotisations..	{ Membres actifs (40).....	200 ^l 00*
	{ Membres honoraires (17).....	85 00
Solde au 1 ^{er} janvier.....		43 00
Déficit.....		57 50
	TOTAL.....	<u>385 50</u>

Dépenses.

Livres, abonnements aux journaux, voyages pour concours, frais de concours.....		342 ^f 50 ^c
Palmarès.....		43 00
	TOTAL.....	<u>385 50</u>

Récompenses. — Récompenses diverses aux concours internationaux de sténographie.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — A la fin de l'année scolaire, il est fait un concours entre les élèves des cours, et des récompenses sont accordées aux plus méritants.

NORD. — BAILLEUL.

École de dentelles.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes filles.

Historique et but. — Cette école, créée en 1856 par M^{lle} Euphrasie Roelant, dentelière, fonctionne toujours

sous sa direction, rue du Musée, 55, c'est une œuvre essentiellement privée et patronnée par M^{lle} A. Huyghe, marchande de dentelles.

Le but du cours professé est la fabrication de la dentelle dite *de Valenciennes*.

Ce cours constitue un véritable apprentissage, qui dure de quatre à cinq ans, et les élèves fournissent six heures de travail par jour en moyenne.

Chaque apprentie possède son carreau à dentelle, ses fuseaux et son fil.

L'effectif au 1^{er} janvier 1899 était le suivant :

1 ^{re} année.	5
2 ^e année.	5
3 ^e année.	6
4 ^e année.	6
5 ^e année.	4
TOTAL.	<u>26</u>

La statistique des élèves sorties pendant les cinq dernières années est la suivante :

1895.	3
1896.	4
1897.	2
1898.	4
1899.	9

Les élèves sorties travaillent généralement chacune dans leur famille pour le compte de marchands de dentelles de la localité et essayent de vivre du produit de leur

travail; mais, depuis une vingtaine d'années, leur industrie n'est guère rémunératrice.

NORD. — CAMBRAI.

École communale de dessin.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours de dessin industriel de Cambrai fut créé, en 1868, en vue d'apprendre aux élèves les applications théoriques et pratiques du dessin aux arts et à l'industrie, et de former des ouvriers aptes à comprendre les travaux de leur profession; à sa fondation, ce cours était complètement à la charge de la ville et il avait une organisation et une administration indépendantes du cours de dessin artistique. En 1889, les deux cours furent réunis et formèrent l'école communale de dessin; depuis cette époque, la ville contribue aux dépenses pour une somme de 10,000 francs et l'État jusqu'à concurrence de 3,000 francs.

Administration. — La haute direction des études est placée sous le contrôle d'une commission de surveillance et de perfectionnement. Cette commission se compose du maire, président de droit, de 9 membres désignés par le maire et de 2 membres choisis par l'inspecteur de l'enseignement du dessin.

La commission veille à la bonne tenue de l'école; elle délibère sur toutes les questions relatives à la discipline intérieure, à la marche des études et aux méthodes nouvelles d'enseignement.

L'école relève directement de l'administration municipale. Elle est soumise à la surveillance de l'inspecteur de l'enseignement des arts du dessin de la région.

Un censeur est chargé de l'ordre et de la discipline des classes.

Installation matérielle.— Les cours se font dans deux classes contiguës, situées au premier étage de l'école communale de dessin.

Les modèles et les travaux exécutés sont rangés dans des cabinets attenant à chaque classe.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Le programme des cours comprend les études et les applications des principes géométriques, les croquis à main levée et le dessin d'après nature et d'après croquis.

La durée des études est de quatre ans.

L'enseignement se subdivise en trois sections, savoir : construction, mécanique, dessin en général.

Les cours de deuxième et de troisième années sont professés par M. Henri Vouriot et celui de première année par M. Eugène Brabant.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
Tracés géométriques.	6	6	6
Croquis cotés.	6	6	6
Dessins à la plume.	6	6	6
Dessins sur échelles.	6	6	6
Étude des coupes.	6	6	6
Mécanique.	6	6	6
Charpente.	6	6	6
Études générales.	6	6	6

Matériel d'enseignement. — L'école met à profit pour son enseignement des modèles en plâtre, bois, fonte et cuivre.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

1 ^{re} année.	46
2 ^e année.	19
3 ^e année.	10
TOTAL.	<u>75</u>

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.	29	21	//	8
1895.	35	27	2	6
1896.	33	24	3	6
1897.	40	29	1	10
1898.	25	24	//	5

NORD. — CAMBRAI.

Cours de travaux manuels annexé à l'école publique
de garçons, rue du Temple.

Caractère : public, communal. — *Destination* : garçons.

Historique et but. — Le cours de travaux manuels de la ville de Cambrai a été créé le 1^{er} janvier 1884 pour les élèves du cours complémentaire de la rue du Temple.

En février 1885, la municipalité, appréciant les services que cet enseignement pourrait rendre dans l'avenir aux enfants de la classe ouvrière, a décidé d'y admettre les élèves des cours moyen et supérieur des écoles municipales laïques de la ville.

Le but poursuivi est de développer chez les élèves l'habileté de la main, la justesse du coup d'œil, de faire naître en eux le goût du travail manuel, de les préparer aux professions industrielles qui constituent le principal moyen d'existence de la région et de les détourner de la bureaucratie.

Installation matérielle. — L'école à laquelle est annexé l'atelier de travaux manuels compte 400 élèves.

Les cours se font dans une vaste salle dépendant de cet établissement et mesurant 20^m × 9^m × 5^m,5.

Organisation de l'enseignement et programmes. — L'enseignement donné aux élèves est conforme aux pro-

grammes prescrits par l'arrêté ministériel du 27 juillet 1885 réglant l'organisation pédagogique de l'enseignement primaire supérieur.

Les élèves sont admis aux cours manuels à partir de l'âge de dix ans ; ils les fréquentent pendant cinq ans environ ; ils travaillent alternativement le fer et le bois pendant deux ans ; après ces deux premières années, ils sont admis à se spécialiser, s'ils font preuve d'une aptitude marquée.

Les cours sont divisés en trois sections :

La première comprend les élèves du cours moyen ;

La deuxième comprend les élèves du cours supérieur ;

La troisième comprend les élèves du cours complémentaire.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		Cours		
		moyen.	su- périeur.	complé- mentaire.
M. DÉFOSSÉZ (Hu- bert).	Travail du fer.....	2	4	4
M. TASSOUX (Louis).	Travail du bois.....	2	4	4

Matériel d'enseignement. — L'établissement possède vingt-quatre étaux de serrurier et vingt établis de menuisier, munis chacun des outils qui leur sont propres, ce qui permet de recevoir et d'occuper simultanément tous les élèves d'une section ; il possède, en outre, une machine à percer et une forge de campagne.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours moyen (1 ^{re} année. — 1 ^{re} section).....	174
Cours supérieur (2 ^e année. — 2 ^e section).....	41
Cours complémentaire.....	35

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	37	9	10	18
1895.....	49	17	15	17
1896.....	38	18	10	10
1897.....	37	17	7	13
1898.....	41	15	11	15

Budget. — Les frais de l'enseignement manuel s'élèvent à 4,200 francs par an; la ville de Cambrai les prend entièrement à sa charge.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — La commission municipale de dessin a délégué trois de ses membres pour surveiller les méthodes d'enseignement et la marche des travaux; elle encourage les élèves qui font preuve d'une réelle aptitude et les aide à trouver un emploi à leur sortie de l'école.

M. Copin, ancien élève de l'école des arts et métiers de Châlons, a été chargé de donner à l'enseignement manuel la direction et la surveillance qu'il réclame.

Récompenses. — L'établissement a pris part, en 1896,

à l'Exposition nationale et coloniale de Rouen, où un spécimen de ses travaux manuels lui a valu une médaille d'or, la plus haute récompense décernée par le jury aux établissements similaires.

NORD. — DOUAL.

École académique municipale.

Caractère : public.

Destination : jeunes gens des deux sexes.

Historique et but. — L'institution municipale dite *écoles académiques et professionnelles de la ville de Douai* remonte au 1^{er} janvier 1770.

Ce fut sur l'initiative d'un sieur Pierre Wacheux, artiste sculpteur de l'Académie de Paris, et après l'expérience d'une année d'essai qu'elles furent fondées définitivement.

Ces cours furent désignés d'abord sous le nom d'*école gratuite de dessin*; en 1808, ils reçurent plus d'extension et devinrent les *écoles académiques*, comprenant, à côté de l'école de dessin, une école de modelage, une école d'architecture, une école d'écriture et enfin une école de botanique et d'anatomie.

Les cours, dits normaux, ne furent créés qu'en 1881, à la demande de l'État et avec son aide, en vue de préparer les élèves à l'enseignement dans les lycées et collèges. Cet ensemble a été complété, en 1894, par la préparation à l'École nationale de Sèvres.

L'enseignement donné aux écoles académiques de Douai est à la fois artistique et industriel : artistique dans les cours d'architecture, de dessin de figure, de la plante et de la fleur, de peinture, de modelage, de dessin d'ornement, de dessin élémentaire, d'histoire de l'art, d'anatomie; industriel dans les cours de dessin de machines, de sculpture sur pierre et sur bois, de composition décorative pour la peinture et la sculpture, et dans les cours de comptabilité, de tenue des livres, d'écriture, ainsi que dans les ateliers du fer et du bois.

Installation matérielle. — Les écoles sont installées dans une ancienne maison bourgeoise, construite en vue d'une tout autre destination.

Tous les cours y sont à l'étroit et dans des conditions qui, en général, laissent à désirer; l'exiguïté des locaux nuit au développement de l'école, et leur disposition rend la surveillance assez difficile.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les écoles académiques de Douai ont été fréquentées en 1898 par 260 élèves, répartis en vingt-cinq cours, dans lesquels l'instruction artistique et industrielle est donnée gratuitement.

Le programme de chacun des cours est élaboré après accord établi entre la commission de surveillance et chacun des professeurs.

L'enseignement comporte deux grandes sections : la section artistique et la section professionnelle. La seconde peut se diviser en section commerciale et en section indus-

trielle, et, dans cette dernière, la diversité des professions comporte des subdivisions correspondant aux exigences de chacune des carrières.

La durée des études n'est pas limitée. Les élèves restent à l'école jusqu'au jour où, par leur instruction, ils parviennent à se créer une situation.

Matériel d'enseignement. — Les écoles académiques de Douai sont très pauvres en matériel d'enseignement; mal logées, mal outillées, elles n'obtiennent les résultats, en somme très satisfaisants, qui, chaque année, viennent récompenser les efforts d'un personnel enseignant très dévoué que par les avantages que la gratuité complète offre aux élèves et le stimulant de récompenses importantes dues à des fondations généreuses.

Le matériel des ateliers d'ajustage et de travail du bois (machine à vapeur, tours, étaux, établis, outils) est commun à l'école primaire supérieure, qui s'en sert durant le jour, et aux écoles académiques, qui n'en disposent que le soir, ce qui constitue une gêne pour les deux écoles.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	NOMBRE de SEC- TIONS.	HEURES CONSACRÉES	
		par semaine.	par année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
Cours de dessin industriel et de des- sin de machines.	2	4	156
Cours élémentaire professionnel. . . .	1	2	78
Menuiserie et charpente.	2	4	156
Composition décorative (sculpture)..	1	6	234

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	NOMBRE de SEC- TIONS.	HEURES CONSACRÉES	
		par semaine.	par année.
Peinture et composition décorative applicable à l'industrie.....	2	15	585
Cours élémentaire de sciences.....	1	4 1/2	175 1/2
Sculpture sur bois et sur pierre....	2	6 1/2	253 1/2
Ajustage, serrurerie d'art et du bâtiment, tour à métaux.....	4	10	390
Menuiserie, charpente et tour à bois.	3	10	390
<i>Enseignement commercial.</i>			
Comptabilité commerciale. (Tenue de livres).	Jeunes gens... ..	2	78
	Jeunes filles... ..	1	39
Calligraphie. — Jeunes gens.....	4	4	234
PROFESSEURS.	NATURE DE L'ENSEIGNEMENT.	HEURES de LEÇONS par semaine.	
<i>Enseignement artistique.</i>			
M. NEVEUX.....	Architecture, tracé des ombres, perspective.....		13
M. BOURGOGNE....	Dessin de figure, de fleur et de peinture artistique.....		19 1/2
M. LAOUST (André).	Dessin d'ornement, d'anatomie et de modelage.....		13 1/2
M. BOBLIN.....	Histoire de l'art.....		1 1/2
M. LEGRAND.....	Dessin élémentaire.....		6
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. GOSSELIN.....	Dessin de machines et mécanique appliquée.....		4
M. NEVEUX.....	Menuiserie et charpente.....		4
M. LAOUST (André).	Composition décorative applicable à l'industrie (sculpture).....		6
M. LEGRAND.....	Composition décorative applicable à l'industrie (peinture).....		15
M. BERTOUX.....	Sciences, physique et chimie....		4 1/2
M. CARDOSI.....	Sculpture sur bois et sur pierre...		6 1/2

PROFESSEURS.	NATURE DE L'ENSEIGNEMENT.	HEURES de LEÇONS par semaine.
M. DEPREUX	Enseignement technique profession- nel.	2
M. CAMUS	Ajustage, serrurerie, tour à métaux.	10
M. DERAÏN	Charpente, menuiserie, tour à bois.	10
<i>Enseignement commercial.</i>		
M. RIÉMAIN	Comptabilité commerciale, tenue de livres	3
M. FLAMENT	Calligraphie	6

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

	SECTIONS.	EFFECTIFS.
<i>Enseignement artistique.</i>		
Architecture, tracé des ombres, perspective . .	7	47
Dessin de figure, de fleur, peinture artis- tique	5	44
Dessin d'ornement, d'anatomie, modelage . . .	8	58
Histoire de l'art	1	7
Dessin élémentaire	2	31
<i>Enseignement industriel.</i>		
Dessin de machines et mécanique appliquée . .	2	27
Menuiserie et charpente	2	32
Composition décorative applicable à l'industrie (sculpture)	1	3
Composition décorative applicable à l'industrie (peinture)	2	12
Sciences, physique et chimie	1	3
Sculpture sur bois et sur pierre	2	16
Enseignement technique et professionnel (ajus- teur, forgeron, tourneur)	1	23
Ajustage, serrurerie d'art et de bâtiment, tour à métaux	4	28
Charpente, menuiserie, tour à bois	3	14
<i>Enseignement commercial.</i>		
Comptabilité commerciale, tenue de livres . . .	2	38
Calligraphie	4	45

Le nombre de jeunes gens quittant l'école, à la fin des études, varie de 50 à 70.

Ceux-ci se placent soit dans les professions industrielles suivantes : peintres décorateurs, sculpteurs, ornemanistes, dessinateurs industriels, modeleurs, mouleurs, ajusteurs mécaniciens, serruriers d'art, tourneurs sur métaux, forgerons, menuisiers, charpentiers, tailleurs de pierre, maçons ou chefs d'atelier; soit dans la carrière commerciale comme employés de banque, de commerce ou d'administration; soit enfin dans les emplois d'architecte, de commis d'architecte, de peintre, de professeur de dessin, de sculpteur, de statuaire, de conducteur des ponts et chaussées, etc.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{ de l'Etat.....	9,000 fr.
	{ de la ville de Douai.....	19,680
TOTAL.....		<u>28,680</u>

Dépenses.

Traitement des professeurs.....	18,200 fr.
Surveillance, homme de service, concierge.....	2,600
Éclairage et chauffage.....	2,500
Matières premières pour les ateliers du bois et du fer.....	1,200
Fournitures classiques, prix, médailles, récompenses, impressions, achat de modèles et de livres.....	4,180
TOTAL.....	<u>28,680</u>

Récompenses. — 1869. Exposition de l'Union centrale : médaille d'or unique;

1872-1873. Exposition universelle de Vienne : médaille de mérite.

1874. Exposition de l'Union centrale : rappel de médaille d'or et prix d'honneur.

1876. Concours de l'Union centrale (composition d'un vase) : deux diplômes;

1878. Exposition universelle de Paris : médaille d'or;

1885. Exposition universelle de la Nouvelle-Orléans : diplôme;

1889. Exposition universelle de Paris : 1^o médaille d'or aux écoles académiques de Douai; 2^o médaille d'or aux professeurs des écoles académiques de Douai.

NORD. — DUNKERQUE.

Cours commerciaux
organisés par la Chambre de Commerce de Dunkerque.

Caractère : privé, Chambre de commerce.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Chambre de commerce de Dunkerque a institué, en 1890, des cours commerciaux, d'anglais et d'allemand suivis surtout par les employés de commerce de la ville.

En 1896, elle a fondé pour les élèves de l'enseignement moderne du collège Jean-Bart un cours de compta-

bilité et de législation commerciale. Ces cours sont faits par les professeurs du collège et les dépenses sont supportées par la Chambre de commerce; cette dernière inscrit, à cet effet, à son budget une somme annuelle de 1,800 fr.

Organisation de l'enseignement. — L'enseignement est donné dans le collège Jean-Bart, à Dunkerque.

Date d'ouverture des cours : 15 octobre;

Date de fermeture des cours : 31 juillet.

Programmes. — I. *Comptabilité et législation commerciale:* Comptabilité. Commerce; opérations; commerçants. Intermédiaires. Transport des marchandises; lettre de voiture; connaissement, etc. Comptabilité de la caisse; reçus. Comptabilité du portefeuille. Effets de commerce; escompte et négociations. Comptabilité générale. Tenue des livres.

Législation. Des commerçants, des sociétés commerciales, bourses de commerce, agents de change, courtiers, gage et commissionnaires, chambres et conseils, achat et vente, effets de commerce, faillite et liquidation judiciaire. Tribunaux de commerce. Fraude. Syndicats. Propriété industrielle et commerciale. Droit maritime.

II. *Anglais.* — 1° Cours élémentaire : Vocabulaire et grammaire. Récitation et conversation. Traduction. Dictées d'imitation.

2° Cours supérieur : Étude des idiotismes, verbes irréguliers; conversation. Lettres commerciales, thèmes et versions. Lecture de journaux.

III. *Allemand.* — 1° Cours élémentaire : Étude grammaticale. Vocabulaire. Exercices de traduction de textes faciles. Conversation.

2° Cours supérieur : Suite de l'étude grammaticale. Conversation sur le commerce, l'industrie, l'agriculture. Traduction et rédaction de lettres commerciales. Exercices sur la vie commerciale (industrie, chemin de fer, régime économique, etc.).

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES consacrées PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. CAGNARD.	Comptabilité.	1	//	//
M. BONNAIRE.	Législation commerciale.	1	//	//
M. BRICOUT.	Anglais.	//	2	1
M. SIMON.	Allemand.	//	2	1

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.	
	TOTAUX.	Moyenne par cours.
1895.	54	13
1896.	60	15
1897.	56	14
1898.	70	17
1899.	59	15

NORD. — FOURMIES.

**Société du commerce et de l'industrie lainière
de la région de Fourmies.**

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Société a organisé successivement un concours de chauffeurs, en 1881; un cours de dessin, en 1883; un cours de filature et tissage, en 1885; et un cours de mathématiques, en 1898.

En fondant ces différents cours, elle a eu pour but d'améliorer l'instruction professionnelle des employés et ouvriers occupés dans l'industrie lainière, de façon à pouvoir recruter un personnel d'élite apte à surmonter les difficultés d'une fabrication répondant aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante.

Cet enseignement est gratuit.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. Paul LEGROS, manufacturier à Wignehies.

Vice-Président. — M. Jules CROMBACK, filateur à Avesnelles.

Secrétaire. — M. Jules FEUILLET, filateur à Avesnelles.

Trésorier. — M. Frédéric TORDEUX, filateur à Avesnelles.

Secrétaire adjoint. — M. LEGEAY, à Fourmies.

Organisation de l'enseignement. — Il est affecté à l'enseignement une salle de dessin, une salle pour les cours de tissage, et les ateliers de filature et de tissage, dépendant de l'école pratique de commerce et d'industrie.

Le concours de chauffeurs a lieu dans un établissement de la région choisi après entente avec l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du nord de la France.

Date d'ouverture des cours : première semaine d'octobre;

Date de fermeture des cours : derniers jours de juillet.

Programmes. — **DESSIN.** (Professeur : M. Legeay, ancien élève de l'École nationale d'arts et métiers de Châlons.)

Durée des études : trois années.

Matières enseignées :

1° *Cours élémentaire* (tous les jours, sauf les lundis) : dessin à main levée de formes géométriques, ornements, pièces mécaniques; tracé à l'aide des instruments de précision de formes géométriques usuelles, d'outils, de pièces mécaniques, de fragments d'architecture, de charpentes; lavis, teintes conventionnelles;

2° *Cours moyen* (tous les jours, sauf les lundis) : dessin d'objets usuels d'après le relief (perspective pratique) : représentation géométrale de solides géométriques, croquis cotés et à main levée d'organes de machines, de pièces de menuiserie; exécution de dessins à l'échelle d'après ces croquis;

3° *Cours supérieur* (tous les jours, sauf les lundis). Première section : levé et dessin de machine, de charpente, de menuiserie, de bâtiment; tracé de vis, d'engrenages, d'escaliers, etc.; ombres, lavis, perspective.

Deuxième section : ornement et figure d'après la bosse; dessin d'après la botanique ornementale et la plante vivante; notions sur l'emploi des couleurs, avec applications aux tissus.

Un *cours de technologie mécanique* est fait en outre sous forme de notices, accompagnant chaque dessin industriel, et de visites d'ateliers.

PEIGNAGE ET FILATURE. (Professeur : M. Delsarte, ancien élève de l'École nationale d'arts et métiers de Châlons.)

Durée des études : deux années.

Matières enseignées :

1° *Cours élémentaire* (les mercredis). Peignage : étude des matières textiles et principalement des laines à peigne; triage; description des machines employées au battage, au dessuintage, au lavage, au séchage, à l'ensimage, au cardage et passages postérieurs; au lissage, au peignage et à ses passages postérieurs; numérotage des matières. Préparation de la filature; théorie de la préparation; études des Gills, des étirages, du bobinoir; calculs sur ces différentes machines; production; composition d'un assortiment.

2° *Cours supérieur* (les samedis). Filature : mise en route des lots en préparation; mélanges; métiers à filer, self-acting; étude du métier Platt, du continu; retordage;

filis fantaisie; conférences sur la filature du lin, du coton, de la soie, etc.

TISSAGE. (Professeur : M. Delsarte).

Durée des études : deux ans.

Matières enseignées :

1° *Cours élémentaire* (les jeudis). Fabrication : numérotage des fils; armures fondamentales, mousseline, mérinos, sergés, satins et leurs dérivés; tissus à bandes, à carreaux, gaufrés, crépés, granités, ombrés, côtes de cheval; échantillonnage par les rentrages et par les cartons.

2° *Cours supérieur* (mardis et vendredis). Tissus double étoffe, double face, draperies, cannelés, piqués, velours, gaze; étude de la mécanique Jacquard, montage des mécaniques Jacquard; armures, dessin, composition des tissus, mise en carte des esquisses; décomposition des tissus.

TISSAGE MÉCANIQUE. Bobinage, ourdissage, rentrage, encollage, métier à tisser ordinaire, revolver, boîtes montantes, armures, mécaniques Vincenzi et Verdol.

CONCOURS DES CHAUFFEURS. — Organisé avec l'aide de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du nord de la France.

Le concours a lieu habituellement en juin; un programme spécial est envoyé à cette époque aux établissements intéressés.

COURS DE MATHÉMATIQUES. — Tous les mardis. (Professeur : M. Gardeur.)

Matériel d'enseignement. — *Dessin.* Modèles muraux pour l'enseignement du dessin graphique et l'ornementation au trait; objets usuels et plâtres (collection des lycées) pour le dessin d'ornement et de figure d'après la bosse; collection d'assemblages de menuiserie et de charpente, de modèles de fonderie, d'organes de transmission, de chaudières, de machines-outils et de machines à vapeur, pour le croquis et le dessin de menuiserie et de machine; ouvrages d'art.

Filature et tissage. Une carte simple, une peigneuse Meunier Offermann, un gill-box étirage deux têtes, un bobinoir huit têtes de Kœchlin, un self-acting de Kœchlin de soixante broches, un continu à filer de Stehelin de vingt broches, dix broches à retordre, un dévidoir à sections de Vandamme, dix métiers à tisser à bras, dont trois Jacquard, cinq métiers mécaniques de divers systèmes, douze mécaniques d'armures de divers systèmes, trois mécaniques Jacquard, une doublure dix têtes.

Ouvrages techniques, échantillons, etc.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	TOTAUX.	Moyenne par cours.
1895.....	120	16
1896.....	134	18
1897.....	185	25
1898.....	159	19
1899.....	128	14

Nota. La diminution constatée depuis 1898 provient de ce que l'on a reculé l'âge d'admission aux différents

cours, pour éviter l'encombrement produit par des élèves trop jeunes, pas assez sérieux, et sans instruction suffisante.

BUDGET.

<i>Recettes.</i>		
Subventions	de l'État.	1,500 ^f 00 ^c
	de la commune de Wignehies.	400 00
	de la chambre de commerce.	60 00
	des associations diverses.	625 00
Cotisations des membres	divers payants (33).	} 3,267 30
	non payants (16).	
Déficit.		285 30
TOTAL.		6,137 60
<i>Dépenses.</i>		
Professeur de filature et de tissage.		2,400 ^f 00 ^c
Allocation au professeur du cours municipal de dessin.		700 00
Professeur de mathématiques.		150 00
Matières premières, force motrice, éclairage, chauffage (versés à la ville).		2,000 00
Impressions, publicité.		225 30
Prix et médailles, frais d'examens.		269 95
Frais et primes du concours des chauffeurs.		392 35
TOTAL.		6,137 60

Récompenses. — Exposition universelle de 1878, exposition collective de peignés, fils et tissus de laine peignée : diplôme d'honneur;

Exposition universelle de 1889, produits fabriqués dans la région, peignés, fils et tissus de laine peignée, travaux des élèves des cours de dessin, de peignage, de filature, de tissage et d'échantillonnage; publications de la société, tableaux, statistiques : grand prix.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — *Cours de dessin.* Trois concours trimestriels dans l'année, aux notes desquels s'ajoutent celles des travaux exécutés pendant la scolarité. D'après le nombre de points obtenus, les élèves obtiennent: en première année et en deuxième, des pochettes de compas ou des ouvrages techniques ou d'art; en troisième année et en quatrième, des médailles de bronze, d'argent et de vermeil, accompagnées de diplômes.

Cours de filature et de tissage, cours de mathématiques. A la fin de l'année scolaire, les élèves subissent un examen composé d'épreuves écrites et orales. Selon leur classement, ils peuvent obtenir, dans les cours élémentaires, des ouvrages techniques; dans les cours supérieurs, des médailles de bronze, d'argent ou de vermeil, accompagnées de diplômes.

Concours de chauffeurs. Les récompenses consistent en diplômes, médailles d'argent et de vermeil et primes de 125 francs et 75 francs accordées aux deux premiers du classement.

NORD. — LILLE.

Cercle sténographique du Nord.

Siège social : 13, place du Théâtre.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Créé en 1885 et autorisé par arrêté préfectoral du 19 mars 1885, le Cercle sténogra-

phique du Nord a pour but de répandre gratuitement la connaissance de la sténographie dans le département du Nord, en vue de former des sténographes commerciaux et professionnels.

Sous son impulsion s'est créé un mouvement sérieux en faveur de la sténographie, qui a commencé à franchir les portes des écoles primaires des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1900 est la suivante :

Président. — M. Jean PRATTE, rue Faidherbe, 37.

Vice-Président. — M. Pierre LEQUEUX, à Lille.

Secrétaire. — M. Edgar VERSCHOORE, rue Léon Gambetta, 271, à Lille.

Trésorier. — M. Léon DEMARAY, rue des Frères-Vaillant, 8.

Organisation de l'enseignement et programmes. —
Date d'ouverture des cours : 20 novembre.

Date de fermeture des cours : 15 mai.

Cours permanents au siège du Cercle.

Cours élémentaire. Enseignement de la sténographie élémentaire (1^{er} degré).

Cours supérieur. Enseignement de la sténographie supérieure, métagraphie (formation de sténographes commerciaux).

Cours de perfectionnement. Perfectionnement des élèves.

Étude de la machine à écrire, formation définitive de secrétaires commerciaux sténo-dactylographes.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	ADRESSES DES LOCAUX DES COURS.
M. L. DEMARCY.	Sténographie élémentaire.	1	Rue Station, 72. Lille.
M. P. LEQUEUX.		1	Rue Fabricy. Lille.
M. E. CONIA..		1	Rue Pierre-Légrand. Fives-Lille.
M. J. PRATTE..		1	Rue Marquette. La Ma- deleine.
M. J. PRATTE..	Sténographie supé- rieure.....	1	Mairie de Lille.
M. J. PRATTE..	Perfectionnement..	1 1/3	Place du Théâtre, 13. Lille.
M. J. PRATTE..	Machine à écrire..	Per- manent.	Rue Faidherbe, 37. Lille.

Cours permanents : élémentaire, supérieur et perfectionnement au siège du Cercle, 13, place du Théâtre, une heure par semaine et par cours.

Le nombre moyen des élèves par cours au 1^{er} janvier est de 52.

Les frais de cet enseignement, donné gratuitement par les professeurs, sont de 340 francs par an.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Chaque année, le cercle organise un concours de sténo-dactylographie, auquel prennent part 200 concurrents environ.

Les concurrents qui satisfont à l'épreuve de 126 mots à la minute reçoivent un diplôme de «sténographe commercial».

NORD. — LILLE.

**Cours municipaux de filature et tissage,
sous le patronage
de la Société industrielle du Nord de la France.**

Caractère : public, communal.

Destination : jeunes gens.

Directeur et professeur : M. James DAUTZER, professeur à l'Institut industriel et à l'école supérieure de commerce de Lille.

Historique et but. — Les cours municipaux de filature et tissage ont été créés en 1876; ils sont de nature à permettre à une élite d'ouvriers laborieux d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques, de parvenir ainsi à des places de contremaître, et parfois de remplir avec distinction et intelligence des fonctions de directeur.

Une tentative faite dès le début pour permettre aux femmes de suivre ces cours n'a pu avoir de suite devant les difficultés qui se sont élevées.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours ont lieu rue Jeanne-d'Arc, 17, au siège de l'Institut industriel du Nord de la France.

Ils commencent le 15 novembre pour se terminer le 15 avril.

Filature du coton. 1° Notions générales de mécanique ; transmissions et transformations de mouvement dans les machines ;

2° Principes généraux de la filature ; étirage, doublage, écartement des cylindres, pression, torsion, cardage ;

3° Étude générale du coton ; semaille, récolte, etc., qualité essentielle ; constitution des fibres du coton ;

4° Premières opérations ; égrenage, transport ;

5° Numérotage ou titrage des fils ;

6° Première préparation des fibres ; ouvreuses, batteurs, cardes, peigneuses ;

7° Préparation des rubans ; série d'étirage ; banc à broches ;

8° Filage ; métiers à filer renvideurs ; métiers à filer continus, à ailettes et à bagues ;

9° Retordage, gazage.

Cet enseignement est donné le dimanche à 9 heures, et le mercredi soir à 8 h. 1/4.

Filature du lin. 1° Notions générales de mécanique ; transmissions et transformations de mouvement dans les machines ;

2° Principes généraux de la filature ; étirage, dou-

blage, écartement des cylindres, pression, torsion, cardage;

3° Étude générale du lin; culture, récolte, battage, rouissage, teillage;

4° Peignage du lin: peignage à la main, peignage à la mécanique; calculs des vitesses et production; lin coupé;

5° Étalage du lin: calcul du compteur, calcul de la production; poids du ruban à la sortie;

6° Banc d'étirage: but; assortiment d'étirage; calculs divers; réglage;

7° Banc à broches; mouvement différentiel; calcul de vitesse; lanterne, bascule; déplacement de la courroie sur les cônes, etc.;

Principaux dispositifs employés pour produire la vitesse variable des bobines;

Calculs divers relatifs aux bancs à broches: réglage;

8° Filage du lin: divers procédés employés;

Filage au sec: but; principaux calculs; réglage;

Filage au mouillé: but; calculs divers; réglage;

9° Dévidage, séchage, emballage.

Ces cours ont lieu le dimanche matin à 10 h. $\frac{1}{2}$, et le samedi soir à 8 h. $\frac{1}{4}$.

Tissage. 1° Constitution des tissus: chaîne et trame, armures; définitions et notions; rapport et réduction en chaîne et en trame.

2° Armures fondamentales : toile Batavia ou croisé, sergé, satin ; constitution de chacune de ces armures ;

Représentation graphique des éléments de montage de ces armures ; remettage et marchement ;

Satins réguliers, satins carrés, satins irréguliers, satins « effets trame » et « effets chaîne. »

3° Dérivés des armures fondamentales : dérivés de la toile ; reps par chaîne, reps par trame ; nattés ;

Dérivés du batavia ; brisé, double brisé, chevrons, batavia satiné, etc. ;

Dérivés du sergé ; chevrons, brisé, etc. ; sergés à nervures multiples, sergés à nervures façonnées, sergés à nervures composées ;

Dérivés du satin ; satin à répétition, satinés, satinés sur fond élargi, etc. ;

4° Armures par permutations de fils et de duites ;

5° Étude des principaux remettages : remettage suivi, remettage à pointe et retour, remettage à paquets, remettage satin, etc. ;

6° Tissus doublés : double face par chaîne ; étoffe double, sac sans couture, etc. ;

7° Tissus gaufrés : principaux genres ;

8° Damas et damassés : linge de table, nappes et serviettes ; écussons, brillantés ;

9° Tissus brochés : brochés lancés, brochés au battant brocheur ;

10° Velours : principaux velours par chaîne et par trame ;

11° Gaze : guipure ; dentelles, tricots, tapis, tissus pour ameublement ;

12° Étude des procédés du tissage mécanique : bobinoirs, ourdissoirs, encolleuses, canneteuses ; principaux modèles de chaque genre ; fonctionnement, réglage, etc. ;

13° Métiers à tisser : métiers à marches, métiers à excentriques ; fonctionnement, réglage, tracé des excentriques, etc. ; métiers à tisser revolver, métiers duite à duite, métiers à boîtes montantes ; peigne, régulateur, frein, etc. ;

14° Mécaniques armures, mécaniques Jacquard ; fonctionnement, réglage, montage, principaux modèles employés.

15° Calculs divers de tissage, matières, prix de revient ⁽¹⁾.

Le nombre d'élèves présents au 1^{er} janvier était de 150, et la moyenne par cours de 50.

NORD. — LILLE.

Institut industriel du Nord de la France.

Caractère : public, départemental.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'Institut industriel, destiné à remplacer une école des arts industriels qui existait à

⁽¹⁾ Le cours de tissage a lieu le dimanche matin à 9 heures et le mercredi soir à 8 h. 1/4.

Lille, a été créé en vertu d'une délibération du conseil général du Nord du 27 août 1873 et d'une délibération du conseil municipal de Lille du 2 septembre 1873.

La ville de Lille a fourni gratuitement 7,616 mètres carrés de terrain, évalués à 300,000 francs, et le département s'est chargé des constructions, auxquelles il a consacré : en 1873 et 1874, une somme de 500,000 francs ; en 1878, 27,684 francs pour l'établissement d'un laboratoire de chimie ; en 1883 et 1884, 85,000 francs pour l'installation d'un internat ; en 1893, 20,000 francs pour concourir à la création d'un laboratoire d'électricité.

Les cours, qui étaient installés provisoirement dans les locaux de l'ancienne école des arts industriels, ont été transférés effectivement dans les nouveaux bâtiments en octobre 1875.

L'école s'appelait alors *Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France*, mais sa section commerciale a été supprimée en octobre 1818, sa section agronomique a disparu en octobre 1884 et l'institut est depuis lors demeuré purement industriel.

Jusqu'en 1895, il comprenait deux divisions : l'une de technologie et l'autre de génie civil.

La division de technologie a été supprimée en 1895. La première année seule a été conservée, mais comme année préparatoire.

Depuis le mois d'octobre 1884, l'Institut industriel reçoit des pensionnaires.

L'enseignement donné a pour but de former des ingénieurs civils et des directeurs d'usines pour les principales industries de la région du Nord.

Administration. — Le conseil d'administration se compose de :

Président. — M. le préfet du Nord.

Membres de droit. — MM. le maire de la ville de Lille ou son délégué ; le doyen de la faculté des sciences de Lille ; le doyen de la faculté de médecine de Lille ; le président de la chambre de commerce de Lille ; le président de la Société industrielle du Nord de la France ; le président de l'association des ingénieurs sortis de l'Institut industriel.

Membres renouvelables tous les trois ans. — Quatre membres du conseil général du Nord et quatre industriels du département du Nord.

Secrétaire. — M. le directeur de l'institut.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

L'enseignement ne comporte actuellement qu'une division, dite *de génie civil*, et une année préparatoire.

La durée normale des études à l'institut est de trois ans, sauf pour les élèves qui font en outre une année d'études préparatoires à la division du génie civil.

Les élèves se répartissent en trois sections ou spécialités :

1° Mécaniciens ; 2° électriciens ; 3° chimistes.

Les plans d'études de ces trois sections sont absolument les mêmes au début ; dès la 2^e année, la spécialisation commence et s'accroît en 3^e année.

Le plan d'études de la section de mécanique a été arrêté en vue de préparer spécialement à l'industrie de la construction de machines et à celle des travaux publics. Les élèves de cette section sont particulièrement exercés au dessin, à l'ajustage, à la menuiserie, aux opérations

de levé de plans et de nivellement, aux essais mécaniques et à la rédaction des projets.

Les élèves de la section d'électricité suivent pendant la 1^{re} et la 2^e année les cours théoriques complets de génie civil et des cours pratiques pendant la 2^e et la 3^e année. Ils étudient les diverses machines, leur construction et leur utilisation. Les exercices pratiques d'électricité commencent en 2^e année et prennent un grand développement pendant la dernière année.

Les élèves de la section de chimie commencent, dès la 2^e année, l'étude de la chimie analytique et de la chimie industrielle. Plus tard, ils étudient, dans des cours spéciaux très développés, les principales industries chimiques. Ils sont exercés aux manipulations et consacrent, pendant leur dernière année d'études, la plus grande partie de leur temps à des travaux pratiques.

Un système d'interrogations hebdomadaires tient les élèves toujours en éveil et permet de constater leurs progrès.

Comme date d'ouverture et de fermeture des cours, l'Institut industriel suit les époques normales des années scolaires.

EMPLOI DU TEMPS.

DÉSIGNATION DES COURS.	NUMÉROS DES PROGRAMMES.	NOMBRE DE LEÇONS.				TOTAUX.
		1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	
ANNÉE PRÉPARATOIRE.						
<i>Cours oraux.</i>						
Mathématiques élémentaires. .	1	40	30	30	0	100
Géométrie descriptive.	6	0	0	0	20	20
Mécanique élémentaire.	11	0	0	0	20	20
Physique générale.	22	20	20	10	0	50
Électricité élémentaire.	26	0	0	10	10	20
Chimie générale.	33	10	10	20	0	40
Conférences de mathématiques.	2	10	20	10	0	40
Conférences de physique.	22	10	10	10	0	30
<i>Exercices pratiques.</i>						
Exercices de mathématiques. .	2	20	20	10	0	50
Exercices de physique.	23	10	10	10	0	30
Ajustage et modèlerie.	57	0	30	30	30	90
Croquis à main levée.	53	0	0	10	0	10
Manipulations chimiques. . . .	62	0	0	0	30	30
Dessin.	53	30	0	0	0	30
TOTAUX.		60	60	60	60	240

DÉSIGNATION DES COURS.	NUMÉROS DES PROGRAMMES.	NOMBRE DE LEÇONS.				TOTAUX.
		1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	
PREMIÈRE ANNÉE.						
<i>Cours oraux.</i>						
Mathématiques élémentaires..	3	30	„	„	„	30
Mathématiques spéciales.	4	20	20	30	15	85
Géométrie descriptive.....	7	„	10	10	10	30
Levé de plans et nivellement..	8	„	10	10	„	20
Physique générale.....	24	20	20	20	20	80
Électricité théorique.	25	„	20	20	„	40
Chimie générale.....	32	30	30	„	„	60
Géographie industrielle.....	40	„	„	10	10	20
Comptabilité industrielle.....	41	10	10	„	„	20
TOTAUX.....		110	120	100	55	385
<i>Exercices pratiques.</i>						
Dessin.....	51	20	30	10	30	90
Croquis.....	51	„	„	10	„	10
Ajustage et modèlerie.....	55	40	30	„	30	110
Manipulations chimiques.	58	„	„	40	„	40
TOTAUX.....		60	60	60	60	250

DÉSIGNATION DES COURS.	NUMÉROS DES PROGRAMMES.	SECTIONS qui suivent CHAQUE EXERCICE.	NOMBRE DE SÉANCES.				TOTAUX.
			1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	
DEUXIÈME ANNÉE.							
<i>Cours oraux.</i>							
Calcul différentiel et inté- gral.....	5	M. E. C.	20	10	10	#	40
Géométrie descriptive....	9	M. E. C.	10	10	#	#	20
Mécanique rationnelle....	12	M. E. C.	20	20	10	10	60
Cinématique appliquée....	9 bis	M. E. C.	#	10	#	#	10
Construction des organes de machines.....	16	M. E. C.	#	#	10	10	20
Filature, tissage et ma- tières textiles.....	20	M. E.	#	#	10	20	30
Physique industrielle....	26	M. E. C.	20	20	10	5	45
Électricité théorique....	27	M. E. C.	10	10	#	#	20
Électricité pratique.....	28	M. E.	#	10	10	#	20
Chimie analytique.....	33	M. E. C.	20	10	10	10	50
Chimie industrielle géné- rale.....	34	M. E. C.	#	#	10	20	40
Minéralogie et géologie..	38	M. E. C.	10	10	20	10	40
Législation usuelle.....	42	M. E. C.	10	10	10	10	40
Hygiène.....	43	M. E. C.	#	#	10	10	10
TOTAUX.....		M. E.	120	110	110	95	435
		C.	120	100	90	85	395
<i>Exercices pratiques.</i>							
Dessin.....	52	M.	20	20	40	50	130
		C.	20	20	#	10	50
		E.	20	30	20	30	90
Croquis à main levée....	52	M. E.	#	#	10	10	20
		C.	#	#	10	#	10
Ajustage et modèlerie....	56	M. E. C.	40	#	#	#	40
Manipulations chimiques.	59	M.	#	40	10	#	50
		E.	#	20	0	#	20
		C.	#	40	50	50	140
Mesures électriques....	62	E.	#	10	#	#	10
Électricité.....	63	E.	#	#	30	20	50

DÉSIGNATION DES COURS.	NUMÉROS DES PROGRAMMES.	SECTIONS qui suivent CHACUNE EXERCICE.	NOMBRE DE SÉANCES.				TOTALS.	
			1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.		
TROISIÈME ANNÉE.								
<i>Cours oraux.</i>								
Stéréotomie.	10	M. E. C.	10	10	#	#	20	
Mécanique appliquée.	13	M. E. C.	20	10	#	#	30	
Résistance appliquée.	14	M. E. C.	20	10	#	#	30	
Machines.	15	M. E. C.	10	10	20	10	50	
Outils et machines-outils.	17	M. E. C.	10	10	10	10	40	
Constructions industrielles.	18	M. E. C.	10	10	20	#	40	
Chemins de fer.	19	M. E. C.	#	10	10	10	30	
Électricité pratique.	29	M. E.	#	10	10	#	20	
Télégraphie et téléphone.	30	M. E.	#	#	10	10	20	
Chimie industrielle spéciale.	35	C.	20	20	10	#	50	
Sucrierie et distillerie.	36	M. C.	10	10	10	#	30	
Blanchiment, teinture et apprêts.	37	C.	#	#	20	20	40	
Métallurgie.	39	M. E. C.	10	10	10	20	50	
TOTALS.		M.	100	100	100	50	350	
		E.	90	90	90	50	320	
		C.	120	110	110	80	420	
<i>Exercices pratiques.</i>								
Dessins et projets.	53	#	M.	60	60	60	60	240
		#	E.	30	30	30	30	120
		#	C.	20	20	20	20	80
Manipulations chimiques.	60	C.	40	40	30	30	140	
Manipulations et teintures.	61	C.	#	#	10	10	20	
Électricité.	63	E.	30	30	30	30	120	

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899
PAR ANNÉE ET PAR SECTION.

DIVISIONS.	SECTIONS			PENSIONNAIRES.	DEMI-PENSIONNAIRES.	EXTERNES.	ANCIENS.	NOUVEAUX.	TOTAUX.	
	DE MÉCANIQUE.	DE CHIMIE.	D'ÉLECTRICITÉ.							
Génie civil	3 ^e année.	26	18	14	22	2	34	55	3	58
	2 ^e année.	22	16	23	23	6	32	59	2	61
	1 ^{re} année.	„	„	„	47	11	29	57	30	87
Année préparatoire...	„	„	„	44	4	21	9	60		69
TOTAUX.....				136	23	116	180	95		275

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	41	39	1	1
1895.....	37	32	2	3
1896.....	36	35	„	1
1897.....	39	36	1	2
1898.....	43	35	„	8
TOTAUX....	196	177	4	15

BUDGET.

Recettes.

Subvention du département.....	20,000 ^f 00 ^c	
Rétributions scolaires.....	150,750 00	
Bourses {	de l'État (Ministère du commerce) ..	6,600 00
	de l'État (Ministère des colonies) ...	4,700 00
	départementales.....	17,800 00
	communales.....	19,100 00
diverses.....	2,500 00	
Excédent des exercices précédents et produits divers.....	21,265 60	
TOTAL.....	242,785 60	

Dépenses.

Personnel.....	90,577 ^f 00 ^c
Indemnités pour interrogations, conférences et travaux extraordinaires.....	12,382 05
Achat et entretien du mobilier, du matériel et des collections.....	35,507 38
Entretien et amélioration des bâtiments et dépendances.....	14,900 89
Achat de matières premières pour les ateliers et les laboratoires.....	8,750 15
Force motrice, éclairage et chauffage.....	17,212 50
Nourriture des élèves y compris l'entretien du matériel de l'internat.....	58,829 92
Dépenses diverses.....	4,318 76
Excédent des recettes.....	306 95
TOTAL.....	242,785 60

Récompenses. — Médailles d'or aux Expositions universelles de 1878 et 1889 ;
Diplôme d'honneur (Anvers 1885).

Sanction et contrôle de l'enseignement. — A la fin de

la dernière année d'études, des diplômes et des certificats sont conférés par le préfet, sur la proposition du conseil et du directeur.

Le diplôme d'ingénieur civil est délivré aux élèves qui, après avoir satisfait aux épreuves de trois années d'études, ont obtenu une moyenne générale égale à 15, et des certificats sont accordés aux élèves qui ont obtenu une moyenne générale égale à 13.

NORD. — LILLE.

Union française de la jeunesse.

Siège social : rue Nationale, 111.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'Union française de la jeunesse fondée à Lille, le 12 avril 1885, a été autorisée par arrêté préfectoral du 9 juin 1885.

Le but poursuivi par cette association depuis quinze ans est le même que celui des sociétés d'enseignement populaire similaires, c'est-à-dire l'instruction post-scolaire au moyen de cours d'adultes du soir. Depuis quelques années, cette société a donné un développement plus considérable aux questions d'enseignement technique, ainsi qu'on peut le voir par ses programmes résumés, et ses cours ont un succès croissant, car, commencés en 1885

au nombre de 7, ils atteignent aujourd'hui le chiffre de 61.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. R. PAILLOT, 58, rue de Turenne.

Vice-Présidents. — MM. PÉROT (Fernand), rue de Douai 11 bis ;
CLARINVAL, rue Patou, 17.

Secrétaire général. — M. RAJAT, rue des Pyramides, 18.

Secrétaire adjoint. — M. A. DESALLES, rue du Chauffour, 19.

Trésorier. — M. SÉE (Armand), rue d'Amiens, 15.

Bibliothécaire. — M. BOURET, rue Paroy, 15.

Directeur des cours. — M. PÉROT.

Organisation de l'enseignement. — 1° Locaux mis gratuitement à la disposition de la société par la ville :

Salle des adjudications à la mairie de Lille;

École de garçons de la rue des Possonceaux, 19;

École supérieure de garçons;

École supérieure de filles;

École de filles, boulevard de la Liberté, 97;

Ancienne Faculté des sciences;

École pratique d'industrie;

Gymnase central de la place Philippe-de-Girard.

2° Locaux mis gratuitement à la disposition de la société par des groupes particuliers :

Société industrielle du nord de la France;

Union chorale des orphéonistes lillois;
Institut industriel du Nord.

Date d'ouverture des cours : 15 novembre.

Date de fermeture des cours : 1^{er} juin.

Quelques cours cependant durent toute l'année.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. BERTRAND	Physique élémentaire . . .	1	//
M. LOUCHEUX	Chimie élémentaire	1	//
M. COUSIN	Physique industrielle . . .	//	1
M. MORITZ	Chimie industrielle	//	1
M. BONN	Chimie appliquée à la bactériologie	//	1
M. BONNIFET	Mécanique pratique	//	1
M. MIDY	Technologie	1	//
M. LETOMBE	Mécanique appliquée aux moteurs à gaz	//	1
M. A. SÉE	Électricité	1	//
M. DANTZER	Tissage	1	//
M. DESMETTRE	Dessin géométrique et d'architecture	1	//
M. KASTNER	Lavis	3	//
M. MIDY	Dessin industriel	//	1
M. SÉRATZKI	Composition décorative . .	//	1
M. LANGLET	Géométrie élémentaire . .	1	//
M. BOVYN	Géométrie supérieure . . .	//	1
M. COLARDEAU	Photographie industrielle .	1	//

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. BUGNON	Comptabilité élémen- taire	1 1/2	„
M. DUPONT	Comptabilité (dames) . . .	1	„
M. BUGNON	Commerce et comptabi- lité	„	1 1/2
M. A. DESALLES	Sténographie élémen- taire	1	„
M. HUGODOT	Sténographie supérieure.	„	1
M. DEVOS	Sténographie (Prévost- Delaunay)	1	„
M. DUPONT	Sténographie (dames) . . .	1	„
M. HUGODOT	Dactylographie	1	„
M. LOUVET	Correspondance commer- ciale	1	„
M. BOINET	Arithmétique	1	„
M. MERCHIER	Géographie colonial	1/4	„
M. VAILLANT	Commerce d'exportation.	1/4	„
M. BOINET	Algèbre	1	„
M. LOUVET	Langue internationale commerciale	1	„
M. PETIT	Anglais	1	„
M. LEPOINTE	Allemand	1	„
M. PICCOLATI	Italien	1	„
M. HAQUIN	Espagnol	1	„
M. BOUTSCHOULSKY	Russe	1	„
M. LEGEL	Néerlandais et flamand . .	1	„
M. MALBOUISSON	Portugais	1	„
M. SOLON-VÉRAS	Grec moderne	1	„
M. PETIT	Anglais (cours supérieur).	„	1
M. LEPOINTE	Allemand (cours supé- rieur)	„	1

Enseignement général. Conférences, causeries, auditions populaires sur des sujets juridiques, scientifiques, littéraires, d'économie domestique et d'hygiène.

Lectures populaires hebdomadaires par MM. Delabassé et Pilate.

Enseignement horticole. Cours gratuits de botanique et d'horticulture.

Enseignement artistique. Cours de diction et de déclamation; dessin, aquarelle, composition décorative, solfège, violon, mandoline, piano, coupe et assemblage.

Éducation physique. Cours de gymnastique, d'instruction militaire; de tir théorique et pratique; d'hygiène (anti-alcoolisme).

Matériel d'enseignement. — L'Union française de la jeunesse de Lille possède des appareils pour ses cours de chimie et de physique; des pièces mécaniques pour ses cours de technologie, de dessin industriel et de mécanique.

Des plâtres et des dessins pour ses cours artistiques.

Des objets de matériel scolaire (tableaux, tables, etc.).

Elle a enfin constitué une bibliothèque populaire circulante qui a été créée par l'assemblée générale du 21 décembre 1898 et qui renferme déjà près de 1.000 volumes.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT								TOTAUX.
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		GÉNÉRAL.	AGRICOLE.	ARTISTIQUE.	PHYSIQUE.	
	TOTAL.	MOYENNE par cours.	TOTAL.	MOYENNE par cours.					
1895.....	600
1896.....	630
1897.....	840
1898.....	360	30	480	30	..	30	180	90	1,140
1899.....	510	..	720	..	30	70	390	130	1,830

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	100 ^f 00 ^c
	de la ville de Lille.....	1,000 00
	des particuliers.....	85 08
Cotisations : Membres actifs.....		210 00
Bourses diverses.....		159 50
Déficit.....		69 86
TOTAL.....		<u>1,624 44</u>

Dépenses.

Matériel et dépenses diverses.....	1,624 ^f 44 ^c
TOTAL.....	<u>1,624 44</u>

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Chaque année l'Union française de la jeunesse de Lille organise :

Des concours publics : commerce d'exportation et coloni-

sation (prix annuel de 100 francs, fondation particulière : J. Scrive de Négri);

Des concours entre les élèves de ses cours publics : commerce et comptabilité, diction, solfège, composition décorative, sténographie, dactylographie, etc. (4 prix annuels de 50 fr., fondations particulières de MM. O. Doutrelon de Try, J. Brassart, E. Vaillant et Dutoit);

Des jurys spéciaux d'examens sont réunis pour ces concours. Des diplômes et des certificats de capacité sont accordés aux lauréats de ces concours (diplômes spéciaux de comptables et teneurs de livres).

De nombreux prix, médailles et mentions sont décernés chaque année, en séance solennelle, aux lauréats de tous les cours d'adultes faits par la société.

NORD. — MAUBEUGE.

Collège de Maubeuge.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Le collège de Maubeuge, dont la création remonte à 1614, a été considérablement agrandi en 1886 et en 1890. Des locaux ont été affectés à l'organisation d'ateliers pour le travail du fer et du bois, en sorte qu'aujourd'hui, tout en restant un collège de plein

exercice, il s'y trouve annexés des cours d'enseignement professionnel.

Administration. — Le collège est administré par un comité composé de :

M. L'INSPECTEUR d'académie, en résidence à Lille.

M. le SOUS-PRÉFET d'Avesnes.

M. WALRAND, maire de la ville.

M. PRANCHER, principal du collège.

M. NEULLIÈS, adjoint au maire.

M. MICHAUX, ancien pharmacien.

M. MONIER, docteur en médecine, conseiller municipal.

M. DUBOIS, ingénieur des arts et manufactures, conseiller municipal.

Il existe, en outre, un comité de patronage composé pour partie d'industriels.

Organisation de l'enseignement. — Les études professionnelles comprennent une partie pratique enseignée dans les ateliers et une partie théorique qui est prescrite par les programmes de l'enseignement moderne, donné également dans l'établissement.

Ces cours professionnels permettent de former des jeunes gens aptes à entrer directement dans certaines branches de l'industrie; ils servent également de préparation aux écoles d'arts et métiers.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.
M. MARIAGE	Mathématiques.	8
M. LEVAUX	Mathématiques, comptabilité et écriture	19
M. NIMIER	Physique et chimie.	9
M. CHOPIN	Français, histoire et géographie.	19
<i>Idem.</i>	Français, géométrie.	12
M. LOUCHEZ	Histoire	4
M. LAURAIN	Dessin	15
<i>Idem.</i>	Travail du bois.	10
CLAVEAUX	Travail du fer.	10

Matériel d'enseignement. — L'outillage des ateliers d'ajustage et de menuiserie comprend : 2 forges, 24 étaux de diverses grandeurs, 3 machines à percer, 1 étai limeur, 1 machine à raboter, 5 tours au fer dont 2 à fileter, 1 tour au bois, 1 scie à ruban, 8 établis.

Effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899 par année et par section. — Les élèves suivant les cours du collège sont répartis comme suit :

- 14 élèves en sixième moderne;
- 24 élèves en cinquième moderne;
- 22 élèves en quatrième moderne;
- 18 au cours spécial de préparation à Châlons, aux postes et aux diverses carrières industrielles et commerciales.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUS- TRIELLES.	COMMER- CIALES.	DIVERSES.
1895.....	18	9	3	6
1896.....	5	4	"	1
1897.....	17	10	"	7
1898.....	6	3	"	3
1899.....	9	4	1	4

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État	8,750 fr.
	de la ville de Maubeuge.....	21,685
	complémentaires de l'État	8,560
Rétributions scolaires.....		4,600
TOTAL.....		43,595

Dépenses.

Personnel	39,690 fr.
Matériel et dépenses diverses.....	3,905
TOTAL.....	43,595

NORD. — ROUBAIX.

Institut technique roubaisien.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — La fondation de cette association date de 1895; elle a été créée sur l'initiative privée du Syndicat mixte de l'industrie et de la Société anonyme de l'Institut technique roubaisien. Son développement a été progressif, il a, en effet, suivi la marche des constructions destinées à abriter les sections diverses dans lesquelles se subdivise l'Institut technique roubaisien, à savoir : filature, tissage, teinture, électricité et mécanique, commerce; constructions qui ont été édifiées successivement, par suite de difficultés financières, mais qui sont achevées aujourd'hui et pourvues de leur matériel.

L'Institut technique roubaisien a pour but de former des patrons capables et de préparer pour ceux-ci des auxiliaires instruits, tant au point de vue pratique qu'au point de vue théorique; il crée, en outre, des cours du soir, permettant aux ouvriers et aux contremaitres de compléter leurs connaissances professionnelles.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Enseignement spécial. Cet enseignement comprend cinq sections :

- 1° Filature;
- 2° Tissage;
- 3° Teinture avec apprêts et impression ;
- 4° Électricité et mécanique;
- 5° Commerce des tissus.

Les cours faits dans ces sections, tout en mettant en relief les principes scientifiques sur lesquels reposent les opérations de l'atelier, visent surtout à donner des renseignements techniques précis et une orientation industrielle qui sont les premières garanties du succès.

Les grandes divisions de cet enseignement spécial sont les suivantes :

Section de filature : matières premières; peignage au point de vue mécanique et au point de vue chimique; dessuintage, lavage, ensimage, lissage; montage, réglage, travail des machines pour peignage et filature de laine; même genre d'études pour la filature du coton; retorderie; dessin de machines.

Section de tissage : *Tissage artistique* : étude des différents styles; dessin d'ornement et composition décorative, mise en carte, composition de tissus. — *Tissage industriel* : étude de fils et des numérotages; ourdissage, rentrage, lissage, piquage, métiers à la main et métiers mécaniques, exécution des différents genres de tissus.

Section de teinture : étude des mordants et des colorants, teinture des différentes fibres séparément ou en mélange et en tout état de préparation; chinage, vigoureux, impression sur tissus; apprêts : des produits employés, leur nature, leur rôle, leur mélange; des machines et des formules pratiques pour les différents genres de traitement. Étude complète des colorants du goudron, de leur fabrication et de leurs applications.

Section de mécanique et d'électricité : étude des principes de la mécanique dans ses trois grandes divisions. Étude complète de la machine à vapeur, étude de la détente et de ses applications. Courant électrique, instruments de mesure, sources électriques : piles, accumulateurs, dynamos; étude complète du courant continu, des courants polyphasés et des transformateurs; de leurs applications à l'éclairage, au transport de force, à l'électrolyse.

Notions générales du commerce et de la fabrication. Comptabilité des usines, droit commercial, étude des langues. Douanes et transport. Géographie commerciale et industrielle.

Enseignement général.

Dans chaque section, un enseignement complémentaire comprend l'étude des services généraux des usines : eaux, chauffage, ventilation, générateurs; machines à vapeur, moteurs à gaz, électricité pour éclairage et transport de force.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	OBSERVATIONS.
M. PICQUENDAR	Filature.	<p>Le matin dans chaque section : la première heure est consacrée aux matières spéciales ; la deuxième aux cours généraux : électricité, économie sociale et religion, générateurs, forces motrices, comptabilité générale ; la troisième, aux langues et au dessin.</p> <p>L'après-midi est consacré aux travaux d'atelier durant 5 jours par semaine, 3 heures dans chaque atelier. Les élèves sont ainsi occupés 18 heures par semaine aux cours théoriques et 15 heures aux travaux pratiques.</p> <p>La durée des études pour obtenir un des diplômes de l'Institut technique est de deux années.</p>
M. I. AUGEM	Tissage artistique.	
M. l'abbé P. TILLIÉ.	Tissage industriel.	
M. L. CORRIAUX	Études des styles.	
M. P. HOFFMANN	Chimie, impression, apprêts.	
M. l'abbé VASSANT . . .	Teinture, matières colorantes, religion et économie sociale.	
M. DE LAUBIER	Constructions industrielles.	
M. MOLINIER	Mécanique.	
M. l'abbé DUMONT . . .	Services des usines.	
M. l'abbé WATTIEZ . . .	Électricité.	
M. COURQUIN	Comptabilité.	
M. GANGLOFF	Allemand.	
M. LEFÈVRE	Anglais.	

Matériel d'enseignement. — Dans chaque section, un outillage supérieur, en rapport avec les perfectionnements modernes, a pour but, par des exercices d'un caractère industriel, de préparer des praticiens capables.

Il comprend pour la filature de coton : batteur-ouvreur avec chargeuse automatique, carde, étirage, bancs à broches en gros, en moyen et en fin, continu, renvideur de 220 broches.

Pour la filature de laine : peigneuse Noble, peigneuse

Lister, carde, gills-boxes, étirage, bobinoirs, continu à filer et à retordre, renvideurs de 120 broches.

Pour le tissage : doubleuse, bobineuse, cannetière, pieds à lire, piquage accéléré, ourdissage, rentrage, vingt métiers à la main, métiers mécaniques, à la marche à l'armure, au Jacquard, pour linge de table, pour ameublement, pour grande draperie et fantaisie pour robe.

Pour la teinture : outillage complet pour teinture de matières brutes, des peignés et des filés, bacs à dégraisser, à fixer, à teindre les pièces en boyau et au large; appareils de vaporisation; teinture mécanique des écheveaux et du peigné; outillage pour les vigoureux, le chinage, l'impression des tissus.

Pour les apprêts : fouteuse, foulards, grilleuses, laineuse, brosseuse, tondeuse, rame, élargisseuse Palmer, humecteuse, sécheuse à 4 tambours, table à décatir, presse hydraulique, calandres à 3 rouleaux, etc.

Pour la mécanique : étaux, tours, étai-limeur, raboteuse, perceuse, fraiseuse, forge et accessoires, outillage pour construction d'appareils électriques.

Pour la section commerciale : Musée, collection de fibres et de tissus.

Le service général comprend : 1 générateur semi-tubulaire de 200 chevaux, 1 machine à vapeur de 40 chevaux, 1 moteur à gaz de 25 chevaux, 2 génératrices représentant ensemble 36,000 watts, des batteries d'ac-

cumulateurs, dont 1 de 500 ampères-heure, 6 dynamos réceptrices pour le fonctionnement des différents ateliers. Les élèves sont exercés à tour de rôle à conduire le service général.

Enfin, 1 atelier de mécanique, 1 musée, 1 laboratoire pour teinture et apprêts et 1 laboratoire de recherches, celui-ci en formation, complètent les moyens d'instruction mis à la disposition des élèves.

Effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899. — 60 élèves suivent les cours du jour, et 200 fréquentent les cours du soir.

Situation des élèves. — Les anciens élèves sont placés comme chefs d'atelier de filature, de tissage, de teinturerie ou sont industriels eux-mêmes. Ils se placent très facilement.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Dans chaque section un jury composé de trois professeurs et de trois industriels, appartenant à la spécialité qu'ont embrassée les candidats, fait subir un examen aux élèves dont les notes sont satisfaisantes et leur délivre, s'il y a lieu, un diplôme de fin d'études.

NORD. — TOURCOING.

École industrielle de Tourcoing.

Caractère : privé, association particulière
sous le patronage de la Chambre de commerce.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'École industrielle de Tourcoing poursuit un double but :

1° Fournir aux jeunes ouvriers et employés l'instruction théorique et pratique qui leur manque pour devenir de bons contremaîtres, chefs mécaniciens, chefs de fabrication en filature et tissage, comptables, chefs de bureau et correspondanciers, etc.;

2° Donner aux fils de fabricants, industriels et négociants, l'instruction technique complète qui doit leur permettre de seconder efficacement leurs parents dans la conduite de leurs affaires, et les préparer à en assumer plus tard l'entière direction.

L'école a été créée, en 1889, pour répondre aux besoins de l'industrie locale de la filature et du tissage; l'enseignement a compris successivement des cours de mécanique, d'électricité, de filature et de tissage; en 1897, une section de commerce, comprenant des cours de comptabilité, de droit commercial, de commerce, de marchandises et de sténographie, a été annexée à l'école pour donner

satisfaction aux vœux des négociants de la ville. Enfin, en 1898, un cours d'art décoratif a été ajouté aux programmes de la section de tissage.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. JOURDAIN, président de la chambre de commerce.

Vice-Président. — M. TIBERGHIEU-MOTTE, membre de la chambre de commerce.

Secrétaire. — M. FLIPO (François), filateur de coton.

Trésorier. — M. POLLET (Achille), peigneur de laines.

Une association d'anciens élèves a été fondée en 1897, dans un but de patronage mutuel entre les anciens élèves et de continuation de l'œuvre morale et intellectuelle de l'école.

Installation matérielle. — L'école est installée dans un local pris à bail à l'époque de sa création, et dont la disposition intérieure a été transformée pour l'adapter à sa nouvelle destination.

Ce local se compose :

1° D'un bâtiment en façade sur la rue du Casino avec rez-de-chaussée et deux étages. Longueur de façade : 31 mètres; largeur intérieure : 9 m. 50. Au rez-de-chaussée se trouvent la salle de bibliothèque mesurant 21 mètres, un logement du concierge et la salle des machines pour la filature de laines, mesurant 187 mètres carrés.

Au 1^{er} étage, quatre salles de cours, ayant une superficie totale de 224 mètres carrés, non compris le couloir qui les dessert;

Au 2^o étage, l'atelier de tissage à bras, mesurant 203 mètres carrés et le magasin de modèles 176 mètres carrés;

2^o D'un bâtiment sur le derrière, à rez-de-chaussée, toiture en sheds, divisé en atelier de filature de coton, 152 mètres carrés, atelier de tissage mécanique, 126 mètres carrés, dépôt des accumulateurs et laboratoire, 33 mètres carrés;

3^o D'une maison d'habitation contiguë, en façade sur la rue, et servant de logement au directeur.

La superficie totale du terrain occupé par l'école y compris les magasins, cours et dépendances, mesure : $38 \times 29 = 1,102$ mètres carrés.

La superficie des salles de cours et de la bibliothèque est, d'après les chiffres ci-dessus, de 245 mètres carrés.

La superficie des ateliers et du laboratoire est de 701 mètres carrés.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

En raison du double but poursuivi par l'école, ses programmes comprennent, pour chaque branche de l'enseignement, deux série de cours, c'est-à-dire :

1^o *Cours du soir* pour les jeunes ouvriers et employés

qui, obligés de travailler pendant la journée dans les ateliers et bureaux, n'ont que leurs soirées pour étudier;

2° *Cours du jour* pour les fils de fabricants, industriels et négociants qui peuvent, en raison de la situation de leurs parents, consacrer tout leur temps à leurs études.

L'enseignement comprend, aussi bien pour les cours du jour que pour les cours du soir, quatre branches ou sections différentes, savoir :

- 1° Filature;
- 2° Tissage;
- 3° Service mécanique des usines;
- 4° Commerce.

Des cours distincts sont faits pour l'étude des différentes parties des programmes de chaque section.

Durée des études des cours du soir. Chaque cours comprend, selon son importance, une, deux ou trois années d'études, et une, deux ou trois leçons par semaine.

La durée des études de chaque élève ne présente pas de limites précises, l'élève fréquentant les cours qui lui conviennent et, de préférence, ceux qui sont le plus en rapport avec ses goûts, ses aptitudes et sa profession.

Durée des études des cours du jour. Les études de chaque section durent une année, et l'horaire est combinée de façon à permettre aux élèves de fréquenter les cours de plusieurs sections.

Les élèves peuvent donc, selon le temps dont ils disposent et les branches qu'ils veulent étudier, adopter une combinaison leur permettant de faire leurs études en une ou plusieurs années; toutefois, en raison de l'importance des programmes, l'enseignement complet de toutes les branches réunies ne peut être suivi en moins de deux années.

Il faut remarquer que le but des élèves, en entrant à l'école, est généralement bien précis; il leur suffit, par suite, le plus souvent, d'une année pour étudier les matières de la spécialité qu'ils désirent acquérir.

L'année scolaire commence le 1^{er} octobre et se termine du 15 au 20 juillet.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
	COURS DU SOIR.			COURS du jour.
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	
<i>Enseignement industriel.</i>				
Section de filature	3	3	"	7
Section de tissage	4 1/2	4 1/2	5	20
Cours facultatif d'art décoratif annexé à la section de tis- sage	6	6	"	"
Section de service mécanique des usines	4	4 1/2	"	7
<i>Enseignement commercial.</i>				
Section de commerce	4	"	"	4

PROFESSEURS.	NATURE DE L'ENSEIGNEMENT.	HEURES DE LEÇONS PAR SEMAINE.	
		Cours du soir.	Cours du jour.
M. BON (Théodore), <i>directeur.</i>	Cours divers de tissage et cours de dessin géométrique ap- pliqué aux machines.	11	15
<i>Professeurs.</i>			
M. COURQUIN (Ar- thur).	Filature, électricité, méca- nique.	7 1/3	12
M. LETOMBE (Léon).	Cours de machines et chau- dières.	1	"
M. HENNION (Ed- mond).	Art décoratif.	6	"
M. BUGNON (Émile).	Comptabilité.	1	1
M. MAILLARD (Ét.).	Droit commercial.	1	1
M. PETIT (Joseph).	Commerce et marchandises, géographie commerciale. . .	1	1
M. WARTELLE (Jo- seph).	Sténographie.	1	1
<i>Répétiteurs.</i>			
M. GOUDENAVE (Eu- gène).	Dessin géométrique (cours élémentaire).	1 1/3	"
M. DELMOTTE (Louis).	Cours d'étude des filés.	1 1/2	"
M. CROMMELINK (Jo- seph).	Cours élémentaire de dessin de fabrique.	1 1/3	"
<i>Contremaîtres.</i>			
M. VANDEVEGAETE (François).	Filature.	"	2
M. GHISLAIN (Pros- per).	Tissage mécanique.	1 1/3	3
M. WILLECOMME (Fr.).	Tissage à bras.	"	4

Matériel d'enseignement. — *Peignage et filature de laine :*

1 carte Deletombe;

- 1 carte avec chargeur Walker;
- 1 gill-box Skène et Devallée;
- 1 peigneuse système Offerman;
- 1 peigneuse système Noble;
- 1 étirage en gros à 4 têtes, 1 étirage intermédiaire à 10 têtes, 1 étirage en fin à 10 têtes et 1 métier renvideur 240 broches (matériel fourni par la Société alsacienne de construction mécanique);
- 1 bobinoir préparatoire 8 bobines.

Filature de coton :

- 1 carte à chapeaux tournant Platt;
- 1 carte à hérissons;
- 1 banc d'étirage à 3 têtes, 1 banc à broches en gros (32 bobines), 1 banc à broches en fin (56 bobines),
- 1 métier à filer continu 48 broches (Rochedale);
- 1 métier à filer continu 68 broches (Howard et Boulough);
- 1 métier renvideur 120 broches (Dobson et Barlow);
- 1 dévidoir 15 broches (Rappicault).

Tissage :

- 12 métiers à bras, montés diversement en uni, armures, piqué, velours, gaze anglaise, façonnés à une ou plusieurs chaînes, tapis, etc., mouvements à marche, à mécaniques d'armures de divers systèmes, à mécanique Jacquard, Vincenzi, Verdol;
- 1 métier mécanique à boîtes simples, avec armures;

1 métier mécanique à 4 boîtes montantes, à duites paires (Société alsacienne de constructions);

1 métier mécanique revolver, à 6 boîtes, à duites paires (Nuyts);

1 métier mécanique revolver à 6 boîtes facultatives (Nuyts);

1 métier mécanique d'ameublement à 8 boîtes, duite à duite (Olivier);

1 bobinoir circulaire à 12 broches;

1 bobinoir mécanique à 20 broches;

1 ourdissoir.

Électricité :

11 machines dynamos à courants continu, alternatif, monophasé, diphasé et triphasé;

1 batterie d'accumulateurs, des systèmes Tudor et Dujardin.

Divers :

1 moteur à gaz Crossley, de 8 à 10 chevaux;

1 étau et matériel d'ajusteur;

1 tour à métaux;

Laboratoire de chimie pour le peignage;

Instruments de précision pour le titrage et l'épreuve des filés;

Collections de matières brutes et ouvrées de toute nature;

Bibliothèque technique et séries importantes de dessins;

Modèles de pièces de détail de machines diverses.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

DÉSIGNATION.	COURS		
	DU SOIR.	DU JOUR.	
Sections... {	de filature.....	41	9
	de tissage.....	89	6
	de service mécanique des usines.....	78	9
	de commerce.....	48	4
TOTAL.....	256 ⁽¹⁾	28 ⁽²⁾	

⁽¹⁾ Le nombre des élèves présents au 1^{er} janvier est seulement de 190, attendu qu'un certain nombre d'élèves fréquentent plusieurs cours. Le nombre d'inscrits au cours du soir a été de 250, mais 60 ont quitté les cours.

⁽²⁾ Le nombre des élèves est seulement de 11, attendu que la plupart fréquentent plusieurs sections.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.		CARRIÈRES					
	Cours du jour.	Cours du soir.	INDUSTRIELLES.		COMMERCIALES.		DIVERSES.	
			Cours du jour.	Cours du soir.	Cours du jour.	Cours du soir.	Cours du jour.	Cours du soir.
1894-1895..	70	8	70	6	..	2
1895-1896..	88	8	88	6	..	2
1896-1897..	89	9	89	6	..	3
1897-1898..	124	9	100	6	21	3	3	..
1898-1899..	132	12	110	9	20	2	2	1

Les élèves des classes du jour terminent presque tou-

jours leurs études en une seule année et embrassent la carrière de leurs parents, industriels ou commerçants. Cette carrière leur est d'ailleurs tracée d'avance.

Pour les élèves des cours du soir, environ la moitié de ceux qui sont inscrits au début de l'année, abandonnent le cours avant la fin pour cause de santé, changement d'emploi, ou de domicile, service militaire, etc. Ceux qui terminent l'année restent généralement dans leur profession et obtiennent, le plus souvent, de l'avancement, grâce aux études spéciales qu'ils ont faites. En conséquence, les totaux qui précèdent, relatifs aux élèves sortis, ne comprennent que les élèves ayant terminé l'année, c'est-à-dire environ la moitié des inscrits.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de la chambre de commerce.....	3,700 fr.
	des particuliers.....	16,000
Rétribution scolaires :		
Cours du jour.....		4,950
Cours du soir.....		540
TOTAL.....		<u>25,190</u>

Dépenses.

Personnel : directeur, professeurs et contremaitres..	14,000 fr.
Matériel et dépenses diverses.....	7,500
Excédent de recettes.....	3,690
TOTAL.....	<u>25,190</u>

NORD. — VALENCIENNES.

**Société académique de comptabilité
(section de Valenciennes).**

Siège social : rue Capron, 2.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique, but et résultats. — La section valenciennoise de la Société académique de comptabilité a pour but : 1° de former, dans des cours publics, des employés de commerce possédant à fond les connaissances nécessaires à leur profession ; 2° de délivrer des diplômes de comptable, à la suite d'examens passés devant des jurés pris en dehors des professeurs, diplômes devant aider au placement des titulaires ; 3° de préparer, enfin, pour le commerce, des chefs éclairés et des auxiliaires de premier ordre.

La section de Valenciennes s'est constituée en septembre 1884, sur l'initiative d'un petit nombre d'hommes dévoués. Dès l'origine, ses cours furent au nombre de 4, à savoir : ceux de droit commercial, économie politique, comptabilité industrielle et tenue de livres. 47 auditeurs en moyenne fréquentèrent les cours.

La section a prospéré ; à ces cours ont été adjointes ultérieurement d'autres matières. Durant l'année scolaire

1896-1897, les connaissances enseignées furent les suivantes :

Tenue de livres, professeur M. Flament;

Comptabilité commerciale, industrielle, agricole et financière; économie politique, professeur M. A. Gillet;

Arithmétique commerciale, change et arbitrages, professeur M. Mascart;

Comptes courants, professeur M. Labarre;

Droit civil, professeur M. Canu;

Droit commercial, professeurs MM. Douay et Roguin.

Les cours ont lieu le soir à 8 heures $1/2$ d'octobre à août et se tiennent aux académies de Valenciennes; ils ont été fréquentés par 24 élèves, en moyenne, durant l'année 1896-1897. Les inscriptions se sont élevées à 337.

Quatre candidats ont subi, en 1897, les épreuves conduisant au diplôme de comptable; un seul de ces candidats a été admis: ce qui établit que la section de Valenciennes n'entend distribuer ses récompenses qu'à bon escient. Les concours annuels sont suivis de distributions de récompenses consistant en volumes, mentions, livrets.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. GILLET, comptable expert, directeur de banque, fondateur.

Vice-Présidents. — MM. DEBRABANT, négociant, membre trésorier de la chambre de commerce, conseiller municipal à Valenciennes; et SAUTTEAU (Paul), avocat, maire de Valenciennes, conseiller d'arrondissement, fondateur.

Secrétaire. — M. LABARRE (Henri), comptable à Valenciennes.

Vice-secrétaire. — M. FIÉVET (Hector), comptable à Marly.

Trésorier. — M. FLAMENT (Auguste), comptable à Anzin.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de la ville de Valenciennes.....	200 fr.
	de la chambre de commerce.....	250
	des particuliers.....	200
TOTAL.....		<u>650</u>

Dépenses.

Personnel.....	150 fr.
Matériel, récompenses et dépenses diverses.....	500
TOTAL.....	<u>650</u>

OISE. — BEAUVAIS.

**Association mutuelle des comptables et employés
de l'arrondissement de Beauvais.**

Caractère : public, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Des cours de comptabilité et de sténographie ont été fondés, au mois d'octobre 1897, par l'Association mutuelle des comptables et employés de l'arrondissement de Beauvais, en vue de développer les connaissances professionnelles de ses membres; des conférences ont également été organisées, depuis 1897, sur des questions et matières d'ordre commercial; l'association s'occupe, en outre, du placement des adhérents et reçoit de nombreuses offres d'emploi.

Les cours sont fréquentés par des employés de commerce.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. CANAPLE, rue Feutry, 28.

Secrétaire. — M. MARLARD, rue de la Préfecture, 23.

Trésorier. — M. RICHARD, rue de Clermont, 25.

Organisation de l'enseignement. — Les cours, d'une durée de 1 heure $\frac{1}{2}$, ont lieu à l'hôtel de ville, dans la salle de la justice de paix.

Date d'ouverture des cours : octobre.

Date de fermeture des cours : mars.

EMPLOI DU TEMPS.

M. E. MARLARD | Comptabilité et Sténographie.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	TOTAUX.	MOYENNE par cours.
1897.....	20	15
1898.....	25	18
1899.....	35	30

OISE. — CREIL.

Association philotechnique de Creil.

Siège social : hôtel de ville.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'Association philotechnique de Creil, dont les statuts ont été approuvés en mars 1896, fait suite à un groupement provisoire qui avait été organisé en octobre 1895, dans lequel étaient organisées des conférences sur des sujets variés.

Les premiers cours, faits à l'école communale de garçons, furent transférés par la suite à l'hôtel de ville, où ils fonctionnent en ce moment.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. DUGUÉ, ingénieur, adjoint au maire de Creil.

Vice-Présidents. — MM. NARÉ, maire de Creil; et THIRION, ingénieur à Senlis.

Secrétaire. — M. THUILLOT, secrétaire de mairie à Creil.

Trésorier. — M. DELORME, professeur de dessin à Creil.

Archiviste. — M^{me} Charles GRIFFITHS, professeur d'anglais à Creil.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans une salle de la mairie.

Date d'ouverture des cours : 20 novembre.

Date de fermeture des cours : 20 mars.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES PAR SEMAINE.
<i>Enseignement industriel.</i>		
M. HANNIET.....	Mathématiques.....	1
MM. THIRION et DELORME...	Physique et chimie.....	2
MM. CANTREL et NAVELLIER.	Sciences naturelles.....	1
MM. DELORME, HANNIET et ACHEZ.	Dessin industriel.....	2
M. TESTE.....	Coupe et assemblage...	2
<i>Enseignement commercial.</i>		
MM. SAILLARD et DORÉ....	Comptabilité.....	1
M ^{me} Ch. GRIFFITHS.....	Anglais.....	4
MM. WILLORGNE et FÉRON..	Allemand.....	2
M. LEGRAND.....	Géographie.....	1
M ^{me} TESTE et M ^{lle} DUGUÉ...	Économie domestique...	1
M. THUILLOT.....	Sténographie et dactylo- graphie.....	2

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement de l'association se compose de :

Appareil à projections lumineuses ;

Matériel de physique et de chimie ;

Machine à écrire (appartenant au professeur) ;

Vues nombreuses ;

Phonographes ;

Tableaux noirs et chevalets ;

Tables et tréteaux.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT						TOTAUX.
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		GÉNÉRAL.	ARTISTIQUE.	
	TOTAUX.	MOYENNE par cours.	TOTAUX.	MOYENNE par cours.			
1895.....	29	18	35	33	21	„	85
1896.....	33	19	38	35	27	„	98
1897.....	38	23	42	40	29	„	109
1898.....	39	25	49	45	36	„	124
1899.....	45	33	60	52	41	24	170

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{ de la ville de Creil.....	500 fr.
	{ des particuliers.....	200
Cotisations des membres honoraires (25).....		125
Membres non payants (24).....		„
Recettes diverses (bals, fêtes, loteries, etc.).....		75
	TOTAL.....	900

Dépenses.

Acquisition du phonographe.....	100 ^f 00 ^e
Location de rouleaux.....	60 00
Distribution de prix.....	275 00
Achat de vues.....	41 75
Voyages des élèves.....	175 00
Cahiers et papier.....	45 00
Dépenses diverses.....	125 00
Excédent des recettes.....	78 25
TOTAL.....	<u>900 00</u>

Récompenses. — Exposition de Rouen : médaille de bronze.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — A la fin des cours et à la suite d'examens sur les matières enseignées, il est remis aux élèves les plus méritants des récompenses qui consistent en diplômes, objets d'art, volumes, etc. De plus, l'association offre un ou plusieurs voyages instructifs aux élèves qui ont suivi régulièrement les cours.

OISE. — CREIL.

École gratuite de travail manuel, dite « école Somasco ».

Caractère : privé, particulier. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — L'école a été fondée en 1887 pour donner l'instruction technique à quelques élèves. En

présence du succès obtenu, M. Somasco fit construire l'année suivante une école qui comporte : une salle d'atelier pour 35 ajusteurs et 6 menuisiers, une salle de musée industriel, une bibliothèque et une salle de récréation pour les anciens élèves qui ont fondé, en 1890, une association amicale très prospère comptant aujourd'hui 140 membres.

L'école reçoit surtout les enfants de la population laborieuse de Creil ; ils doivent tous posséder le certificat d'études ou satisfaire à certaines conditions d'examen. Ils sont accompagnés à l'école par un adjoint de l'école publique.

L'enseignement a pour but de donner des notions d'ajustage et de menuiserie ; l'étude du dessin à main levée tient une place importante dans le programme des cours.

Tous les jeudis, une conférence est faite sur un sujet soit de métallurgie, de mécanique générale ou de dessin, soit enfin sur la technologie des outils, qui est une des branches spéciales des études de l'école.

Installation matérielle. — L'école est construite dans le jardin de la propriété de M. Somasco ; elle occupe de grands bâtiments parfaitement aménagés.

L'atelier a 20 mètres de long sur 4 de large ; largement éclairé, il s'ouvre sur une grande cour de récréation de 3,000 mètres de surface.

La bibliothèque des anciens élèves a 10 mètres sur 5 ; elle sert de salle d'honneur.

La salle de récréation et le musée industriel sont installés dans un local de 28 mètres sur 6. Une scène avec

rideau et coulisses a été construite, sur laquelle les élèves donnent des soirées fréquentées par plus de 250 personnes. Un parc de deux hectares de superficie est à la disposition des anciens élèves qui ont organisé des fêtes périodiques; un orchestre, formé par eux, prête son concours à ces fêtes.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours ont lieu de 4 heures $\frac{1}{2}$ à 6 heures du soir les mardis et samedis et de 9 heures à 11 heures les jeudis.

L'école est ouverte du 1^{er} octobre aux vacances :

Le mardi, de 4 heures $\frac{1}{2}$ à 5 heures (dessin à main levée); de 5 heures à 6 heures (ajustage et menuiserie);

Le jeudi, de 9 heures à 10 heures (conférences); de 10 heures à 11 heures (ajustage et menuiserie);

Le samedi, de 4 heures $\frac{1}{2}$ à 5 heures (dessin à main levée); de 5 heures à 6 heures (ajustage et menuiserie).

Les élèves fréquentent l'école pendant deux ans.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
Directeur des cours : M. SOMASCO.			
M. LEPIED	Ajustage	3	3
M. DELEPINE	Menuiserie	3	3
M. SOMASCO	Dessin à main levée	1	1
Idem	Conférences	1	1

Matériel d'enseignement. — L'école possède un important matériel d'enseignement :

1° Tables-pupitres portatives à la disposition de chaque élève et permettant de prendre des croquis sur place ;

2° Effets de travail fournis gratuitement aux élèves par le fondateur de l'école ;

3° Étaux, établis, outils, etc., de différentes grandeurs, suivant les tailles des élèves ;

4° Collection très importante de tableaux d'enseignement sur la technologie des outils.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899, PAR ANNÉE.

1 ^{re} année.....	16
2 ^e année.....	19
TOTAL.....	<u>35</u>

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS À CE JOUR.

Dessinateurs.....	4
Elèves d'écoles diverses.....	24
Employés.....	34
Instituteurs.....	6
Ouvriers du bois.....	3
Ouvriers des industries du fer.....	53
Actuellement militaires.....	20
Diverses professions.....	10

La société des anciens élèves se charge du placement des jeunes gens à la sortie de l'école Somasco.

Quelques-uns de ces élèves poursuivent leurs études; il y en a actuellement huit à l'école nationale d'Armentières, un à l'école de Châlons, quatre au collège de Compiègne; un est sorti le vingt-septième de l'École polytechnique; un autre a eu un tableau reçu par la Société nationale des beaux-arts. un enfin a été lauréat du Conservatoire de musique, etc.

Toutes les dépenses auxquelles donne lieu l'établissement sont supportées par M. Somasco.

Récompenses. — Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889.

Lettre de félicitations de M. le Ministre de l'instruction publique.

Médaille de vermeil exceptionnelle pour l'instruction élémentaire (fondation Carnot).

OISE. — NOYON.

Association philotechnique.

Siège social : Pont-l'Évêque (canton de Noyon).

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'Association philotechnique du canton de Noyon a été fondée en 1897, et ses statuts ont été approuvés le 13 janvier 1898. Le but poursuivi est de compléter l'instruction des adultes des deux sexes en établissant des cours se rapportant au commerce, à l'industrie et aux arts. Ils sont suivis de conférences faites, tant au siège social que dans les communes voisines; les sujets traités se rapportent aux questions scientifiques, agricoles et industrielles.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Présidents d'honneur. — MM. NOEL, député; et THOMAS, inspecteur primaire.

Président. — M. BERGMILLER, industriel à Pont-l'Évêque.

Vice-Président. — M. LETURCO, délégué cantonal, adjoint au maire de Noyon.

Secrétaire. — M. MAGNIER, directeur de l'école publique de Noyon.

Trésorier. — M. LAVACQUERIE, ancien conseiller municipal à Noyon.

Organisation de l'enseignement. — Les cours se font à Noyon dans les classes de l'école communale des garçons.

Date d'ouverture des cours : 15 novembre.

Date de fermeture des cours : 1^{er} mars.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>			
M. MAGNIER	Calculs mathématiques	1/2	1/2
<i>Idem.</i>	Géométrie	1/2	1/2
M. PÉRIN	Dessin industriel	1/2	1/2
M. FLEURY	Sciences physiques	3/4	3/4
<i>Enseignement commercial.</i>			
M. MAGNIER	Comptabilité	1/2	1/2
<i>Idem.</i>	Calculs appliqués au commerce	1/2	1/2
<i>Idem.</i>	Géographie	1/2	1/2
M. BAUDOIN	Sténographie	1	1

En dehors des matières énumérées ci-dessus, il est donné un enseignement général de la langue française, de l'histoire du pays de France, de sa géographie, d'instruction morale et civique, de sciences physiques dans leurs applications à l'agriculture très développée dans le canton.

L'Association philotechnique fait également donner des conférences littéraires, industrielles, artistiques, géographiques, qui ont lieu chaque quinzaine pendant la durée des cours.

Matériel d'enseignement. — L'Association philotechnique de Noyon possède un certain nombre d'appareils de physique et de chimie et des échantillons de botanique. Elle a en outre à sa disposition les collections de toute nature qui se trouvent à l'école communale.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT							
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		GÉNÉRAL.	AGRICOLE.	ARTISTIQUE.	TOTAUX.
	Totaux.	Moyenne par cours.	Totaux.	Moyenne par cours.				
1898.....	49	25	49	25	49	49	49	49
1899.....	47	30	47	30	47	47	47	47

BUDGET.

		<i>Recettes.</i>	
Membres	{	fondateurs (2).....	100 fr.
		honoraires (50).....	250
		adhérents (95).....	190
		non payants (30).....	#
TOTAL.....			540
		<i>Dépenses.</i>	
		Matériel et dépenses diverses.....	500 fr.
		Excédent des recettes.....	40
TOTAL.....			540

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Il n'existe pas, à proprement parler, de sanction. Toutefois, à la fin de l'année scolaire, il est attribué des récompenses aux élèves les plus méritants.

OISE. — SENLIS.

Association philotechnique de Senlis.

Siège social : Senlis.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — L'Association philotechnique de Senlis a été fondée, en 1884, pour compléter les cours

d'adultes municipaux et pour donner dans la mesure du possible l'enseignement professionnel aux jeunes filles et aux jeunes gens ayant quitté l'école.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. DUPEIS, conseiller général, délégué cantonal.

Vice-Président. — M. Paul DELAPORT, avoué, délégué cantonal.

Secrétaire. — M. CAGNY, délégué cantonal.

Secrétaire adjoint. — M. THIÉNEY, agent voyer.

Trésorier. — M. LELIÈVRE, secrétaire à la sous-préfecture.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu :

1° Pour les adultes hommes, à l'école communale des garçons, rue Saint-Péray (directeur des cours : M. Leitocart, instituteur).

2° Pour les adultes femmes, à l'école communale des filles, rue de Beauvais (directrice des cours : M^{lle} Vérité, institutrice).

Date d'ouverture des cours : 5 novembre.

Date de fermeture des cours : fin mars.

Programmes résumés des cours techniques et de l'enseignement manuel. — L'enseignement général restant en dehors :

1° ADULTES HOMMES.

1° *Dessin industriel.* Tracé géométrique; croquis cotés

et mise au net d'objets divers (menuiserie, industrie du fer, construction);

2° *Menuiserie*. Tracé et exécution : 1^{re} année, assemblages simples ; 2° et 3° années, objets divers ;

3° *Sténographie*. Métagraphie et abréviations ;

4° *Éléments de comptabilité et correspondance commerciale*. Arithmétique et algèbre appliquées aux opérations commerciales.

2° ADULTES FEMMES.

1° *Coupe et couture*. 1^{re} année : confection de jupes ; 2° et 3° années : confection de costumes ;

2° *Modes et lingerie*. Confection de chapeaux et objets de lingerie ;

3° *Éléments de comptabilité et correspondance commerciale* ;

4° *Cours pratique d'économie domestique*. Cuisine, repassage, raccommodage ;

5° *Dessin*. Festons, broderies, lettres initiales.

Matériel d'enseignement.

1° ADULTES HOMMES.

1° *Dessin d'art*. Collection de nombreux plâtres ;

3° *Menuiserie*. Établis et outils.

3° *Dessin industriel*. Modèles en bois (assemblages et divers objets de menuiserie) ; modèles de plâtre pour l'architecture et modèles sur papier.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT						
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		GÉNÉRAL.	ARTISTIQUE.	TOTALX.
	Totaux.	Moyenne par cours.	Totaux.	Moyenne par cours.			
1895.....	18	14	30	20	30	10	50
1896.....	16	12	30	20	30	10	40
1897.....	20	15	34	23	25	10	45
1898.....	15	12	30	20	20	8	45
1899.....	17	14	31	20	24	8	46

BUDGET.

Recettes.

Subventions	} du département de l'Oise.....	100 fr.
		de la ville de Senlis.....
Membres actifs (cotisations).....		550
TOTAL.....		850

Dépenses.

Matériel et dépenses diverses.....	850 fr.
TOTAL.....	850

Sanction et contrôle de l'enseignement. — L'association décerne des prix et des livrets de caisse d'épargne aux élèves les plus méritants.

ORNE. — FLERS.

École industrielle.

Caractère : communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Cette école a été fondée, en 1872, par une société anonyme au capital de 30,000 francs.

Le matériel se composait alors de :

- 1° Une machine à vapeur avec son générateur ;
- 2° Un ourdissoir mécanique ;
- 3° Une machine à parer ;
- 4° Six métiers à tisser de systèmes différents ;
- 5° Un ourdissoir à bras ;
- 6° Six métiers à tisser à bras, dont quatre montés avec mécanique, armures et machine Jacquard.

Un cours de chimie industrielle fut institué à l'école en 1873.

En 1876, la société civile céda l'école à la ville, qui prit à sa charge le paiement des intérêts et l'amortissement du capital, amortissement qui s'est terminé en 1892.

En 1883, au moment de la création du collège, l'école fut transférée dans des bâtiments neufs aménagés pour elle dans cet établissement, auquel elle se trouva annexée. Le principal en devint le directeur, mais l'école conserva son caractère municipal.

Un atelier de menuiserie et un atelier d'ajustage y furent installés.

L'école reçoit les jeunes gens au-dessus de 16 ans qui, ayant terminé leurs études primaires ou secondaires, désirent acquérir les connaissances nécessaires pour arriver rapidement à pouvoir diriger, comme patrons, directeurs ou contremaîtres, une filature, un tissage, un atelier de teinture, ou représenter avantageusement des maisons de production.

Préparés par une instruction technique, théorique et pratique, les élèves qui en sortent sont aptes à rendre promptement des services aux industries textiles de la région.

Administration. — Le comité de patronage est le suivant :

M. l'inspecteur d'académie, *président* ;

M. le maire de Flers ;

M. le principal du collège ;

M. LELIÈVRE, ancien président de la chambre de commerce ;

M. FOUCAULT, juge de paix ;

M. HAMMERLIN, 2° adjoint au maire de Flers ;

M. AMYOT, manufacturier.

Installation matérielle. — Les ateliers sont installés dans deux salles spéciales de 20 mètres de longueur chacune et de 7 mètres de largeur.

Un emplacement à part est réservé pour le moteur.

Une petite salle annexe sert aux accessoires.

Une salle spéciale est affectée aux cours théoriques.

Un laboratoire complet est aménagé en vue des études de la chimie industrielle.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

L'enseignement, qui est théorique et pratique, comprend :

- 1° L'étude des matières textiles ;
- 2° La préparation de ces matières, la filature ;
- 3° L'étude de la fabrication des tissus en tous genres : coton, laine, soie ; en uni ou rayé, en armures ; les piqués, les velours, les tissus à la Jacquard, etc. ;
- 4° La chimie industrielle avec ses applications au blanchiment et à la teinture des divers textiles, et les analyses ;
- 5° La comptabilité administrative industrielle ;
- 6° L'étude du dessin décoratif pour mise en carte des tissus à la Jacquard.

Les professeurs, secondés par des contremaîtres spéciaux, guident les élèves dans les divers travaux pratiques et leur font visiter des établissements industriels.

L'école comprend deux grandes divisions :

La première, celle des élèves de l'école industrielle proprement dite, qui suivent l'enseignement spécial décrit ci-dessus ;

La seconde, formée par les élèves qui suivent les cours de l'enseignement professionnel du collège, mais qui viennent assister à des cours spéciaux de tissage et de chimie, et qui fréquentent les ateliers de travail du fer et du bois.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel.</i>	
Tissage (théorique et pratique).....	10
Filature (théorique et pratique).....	4
Étude des machines.....	6
Dessin.....	4
Chimie.....	6
<i>Travaux manuels.</i>	
Ajustage.....	4
Tour.....	2
Forge.....	2
Menuiserie.....	4

En même temps qu'ils suivent les cours professionnels ci-dessus indiqués, les élèves de l'école industrielle reçoivent l'enseignement primaire supérieur, complété par des leçons de langues vivantes.

Les cours durent trois années.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. TOUSSAINT.....	Tissage, filature, dessin, travaux manuels.....	26
M. G. LALLEMENT..	Chimie industrielle, teinture.....	6
M. DELAÎTRE.....	Contremaître de tissage.....	8
M. FORGET.....	Contremaître de menuiserie et du travail du bois.....	4
M. GOUHIER.....	Contremaître des travaux en fer...	4

Matériel d'enseignement. — *Enseignement industriel spécial :*

1 ourdissoir à bras ;
 8 métiers à tisser à bras, avec armures et jacquards ;
 6 métiers mécaniques différents ;
 Accessoires.

Enseignement manuel général :

1 forge ;
 8 étaux d'ajustage ;
 8 établis de menuiserie ;
 3 tours à crochet pour bois et fer ;
 1 tour à chariot ;
 1 machine à percer ;
 Accessoires.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} division. — École industrielle proprement dite.....	5
2 ^e division. — Cours professionnels.....	41
Cours... { de chimie,.....	41
{ de teinture.....	10
Travaux { du fer.....	12
{ du bois.....	13
Dessin. — Les deux divisions réunies.....	12
TOTAL.....	134

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
<i>École industrielle.</i>				
1893-1894....	4	3	1	..
1894-1895....	4	4
1895-1896....	5	3	1	..
1896-1897....	4	2
1897-1898....	6	3
<i>Cours professionnels</i>				
1893-1894....	8	3	3	2
1894-1895....	7	3	2	2
1895-1896....	9	2	4	3
1896-1897....	9	4	4	1
1897-1898....	11	3	5	3

Budget. — Le budget de l'école est de 5,250 francs ; il est alimenté, jusqu'à concurrence de 2,250 francs, par les rétributions scolaires ; le surplus représente les subventions de l'État, du département et de la chambre de commerce de Flers.

Récompenses. — 1878. Paris, Exposition universelle : médaille de bronze ;

1883. Caen, concours régional : diplôme d'honneur ;

1888. Alençon, concours régional : médaille de vermeil ;

1889. Paris, Exposition universelle : médaille d'argent;

1898. Alençon, concours régional : diplôme de grand prix.

Sanction de l'enseignement. — Un diplôme de fin d'études est accordé aux élèves qui, par leur travail, ont donné toute satisfaction à leurs professeurs.

Les élèves passent généralement, après une année de séjour dans les usines, les examens d'ouvriers d'art qui leur confèrent une dispense de deux années de service militaire.

PAS-DE-CALAIS. — ARRAS.

Association philotechnique du Pas-de-Calais.*Siège social : Arras.**Caractère : privé, association particulière.**Destination : jeunes gens et jeunes filles.*

Historique et but. — L'Association philotechnique du Pas-de-Calais a été créée en 1879, dans le but de constituer un enseignement complémentaire; pour atteindre ce but, la société a ouvert une bibliothèque de prêt gratuit; elle a organisé des conférences publiques à Arras et dans l'arrondissement et fait des cours pratiques d'enseignement commercial, industriel et général.

Il existe depuis cette année une salle de lecture mise à la disposition des membres de la société et qui sert également de lieu de réunion hebdomadaire aux instituteurs, délégués cantonaux et fonctionnaires de l'enseignement.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Président. — M. A. LENGLET, avocat, maire d'Arras, conseiller général.

Vice-Président. — M. DAVID, inspecteur primaire, rue de la République.

Secrétaire-Trésorier. — M. CHABÉ, professeur au collège d'Arras, rue Saint-Aubert.

Bibliothécaire. — M. BARAT, instituteur.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans un local municipal.

Date d'ouverture des cours : octobre.

Date de fermeture des cours : juillet.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
<i>Enseignement industriel.</i>				
M ^{lle} BÉZELIN	Enseignement ménager	1	1	1
<i>Enseignement commercial.</i>				
M. DUPRET	Comptabilité	1 1/2	1 1/2	#
M. BURIDAN	Langue anglaise	1	1	1
M. PARISI	Langue allemande	1	1	1
M. DAVID	Sténographie	2	2	2

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend : des instruments de physique, un appareil de projections et une bibliothèque de 3,000 volumes.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT			
	COMMERCIAL.		MÉNAGER.	ARTISTIQUE.
	Total.	Moyenne par cours.		
1895.....	95	25	#	37
1896.....	117	29	#	42
1897.....	84	20	#	51
1898.....	108	27	#	55
1899.....	112	28	65	62

PAS-DE-CALAIS. — BOULOGNE-SUR-MER.

Société de géographie.

Siège social : Boulogne-sur-Mer.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Créée en 1880 dans le but de propager les connaissances géographiques au moyen de conférences, cours, récompenses diverses, la société n'a subi aucune transformation depuis son origine. Elle est rattachée au groupe de l'Union géographique du nord de la France, dont le siège est à Douai, et qui publie un bulletin commun à toutes les sociétés confédérées.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président d'honneur. — Le prince de Monaco.

Président. — M. PARJOIR, industriel, conseiller général, rue Duterre, 22.

Vice-Présidents. — MM. Eug. MARTEL, bibliothécaire de la ville, boulevard Mariette, 61; et AUBRUN, inspecteur primaire, rue de Plafiaut, 11.

Secrétaire général. — M. N. . .

Secrétaires. — MM. A. HERLIN et POUILLAUDÉ, instituteurs.

Trésorier. — M. SORRIAUX, instituteur.

Bibliothécaire. — M. DUFLOS, instituteur.

A ce bureau est adjoint un comité de 9 membres.

Organisation de l'enseignement. — Les locaux affectés à l'enseignement sont les suivants :

Pour les conférences publiques, une salle louée par la société ;

Pour le cours de géographie, une salle d'école prêtée par l'Administration municipale.

Programmes. — Par suite de circonstances particulières, il n'y a pas eu de cours en 1898-1899; c'est la première interruption depuis la fondation. Dans les années antérieures, il y était fait pendant l'hiver un cours de dix à douze leçons suivies par 50 à 80 élèves des deux sexes.

Durant la même période, il a été organisé huit grandes conférences publiques chaque année, soit au total, depuis la création, 124 conférences.

Budget. — Ces cours entraînent une dépense annuelle de 2,500 francs environ, à laquelle il est fait face jusqu'à concurrence de 1,000 francs au moyen de deux subventions de 500 francs de la ville et de la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer et pour le surplus par les cotisations de 134 sociétaires.

PUY-DE-DÔME. — CLERMONT-FERRAND.

Cours professionnels de la Bourse du travail.

Siège social : rue et bâtiment du Théâtre.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Aussitôt après la création de la Bourse du travail, le conseil d'administration de cette institution décida, dans sa séance du mois de septembre 1898, d'organiser un cours de dessin linéaire et industriel et un cours de comptabilité.

Ces cours ayant été fréquentés par de nombreux auditeurs, un cours nouveau a été créé, en 1899, sur le système métrique et ses applications.

Les cours sont professés gratuitement; les frais de matériel et les dépenses générales sont soldés par l'Union des syndicats.

Administration. — Le conseil d'administration est composé de délégués pris dans les divers syndicats de la Bourse du travail.

La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Secrétaire. — M. V. COUTEL, rue des Gros, 28.

Trésorier. — M. Jules VEDEL, rue Sainte-Madeleine.

Vice-Secrétaire. — M. PELLETON, rue Dulaure, 4.

Vice-Trésorier. — M. COLLANGE, rue des Petites-Écuries, 6.

Organisateur des cours. — M. V. COUTEL.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans une salle de la Bourse du travail.

Date d'ouverture des cours : octobre.

Date de fermeture des cours : fin mai.

Programmes. — *Cours de dessin industriel.* (Chaque élève exécute des dessins se rapportant à sa profession.)

Professeurs : MM. Villars (1^{re} division), Coutel (2^e division), et Collange (3^e division).

Cours de comptabilité particulière et commerciale (partie simple et partie double).

Professeur : M. Marmier.

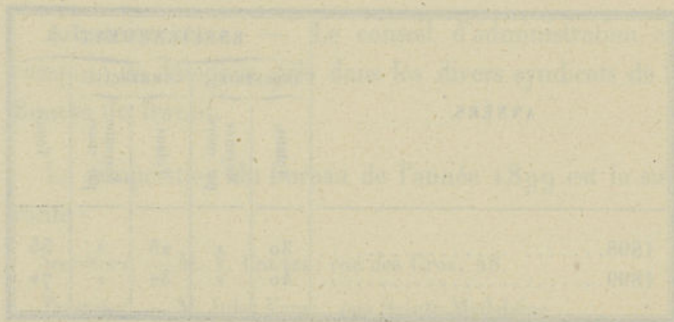
Cours de système métrique, poids et mesures, arpentage, monnaies, etc.

Professeur : M. Septe.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{ER} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT				
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.		Totaux.
	Totaux.	Moyenne par cours.	Totaux.	Moyenne par cours.	
1898.....	30	//	25	//	55
1899.....	40	//	32	//	72

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Une commission spéciale examine, à la clôture des cours, les travaux faits par les élèves et les classe d'après leur mérite. Une distribution de prix, consistant en diplômes et mentions honorables, permet de récompenser les lauréats les plus méritants.



PYRÉNÉES-ORIENTALES. — PERPIGNAN.

Association polytechnique des Pyrénées-Orientales
(sous le patronage
de l'Association polytechnique de Paris).

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but.— L'Association polytechnique des Pyrénées-Orientales a été fondée en 1879 par M. Henrion, ingénieur-architecte, ancien élève et ancien professeur à l'Association polytechnique de Paris, et placée par son fondateur sous le patronage de cette dernière. Les statuts, adoptés dans l'assemblée du 13 décembre 1879, furent approuvés par arrêté préfectoral du 5 janvier 1880.

L'association ouvrit d'abord 17 cours, qui furent fréquentés par 300 élèves environ. Grâce à l'activité de son fondateur et au zèle des collaborateurs dont celui-ci avait su s'entourer, l'association prit une rapide extension.

Les cours de l'association sont toujours composés de trois groupes :

- 1° Instruction élémentaire et secondaire ;
- 2° Sciences industrielles et commerciales ;
- 3° Beaux-arts.

Des conférences ont lieu le dimanche sur des sujets de littérature, de sciences et de philosophie.

En 1883, les cours étaient au nombre de 36 et les inscriptions étaient de 941.

Dans le principe, l'enseignement était commun aux hommes et aux femmes.

En 1883, le conseil d'administration décida l'ouverture de cours spéciaux pour dames et jeunes filles, cours qui obtinrent un vif succès.

L'association ne s'adressait tout d'abord qu'aux adultes. En 1892, pour éviter que les élèves des deux sexes qui avaient quitté l'école ne prissent des habitudes d'oisiveté dangereuse, ainsi que pour répondre au vœu de la loi du 19 mai 1874, l'association ouvrit des cours spéciaux pour les apprentis âgés de moins de 16 ans et pour les jeunes filles de moins de 14.

Ajoutons qu'en octobre 1889 les cours furent ouverts aux militaires de la garnison.

Aujourd'hui, le but de l'enseignement est le suivant :

1° Instruction élémentaire et secondaire destinée aux personnes des deux sexes qui désirent compléter leur instruction générale ;

2° Cours de sciences industrielles et commerciales ayant pour but de fournir aux ouvriers et employés les connaissances techniques nécessaires pour l'amélioration de leur position ;

3° Cours pour les apprentis des deux sexes faits en vue d'éviter que les jeunes gens et les jeunes filles qui ont quitté l'école primaire ne prennent des habitudes d'oisiveté dangereuse ;

4^e Conférences hebdomadaires de vulgarisation scientifique et littéraire.

Administration. — La composition du bureau était la suivante pour l'année scolaire 1897-1898 :

Présidents d'honneur. — MM. DELCROS (Élie), VILARD (Édouard), sénateurs; BOURRAT (Jean), ESCANYÉ (Frédéric), PAMS (Jules), et ROLLAND (Édouard), députés.

Président. — M. ESCARGNEL (Henri), négociant.

Vice-Présidents. — M. CUTZACH (François), sous-ingénieur des Ponts et chaussées; et MAZUC (Louis), avocat.

Secrétaire général. — M. REYNÈS (Amédée), avocat.

Secrétaire du conseil. — M. VIROS (Honoré), directeur de l'école communale Saint-Jacques.

Trésorier. — M. ESTÈVE (Paul), professeur à l'école normale des instituteurs.

Archiviste. — M. CORRIEU (Jacques), professeur au collège.

Directeur général des cours. — M. HENRIËN (Alexandre), ingénieur-architecte.

Installation matérielle. — L'Association polytechnique ne possède pas de local qui lui soit propre.

Les cours ont lieu tous les jours de la semaine, à 8 heures du soir, au tribunal de commerce et dans quelques écoles laïques de la ville.

Programmes. — Les Cours ayant un caractère professionnel et destinés aux adultes hommes sont les suivants :

Algèbre, Géométrie appliquée (arpentage et nivellement);

Tarif des chemins de fer;
Dessin industriel;
Dessin artistique;
Langue anglaise, Langue espagnole;
Législation élémentaire, (principes de droit en matière civile et de procédure civile, commerciale et industrielle),
Sténographie;
Comptabilité;
Constructions rurales. (Étude des matériaux ; principes élémentaires de la construction);
Histoire de l'art appliquée à la peinture décorative.
Calligraphie.

Les cours spéciaux professionnels pour dames et jeunes filles (ouverts tous les jours de la semaine à 8 heures du soir), sont les suivants :

Dessin artistique;
Peinture.

Comptabilité de ménage, et comptabilité commerciale;
Travaux manuels;
Économie domestique;
Langue anglaise;
Langue et conversation espagnoles;
Géographie;

Les cours spéciaux techniques destinés aux apprentis des deux sexes sont les suivants :

Histoire de l'art appliqué à la peinture décorative;
Comptabilité commerciale;

Langue espagnole.

Des conférences sont faites en outre le dimanche.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

Adultes (hommes).

Cours	{	des militaires.....	185
		élémentaires et secondaires.....	309
		des sciences industrielles et commerciales....	148

Dames et jeunes filles.

Cours	{	des commençantes.....	172
		élémentaires et secondaires.....	309
		de sciences industrielles et commerciales....	97

Apprentis.

Garçons.....	204
Filles.....	90

TOTAL..... 1,505

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	du Ministère de l'instruction publique.	500 fr.
		du Ministère de l'agriculture.....	300
		du département.....	500
Cotisations annuelles des membres de l'association....		950	
Déficit.....		715	

TOTAL..... 2,965

Dépenses.

Agents des cours chargés du nettoyage et de l'éclairage des locaux.....	390 fr.
Matériel.....	280
Éclairage.....	270
Distribution de prix et médailles.....	925
Impression de l'Annuaire des travaux de l'association..	475
Frais.....	{ d'imprimés..... 325 d'affiches, location de chaises, projec- tions, etc., pour dix-huit conférences publiques et gratuites du dimanche. 300
TOTAL.....	<u>2,965</u>

Récompenses. — L'association a obtenu un diplôme d'honneur à l'Exposition de Perpignan (1890).

RHIN (HAUT-). — BELFORT.

Cours municipal de dessin géométrique et industriel.

Caractère : public. — *Destination* : jeunes gens.

Le Cours municipal de dessin géométrique et industriel de Belfort a été créé en 1886, en vue de compléter le cours de dessin fait par les instituteurs primaires et pour permettre aux nombreux jeunes gens, travaillant dans les établissements industriels de Belfort, de perfectionner leurs connaissances graphiques.

Ce cours a lieu dans une des écoles communales du faubourg des Vosges.

L'enseignement confié à M. Zerling, professeur, se subdivise en degré élémentaire et degré supérieur ; il dure deux années.

Le programme de la première année comprend le dessin géométrique proprement dit : exécution de carrelages obtenus par la combinaison des obliques sous des angles de 30, 40 et 60 degrés, raccordements d'arcs parallèles, division de circonférences en parties égales.

En deuxième année est enseigné le dessin industriel dans ses applications au bâtiment (menuiserie, charpente, serrurerie et mécanique).

L'enseignement est donné simultanément aux deux années.

Quatre heures sont ainsi consacrées à chacune d'elles par semaine.

Le matériel d'enseignement comprend notamment : des pièces de menuiserie, d'assemblages de charpente, des appareils ou engins mécaniques (bielles, paliers de transmission, supports, robinets divers); il fait l'objet de démonstrations et d'exercices pour les élèves.

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1893-1894....	18	10	3	5
1894-1895....	12	8	1	3
1895-1896....	17	8	2	7
1896-1897....	15	10	1	4
1897-1898....	16	9	2	5

Les frais de ce cours, montant à 725 francs, sont supportés jusqu'à concurrence de 508 francs par la municipalité, le surplus est à la charge de l'État.

Récompenses. — 1887. Concours régional de Nevers : mention honorable.

1893. Exposition internationale de Besançon : médaille d'argent.

1895. Exposition internationale de Bordeaux : médaille d'argent.

RHIN (HAUT-). — BELFORT.

Cours gratuit de sténographie.

Caractère : privé, sous le patronage de la Chambre de commerce et de la municipalité.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Ce cours, de date récente, a été créé, le 17 décembre 1898, en vue de permettre aux jeunes gens et aux jeunes filles, employés dans les maisons de commerce de Belfort, de rendre à ces maisons les services qu'on est en droit d'attendre de la sténo-dactylographie.

Organisation. — La durée des études varie de six à douze mois, selon les aptitudes et le but que l'élève se propose d'atteindre.

Les cours ont eu lieu jusqu'à présent à l'école primaire du faubourg des Vosges; mais ils vont être transférés dans l'école du faubourg de Montbéliard.

Un seul professeur est chargé du cours qui est fréquenté par 95 élèves en une seule division.

Les dépenses nécessitées par cet enseignement sont annuellement de 550 francs. Elles sont payées par les subventions de divers particuliers.

RHÔNE. — LYON.

Chambre syndicale des comptables et teneurs de livres.

Siège social : rue Ferrandière, 30.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours d'enseignement commercial et de comptabilité de la Chambre syndicale des comptables et teneurs de livres ont été fondés, en 1893, dans le but de vulgariser la science des comptes.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. Charles BOUVRET, 2, rue Paradis.

Vice-Président. — M. Alfred BEUDET, 74, cours de la Liberté.

Secrétaire général. — M. Hippolyte CONRY, 217, rue Duguesclin.

Trésorier. — M. LORON, 95, chemin Faraban.

Secrétaires adjoints. — MM. LACRAZ et MUNIER.

Archiviste. — M. CLÉRET.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu rue Palais-Grillet, 14, à Lyon.

Date d'ouverture des cours : 5 octobre.

Date de fermeture des cours : fin mars.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
<i>Enseignement commercial.</i>			
MM. HIPPOLYTE et CONRY	Enseignement de la comptabilité.	2	2

Nombre des élèves au 1^{er} janvier. — Le nombre des élèves qui suivent les cours est de 20 à 25.

RHÔNE. — LYON.

Chambre syndicale des maîtres coiffeurs de la ville de Lyon.

Siège social : rue des Quatre-Chapeaux, 13.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique, but et organisation. — L'école professionnelle de coiffure qui existe à Lyon, depuis 1865, sous le titre d'École lyonnaise de coiffure, fonctionne aujourd'hui et depuis 1873 sous le patronage de la Chambre syndicale des maîtres coiffeurs de la ville de Lyon.

L'enseignement qui est donné dans ces cours par un

grand nombre de patrons professant gratuitement, consiste principalement dans des leçons de coiffure de dames.

Les élèves sont admis, durant les trois mois consacrés à l'enseignement (octobre, novembre, décembre), moyennant une souscription de 5 francs. Cette souscription est destinée à payer les frais des modèles, l'entretien du matériel, les frais d'éclairage et les achats de médailles et diplômes accordés en fin d'année.

Le nombre des élèves suivant les cours est d'une centaine.

Ces cours ont lieu 13, rue des Quatre-Chapeaux.

Date d'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : 1^{er} janvier.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. Auguste ARNAL, 37, rue Centrale.

Vice-Présidents. — MM. VIBERT, 10, rue Jean-de-Tournes ; CHOS-
SON, 4, rue du Caret.

Secrétaire. — M. KEMLER aîné, 57, passage de l'Argue.

Trésorier. — M. DESRUOL, 10, rue Jean-de-Tournes.

RHÔNE. — LYON.

Club des sténographes du Rhône.

Siège social : rue Grenette, 4.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Cette Société a été fondée, en 1891, pour propager la connaissance et développer la pratique de la sténographie.

La connaissance de la sténographie est obligatoire pour être reçu membre actif de la société.

L'enseignement de la dactylographie, qui est, au point de vue commercial, le complément de la sténographie, est l'objet de soins particuliers de la part de la Société, qui a compté à ses cours 53 élèves durant l'année scolaire 1899-1900.

Les fonctions de professeur sont gratuites ; le budget de la société est de 400 francs environ.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. Paul SIGRIST.

Vice-Présidents. — MM. FONTUGNE et ROLIER.

Secrétaire. — M. LABORDE.

Trésorier. — M. MICOD, 3, rue Centrale.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu à l'école de garçons, 46, rue Centrale, et au siège de la Société, 4, rue Grenette.

Date d'ouverture des cours : commencement d'octobre.

Date de fermeture des cours : 15 juillet.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.	
		1 ^{re} année.	2 ^e année.
M. BERGERON.....	Sténographie et dactylographie.	3	2
M. LIÈVRE.....			
M. MALAFOSSE.....			
M. ROLIER.....			
M. VETTARD.....			

Matériel d'enseignement. — Tableau noir ; pierre lithographique pour la préparation des leçons et des devoirs ; machine à écrire.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT commercial.
	Moyenne par cours.
1895.....	18
1896.....	20
1897.....	15
1898.....	28
1899.....	50

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Tous les

ans, à l'issue des cours, un examen a lieu devant un jury nommé par le conseil d'administration. Ce jury attribue aux lauréats les récompenses dont la Société dispose, consistant en diplômes et mentions du Club, accompagnés, le cas échéant, d'objets remis à la Société pour cette destination par quelques donateurs, tels que : le Conseil général, la Chambre de commerce, le *Lyon Republicain*, l'Agence Havas, etc.

RHÔNE. — LYON.

Cours municipal de dessin géométral et de géométrie descriptive appliqués à l'industrie de la construction et de la chaudronnerie.

Siège social : Groupe scolaire de la rue Tissot, rue Tissot, à Vaise.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours de dessin géométral portant le nom de Cours de dessin géométral industriel remplace, depuis le 6 novembre 1893, une école municipale de dessin qui avait été fondée en 1885 ; cet enseignement établi à Vaise, dans le groupe scolaire de la rue Tissot, rend de grands services à la population ouvrière de ce quartier qui compte un grand nombre d'établissements industriels. Il a pour but de donner aux jeunes gens qui sortent des écoles primaires des notions de dessin géométral et de descriptive appliquées au dessin de machines, au tracé de menuiserie, serrurerie et chaudronnerie.

Administration. — Le cours de dessin géométral, dont le directeur et le fondateur est M. Buis, professeur à l'École des beaux-arts, dépend de l'administration municipale, qui le dirige et le surveille.

Organisation de l'enseignement. — Les cours gratuits sont divisés en deux catégories ayant lieu dans la même salle à des jours différents.

Programmes. — *Classe élémentaire.* Étude des éléments de la géométrie. Exercices nombreux d'application aux tracés géométriques, aux raccordements des lignes. Dessins géométriques exécutés d'après croquis cotés et à l'échelle. Pratique des instruments graphiques. Derniers éléments des projections.

Classe supérieure. Étude des éléments de géométrie dans l'espace et de géométrie descriptive pratique. Exercices de projections géométrales exécutés d'abord en croquis, puis en épures. (Ces exercices ont lieu d'après des modèles en relief.)

Tracés spéciaux du développement des surfaces des corps isolés ou en intersection avec d'autres.

Tracé de l'hélice et ses diverses applications aux vis, aux rampes, etc.

Tracé de la cycloïde, de l'épicycloïde, des engrenages, des roues dentées, etc.

Étude des diverses parties d'une machine, de ses organes. Exercices variés et pratiques. Tracé des ombres. Étude de la perspective pratique. Exercices de lavis, etc.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES DÉSIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.
M. MOINE.	Géométrie..... Dessin géométrique.....	Trois fois par semaine, tous les deux jours, les mardis, jeudis et samedis, le soir, de 8 heures à 10 heures.
M. BUIS.....	Géométrie descriptive pra- tique appliquée au des- sin géométral des ma- chines et de leurs or- ganes..... Tracé des ombres..... Lavis..... Perspective pratique et géométrique.....	

Matériel d'enseignement. — Le matériel et le mobi-
lier du cours (tables, tabourets, chevalets, rayons, pla-
cards, planchette à dessiner, équerres, etc.), sont la
propriété exclusive de la ville de Lyon ainsi que les divers
modèles imprimés ou en nature, tels que : machine à va-
peur, machine à percer; organes divers en fer, bois ou
plâtre, donnés par MM. les ingénieurs-constructeurs du
quartier de Vaise, notamment la maison Piguet frères.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Totaux.
1895.....	114
1896.....	117
1897.....	126
1898.....	111
1899.....	164

BUDGET.

<i>Recettes.</i>	
Subvention de la ville de Lyon.....	3,800 fr.
TOTAL.....	<u>3,800</u>
<i>Dépenses.</i>	
Directeur.....	1,800 fr.
Professeur.....	1,200
Surveillant.....	400
Dépenses diverses.....	400
TOTAL.....	<u>3,800</u>

Récompense. — Médaille d'argent à l'Exposition universelle de Lyon en 1894.

RHÔNE. — LYON.

Cours professionnels de la Bourse du travail.

Siège social : cours Morand, 39.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Les cours professionnels de la Bourse du travail ont été créés en octobre 1896, dans le but de donner aux apprentis et aux ouvriers des connaissances théoriques et pratiques répondant à leurs besoins.

Administration. — Les cours sont organisés et surveillés par une commission de neuf membres, nommés par le conseil d'administration de la Bourse du travail pour chaque année scolaire courante.

Organisation de l'enseignement. — Les salles de la Bourse du travail, 39, cours Morand leur sont affectées.

Date d'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : fin mars.

Programmes. — L'enseignement donné est en général théorique, sauf dans les cours de plâtrerie, de peinture, de coupe et confection pour dames et tailleurs d'habits où il est, à la fois, théorique et pratique.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
<i>Enseignement industriel.</i>		
M. CUMIN.....	Dessin linéaire et géométrie.....	4
M. AUDEBERT.....	Plâtrerie.....	4
M. FOUANT.....	Peinture.....	6
M. VIGNE.....	Art décoratif.....	4
M. PRIEUR.....	Tailleurs d'habits.....	4
M. PERREYRON.....	Dessin industriel.....	4
M ^{lle} DUBÈS-PERRET.	Coupe, couture et confection.....	4
M. BONNAPÉ.....	Sténographie.....	4
M. ROCHET.....	Taille et coupe de pierre.....	6

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	du département.....	300 fr.
		de la ville de Lyon.....	2,000
		des syndicats.....	1,160
		TOTAL.....	<u>3,460</u>

Dépenses.

Professeurs.....	2,010 fr.
Achat de matériel.....	750
Fournitures générales.....	700
TOTAL.....	<u>3,460</u>

RHÔNE. — LYON.

Cours professionnels de la Chambre syndicale
des ouvriers sculpteurs sur pierre de Lyon
et de la région.

Siège social : rue Sala, 42:

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours a été créé en 1886 par la Chambre syndicale ouvrière. Il a pour but : l'enseignement pratique du dessin (ornement, figure, architecture), du modelage et du moulage appliqués à la sculpture sur pierre.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. ESCOT.

Vice-Président. — M. DELOR.

Secrétaire. — M. SOLEILLAC.

Secrétaire adjoint. — M. GENTAZ.

Trésorier. — M. AUDEMARD.

Trésorier adjoint. — M. MOREL.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours ont lieu rue Sala, du 1^{er} novembre au 30 juin, quatre fois par semaine, ils constituent, en quelque sorte, un enseignement mutuel : le professeur donne bien ses conseils à tous les élèves, mais les plus habiles surveillent le travail des commençants.

Matériel d'enseignement. — *Matériel.* Sellettes à modeler.

Cadres à modeler.

Chevalets à dessin.

Collections. Modèles, plâtres (ornement et figure).

Planches à dessin (lithographies et gravures).

Bibliothèque contenant 145 volumes, ayant trait aux connaissances pratiques et théoriques et à l'archéologie.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Totaux.
1895.....	42
1896.....	53
1897.....	37
1898.....	38
1899.....	40

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	200 fr.
	de la ville de Lyon.....	500
TOTAL.....		700

Dépenses.

Personnel.....	300
Plâtre.....	50
Matériel (divers).....	150
Chauffage.....	50
Frais divers d'entretien.....	80
Divers.....	70
TOTAL.....	700

Sanction des études. — Il est institué des épreuves trimestrielles et un concours de fin d'année à la suite desquels les élèves bien notés reçoivent des médailles, ouvrages et livrets de caisse d'épargne.

Le jury est composé de trois ouvriers et de trois patrons.

RHÔNE. — LYON.

Cours professionnels de coupeurs tailleurs.

Siège social : rue Chaponnay, 51.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — La Chambre syndicale professionnelle des coupeurs tailleurs de la ville de Lyon, fondée en 1882, a créé un cours de perfectionnement ayant pour but de donner aux jeunes gens qui se destinent à la profession de tailleur les connaissances théoriques et pratiques du tracé de coupe.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1899 est la suivante :

Secrétaire. — M. PERRIN, Grande-rue de la Guillotière, 181.

Trésorier. — M. JOLY, rue du Sauveur, 11.

Secrétaire adjoint. — M. DUMONT, rue Stella, 4.

Trésorier adjoint. — M. LENOIR, rue de Vendôme, 254.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans un local situé rue Chaponnay, 51.

Date d'ouverture des cours : 1^{er} septembre.

Date de fermeture des cours : avril.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. RAUBOLD.....	Tracé de coupe pour tailleur.....	4

Matériel d'enseignement. — Deux grandes tables, règles, équerres, ciseaux, centimètres.

BUDGET.

Recettes.

Subvention de la ville de Lyon..... 500 fr.

Dépenses.

1 professeur..... 200 fr.

Location..... 200

Chauffage, éclairage..... 22

Achat de papier, fournitures de bureau et dépenses diverses. 78

TOTAL..... 500

Récompenses. — 1894. Exposition de Lyon, médaille de bronze.

RHÔNE. — LYON.

École de chimie industrielle.

Siège social : Faculté des sciences de l'Université de Lyon.

Caractère : public, Faculté des sciences.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Fondée en 1883 par M. Raulin, professeur à la Faculté des sciences, l'école est actuelle-

ment dirigée par M. Léo Vignon, également professeur à la même Faculté. Elle n'a subi, depuis sa création, aucune transformation essentielle dans son organisation; mais son recrutement et ses moyens d'action ont été progressivement améliorés.

Le but poursuivi est de faire un enseignement plutôt pratique que théorique, tout en donnant à cette dernière partie une importance relative.

Cette école est sous le régime de la Faculté et reçoit des élèves inscrits à l'Université, ainsi que quelques élèves de l'École supérieure de commerce. Elle fournit à l'industrie de la région des chimistes très appréciés.

Administration. — L'école, faisant partie de la Faculté, n'a pas d'administration particulière, ni de conseil spécial; c'est son directeur, M. Vignon, qui constitue, en quelque sorte, l'administration proprement dite de l'école sous la surveillance du conseil académique.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu à la Faculté des sciences, dans un bâtiment nouvellement construit, destiné à l'institut de chimie et parfaitement approprié à son but.

Les cours commencent en novembre pour se terminer au commencement d'août.

Programmes. — L'enseignement comprend l'étude de la chimie industrielle; il est donné :

1° Dans les cours (en moyenne dix heures par semaine);

2° Dans les travaux pratiques faits au laboratoire (en moyenne trente-huit heures par semaine),

Les études, d'une durée de trois ans, portent plus particulièrement, en première année, sur la chimie minérale et sur quelques-unes de ses applications à l'industrie, la photographie et sur l'allemand (deux heures par semaine).

La deuxième année comprend le complément des applications industrielles de la chimie générale, la chimie organique, la physique industrielle.

La troisième année est réservée aux compléments et aux applications de la chimie organique et à l'électrochimie.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
MM. VIGNON et COU- TURIER	Chimie { industrielle.	3	4	2	#
		MM. BARBIER et HÉLIER	générale. . .	5	4
M. RIGOLLOT	Physique industrielle.			3	3
M. SEYERVETZ	Photographie	# 1/2	3	2	#
M. LÉVY	Allemand	2	3	2	#
MM. VIGNON, SEYER- VETZ, MEUNIER, PIERRON, GAY, BOURRIN, DE- VILLE.	Travaux du laboratoire.	34 1/2	38	40	48

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseigne-

ment est celui du laboratoire de chimie de la Faculté des sciences.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Moyenne par cours.	Total.
1895.....	11	33
1896.....	11	33
1897.....	11	33
1898.....	12	38
1899.....	13	39
1900.....	„	60

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Les élèves de l'École de chimie industrielle sont admis au concours : ils subissent des examens de passage chaque année. A la fin de la troisième année, et à la suite d'un examen, ils reçoivent des diplômes d'honneur et des certificats d'études.

Tous les élèves sortis depuis la fondation de l'école ont trouvé des situations dans l'industrie et exceptionnellement dans les laboratoires scientifiques.

RHÔNE. — LYON.

École centrale lyonnaise.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — L'École centrale lyonnaise a été créée, en 1857, en vue de doter la seconde ville de France

d'un établissement appelé à rendre des services au pays, en répandant l'enseignement scientifique appliqué à l'industrie et de répondre ainsi à un besoin évident pour les départements méridionaux; la nouvelle école prenait, en effet, pour modèle l'École centrale des arts et manufactures, qui ne pouvait rester seule en présence de l'accroissement si rapide de notre puissance industrielle.

L'école a été ouverte au mois de novembre et a fonctionné pendant l'année scolaire 1857-1858 avec 14 élèves. Elle avait, dès l'origine, pour objectif, l'enseignement pratique des sciences appliquées.

En résumé, on doit considérer sa création comme une tentative hardie de décentralisation de l'enseignement des sciences industrielles.

Cette institution a été fondée par 21 notabilités lyonnaises ou de la région, appartenant au commerce ou à l'industrie, mais l'idée première de sa création appartient à M. Girardon, professeur à l'École La Martinière, et à M. Arlès-Dufour père.

L'école est la propriété d'une société anonyme par actions au capital actuel de 162,500 francs, dont les souscripteurs n'ont jamais touché ni dividende, ni intérêts.

Installation matérielle. — Cet établissement a été construit en 1869, sur un terrain appartenant aux hospices. Le bail, qui expirait en 1887, a été renouvelé pour une période de quinze ans et prendra fin en 1902. La surface est de 1,000 mètres environ: les bâtiments couvrent 750 mètres, une cour de 250 mètres occupe le restant. Au début, les constructions se composaient du rez-de-chaussée et

d'un étage, avec greniers au-dessus. Actuellement, il y a un étage de plus.

Au rez-de-chaussée se trouvent :

Un logement de concierge, le vestiaire, une salle où sont déposés les modèles de machines, les plus lourds ; la salle des dynamos ; un laboratoire d'électricité, l'atelier des machines ; les forges, les tours et les bancs de ferblanterie et de menuiserie.

Le premier étage se compose :

Du cabinet du directeur ; de la salle du conseil ; de deux salles contenant les modèles de machines et les instruments d'arpentage (applications des mathématiques) ; du cabinet de physique ; d'un amphithéâtre pouvant contenir 150 auditeurs ; d'une salle de collection de produits chimiques ; de deux laboratoires de chimie ; d'une salle de chimie (1^{re} et 2^e années) ; d'une salle de cours de chimie et du laboratoire de troisième année.

Le deuxième étage renferme :

Le cabinet des surveillants ; une salle où sont disposés les instruments de précision (balances, microscopes, saccharimètres, appareils gradués, etc.) ; trois salles de cours (1^{re}, 2^e et 3^e années) ; la salle des collections de minéralogie et de géologie ; la bibliothèque et la salle de dessin et d'études, où les trois promotions sont groupées.

Les deux ailes des bâtiments sont réunies au premier étage et au deuxième par des galeries qui donnent accès à toutes les salles de cours ou de collections énumérées plus haut. Chacune des ailes renferme un escalier de service.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours complets de l'école exigent des études d'une durée de trois années.

Les élèves ordinaires fréquentent tous les cours professés à l'école, cependant, il a été arrêté que certains jeunes gens, se trouvant dans des cas particuliers, pourraient ne suivre qu'une partie des cours, comme élèves libres; mais ces élèves, qui ne subissent pas les mêmes épreuves que les élèves réguliers, ne peuvent prétendre au diplôme de l'école. Il n'a pas encore été créé de spécialités.

EMPLÔI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
Mathématiques { élémentaires.	12	„	„
{ spéciales.	„	7 1/2	„
Statique.	1 1/2	„	„
Physique { générale.	4 1/2	„	„
{ industrielle.	„	3	„
Chimie. { générale.	4 1/2	„	„
{ organique.	„	4 1/2	„
{ analytique.	„	„	6
Géométrie descriptive.	1 1/2	1 1/2	3
Géologie, minéralogie.	1 1/2	1 1/2	„
Dessin	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Travaux manuels	7 1/2	7 1/2	3
Électricité appliquée.	„	1 1/2	1 1/2
Cinématique.	„	3	„
Machines-outils, métallurgie.	„	3	„
Machines à vapeur.	„	„	3
Résistance des matériaux.	„	„	3
Chemins de fer.	„	„	1 1/2
Constructions civiles.	„	„	1 1/2
Mécanique.	„	„	3
Hydraulique.	„	„	1 1/2
Manipulations d'électricité.	„	„	4 1/2
Petite chirurgie.	„	„	1 1/2

PROFESSEURS	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES DE LEÇONS PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. MATHEY (J.-B.)	Mathématiques.	12	"	"
M. BARBIER (L.)	Mathématiques, cinématique et mécanique.	15	15	15
M. CUNÉOT.	Routes et ponts.	"	"	1 1/2
	Chemins de fer.	"	"	1 1/2
M. PROUST.	Physique industrielle.	"	3	"
M. MOREL.	Chimie minérale et organique.	9	9	"
M. VANDERPÔL.	Machines-outils.	"	3	"
M. BUSQUET.	Machines à vapeur et électricité.	6	"	"
M. GRIALOU.	Résistance et hydraulique.	"	"	1 1/2
M. RIGOLLOT.	Physique générale.	1 1/2	"	"
M. DOUXAMI.	Géologie, minéralogie.	3	3	"
M. VESSIOT.	Géométrie descriptive.	6	6	6
M. DEPRÉ.	Dessin.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
M. CLÉMENCIN.	Manipulations d'électricité.	"	"	1 1/2
M. PIOLLET.	Petite chirurgie.	"	"	1 1/2
M. FORTIER.	Chimie analytique.	"	"	6
M. DESJUZEUR.	Métallurgie (fer, fonte et acier) ⁽¹⁾	"	1	"
MM. VIROT, mécanicien; REYNAUD, menuisier; DAUVERGNE, tourneur; GENTHON, serrurier et RENÉ, ferblantier.	Chefs d'atelier.	7 1/2	7 1/2	7 1/2

⁽¹⁾ Les cours de machines-outils et de métallurgie se confondent en un seul qui a lieu deux fois par semaine.

Matériel d'enseignement. — Chaque salle de cours

est munie de tableaux en bois noirci de grandes dimensions ainsi que de tables et de bancs fixés au sol. Les élèves prennent des notes sur des cahiers fournis par l'établissement. De très nombreux modèles en bois ou en métal, construits dans les ateliers de l'école, facilitent l'enseignement de la mécanique. Il y a un cabinet de physique très complet et de très intéressantes collections de produits chimiques purs et industriels. Les matières colorantes artificielles sont très largement représentées (800 échantillons environ).

L'atelier de mécanique renferme trois tours, dont deux parallèles : une raboteuse, une mortaiseuse, une fraiseuse, une machine à percer et à aléser, deux étaux limeurs, un marbre de grandes dimensions, et dix étaux d'ajustage. Il y a deux forges dans un compartiment spécial. A la suite, dans une grande salle, se trouvent deux bancs de ferblanterie, seize tours à bras et onze établis de menuiserie.

La salle de dessin, qui sert aussi de salle d'études, de 1 heure à 2 heures, est garnie de tables hautes de 0 m. 90 et de tabourets de chêne hauts de 0 m. 67 ; neuf tableaux de bois noirci permettent de suivre les démonstrations des cours.

La bibliothèque de l'école renferme environ 1,200 volumes, traitant des matières de science pure et de technologie enseignées à l'école, elle est à la disposition des élèves dans des conditions particulières.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} année.....	34
2 ^e année.....	19
3 ^e année.....	26
TOTAL.....	<u>79</u>

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	ÉLÈVES SORTIS.
1894.....	17
1895.....	20
1896.....	20
1897.....	26
1898.....	26

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	du département du Rhône.....	3,500 ^f 00 ^c
		de la chambre de commerce....	3,000 00
Rétributions scolaires et remboursement des fournitures.....			44,865 25
Bourses.....	{	départementales.....	2,100 00
		communales.....	3,600 00
		diverses.....	500 00
TOTAL.....			57,565 25

Dépenses.

Personnel... {	1 ^{re} classe.....		21,905 ^f 30 ^c
	2 ^e classe.....		13,165 50
Matériel et dépenses diverses.....			11,394 90
Excédent des recettes.....			11,099 55
TOTAL.....			57,565 25

En fin d'études, l'école délivre des diplômes et des certificats.

Les diplômes, dits de 1^{re} classe, sont conférés aux élèves ayant obtenu une moyenne générale de 15; ceux de 2^e classe exigent une moyenne de 13.

Le certificat, dit de classement, correspond à une moyenne variant de 11 à 13.

La moitié des élèves sortants obtiennent le diplôme.

Les anciens élèves occupent tous des situations dans des établissements industriels.

RHÔNE. — LYON.

**École de commerce et de comptabilité
pour les jeunes filles.**

Caractère : public. — *Destination* : jeunes filles.

Historique et but.— L'école de commerce pour les jeunes filles fut fondée, en 1856, par M^{lle} Luquin, institutrice lyonnaise, dans le but d'ouvrir aux jeunes filles une carrière qui, jusque-là, leur avait été fermée : l'emploi de comptable dans les maisons de commerce. L'enseignement se limitait, à l'origine, à trois cours d'une heure à deux par semaine. Bientôt, il devint nécessaire de subdiviser les élèves, devenues trop nombreuses, d'augmenter le personnel et de solliciter des subventions nouvelles de la Chambre de commerce et de la ville qui, dès la première heure, avaient donné à cette fondation leur appui moral et financier.

En 1868, M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, après une visite faite à l'institution, lui accorda une subvention de son département, exemple qui fut suivi par le Ministère du commerce. Depuis lors, grâce au concours financier de l'État et des autorités locales, les cours de

comptabilité se sont développés et ont rendu des services de plus en plus nombreux; ils ont conquis, dans la plus large mesure, la confiance du commerce lyonnais, et sont devenus une véritable école de commerce.

La directrice-fondatrice de l'école, M^{lle} Luquin, décédée en 1898, avait reçu la croix de la Légion d'honneur, récompense qui s'adressait autant aux services éminents rendus par cette femme distinguée, qu'à l'œuvre utile créée par elle à Lyon.

Administration. — L'école, placée sous le patronage de la ville et de la Chambre de commerce de Lyon, relève directement d'un conseil d'administration composé de cinq membres du conseil municipal, de cinq membres de la Chambre de commerce de Lyon, de l'inspecteur d'académie, du directeur de l'école supérieure de commerce des jeunes gens et d'un représentant du Ministère du commerce.

Installation matérielle. — L'école est installée au centre de la ville (quai de l'Hôpital), dans des conditions d'hygiène particulièrement bonnes.

Le local vaste, bien aménagé, est fourni gratuitement par la ville de Lyon; il comprend : six salles de cours, un grand hall vitré servant de vestiaire, un cabinet pour les professeurs et un cabinet pour la directrice, pièce dans laquelle se réunit le conseil d'administration.

Organisation de l'enseignement et programmes. — Les études commerciales durent deux années. L'âge minimum d'entrée est de 15 ans.

Un cours préparatoire est destiné, en outre, aux élèves

qui, âgées de moins de 15 ans, ne sont pas encore capables de suivre avec fruit la première année.

Les matières enseignées sont les suivantes :

Année préparatoire. L'arithmétique, le français, la géographie, l'écriture.

Première année. La comptabilité, le français, l'écriture, la géographie commerciale, la sténographie, la dactylographie.

Deuxième année. La comptabilité, le français; l'écriture, la géographie commerciale, le droit commercial, la sténographie et la dactylographie.

Anglais. Un cours d'anglais, divisé en deux sections, a lieu quatre fois par semaine pour les élèves qui désirent étudier cette langue.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	Prépara- toire.
M ^{mes} THÉVENET et FEITU.	Comptabilité.....	10	10	#
M ^{me} ESSERTAIL...	Droit commercial.	#	3	#
M ^{me} BARRET....	Français.....	4	4	6
M ^{me} TRICHARD....	Géographie.....	2	2	3
M. BONNAPÉ.....	Sténographie....	2 1/2	2 1/2	1/2
<i>Idem</i>	Dactylographie...	#	facultatif.	facultatif.
M. ANJOU.....	Écriture.....	2	1	2
M ^{lle} BESSE.....	Arithmétique....	#	#	6
M ^{me} BERLIET et M ^{lle} FEITU...	Anglais.....	4	4	4

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

- 47 tables de trois places l'une ;
- Bibliothèque pour les professeurs ;
- 7 machines à écrire ;
- 2 presses à copier ;
- Sphères ; collections de cartes de Levasseur et Vidal Lablache.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES DIPLOMÉES PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Années scolaires	{	1893-1894.....	36
		1894-1895.....	40
		1895-1896.....	42
		1896-1897.....	30
		1897-1898.....	32

Les élèves munies du diplôme se placent très facilement dans les maisons de commerce ou de banque de Lyon et de la région lyonnaise.

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	de l'État.....	3,000 fr.
		du département.....	500
		de la ville de Lyon.....	19,100
		de la chambre de commerce.....	8,000
		TOTAL.....	<u>30,600</u>

Dépenses.

Directrice et adjointes.....	15,500 fr.		
Professeurs auxiliaires.....	800		
Loyer.....	10,500		
Entretien du matériel et frais divers.....	3,800		
		TOTAL.....	<u>30,600</u>

RHÔNE. — LYON.

École Jean-de-Tournes.

Siège social : rue Mercière, 62.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. Fondée en 1894 par le Syndicat professionnel des ouvriers typographes de Lyon dans le but de perfectionner les apprentis, cette école s'est augmentée en 1896, d'un cours de lithographie organisé par le groupe amical des transporteurs lithographes de Lyon; puis d'un cours de reliure-dorure organisé par le syndicat des relieurs-doreurs de Lyon.

Cette institution, au début, ne fut pas considérée comme appelée à obtenir la faveur du public; mais, ses rapides progrès l'ont placée aujourd'hui au-dessus de toutes les critiques, et elle rend les plus grands services à l'industrie lyonnaise, dont elle reçoit de nombreux encouragements, soit sous la forme de subventions particulières, soit par la délivrance de récompenses qui sont distribuées à la fin des cours.

Administration. — La composition du bureau est la suivante:

Directeur, Administrateur général. — M. A. VALETTE, 90, rue Masséna.

Directeur du cours de typographie. — M. JACQUEMOT, 31, rue Saint-Joseph.

Directeur du cours de lithographie. — M. MÉNANT, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Directeur du cours de reliure-dorure. — M. PRAT, 3, rue Tupin.

Trois délégués de l'Union du papier, 62, rue Mercière.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

Les cours ont lieu aux premier et deuxième étages d'une maison située 62, rue Mercière.

Les locaux très spacieux sont parfaitement disposés : les cours de lithographie au premier étage, ainsi que les cours de typographie, et au deuxième étage les cours de dorure.

Ces cours, ouverts le 15 octobre, se terminent vers le 15 mai.

Typographie. — 1^{re} année : Enseignement théorique et pratique des règles élémentaires typographiques.

2^e année : Composition des pages et quelques travaux de filets.

3^e année : Composition de travaux de ville, tableaux.

4^e année : Travaux en couleurs, tableaux, algèbre, etc.

Lithographie. — 1^{re} année : Principes élémentaires de la lithographie.

2^e année : Transports de travaux à la plume, autographie, etc.

3^e année : Transports de gravure sur pierre, cuivre, acier, couleurs.

4^e année : Réductions, noir au blanc, reports de dentelles, de cuivre, acier, etc.

Reliure. Dorure.— 1^{re} et 2^e années : Couture et reliure de volumes ordinaires.

3^e et 4^e années : Reliures riches, dorure, estampage.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
M. BOTTINELLY...	Typographie.....	6	„	„	„
M. DESRUE.....	<i>Idem</i>	„	6	„	„
M. GIRY.....	<i>Idem</i>	„	„	6	„
M. JACQUEMOT...	<i>Idem</i>	„	„	„	8
M. TREMOT.....	<i>Idem</i>	„	„	3	3
M. MENANT.....	Lithographie.....	6	„	„	„
M. MOUCHIROUD..	<i>Idem</i>	„	6	„	„
M. VALETTE.....	<i>Idem</i>	„	„	6	6
M. CHAUMARTIN..	<i>Idem</i>	„	„	6	„
M. DUPINAY.....	Reliure, dorure	6	6	„	„
M. PRAT.....	<i>Idem</i>	„	„	6	6

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.	
	Moyenne par cours.	Totaux.
1895.....	5	25
1896.....	6	39
1897.....	6	45
1898.....	8	55
1899.....	8	55

BUDGET.

Recettes.

Subventions	{	de l'État.....	500 ^f 00 ^c
		de la ville de Lyon.....	300 00
		des syndicats professionnels.....	200 00
		des particuliers.....	244 00
Insuffisance.....		147 80	
TOTAL.....			<u>1,391 80</u>

Dépenses.

Matériel, fournitures diverses, entretien.....	326 ^f 35 ^c	
Chauffage, éclairage.....	97 65	
Impression de brochures annuelles.....	283 50	
Achat d'outils, prix en argent, etc.....	411 10	
Frais des cours.	{	
	Typographie.....	167 75
	Lithographie.....	85 30
	Reliure, dorure.....	20 15
TOTAL.....		<u>1,391 80</u>

Sanction des études. — A la fin de chaque année scolaire, un concours est ouvert entre les différents élèves des cours, et des médailles et livrets de caisse d'épargne sont remis aux élèves les plus méritants.

RHÔNE. — LYON.

École de la Martinière (garçons).

Caractère : Fondation particulière sous la tutelle de la ville de Lyon et de l'État.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'École de la Martinière, qui a pour but de préparer les jeunes gens aux carrières commerciales et industrielles, a été fondée grâce à un legs important, fait à la ville de Lyon par le major Martin « en vue d'établir une institution pour le bien public de cette ville », après accord sur le choix de la meilleure institution avec l'Académie de Lyon. Claude Martin, major général de la Compagnie des Indes anglaises, était décédé le 13 septembre 1800; des difficultés litigieuses et administratives n'ont mis la ville de Lyon en possession du legs qu'à des dates successives, entre les années 1826 et 1852. L'École de la Martinière, établie sur le terrain du cloître des Augustins, ne fut inaugurée que le 2 décembre 1833; elle a été l'objet d'agrandissements ultérieurs et de transformations, tant dans ses installations que dans ses méthodes d'enseignement.

Administration. — L'école est administrée par une commission de sept membres nommés par le conseil mu-

nicipal de Lyon et dont le choix est soumis à l'approbation du Ministre du commerce.

Cette commission est composée de :

M. COHENDY, professeur à la Faculté de droit, *président*.

MM. SERIN, BLANC, BÉNASSY, FERRAND, PENELLE et BARBIER, membres, assistés de M. LANG, *directeur*.

Installation matérielle. — Les bâtiments abritant l'école renferment : De nombreuses salles pour l'enseignement des mathématiques, du français, de l'histoire, etc.;

Des salles spéciales de dessin;

Un amphithéâtre et un cabinet de physique;

Des salles de cours pour la chimie avec salles de manipulations et laboratoires;

Des ateliers spéciaux pour l'électricité;

Des comptoirs pour le fonctionnement du bureau commercial;

Enfin des ateliers de travail manuel et mécanique, etc.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

La durée des études est de quatre années, en y comprenant une année préparatoire.

En entrant en 2^e année, les élèves choisissent la section à laquelle ils désirent appartenir. L'enseignement est très légèrement spécialisé en 2^e année et complètement spécialisé en 3^e année. Les sections spéciales sont le commerce, la chimie industrielle, le génie civil et l'électricité.

EMPLOI DU TEMPS.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.				
	Année préparatoire.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	Génie civil.	Chimie.
<i>Enseignement industriel.</i>					
Lecture expliquée.....	2	„	„	„	„
Écriture.....	3	3	1	„	„
Grammaire.....	5	5	4	„	„
Histoire et géographie.	2	2	2	„	„
Calcul.....	6 1/2	„	„	„	„
Mathématiques et mécanique.....	8	10 1/2	8 1/2	10	2
Physique et électricité.	„	2	1	7	27
Chimie (cours et manipulations).....	„	2	6	„	„
Dessin.....	8 1/2	8 1/2	8 1/2	10	3
Comptabilité.....	„	„	2	„	„
Allemand.....	„	„	3	„	9
Ateliers manuels.....	1	3	6	14	„
Droit industriel.....	„	„	„	1	„
Constructions civiles. . .	„	„	„	1	„
<i>Enseignement commercial.</i>					
Écriture.....	3	3	1	4	„
Français et correspondance commerciale..	„	„	4	6	„
Histoire et géographie.	2	2	2	„	„
Mathématiques.....	8	10 1/2	8 1/2	„	„
Physique.....	„	2	1	„	„
Chimie.....	„	2	6	„	„
Dessin.....	8 1/2	8 1/2	„	„	„
Comptabilité.....	„	„	2	11	„
Anglais.....	„	„	3	9	„
Tissage.....	„	„	3	5	„
Étude des marchandises	„	„	„	3	„
Économie politique....	„	„	„	1	„
Législation commerciale	„	„	„	2	„
Géographie commerciale	„	„	„	2	„

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.
MM. CALLET et MAIGNAN.	Lecture expliquée, calcul, répétitions.
M. DEMEURE.....	Écriture, répétitions, suppléances.
M. PONCET.....	Français, correspondance commerciale, histoire.
M. IMBERT.....	Grammaire, répétitions de dessin et de mathématiques.
MM. MAZoyer et GANIVIAT.	Grammaire, mathématiques, dessin.
M. SAVIGNY.....	Histoire et géographie.
M. LARAMAS.....	Mathématiques pures, descriptive
MM. JABOULAY, DEPRÉ, DEBOUT, GONNOT, CHA- PERON, POUCHOT fils, LA- VIOLETTE.....	Mathématiques et dessin.
MM. GIRARDON et MANTEL.	Physique.
MM. GOUY et CABANE...	Électricité.
MM. GOURDON, POUCHOT père, COMBEROUSSE, VI- GNON, DE ROCHEFON- TAINÉ.....	Chimie, étude des marchandises.
M. DUBUISSON.....	Dessin artistique.
M. COMBEROUSSE.....	Dessin industriel.
M. DERONZIÈRES.....	Anglais, géographie commerciale, dessin.
M. MERRITT.....	Anglais.
M. PERNOLLE.....	Allemand.
M. PLATRE.....	Comptabilité, bureau commercial.
M. PIC.....	Droit industriel, législation commerciale.
M. BLETON.....	Économie politique.
MM. LOIR et MANTEL...	Tissage.
M. LASNE, contremaitre avec 9 chefs ouvriers- maîtres.....	Ateliers manuels.
MM. THIBAUD et CHABROL.	Préparateurs de chimie.
M. MAGNIN.....	Mécanique et constructions civiles.

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement comprend :

Matériel spécial (planchettes, ardoises, etc...), pour

l'enseignement des mathématiques par la méthode Tahureau;

Matériel spécial (boîtes de cire, broches, plans en fil de fer et en tôle, etc...), pour l'enseignement de la géométrie descriptive;

Matériel spécial, avec modèles en fil de fer et en bois, pour l'enseignement du dessin par la méthode Dupasquier;

Collections importantes de modèles de géométrie, de stéréotomie, de mécanique, etc.;

Cabinet de physique;

Cabinet d'électricité;

Collections de chimie;

Machines à main et machines-outils pour l'enseignement des travaux manuels;

Matériel de tissage, métiers à bras, métiers mécaniques et accessoires;

Musée pédagogique et industriel.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Année préparatoire.....	171
1 ^{re} année.....	154
2 ^e année.....	127
3 ^e année.....	83
TOTAL.....	<u>535</u>

Les 83 élèves de la 3^e année se classent comme suit dans les sections spéciales :

Commerce.....	20
Chimie industrielle.....	12
Génie civil et électricité.....	51
TOTAL.....	<u>83</u>

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRES		
		INDUSTRIELLES.	COMMERCIALES.	DIVERSES.
1894.....	49	21	12	16
1895.....	51	28	7	16
1896.....	68	32	18	18
1897.....	72	37	13	22
1898.....	69	26	18	25

BUDGET.

Recettes.

Fondations diverses..... 263,056^f 10^c

Dépenses.

École { de garçons..... 147,160^f 00^c
de filles..... 31,400 00

Divers : fournitures scolaires, diplômes, bourses,
frais de gestion des fondations et d'entretien
des propriétés, grosses réparations, etc..... 84,496 10

TOTAL..... 263,056 10

Récompenses. — 1878. Exposition universelle : médaille d'or.

1889. Exposition universelle : grand prix.

RHÔNE. — LYON.

École la Martinière des filles.

Siège social : école, rue Royale, 20. — *Administration*,
rue des Augustins, 9.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes filles.

Historique et but. — L'école la Martinière des filles a été fondée, en 1879, en exécution des prescriptions du testament du major Martin, qui avait légué une somme destinée à la création d'un établissement pour le bien public des enfants des deux sexes de la ville de Lyon.

Le but poursuivi est de donner l'instruction primaire supérieure et l'instruction professionnelle aux jeunes filles sortant de l'école primaire.

Administration.

Présidents. — M. le Maire de Lyon; M. COHENDY, chemin Sainte-Irénée, 34.

Vice-Président. — M. BLANC, boulevard de la Croix-Rousse, 100.

Secrétaire. — M. SERIN, boulevard de la Croix-Rousse, 161.

Secrétaire adjoint. — M. FERRAND, cours Gambetta, 94.

Organisation de l'enseignement. — Les cours se font actuellement rue Royale, 20, dans un immeuble appartenant à l'école. Un bâtiment spécial, comprenant une maison constituée d'un rez-de-chaussée et de trois étages,

est actuellement en voie de construction, rue de la Martinière, pour y transférer la Martinière des filles, dont l'installation actuelle est très défectueuse.

Date d'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : 15 juillet.

Programmes. — Toutes les élèves de la Martinière des filles reçoivent un enseignement général commun aux élèves d'une même année. Pour l'enseignement commercial ou industriel, elles sont divisées en un certain nombre de sections distinctes qui sont actuellement les suivantes :

- 1° Commerce;
- 2° Sténographie et dactylographie;
- 3° Dessin industriel;
- 4° Broderie;
- 5° Robes et confections.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.					
<i>Dessin industriel.</i>					
M. CABANE.	Dessin.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	35
<i>Broderie.</i>					
M. CABANE.	Dessin.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	21
M ^{lle} VAN DOREN.	Broderie.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	21

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
<i>Robes et confections.</i>					
M ^{me} REYNAUD et M ^{lle} BEAULE.	Robes et confections.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	35
ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.					
<i>Commerce.</i>					
M. CACHARD.	Calligraphie.	3	3	3	„
M. PLATRE.	Comptabilité.	8 1/2	9 1/2	9 1/2	„
M ^{lle} GAUME.	Droit commercial.	„	1	1	„
M ^{me} BARETT.	Anglais.	6	6	6	„
<i>Sténographie et dactylographie.</i>					
M. CACHARD.	Calligraphie.	3	3	„	„
M. PLATRE.	Comptabilité.	8 1/2	7 1/2	„	„
M ^{lle} GAUME.	Droit commercial.	„	1	„	„
M ^{me} BARETT.	Anglais.	6	6	„	„
M. FONTUGNE.	Sténographie.	„	„	9	„
M. FONTUGNE.	Dactylographie.	„	„	8 1/2	„
OBSERVATIONS. — L'enseignement normal de l'école dure trois ans. Cependant les élèves ayant suivi l'enseignement industriel peuvent, après leur trois années d'études, revenir perfectionner leur apprentissage. Alors que les élèves reçoivent le matin l'enseignement général et l'après-midi l'enseignement professionnel, les anciennes élèves consacrent toute la journée à l'enseignement professionnel.					

Enseignement général. — Cet enseignement comprend : la lecture, la grammaire, la langue française, l'histoire, la géographie, le dessin, les mathématiques, la physique et la chimie, et l'économie ménagère.

Matériel d'enseignement. — L'école possède un ma-

tériel assez important pour l'enseignement des mathématiques par la méthode Tabareau, pour l'enseignement du dessin par la méthode Dupasquier, pour l'enseignement du dessin artistique, du dessin industriel, de la perspective, de la mise en cartes, de la couture (robes et confections), de la broderie (métiers, etc.), de la dactylographie (machines à écrire), pour l'enseignement de la physique et de la chimie. Sa bibliothèque se compose uniquement d'ouvrages classiques employés dans les divers cours.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT			TOTAL ⁽¹⁾ .
	COMMERCIAL.	INDUSTRIEL.	GÉNÉRAL.	
1895.....	98	67	165	165
1896.....	102	66	168	168
1897.....	98	69	167	167
1898.....	97	74	171	171
1899.....	106	76	182	182

⁽¹⁾ Les élèves de l'enseignement général se confondent avec ceux inscrits sous les rubriques de l'enseignement industriel et de l'enseignement commercial. Le nombre des élèves de l'enseignement général est donc égal au total des élèves de l'industrie et des élèves du commerce.

Budget. — Les recettes proviennent en partie de la fortune propre de la Martinière et les dépenses, couvertes exclusivement par cette dernière, s'élèvent à 40,000 francs.

Récompenses. — 1878. Paris, Exposition universelle : médaille d'or.

1889. Paris, Exposition universelle : grand prix.

Observation. — Ces récompenses ont été obtenues collectivement avec l'école des garçons.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — En dehors des examens et des concours qui ont lieu constamment pendant les trois années scolaires, les épreuves de fin de 3^e année, dans les diverses branches de l'enseignement industriel et commercial, sont passées par les élèves devant des jurys composés de personnes étrangères à l'école (professeurs, industriels et négociants de la ville). Des diplômes de 1^{re} et de 2^e classe sont accordés aux élèves ayant obtenu une moyenne générale suffisante.

Des prix et des livrets de la caisse d'épargne sont donnés aux lauréats à la fin de chaque année. Ces livrets proviennent de fondations diverses.

RHÔNE. — LYON.

École municipale de tissage et de broderie.

Caractère : public, communal. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — L'École municipale de tissage et de broderie est une école complètement municipale, dont les dépenses sont inscrites au budget de la ville de Lyon; son importance s'est accrue d'année en année, ainsi que l'indique le tableau suivant :

1884. Le 15 janvier, le conseil municipal accepte la création de l'école. Le 3 avril, une commission est instituée par le maire pour en assurer la direction et le fonctionnement.

1885. Création d'un cours de théorie du soir et d'un cours de pratique pour le dimanche.

1886. Organisation du musée et de la bibliothèque.

1887. Établissement d'un programme général et réorganisation de l'école (deux cours de théorie du soir, 1^{re} et 2^e années).

1888. Ouverture du cours pratique tous les jours de la semaine (matin et soir).

1889. Création d'une 3^e année pour les cours de théorie; atelier à bras, porté de 7 à 10 métiers; atelier de mécanique formant une classe spéciale qui n'existait pas.

1890. Création d'un cours de dessin et de mise en carte.

1891. Création d'un cours de théorie pour les élèves suivant les cours du jour.

1892. Création d'un cours de broderie de Saint-Gall, pratique et théorique.

L'enseignement se divise en quatre parties :

1° Cours du jour;

2° Cours du soir;

3° Cours du dimanche;

4° Cours de dessin et de mise en carte.

Le but poursuivi est de fournir à la fabrication lyonnaise des jeunes gens ayant des connaissances pratiques et théoriques suffisantes.

Administration. — L'établissement est administré directement par la municipalité.

Installation matérielle. — L'école est installée dans un bâtiment d'une surface d'environ 800 mètres carrés et comprenant :

Un atelier de tissage mécanique, un atelier de tissage à bras, un atelier de broderie Saint-Gall, une salle de théorie, une salle de dessin et une bibliothèque d'installation déjà ancienne (cette école, eu égard au développement qu'elle prend chaque jour, devrait être installée dans des locaux mieux appropriés).

Programmes. — COURS DU JOUR. — *Enseignement pra-*

tique. Démonstration des opérations relatives au tissage;
Tissage d'étoffes et armures.
Installation de métiers de divers systèmes.
Tissage d'étoffes mécaniques Jacquard, Verdol, etc...;
Étude des métiers mécaniques;
Cours de broderie Saint-Gall.

Enseignement théorique. Pour l'année scolaire, le programme complet des cours du soir indiqué ci-dessous :

COURS DU SOIR. — 1^{re} année. Description des opérations préliminaires.

Description des divers remettages;

Formation et décomposition des tissus unis et armures.

2^e année. Description de la Jacquard, lisages, mise en carte, emboutage;

Formation et décomposition des tissus façonnés et brochés.

3^e année. Décomposition des tissus façonnés.

COURS DU DIMANCHE. — *Théorie et pratique du tissage mécanique.* Montage et démontage de métiers de différents systèmes;

Démonstration pratique sur le métier mécanique;

Description des différents organes; leurs rapports entre eux.

COURS DE DESSIN ET DE MISE EN CARTE. — Copie de modèles.

Composition d'esquisses;

Fondu des armures entre elles, mise en carte.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.
M. GUIGARDET.....	Théorie et pratique (cours du jour).	33
M. LUCAS.....	Broderie Saint-Gall.....	33
M. MATHÉ.....	Chef d'atelier (tissage à bras).....	24
M. GIROD.....	Chef d'atelier (tissage à bras).....	24
M. FEUILLET.....	Tissage mécanique fait au cours du dimanche.....	27
M. GARNIER.....	Dessin.....	4 1/2
M. BERJOIS.....	Théorie, 1 ^{re} année (soir).....	6
M. FÉLIX.....	Théorie, 2 ^e et 3 ^e années (soir)...	4 1/2
MM. BARRUEL, VIL- LARD, BAUD.	Répétiteurs aux cours du soir.....	"
M. LEVRARD.....	Adjoint pour le cours du dimanche.	"

Matériel d'enseignement. — *Tissage à bras.* 12 métiers avec mécanique Jacquard de différents systèmes.

Tissage mécanique. 9 métiers de différents systèmes avec mécanique Jacquard, Verdol, etc. . .

Machines diverses. Spécimens de bassines de filature et moulinage, dévidoir, ourdissoirs mécaniques et à bras, lisage, moteurs à gaz et à air comprimé, machines Saint-Gall, etc. . .

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours du jour.....	27	
Cours du soir. {	1 ^{re} année..... 98	} 192
	2 ^e année..... 61	
	3 ^e année..... 33	
Dessin.....	47	
Cours du dimanche.....	23	
Broderie Saint-Gall.....	5	
	<hr/>	
TOTAL.....	294	
	<hr/>	

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	ÉLÈVES SORTIS.
1894.....	302
1895.....	303
1896.....	289
1897.....	276
1898.....	292

BUDGET.

Recettes.

Subvention de la ville de Lyon.....	33,800 fr.
	<hr/>
Rétributions scolaires.....	900
Vente des étoffes.....	1,200
	<hr/>
TOTAL.....	2,100
	<hr/>

Dépenses.

Personnel.....	19,200 fr.
Location des locaux de l'école.....	2,800
Indemnités pour le cours du dimanche.....	1,000
Force motrice, éclairage, entretien des locaux et du matériel, achat d'échantillons, fournitures pour les cours, etc.....	10,800
TOTAL.....	33,800
Somme égale versée aux recettes extraordinaires de la ville.....	2,100

Récompenses. — Exposition de Lyon de 1894 : médaille d'or.

De plus, le personnel a obtenu comme collaborateurs plusieurs récompenses comprenant des diplômes de médailles d'or, d'argent et de bronze.

 RHÔNE. — LYON.

École professionnelle de coiffure de Lyon.

Siège social : rue du Plat, 3.

Caractère : privé, syndicat professionnel.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'École professionnelle de coiffure de Lyon a été créée, en 1890, par le syndicat des ouvriers coiffeurs réunis, dont la fondation remonte à 1888.

Administration. — La composition du bureau de l'année 1889 est la suivante :

Président. — M. BLAYON, rue Mercière, 70.

Vice-Président. — M. CLUTIER, cours Gambetta, 56.

Secrétaire. — M. J. LAPILLONNE, rue Turpin, 46.

Secrétaire adjoint. — M. LEVET, rue Mercière, 58.

Trésorier. — M. BOBOUL, rue des Templiers, 6.

Trésorier adjoint. — M. J. MILLONS, rue de l'Hôtel-de-Ville, 50.

Archiviste. — M. GUDFIN, rue de l'Hôtel-de-Ville, 50.

Organisation de l'enseignement et programmes. — L'enseignement est d'ordre essentiellement pratique; il est donné sur le modèle vivant et porte sur les applications suivantes :

Coiffure des dames aux diverses époques; démonstrations et exécution;

Coiffure de l'homme;

Frisures, bombages, postiches;

Tenue des salons et hygiène de la coiffure.

Des concours ont lieu dans deux pièces à rez-de-chaussées, rue du Plat, 3.

Date d'ouverture des cours : commencement d'octobre.

Date de fermeture des cours : 15 janvier.

Matériel d'enseignement. — Bibliothèque. — Placards. — Appareils d'éclairage. — Glaces, tables, peignoirs, serviettes, bustes, fers à friser, postiches, ornement pour coiffures : fleurs, épingles, peignes de tous styles; réchaud à gaz.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT professionnel.
	Moyenne par cours.
1895.....	9
1896.....	110
1897.....	95
1898.....	125
1899.....	120

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État	150 ^f 00 ^c
	de la ville de Lyon	300 00
Cotisations..	Membres actifs (290).....	589 50
	Membres non payants (97).....	"
Recettes diverses (bals, fêtes, loteries, ventes, etc.)		163 75
Excédent des dépenses.....		16 55
TOTAL.....		<u>1,219 80</u>

Dépenses.

Modèles vivants.....	372 ^f 00 ^c
Gérant du bureau de placement.....	350 00
Gaz, blanchissage, épingles, cheveux, fers, fleurs, ornements, imprimés, correspondances, di- plômes, médailles et prix divers	497 80
TOTAL.....	<u>1,219 80</u>

Récompenses. — 1894. Lyon : médaille de bronze.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Concours

(1^{re} division). — Coiffure de dames : 3 médailles, 3 diplômes.

Concours (2^e division). — Coiffure de dames : 2 médailles, 3 diplômes.

Concours (3^e division). — Coiffure de dames : 2 médailles, 3 diplômes ;

Coiffure d'hommes : 3 médailles, 4 diplômes.

Concours des lauréats : 1 médaille, 1 diplôme.

Des récompenses sont, en outre, accordées aux professeurs après un certain nombre d'années de services.

RHÔNE. — LYON.

Société d'enseignement professionnel du Rhône.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — La Société d'enseignement professionnel du Rhône a été fondée en 1864, à Lyon, dans le but de créer des cours d'adultes et spécialement des cours professionnels pour les ouvriers, apprentis et employés.

Cette création était destinée à combler une lacune dont l'importance a été démontrée par les progrès ultérieurs de la Société.

Cette institution ressemble aux grandes sociétés d'enseignement populaire de Paris, avec cette différence, toutefois, que les élèves payent un droit d'inscription qui varie de trois à six francs suivant la nature des cours.

Depuis sa fondation, aucun changement ne s'est produit dans le fonctionnement de l'œuvre; les cours sont devenus de plus en plus nombreux.

Ils ont lieu chaque soir, de 8 heures à 10 heures, et le dimanche matin, et l'on peut dire, comme pour les peuples heureux, cette société n'a pas d'histoire particulière. Elle poursuit son œuvre sans secousse, avec un succès croissant.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. MANGINI (Félix), ingénieur, avenue de l'Archevêché, 2.

Vice-Présidents. — MM. GARIN (Joseph), avocat, place Bellecour, 7; et MAYNARD (Séraphin), comptable, rue Ferrandière, 27.

Trésorier. — M. AMIEUX (Isidore), retraité du P.-L.-M., cours Gambetta, 14.

Directeur de la société. — M. LANG, rue des Augustins, 9.

Organisation de l'enseignement. — Date d'ouverture des cours : 1^{er} octobre.

Date de fermeture des cours : 31 mars⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Un quart environ des cours sont prolongés pendant deux et même trois mois d'été, sur la demande des élèves.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES par semaine.				ADRESSES DES LOCAUX de cours.
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	
ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.						
M. MAZOYER . . .	Mathématiques ap- pliquées.	2	2	''	''	École la Marti- nière.
M. NOVAT	Résistance des maté- riaux	1	''	''	''	École la Marti- nière.
M. BARBIER	Géométrie descriptive et coupe des pierres	2	''	''	''	École la Marti- nière.
M. REVOL	Physique et chimie . .	2	''	''	''	École la Marti- nière.
M. GOURDON						
M. COMBEROUSSE						
M. BUSQUET	Electricité	2	2	''	''	École la Marti- nière.
M. HAUTIER						École supérieure, rue Chapennay, Rue de Bourgo- gne, 5.
M. BROCARD-LOIR	Théorie de fabrication.	4	2	2	''	École la Marti- nière.
M. LOIR						
M. BROCARD	Étude des filés	2	''	''	''	École la Marti- nière.
M. LOIR	Tissage pratique	3	3	''	''	École de com- merce.
M. JOLY (L.)	Dessin pour les me- nusiens	4	4	''	''	École Charpenay.
M. PONSOT						
M. JOLY (L.)	Épures au cordeau . .	4	''	''	''	École Charpenay.
M. MARTIN	Dessin pour les ser- ruriers	4	4	''	''	École Charpenay.
M. COUDANT						
M. COUDANT	Ornement au mar- teau	4	''	''	''	École Charpenay.
M. VILLIOT						
M. VATON	Dessin pour les fer- blantiers	4	4	''	''	École Charpenay.
M. VIGNE	Dessin et coupe pour les tapissiers	6	6	''	''	École Charpenay.
M. LUCAS						

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.				ADRESSES DES LOCAUX de cours.
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	
ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL. (Suite.)						
M. COMBEROUSSE.	Dessin pour les mé- caniciens et les chaudronniers ...	2	2	"	"	École rue Charpenay. École rue de Bour- gogne. École Oullins.
M. RAJON						
M. VERSAILLES						
M. JOUBARD						
M. BUTTION	Dessin pour les car- rossiers	4	4	"	"	École rue Charpenay.
M. JOLY (B.)						
M. NÉRON	Coupe pour les tail- leurs	3	3	"	"	Rue Charpenay, 7.
M. ZEÏER	Coupe pour la chaus- sure	1 1/2	"	"	"	Rue Charpenay, 7.
M. ZEÏER	Cours pratique pour la chaussure	1 1/1	"	"	"	Rue Charpenay, 7.
M. COMBEROUSSE.	Dessin linéaire	2	"	"	"	Rue Charpenay, 7.
M. PERTUZET	Trait de charpente . . .	4	4	"	"	R. Charpenay, 63.
M. CABANE	Dessin industriel	6	6	6	6	Rue S ^{te} -Marie, 3.
M. RODET	Photographie	1	1	"	"	École la Marti- nière.
M. CABANE	Perspective	2	2	2	"	Rue Sainte-Marie.
M. NALLET	Droit administratif . . .	2	"	"	"	École la Marti- nière.
<i>Cours pour dames.</i>						
M ^{me} DUPIN	Couture, coupe et confection	2	2	2	"	Rue Pierre-Cor- neille, 25. Rue Mercière. Rue Sainte-Cathe- rine, 13. Rue Royale, 20. Quai Fulchiron, 16. Montée de la Grande-Côte, 1 bis. Chem. de l'Ordre, 5. Rue Hénon, 6. Av. des Ponts, 23. Rue de Vendôme, 279. Av. de Saxe, 248. Place de Serin.
M ^{me} PONS						
M ^{me} BRET						
M ^{me} BLANC	Broderie de lingerie .					
M ^{me} PUEL						
M ^{me} DUSSEYRE						

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.				ADRESSES DES LOCAUX de cours.
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	
ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL. (Suite.)						
M ^{lle} VAISSIER ..	{ Dessin pour la bro- derie	4	4	4	4	{ Place des Jaco- bins, 8.
M ^{lle} VAISSIER ..	{ Broderie	4	4	4	4	{ Place des Jaco- bins, 8.
M ^{me} COQUART ..	{ Modes et nouveautés.	2	2	2	2	{ Rue Mercière, 1.
M. GOURDON ..	{ Physique et chimie..	2	2	2	2	{ École la Marti- nière.
M. COMBEROUSSE						
M. RODET	{ Photographie	1	1	1	1	{ École la Marti- nière.
M. CABANE	{ Dessin industriel ...	6	6	6	6	{ Rue Sainte-Marie.
M. CABANE	{ Perspective	2	2	2	2	{ Rue Sainte-Marie.
M. CABANE	{ Dessin perspectif ...	2	2	2	2	{ Rue Mazenod.
M ^{lle} BRUX	{ Peinture	2	2	2	2	{ Pl. des Jacobins.
ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.						
M. DEBOUT	{ Comptabilité	2	2	2	2	{ École de com- merce. École la Marti- nière. Rue Charpenay.
M. PLATRE						
M. MOLLARD						
M. DERONZIÈRES.	{ Anglais	4	2	2	2	{ Lycée.
M. LÉVY (Julien)	{ Allemand	2	2	2	2	{ Lycée.
M. DE JÉNEVAL.	{ Italien	2	2	2	2	{ Lycée.
M. FORTINO	{ Espagnol	2	2	2	2	{ Lycée.
M. CACHARD ...	{ Calligraphie	2	2	2	2	{ École la Marti- nière. Petite rue de Cuire, 4.
M. RABET	{ Sténographie et dac- tylographie	1	1	1	1	{ École la Marti- nière.
M. FONTUGNE						

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSCRÉES par semaine.				ADRESSES DES LOCAUX de cours.
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	
ENSEIGNEMENT COMMERCIAL. (Suite.)						
<i>Cours pour dames.</i>						
M ^{lle} LIGONNET . . .	Comptabilité	2	2	2	} Rue Sainte-Catherine, 13. Rue Hénon, 6. Rue Mazenod, 74.	
M ^{lle} DESSAIGNES . .						
M ^{me} BARRETT . . .	Anglais	2	2	2	} Place des Jacobins, 8. Rue Mazenod, 74.	
M ^{lle} BARRETT . . .						
M ^{lle} ROUTLEDGE . .						
M ^{me} KOCH	Allemand	2	2	2	} Place des Jacobins, 8.	
M ^{me} RABET	Sténographie et dactylographie	1	1	1	} École la Martinière.	
M ^{me} FONTUGNE . . .						

Enseignement général. — En dehors de l'enseignement technique proprement dit, la Société d'enseignement professionnel du Rhône fait un certain nombre de cours d'enseignement général, tels que : Grammaire, langue française, calcul, histoire, géographie, etc.

L'enseignement artistique est représenté par des cours de dessin et de peinture, et l'éducation physique par la gymnastique et l'escrime.

Matériel d'enseignement. — La Société possède un certain nombre de collections et de modèles divers d'enseignement : dessins, modèles en plâtre, estampes, peinture, broderie, modèles de stéréotomie, mécanique, etc.

La bibliothèque compte aujourd'hui 3,500 volumes.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT			
	INDUSTRIEL.		COMMERCIAL.	
	Moyenne par cours.	Totaux.	Moyenne par cours.	Totaux.
1895.....	35	1,939	41	1,379
1896.....	35	2,072	43	1,377
1897.....	37	2,268	43	1,376
1898.....	40	2,545	45	1,541
1899.....	#	#	#	#

BUDGET.

Recettes.

Subventions	de l'État.....	13,000 ^f 00 ^c
	du département.....	6,000 00
	de la ville de Lyon.....	18,000 00
	de la chambre de commerce....	6,000 00
	des syndicats professionnels....	585 00
	des associations diverses.....	1,690 00
Cotisations..	des particuliers.....	4,900 00
	Membres actifs.....	4,077 00
	Membres honoraires.....	2,940 00
Rétributions scolaires.....		23,416 00
Recettes diverses.....		2,150 65
Déficit.....		1,576 95
TOTAL.....		<u>84,335 60</u>

Dépenses.

Personnel enseignant.....	44,774 ^f 05 ^c
Direction et personnel administratif.....	10,000 00
Loyer, assurances, chauffage.....	16,974 80
Frais généraux.....	4,200 55
Matériel, bibliothèque.....	1,327 15
Distribution de prix.....	2,653 30
Impressions.....	1,340 00
Dépenses diverses.....	3,065 75
TOTAL.....	<u>84,335 60</u>

Récompenses. — Une médaille de bronze à l'Exposition de 1867;

Une médaille d'or à l'Exposition de 1878;

Grand prix à l'Exposition de 1889.

Sanction des études. — Les travaux des élèves de tous les cours sont examinés à la fin de l'année scolaire par le conseil d'administration et le directeur de la société.

Le conseil est, du reste, constamment renseigné sur l'état des cours par les inspections fréquentes faites, tant par ses membres que par le directeur.

Les résultats d'un certain nombre de cours (dessin d'ornement et de figure, langues vivantes, etc.) sont soumis à l'appréciation de jurys étrangers à la société et composés des personnes les plus compétentes de la ville.

La Société a pour règle de ne délivrer aucun diplôme. Elle n'a fait d'exception jusqu'ici que pour le diplôme de comptabilité, qu'elle décerne sur la proposition d'un jury composé de comptables, négociants et professeurs étrangers à la Société et qu'on ne délivre que très rarement, après des épreuves d'une extrême sévérité.

Les récompenses accordées aux élèves consistent en mentions honorables, médailles d'argent, de bronze et de vermeil, volumes et livrets de caisse d'épargne, ces derniers offerts par des associations diverses.

RHÔNE. — LYON.

**Union compagnonnique des compagnons du tour
de France, des devoirs unis.**

Siège social : rue Bugeaud, 7.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Cette Société, fondée le 3 septembre 1874, à Lyon, sous le nom de *Fédération compagnonnique*, a pris au congrès de Toulouse (1899) le titre de *Union compagnonnique des Compagnons du tour de France, des devoirs unis*. Elle admet dans son sein tous les honnêtes ouvriers, artisans donnant des garanties de bonne conduite et de capacité professionnelle, et a pour but de réunir les C. C. : de tous les corps et rites en une seule association.

L'Union compagnonnique des Compagnons du tour de France et des devoirs unis, a actuellement 44 sièges en France et 2 à l'étranger, placés sous l'administration d'une direction générale. Elle est, en réalité, une société philanthropique rapprochant ouvriers et patrons de tous les métiers. Son objectif multiple poursuit l'organisation de la mutualité et de caisses de retraite, ainsi que la protection des apprentis.

La direction générale a son siège à Lyon, rue Gentil, 4.

L'Association exerce son patronage sur un grand nombre de sociétés protectrices d'apprentis qui fonctionnent régulièrement dans les villes ci-après : Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Surgères (Charente-Inférieure), Brive (Corrèze), la Charité (Nièvre), Nevers (Nièvre), Fumel (Lot-et-Garonne), Toulouse (Haute-Garonne). Il est fait, dans ces diverses villes, des cours professionnels pratiques.

Récompenses. — 1892. Tours : médailles d'or, d'argent et de bronze.

1895. Bordeaux : médaille d'or.

Sanction et contrôle de l'enseignement. — Chaque année, les sociétés d'apprentis distribuent à leurs pupilles des récompenses consistant en livres, outils et livrets de caisse d'épargne.

RHÔNE. — TARARE.

Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare. Société des arts et métiers de Tarare (cours professionnels).

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Les cours professionnels comprennent : un cours de chimie appliquée à l'industrie, fondé en 1889 ; un cours de botanique, fondé en 1894 ;

un cours de géographie commerciale, fondé en 1897 et un cours de photographie, fondé également en 1897. Ces cours sont destinés à donner des notions complémentaires aux jeunes ouvriers et ouvrières de la région.

Administration. — L'enseignement est distribué sous la direction et la surveillance des deux sociétés susnommées.

Organisation de l'enseignement et programmes. —

1° Cours de chimie, professeur M. Eugène Prothière. Ce cours est divisé en 3 ans : 1^{re} année, métalloïdes; 2^e année, métaux; 3^e année, chimie organique. Il a lieu le mardi soir, à 8 heures; est public et suivi par 100 à 150 auditeurs; il est complété par un cours de manipulations pratiques faites dans le laboratoire du professeur par les meilleurs élèves;

2° Un cours de botanique, professeur M^{lle} Anna Revand, institutrice. Il est suivi, en particulier, par des élèves de l'école municipale de dessin industriel, au nombre de 40 environ. On a surtout cherché, dans ce cours, à faire des applications pratiques de la botanique au dessin industriel; il est complété par des dissections et des préparations au laboratoire;

3° Cours de géographie commerciale, professeur M. Mattir, instituteur. Ce cours a été fait dans un esprit colonial et commercial, il réunit un grand nombre de jeunes gens;

4° Cours de photographie, professeur M. Guillard, négociant. S'applique surtout à la broderie.

Tous ces cours sont gratuits.

SAÔNE-ET-LOIRE. — LE CREUSOT.

École Schneider.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Cette école a été créée en 1882 ; elle a été formée par l'ancienne école primaire supérieure spéciale qui, pendant ses 11 dernières années d'existence, comprenait 3 classes, avec un total moyen de 150 élèves ; lors de sa transformation, dès 1882, le nombre des classes a été porté à 6, avec un chiffre moyen de 40 élèves, soit un total de 240 élèves.

Le nombre des classes s'augmenta successivement en 1886, en 1890 et en 1898 ; en 1894, une division préparatoire à l'école d'arts et métiers a été créée avec un effectif d'une dizaine d'élèves.

Le but principal de l'établissement est de préparer, pour les usines du Creusot, des ouvriers, des contre-maîtres et des employés de bureau. Quelques élèves seulement, en moyenne une dizaine par an, reconnus aptes à devenir de bons élèves à l'école d'arts et métiers, apprennent à travailler, à l'usine, le fer et le bois pendant leurs deux dernières années scolaires, à raison de deux heures par jour.

L'admission des élèves de 3^e classe se fait par voie de concours, et, pour le recrutement des 2^e et 1^{re} classes, il se fait en tenant compte aux élèves de leurs notes des

quatre derniers mois de l'année, auxquelles sont jointes les compositions de juillet.

Administration. — L'école est administrée par MM. Schneider et C^{ie}, sous le contrôle direct d'une commission dite *des écoles*, composée de 12 membres choisis dans le haut personnel des employés de l'usine.

Installation matérielle. — Sous le rapport de son installation, de ses cours avec préau, du mobilier, de la surface, du volume d'air, de l'éclairage et du chauffage de ses classes, de ses bibliothèque et musée scolaire, l'école Schneider ne laisse rien à désirer.

Programmes. — Les programmes d'études ont une très grande analogie avec ceux des écoles primaires supérieures.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

Cours préparatoire.....	9
1 ^{re} classe.....	39
2 ^e classe. { 1.....	40
{ 2.....	40
{ 3.....	40
3 ^e classe. { 1.....	40
{ 2.....	40
{ 3.....	40
{ 4.....	40
{ 5.....	44
TOTAL.....	<u>372</u>

Statistique des élèves sortis pendant ces cinq dernières

années et des carrières qu'ils ont embrassées. — Sur 562 élèves sortis de ce groupe pendant ces cinq dernières années :

25 sont entrés à l'école des arts et métiers d'Aix;

46 dans les bureaux de comptabilité et de correspondance de l'usine;

43 dans les bureaux de calques de l'usine;

387 dans les premiers ateliers de construction de l'usine;

35 ont continué leurs études en dehors du Creusot;

26 sont entrés dans le commerce.

Budget. — L'enseignement est gratuit. En outre, MM. Schneider et C^{ie} fournissent :

1° Aux parents indigents ou momentanément gênés les objets classiques nécessaires à l'éducation de leurs enfants;

2° Aux garçons, les ceintures de cuir et les casquettes d'uniforme dont ils peuvent avoir besoin pendant la durée de leurs études.

La Compagnie paye aussi 5 p. o/o d'intérêts aux déposants à la caisse d'épargne scolaire.

SAÛNE-ET-LOIRE. — ROMANÈCHE-THORINS.

Cours pratique de charpente et escalier.

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens et jeunes filles.

Historique et but. — Le cours pratique de charpente fonctionnant aujourd'hui à Romanèche-Thorins a été créé, en 1871, par M. Guillon, habile ouvrier charpentier, dans le but de donner aux ouvriers et apprentis de la corporation des connaissances théoriques et pratiques de leur métier. Ce cours a fonctionné avec succès et, en 1897, un cours de stéréotomie a été ouvert.

Organisation de l'enseignement. — Les locaux occupés par les cours comprennent : une salle de dessin, un atelier pour l'exécution des petits modèles et un chantier pour les épures pratiques, grandeur d'exécution.

On trouve également un dortoir, divisé en petites chambres, dans le but de recevoir des apprentis internes.

Programmes. — *Première partie.* Marques hiéroglyphiques du charpentier. Assemblages, planchers, pans de bois, fermes à grande portée. Principes de mécanique appliquée à la stabilité et à la résistance des combles.

Deuxième partie. Étude des combles droits en leur invariabilité de formes obtenue par la combinaison des tri-

angles et leur infinité de coupes tracées par les principes dits *du rembarrement*, sauterelles et niveau de devers.

Troisième partie. Leurs raccords sur plans irréguliers et leur intersection de rampes.

Quatrième partie. Aux cintres, voûtes d'arêtes, combles cintrés en plan et en élévation avec pénétration et intersection de corps.

Cinquième partie. A l'escalier en général.

Sixième partie. Aux bois déversés, combles, liens de pente, tréteaux, groupements divers. Stéréotomie.

Emploi du temps. — Les cours sont donnés tous les jours aux heures suivantes :

De 7 heures à 11 heures;

De 1 heure à 5 heures;

De 7 heures à 9 heures. Soit, au total, 10 heures par jour.

Le professeur de ce cours est M. Guillon, secondé par son fils; l'école ne compte pas d'autres professeurs.

Matériel d'enseignement. — Le matériel pour l'enseignement théorique se compose de : tables à dessin, planchettes, instruments de mathématiques, etc., qui sont la propriété des élèves.

Pour l'enseignement pratique : l'outillage nécessaire à la confection des assemblages et petits modèles, tels que établis, affûtages, scies, ciseaux, etc., plus un véritable petit musée de modèles à échelle réduite.

Effectif des élèves au 1^{er} janvier 1899. — Ce cours était suivi, au 1^{er} janvier 1899, par 7 élèves.

Il ne dure qu'une année; mais, chaque année, il y a des élèves qui suivent les six parties du cours.

STATISTIQUE

DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Totaux.
1894.....	12
1895.....	7
1896.....	9
1897.....	12
1898.....	17

BUDGET.

Recettes.

Rétributions scolaires (100 fr. par mois et par élève).. 4,000 fr.

Dépenses.

Nourriture, blanchissage, chauffage, éclairage, logement..... 3,400 fr.
 Entretien du matériel..... 120
 Reliquat..... 480

TOTAL..... 4,000

Récompenses. — Médailles à diverses expositions et notamment :

1872. Exposition de Lyon : médaille de bronze.

1878. Comice agricole de Romanèche-Thorins : médaille d'argent.

694 SAÔNE-ET-LOIRE. — ROMANÈCHE-THORINS.

1881. Chalon-sur-Saône : médaille d'argent.

1882. Chaumont (Haute-Marne) : un diplôme d'honneur.

1884. Académie nationale, Paris : médaille d'argent.

1887. Toulouse : médaille d'or.

1889. Paris : médaille d'argent.

1892. Nice : médaille d'or.

1892. Académie nationale, Paris : médaille d'or.

1894. Lyon : médaille d'or.

1895. Anciens élèves : un compas d'argent.

1895. Académie nationale : diplôme d'honneur.

SARTHE. — AUTOIGNE.

Usine Chappée et fils, du Mans
(cours de dessin pour apprentis et ouvriers).

Caractère : privé. — *Destination* : jeunes gens.

Historique et but. — Le cours de dessin, créé en 1893 par MM. Chappée et fils, a pour but de donner aux ouvriers et apprentis de l'usine les principes élémentaires de géométrie et de leur inculquer les connaissances nécessaires pour exécuter des croquis sur pièces prises à l'usine et reporter ces croquis en dessin à différentes échelles.

Administration. — Ce cours, spécialement créé pour les besoins de l'usine, est organisé sous le contrôle des propriétaires de l'établissement.

Installation matérielle. — Il a lieu dans une salle de l'usine, spécialement aménagée à cet effet.

Organisation de l'enseignement. — La durée des études n'est pas limitée ; cependant, elle est généralement de quatre années.

Il y a quatre sections : celle des élèves des 1^{re}, 2^e, 3^e années et la division spéciale.

Cette dernière se compose d'ouvriers âgés de 30 à 40 ans.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.			
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.
M. PÉAN (J.).	Dessin linéaire, croquis tracés géométriques	3	3	3	3

Matériel d'enseignement. — Le matériel d'enseignement est fourni par l'usine; il comprend :

Tableaux muraux;

Plâtres;

Nécessaires pour l'enseignement des projections avec tous les corps solides.

Il est, en outre, remis à chaque élève : une pochette de compas, règles, équerres, etc., et un cahier de cours.

EFFECTIF DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER 1899.

1 ^{re} année.....	9
2 ^e année.....	3
3 ^e année.....	5
Section spéciale.....	3
TOTAL.....	<u>19</u>

STATISTIQUE
DES ÉLÈVES SORTIS PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES
ET DES CARRIÈRES QU'ILS ONT EMBRASSÉES.

ANNÉES.	ÉLÈVES SORTIS.	CARRIÈRE INDUSTRIELLE.
1895.....	4	4
1896.....	11	11
1897.....	18	18
1898.....	4	4
1899.....	5	5

Budget. — Les frais nécessités par ce cours, sont de peu d'importance, ils sont supportés par MM. Chappée et fils.

SARTHE. — LE MANS.

Syndicat des couvreurs et galochiers.

Siège social : rue Godard, à la Bourse du travail.

Caractère : privé, syndicats professionnels.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — Les cours professionnels de la Bourse du travail du Mans ont été organisés par le syndicat des couvreurs en 1894 et par celui des galochiers en 1896. Ils ont pour but de donner aux ouvriers de ces deux corporations l'instruction se rapportant à leurs états respectifs.

Bien que se faisant dans un même local, ces cours sont administrés respectivement par la chambre syndicale de chacune des corporations.

Administration. — La composition du conseil d'administration du syndicat des couvreurs est la suivante :

Président. — M. GALLIENNE.

Vice-Président. — M. FRANGELLE.

Trésorier. — M. BRETON.

Secrétaire. — M. FAGOT (Édouard).

Membres. — MM. BLANCHET, DENÉE et MÉNAGER.

La composition du bureau du syndicat des galochiers est la suivante :

Secrétaire. — M. COSSON.

Trésorier. — M. BOUVIER.

Trésorier adjoint. — M. CANQUELIN.

Secrétaire adjoint. — M. THORIN.

Membre. — M. AMELINE.

Le nombre d'auditeurs pour chacun de ces cours est le suivant :

	AUDITEURS.	
Cours {	des couvreurs.....	26
	des galochiers.....	28
	TOTAL.....	54

SAVOIE (HAUTE-). — SAMOENS.

École de dessin des maçons de Samoens.

Caractère : privé, association particulière.

Destination : jeunes gens.

Historique et but. — L'origine de la société des maçons date du 28 décembre 1659. A cette époque, les maîtres maçons et tailleurs de pierre organisèrent entre eux une confrérie dans un but exclusivement religieux, comme toutes les corporations anciennes. Pendant près de deux siècles, aucune modification importante ne fut apportée aux clauses stipulées dans l'acte de fondation.

Le 24 du mois de février 1826, M. Dunoyer (Jean-François) légua à la société la somme de 500 francs, dont les revenus devaient être employés à l'enseignement de l'art de la construction. A cette date, toutes les ressources de la société étaient entièrement absorbées par des cérémonies et parades religieuses. L'idée suscitée par le confrère Dunoyer fut comprise par tous les sociétaires. Bientôt, en 1850, une réforme radicale eut lieu : on décida que tous les revenus de la société seraient désormais destinés à l'extension de la fondation Dunoyer. Dès lors, l'école de dessin a pu fonctionner très régulièrement, chaque année, pendant la durée de deux mois d'hiver. Le Gouvernement sarde, l'Empire, et plus particulièrement,

depuis 1871, la République, se sont montrés bienveillants envers cette institution en lui prodiguant des subventions et des encouragements.

Administration. — La composition du bureau est la suivante :

Président. — M. DEPLACE (François), appareilleur.

Vice-Président. — M. CHEVASSE-FRÉTAZ, rentier.

Trésorier. — M. RIONDEL (François-Désiré), géomètre.

Secrétaire. — M. MOGENET (Jean-Alfred), homme de lettres.

Organisation de l'enseignement. — Les cours ont lieu dans une salle des locaux réservés au cadastre de la commune de Samoens.

Date d'ouverture des cours : fin décembre.

Date de fermeture des cours : fin février.

Programmes. — L'école s'adresse principalement aux apprentis maçons et tailleurs de pierre. Elle les initie à leurs métiers par l'enseignement du dessin linéaire appliqué à la coupe de la pierre, sous une forme pratique et concrète. L'élève, après avoir exécuté sur ses cartons un dessin donné, par exemple la reproduction d'un pont en pierres, aura à le construire, dans des proportions réduites, au moyen de petits blocs détachés qu'il découpera dans du plâtre durci. Chaque bloc sera taillé d'après les principes de l'art, quel que soit le style de l'ouvrage à exécuter. Cette méthode d'enseignement a l'avantage de mettre l'élève en contact avec son métier avant même de

sortir de l'école, tout en lui apprenant les connaissances techniques qui s'y rattachent.

EMPLOI DU TEMPS.

PROFESSEURS.	MATIÈRES ENSEIGNÉES.	HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE.		
		1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.
M. DEPLACE.....	Arithmétique.....	6	6	2
<i>Idem</i>	Géométrie élémentaire	6	6	2
<i>Idem</i>	Dessin linéaire appli- qué aux construc- tions.....	6	6	6
<i>Idem</i>	Coupe de la pierre (dé- coupage du plâtre).	6	6	18
<i>Idem</i>	Projets, devis de con- struction.....	6	6	6
<i>Idem</i>	Métré des surfaces et solides appliqué aux constructions.....	6	6	2

Matériel d'enseignement. — L'école possède une collection de 30 ouvrages relatifs à la construction, à la stéréotomie, à la maçonnerie, au dessin linéaire appliqué à l'industrie, etc.

A l'aide d'une subvention récente accordée par M. le Ministre du commerce, elle s'est pourvue d'un matériel confortable, consistant en tables et pupitres de grandes dimensions, en matériel de chauffage et tous objets utiles à l'enseignement et au bon entretien de ses collections et modèles.

NOMBRE DES ÉLÈVES AU 1^{er} JANVIER.

	ENSEIGNEMENT industriel.
	Totaux.
1895.....	24
1896.....	21
1897.....	23
1898.....	18
1899.....	18

BUDGET.

Recettes.

Subvention de la ville de Samoens	100 ^f 00 ^c
Intérêts de capitaux placés.....	120 60
Cotisations (66 membres actifs).....	66 00
Rétributions scolaires.....	25 00
TOTAL.....	311 60

Dépenses.

Personnel. . . { enseignant.....	200 ^f 00 ^c
{ administratif.....	20 00
Fournitures diverses.....	25 00
Entretien du mobilier et du matériel.....	5 00
Chauffage et éclairage.....	25 00
Frais d'impression.....	15 00
Prix en argent.....	10 00
Achat de prix médailles.....	10 00
Reliquat.....	1 60
TOTAL.....	311 60

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
AIN.	
<i>Bourg.</i> Institution Carriat. — École professionnelle municipale (H. C.)	1
AISNE.	
<i>Fargniers.</i> Association polytechnique (H. C.)	8
<i>Saint-Quentin.</i> Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne (H. C.)	10
ALLIER.	
<i>Montluçon.</i> École municipale professionnelle Salicis (F. D.)	19
<i>Yzeure.</i> École professionnelle et ménagère d'Yzeure (H. C.)	20
ALPES (HAUTES-).	
<i>Gap.</i> Cours professionnel (F. D.)	23
ARDÈCHE.	
<i>Annonay.</i> École municipale de dessin (H. C.)	28
<i>Aubenas.</i> Cours municipal de dessin industriel (H. C.)	30
<i>Privas.</i> École de dessin (F. D.)	34
ARDENNES.	
<i>Charleville.</i> Cours municipal de dessin (F. D.)	36
<i>Mohon.</i> Ateliers de la Compagnie des chemins de fer de l'Est (F. D.)	38
<i>Monthermé.</i> École manuelle d'apprentissage (F. D.)	42
<i>Noyers-Pont-Maugis.</i> Orphelinat de Pont-Mauis (F. D.)	44
<i>Sedan :</i> Collège Turenne (H. C.)	46
Cours municipal de dessin aux adultes (F. D.)	47
École municipale de tissage (H. C.)	54
ARIÈGE.	
<i>Lavelanet.</i> Cours industriel pour la fabrication drapière (H. C.) ..	58

AUBE.

<i>Bar-sur-Seine</i> . Cours municipal de dessin (H. C.).....	60
<i>Nogent-sur-Seine</i> . Cours municipal de dessin (H. C.).....	63
<i>Troyes</i> : Cours d'allemand et d'anglais (H. C.).....	66
Cours de chimie et de physique, et cours de comptabilité et de législation commerciale (F. D.).....	67
École française de bonneterie (F. D.).....	69
École municipale gratuite de dessin, d'architecture et de mathématiques appliquées (H. C.).....	75
École municipale de menuiserie, charpente, coupe de pierre et mécanique (H. C.).....	83

AUDE.

<i>Carcassonne</i> : Cours professionnel de la Bourse du travail (F. D.)	85
Cours municipal d'espagnol (H. C.).....	88

BOUCHES-DU-RHÔNE.

<i>Aix</i> : École professionnelle Clergue (H. C.).....	89
École professionnelle Dombre-Marbec (H. C.).....	90
École professionnelle Favre (H. C.).....	93
École Saint-Éloi (H. C.).....	96
<i>Marseille</i> : Association polytechnique (F. D.).....	99
Chambre syndicale des fabricants bijoutiers et joailliers (H. C.)	103
Cours professionnels de la Bourse du travail (F. D.).....	104
Cours commerciaux gratuits du soir de la Société pour la défense du commerce (F. D.).....	109
Cours de mécaniciens de la Chambre de commerce de Marseille (F. D.).....	113
École professionnelle Roux (H. C.).....	117
Société académique de comptabilité (section de Marseille) (H. C.)	119

CHARENTE.

<i>Angoulême</i> : Cours professionnels de la Bourse du travail (H. C.)	122
École supérieure professionnelle (H. C.).....	126
<i>Cognac</i> : Cours professionnels de la Bourse du travail (F. D.) ..	130
Cours complémentaire de Cognac (H. C.).....	132
Cours du soir, entretenus par la Société amicale des anciens élèves du cours complémentaire (H. C.).....	136
La philanthropie cognaçaise (H. C.).....	138

TABLE DES MATIÈRES.

705

Pages.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle. Cours de dessin linéaire et industriel (H. C.)..... 142

Rochefort-sur-Mer. Cours de dessin industriel et artistique (H. C.) 145

CHER.

Bourges. Cours de dessin professionnel pour les apprentis et jeunes ouvriers du Syndicat patronal de l'ameublement (F. D.) 149

Vierzon. Association philotechnique (F. D.)..... 153

CÔTE-D'OR.

Dijon. Cours professionnels de la Bourse du travail (H. C.).... 157

CORRÈZE.

Brive. École municipale de dessin (F. D.)..... 158

Tulle. École professionnelle de Souilhac-Tulle (F. D.)..... 161

CREUSE.

Felletin. École municipale de dessin (H. C.)..... 164

DORDOGNE.

Périgueux. Cours professionnels du Syndicat des ouvriers péri-gourdiens (F. D.)..... 166

DRÔME.

Valence. Association polytechnique (H. C.)..... 169

EURE.

Bernay. Association polytechnique (H. C.)..... 171

EURE-ET-LOIR.

Anet. Ecole pratique d'horlogerie (F. D.)..... 173

Chartres. Chambre syndicale des entrepreneurs spéciaux du bâtiment (H. C.)..... 175

FINISTÈRE.

Brest. Cours gratuits d'enseignement professionnel (F. D.)... 178

GARD.

Alais. Cours complémentaire d'enseignement professionnel (F. D.) 181

	Pages.
<i>Nîmes</i> : Cours supérieurs d'adultes de l'École pratique d'industrie et de commerce (H. C.).....	184
Cours techniques des syndicats professionnels de la Bourse du travail (H. C.).....	188
École de fabrique (F. D.).....	196
GARONNE (HAUTE-).	
<i>Toulouse</i> : Cours professionnels de la Bourse du travail (H. C.)..	201
École des beaux-arts et des sciences industrielles (H. C.)....	204
Syndicat des marchands tailleurs (H. C.).....	209
Union compagnonique (H. C.).....	210
GIRONDE.	
<i>Arcachon.</i> Cours professionnels (H. C.).....	213
<i>Bordeaux</i> : Association sténographique française (méthode Canton) (H. C.).....	214
Chambre syndicale des employés de commerce de la ville de Bordeaux (H. C.).....	216
Cours professionnels de la Bourse du travail (F. D.).....	218
Cours professionnels de la Chambre syndicale des négociants et fabricants de meubles (F. D.).....	221
École de coiffure ouvrière bordelaise (F. D.).....	223
École de stéréotomie (F. D.).....	226
Institution Joulia (H. C.).....	227
Société des Amis de l'instruction (H. C.).....	232
Société philomathique de Bordeaux (H. C.).....	237
Société de propagation de l'instruction (H. C.).....	245
Société de sténographie du sud-ouest de la France (F. D.)..	251
Syndicat général de l'ameublement et des industries qui s'y rattachent (F. D.).....	253
Syndicat des bijoutiers, joailliers, horlogers, orfèvres, graveurs, et des industries qui s'y rattachent (F. D.).....	256
Syndicat fraternel des mécaniciens de la marine marchande (H. C.).....	258
<i>Libourne.</i> Société philomathique (H. C.).....	261
HÉRAULT.	
<i>Montpellier</i> : Cours professionnels des ouvriers cordonniers (F. D.)	264
École de coiffure montpéliéraine (F. D.).....	266
Institut Jacques-Cœur (ancienne institution Caze) (H. C.)...	288
Société de secours mutuels des commis et employés (F. D.)..	270

TABLE DES MATIÈRES.

707

Pages.

ISÈRE.

<i>Grenoble</i> : Association du commerce et de l'industrie de Grenoble (H. C.).....	274
Chambre syndicale des ouvriers imprimeurs lithographes (F. D.).....	277
Cours de dessin et de modelage de la chambre syndicale des ouvriers maçons (H. C.).....	278
Cours de sténographie et de comptabilité (H. C.).....	280
École de moulage décoratif en ciment. — Cours de dessin industriel et cours de stéréotomie et de charpente (H. C.)...	281
Société de patronage des apprentis indigents (F. D.).....	286
<i>Vienne</i> . Cours municipal industriel de tissage théorique et pratique (H. C.).....	291

LOIR-ET-CHER.

<i>Blois</i> . Cours professionnels de la Bourse du travail (F. D.)....	294
---	-----

LOIRE.

<i>Firminy</i> . École Saint-Pierre (H. C.).....	297
<i>Saint-Chamond</i> : Cours municipal de dessin (H. C.).....	297
Grand'Grange. — École des Frères (H. C.).....	300
<i>Saint-Étienne</i> : Cours professionnels de la Bourse du travail (H. C.)	301
Cours théorique et pratique de chauffage (F. D.).....	306
Cours de filetage mécanique (H. C.).....	307
École régionale des arts industriels de Saint-Étienne (H. C.)..	308
École des aspirants gouverneurs (H. C.).....	319
École de chimie et de teinture (H. C.).....	313
Institution des sourds-muets (H. C.).....	329
Pensionnat Sainte-Marie (H. C.).....	334
Société de secours mutuels des coiffeurs (F. D.).....	336

LOIRE (HAUTE-).

<i>Le Puy</i> . École municipale des beaux-arts et de l'industrie (H. C.)	388
---	-----

LOIRE-INFÉRIEURE.

<i>Chantenay-sur-Loire</i> . Cours de chauffe et cours d'électricité industrielle (École de la Brianderie) (H. C.).....	341
<i>Le Croisic</i> : École professionnelle maritime (H. C.).....	343
<i>Nantes</i> : Association amicale des anciens élèves de l'école publique de la rue du Chêne-d'Aron et des anciens élèves de M. Nicot, des écoles de la rue de Rennes et de la rue Noire (H. C.)	344

	Pages.
Association amicale des anciens élèves de l'École publique de garçons, place des Garennes (H. C.).....	346
Association nantaise d'enseignement commercial et de comptabilité (H. C.).....	351
Association polytechnique nantaise (F. D.).....	356
Cours de dessin du Syndicat mixte des menuisiers ébénistes (C.).....	361
Cours professionnels de la Bourse du travail (F. D.).....	364
École des apprentis de la Société industrielle (F. D.).....	371
École départementale des sourds-muets et jeunes aveugles (H. C.).....	375
École nantaise mixte de coiffure (F. D.).....	378
Fédération générale professionnelle des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer et de l'industrie (H. C.).....	380
Union compagnonnique du Tour de France (F. D.).....	383
<i>Saint-Nazaire</i> : Section industrielle annexée au collège de Saint-Nazaire (H. C.).....	386
Cours professionnels de la Bourse du travail (F. D.).....	390
Cours d'hydrographie (H. C.).....	892
Société d'instruction populaire (H. C.).....	394
<i>Paimbœuf</i> . Cours complémentaire (H. C.).....	399
LOIRET.	
<i>Montargis</i> . École professionnelle Durzy (H. C.).....	403
<i>Orléans</i> . Association polytechnique (H. C.).....	410
LOT-ET-GARONNE.	
<i>Fumel</i> . Société protectrice des jeunes apprentis (F. D.).....	412
<i>Villeneuve-sur-Lot</i> : Union compagnonnique du Tour de France (H. C.).....	416
MAINE-ET-LOIRE.	
<i>Angers</i> . École régionale des beaux-arts (H. C.).....	420
<i>Cholet</i> . Syndicat ouvrier des diverses corporations de la ville de Cholet (F. D.).....	423
MANCHE.	
<i>Cherbourg</i> : Ancienne manufacture de dentelles (F. D.).....	427
Cours préparatoire à l'École des apprentis mécaniciens (F. D.).....	429
École de menuiserie de l'Hôtel-Dieu (F. D.).....	431
Établissements J. Noyon (F. D.).....	434

TABLE DES MATIÈRES.

	709
	Pages.
Établissements Simon frères (F. D.).....	436
Fédération des Chambres syndicales de la ville de Cherbourg. (F. D.).....	438
MARNE.	
Reims : Cours Jean-Baptiste-de-la-Salle (F. D.).....	440
Société industrielle (F. D.).....	441
MARNE (HAUTE-).	
Chaumont : Cours municipal de dessin (H. C.).....	447
École Vila (professionnelle et ménagère) (F. D.).....	450
Langres. École municipale de dessin (H. C.).....	453
MAYENNE.	
Laval. Cours professionnels annexés à l'École municipale de dessin linéaire (H. C.).....	458
Port-Brillet. Usine Chappée et fils, du Mans (cours de dessin pour apprentis et ouvriers) (F. D.).....	462
MEURTHE-ET-MOSELLE.	
Nancy : École municipale et régionale des beaux-arts (H. C.)...	464
École de brasserie (F. D.).....	469
École professionnelle de l'Est (F. D.).....	475
École professionnelle Sainte-Anne (F. D.).....	484
Institut chimique de la Faculté des sciences (F. D.).....	487
Institut électro-technique (F. D.).....	492
Maison des apprentis de Nancy (F. D.).....	496
Pensionnat Saint-Joseph (cours industriels) (F. D.).....	500
MEUSE.	
Bar-le-Duc. École supérieure de dessin (H. C.).....	503
NIÈVRE.	
La Charité. Société de patronage des apprentis (H. C.).....	509
Nevers : Cours professionnels de la Bourse du travail (H. C.)...	510
École des arts (H. C.).....	512
NORD.	
Armentières. Cercle sténographique armentierois (F. D.).....	516
Bailleul. École de dentelles (F. D.).....	518

	Pages.
<i>Cambrai</i> : École communale de dessin (H. C.).....	520
Cours de travaux manuels annexé à l'École publique de garçons (rue du Temple) (H. C.).....	523
<i>Douai</i> . École académique municipale (H. C.).....	526
<i>Dunkerque</i> . Cours commerciaux organisés par la Chambre de commerce (F. D.).....	532
<i>Fourmies</i> . Société de commerce et de l'industrie lainière de la région de Fourmies (F. D.).....	535
<i>Lille</i> : Cercle sténographique du Nord (H. C.).....	541
Cours municipaux de filature et de tissage, sous le patronage de la Société industrielle du nord de la France (F. D.)....	544
Institut industriel du nord de la France (F. D.).....	548
Union française de la jeunesse (F. D.).....	558
<i>Maubeuge</i> . Collège de Maubeuge (F. D.).....	564
<i>Roubaix</i> . Institut technique roubaisien (H. C.).....	568
<i>Tourcoing</i> . École industrielle (H. C.).....	574
<i>Valenciennes</i> . Société académique de comptabilité (section de Valenciennes) (H. C.).....	584
 OISE.	
<i>Beauvais</i> . Association mutuelle des comptables et employés (H. C.)	587
<i>Creil</i> : Association philotechnique (F. D.).....	588
École gratuite de travail manuel, dite <i>École Somasco</i> (F. D.)..	591
<i>Noyon</i> . Association philotechnique (F. D.).....	595
<i>Senlis</i> . Association philotechnique (H. C.).....	598
 ORNE.	
<i>Flers</i> . École industrielle (H. C.).....	602
 PAS-DE-CALAIS.	
<i>Arras</i> . Association philotechnique (H. C.).....	609
<i>Boulogne-sur-Mer</i> . Société de géographie (H. C.).....	611
 PUY-DE-DÔME.	
<i>Clermont-Ferrand</i> . Cours professionnels de la Bourse du travail (H. C.).....	614

TABLE DES MATIÈRES.

711

Pages.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

<i>Perpignan</i> . Association polytechnique des Pyrénées-Orientales (F. D.)	617
--	-----

HAUT-RHIN.

<i>Belfort</i> : Cours municipal de dessin géométrique et industriel (H. C.)	623
Cours gratuit de sténographie (H. C.)	625

RHÔNE.

<i>Lyon</i> : Chambre syndicale des comptables et teneurs de livres (F. D.)	626
Chambre syndicale des maîtres coiffeurs de la ville de Lyon (F. D.)	627
Club des sténographes du Rhône (H. C.)	629
Cours municipal de dessin géométrique et de géométrie descriptive appliqués à l'industrie de la construction et de la chaudronnerie (F. D.)	631
Cours professionnels de la Bourse du travail (F. D.)	634
Cours professionnels de la Chambre syndicale des ouvriers sculpteurs sur pierre de Lyon et de la région (F. D.)	636
Cours professionnels de coupeurs-tailleurs (F. D.)	639
École de chimie industrielle (F. D.)	640
École centrale lyonnaise (H. C.)	643
École de commerce et de comptabilité pour les jeunes filles (H. C.)	650
École Jean-de-Tournes (F. D.)	654
École La Martinière (garçons) (H. C.)	658
École La Martinière (filles) [F. D.]	664
École municipale de tissage et de broderie (F. D.)	669
École professionnelle de coiffure (F. D.)	674
Société d'enseignement professionnel du Rhône (F. D.)	677
Union compagnonnique des compagnons du Tour de France des devoirs unis (H. C.)	685
<i>Tarare</i> . Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare. — Société des arts et métiers de Tarare. — Cours professionnels (F. D.)	686

SAÔNE ET LOIRE.

<i>Le Creusot</i> . École Schneider (F. D.)	688
<i>Romanèche-Thorins</i> . Cours pratique de charpente et escaliers (F. D.)	691

	Pages.
SARTHE.	
<i>Autoigne.</i> Usine Chappée et fils (F. D.).....	695
<i>Le Mans.</i> Syndicat des couvreurs et galochiers (F. D.).....	697
SAVOIE (HAUTE-).	
<i>Samoens.</i> École de dessin des maçons de Samoens (F. D.).....	699